

**CENTRE D'ETUDES EN SCIENCES SOCIALES
DE LA DEFENSE**

*ARMEE DE TERRE ET
ARMEE DE L'AIR EN OPERATIONS :*

*L'ADAPTATION DES MILITAIRES
AUX MISSIONS*

**Vincent PORTERET
Emmanuelle PREVOT
Katia SORIN**

2006

*Ce document constitue le rapport final de l'étude commanditée au Laboratoire Georges
Friedmann (Université Paris I Panthéon-Sorbonne – CNRS) par le C2SD.
CCEP 138-SOC / 2004 Marché DEF / C2SD / 2005 n° 80*

Vincent PORTERET, Emmanuelle PREVOT, Katia SORIN

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	9
CHAPITRE 1	15
LES MISSIONS DES ARMEES FRANÇAISES :.....	15
1990-2000 UNE DECENNIE DE CHANGEMENTS.....	15
I. La place du « fait militaire » en France	15
I.1. Approche socio-historique	16
I.2. L'Etat-nation face au nouveau contexte international	18
II. De la nouveauté à l'institutionnalisation des missions.....	21
II.1. L'ancrage historique des missions humanitaires et d'interposition à l'extérieur	22
II.2. La cristallisation de ces missions dans les faits : le tournant des années 1990.....	25
II.2.1. La systématisation de la « sous-traitance militaire » ...	25
II.2.2. La participation française	27
II.3. L'institutionnalisation politique des missions	29
III. Des missions aux contours incertains.....	33
III.1. Les opérations à finalité pacificatrice.....	33
III.2. Le territoire national comme théâtre d'intervention : les missions intérieures	35
IV. Une armée adaptée à ses besoins ?.....	37
IV.1. Le choix de la professionnalisation.....	38
IV.2. Les armées, leurs missions et la société.....	40
IV.2.1. L'image des armées et des militaires	40
IV.2.2. Les missions des armées	42
De l'intégration des missions à l'adaptation des militaires.....	45
CHAPITRE 2	47
EVOLUTION OU NOUVEAUTE DES MISSIONS, QUELLE INTEGRATION AU METIER MILITAIRE ?.....	47
I. L'évolution des modèles professionnels militaires.....	48
I.1. L'émergence de la problématique des « nouvelles missions »	49
I.2. La « postmodernité » militaire en questions	51

II. L'institution militaire face à ses missions	55
II.1. La conceptualisation doctrinale du changement.....	55
II.2. Les missions dans la presse militaire.....	58
II.2.1. Les missions comme objet de communication institutionnelle	59
II.2.2. Les représentations des missions de l'armée de terre dans <i>Terre Magazine</i>	61
II.2.3. Les représentations des missions de l'armée de l'air dans <i>Air Actualités</i>	63
III. L'intégration des opérations extérieures aux représentations professionnelles	66
III.1. Des missions comme motivation aux motivations pour les missions	68
III.1.1. L'attrait pour un métier « différent ».....	68
III.1.2. Une étape du « devenir militaire »	70
III.1.3. Partir pour rompre la routine et valoriser sa spécialité.....	71
III.1.4. La nouveauté et l'opérationnalité comme concrétisation de l'engagement	73
III.1.5. Les considérations financières.....	74
III.2. La « meilleure mission » comme approche des dimensions constitutives des représentations professionnelles	77
III.2.1. Les missions « opérationnelles ».....	78
III.2.2. Les « ouvertures de théâtre ».....	78
III.2.3. Les missions « instructives ».....	81
III.2.4. Le « bon climat relationnel ».....	84
III.2.5. Les missions « paisibles »	85
III.2.6. L'expérience opérationnelle : une expérience individuelle	86
IV. Les opérations intérieures : une légitimité questionnée	88
IV.1. Vigipirate : un rôle de figuration ?.....	90
IV.2. Les missions de service public : un rôle militaire ou citoyen ?	91
IV.3. Les Opint : renforcement des relations entre les armées et la société ou visibilité sociale ?.....	94
IV.4. Entre attractivité et « surchauffe » : hiérarchiser les priorités.....	96
IV.5. Rétablir l'ordre social : une idée qui divise	98
Le sens des missions : utilité ou utilités ?	100

CHAPITRE 3	105
L'ADAPTATION DES MILITAIRES AUX.....	105
CONDITIONS OPERATIONNELLES	105
I. Formats de projection, pratiques locales et perceptions des acteurs	106
I.1. Configuration opérationnelle selon les armées et les spécialités	107
I.2. Des rythmes de départ structurellement inégaux	109
I.3. Les « arrangements locaux » en matière de désignation et de préparation.....	112
I.3.1. La désignation : des différences sensibles selon la conception du « volontariat »	113
I.3.2. Une préparation à « géométrie variable »	115
I.4. L'influence des conditions opérationnelles sur les perceptions des militaires.....	118
II. Les conditions environnementales.....	120
III. Le contexte opérationnel	126
III.1. Acceptation et acceptabilité de la mission	127
III.2. La confrontation « culturelle » : un enjeu pour la préparation, l'adaptation et la réadaptation	132
IV. Les relations professionnelles	137
IV.1. Formats de projection et structuration du groupe	138
IV.2. Une intégration différenciée des « nouveaux professionnels »	141
IV.3. L'importance du commandement et la demande de responsabilisation	145
IV.4. Le retour et la reconnaissance de l'expérience opérationnelle	147
V. La vie familiale.....	148
V.1. Les familles des militaires en opération : un élément prioritaire des dispositifs de soutien.....	149
V.2. Des lacunes du soutien au retour d'opération à la « suractivité opérationnelle »	153
V.3. Les formes d'arbitrage entre vie privée et vie professionnelle.....	155
Les représentations de la professionnalité et du professionnalisme dans l'adaptation aux conditions opérationnelles.....	158
CONCLUSION	165

BIBLIOGRAPHIE	171
I. Le travail et les représentations sociales.....	171
II. Armées et métier militaire	172
III. Guerres et missions des armées	174
IV. Directives, circulaires, allocutions militaires et politiques de défense.....	179
ANNEXES	181
Annexe 1 – Approche qualitative et grille d’entretien	181
Annexe 2 – Les formations militaires	187
1. L’armée de terre	187
2. L’armée de l’air	188
Annexe 3 – Présentation de l’échantillon.....	191
1. Constitution de l’échantillon.....	191
2. Présentation des militaires interviewés	191

Nous tenons à remercier le Bureau Prospective de l'Etat-Major de l'Armée de Terre et le Centre de Recherche de l'Armée de l'air pour les conseils avisés des responsables du pilotage de l'étude.

L'étude n'aurait également pu être réalisée sans l'accueil et le soutien bienveillants des chefs de corps du 28^{ème} Régiment de Transmissions et du 1/11^{ème} Régiment de Cuirassiers, des commandants de la Base Aérienne 125 et de la Base Aérienne 107.

Notre gratitude s'adresse enfin, et tout particulièrement, aux militaires qui ont accepté de répondre à nos questions.

Vincent PORTERET, Emmanuelle PREVOT, Katia SORIN

INTRODUCTION

Le rôle des armées françaises s'est amplement redessiné au cours de la dernière décennie en raison de la nature des missions qui leur ont été confiées. Largement imputable à la reconfiguration stratégique issue de la fin de la Guerre Froide, leur déploiement à l'extérieur du territoire national dans des interventions à finalité pacificatrice, au sein de coalitions multinationales, n'a cessé de croître (qu'il s'agisse de maintien, de rétablissement ou de reconstruction de la paix) au point que ces interventions se sont imposées comme principale source d'engagement des armées françaises, avec une institutionnalisation qui a autorisé à les qualifier de militaires et à les légitimer comme telles¹. Elles ont, en partie, justifié une mutation importante de l'organisation des forces armées avec l'annonce de la suspension du service national en 1996 et la professionnalisation des armées à partir de 1997.

En outre, l'emploi des armées sur le territoire national pour des missions de service public s'est accru et semble relever d'un mouvement d'institutionnalisation relativement similaire à celui des opérations en faveur de la paix, tout comme il s'en rapproche en raison de leur caractère non combattant. Par ailleurs, les attentats du 11 septembre 2001 et leurs suites, ont confirmé l'apparition de nouveaux types de menace et l'efficacité du principe d'asymétrie utilisé par le terrorisme de masse. Les liens entre les menaces extérieures et intérieures se renforcent et tendent à fusionner les notions de sécurité et de défense. Les armées connaissent donc des cadres d'intervention de plus en plus diversifiés et complexes². Cette complexité, qu'elle tienne à la situation, aux moyens mis en œuvre ou aux principes et finalités qui les régissent, a engendré des expériences parfois douloureuses pour les armées et leurs membres qui, déployés sur différents terrains, ont vu certains de leurs pères remis en cause, voire s'effondrer³.

¹ En France, comme dans le cadre des Nations Unies, la théorisation des opérations en faveur de la paix n'est intervenue que postérieurement à leur pratique.

² Le *Livre Blanc sur la Défense* de 1994 tenait déjà compte des évolutions actuelles et établissait une perspective à long terme. Ses grandes orientations ont été confirmées en 2003 par un document de l'Etat-Major des Armées et de la Délégation aux Affaires Stratégiques (*Stratégie de défense de la France*), visant à les actualiser.

³ Comme le montrent les nombreux témoignages de militaires : par exemple, commandant FRANCHET, *Casque bleu pour rien : ce que j'ai vraiment vu en Bosnie*, Paris : Lattès, 1995 ; COT J. (général d'armée (cr)), *Opérations des Nations Unies. Leçons de terrain*, Paris : Fondation pour les Etudes de Défense / La Documentation française, 1995 ; RICHOUFFTZ E. de (colonel), *Pour qui meurt-on ?*, Paris : Addim, 1999.

Les recherches sur ces missions ont le plus souvent porté sur les dimensions organisationnelles, juridiques, historiques et parfois psychologiques. Mais la question du sens que les hommes et femmes, déployés dans ces opérations, confèrent à ces missions, celle de leur adaptation à des changements plus ou moins importants, ont été peu abordées en France¹. De fait, outre des travaux historiques s'interrogeant sur la question de la réalité de la nouveauté de ces missions², les études qui leur ont été consacrées se sont plutôt intéressées à des questions comme celles relatives aux règles d'engagement, aux modifications induites par les nouveaux contextes opérationnels, aux sources de la cohésion, ... avec toutefois l'idée que l'on a assisté à une modification profonde des façons de faire des militaires engagés dans ces opérations³. Sur ce plan, ces recherches mettaient en avant des sources de difficultés qui ont pu être atténuées depuis, à des problématiques désormais assez bien explorées suivant des interrogations traditionnelles pour la sociologie du militaire.

La question du sens donné à l'activité dans un contexte opérationnel sinon inédit du moins changeant nous renvoie pourtant à des enjeux centraux qui ne l'étaient peut-être pas au moment où ces opérations ont commencé à prendre de l'importance pour les militaires, à l'heure aussi du lancement de la réforme des armées. Comment ces opérations, caractérisées tant par leur diversification que par leur systématisation, sont-elles vécues par les militaires et, plus largement, intégrées à leurs représentations du métier militaire dans un contexte de réforme d'ampleur, lui aussi porteur de questionnements et de contraintes ? Face à la perte de certains repères « traditionnels » de l'action militaire (en raison de l'usage restreint de la force, de l'absence d'ennemi, de l'exigence de neutralité) mais aussi de la nature souvent pacificatrice de leurs missions (qu'il s'agisse de secourir les populations, de s'interposer entre des belligérants, de maintenir l'ordre, etc.) et de son cadre (sur un territoire étranger, dans un contexte militaire interarmées et multinational), on peut poser la question de l'émergence de nouvelles définitions du métier militaire. Il se déclinerait désormais sur d'autres registres que le combat. Dès lors, le militaire

¹ On peut néanmoins mentionner EFROS D., FOUILLEUL N., *Les unités de combat en intervention humanitaire : une activité de travail particulière*, Paris : Les Documents du C2SD, 1999 ; THIEBLEMONT A., *Expériences opérationnelles dans l'armée de terre. Unité de combat en Bosnie (1992-1995)*, Paris : Les Documents du C2SD, 2001 (3 tomes) ; NOGUES T., *Les dynamiques identitaires et conflictuelles de l'échange interprofessionnel. Le cas de la coopération entre soldats et gendarmes français au Kosovo*. Thèse de sociologie : Rennes 2, 2002 ; PREVOT-FORNI E., *L'identité militaire à l'épreuve des opérations extérieures à finalité pacificatrice : l'exemple d'un régiment d'infanterie*, Paris : Les Documents du C2SD, 2001.

² Voir par exemple certaines contributions à THOMAS H.-J.-P. (dir.), *Métamorphoses des missions ? Le soldat et les armées dans les nouveaux contextes d'intervention* (actes du colloque de 1994), Paris : C2SD, 2000.

³ Pour une synthèse critique sur certains de ces travaux, voir PORTERET V., « A la recherche du nouveau visage des armées et des militaires français. Les études sociologiques du Centre d'Etudes en Sciences Sociales de la Défense », *Revue Française de Sociologie*, 44-4, 2003, pp. 808-814.

est-il toujours cet homme (et maintenant cette femme) dont la fonction est de se battre ? Pourquoi les militaires risquent-ils leur vie aujourd'hui ? Quelles sont leurs motivations à servir dans ces missions, les satisfactions et les insatisfactions qu'ils tirent de ces expériences ? Comment les articulent-ils à leur engagement dans les armées ?

De plus, les choix politico-militaires effectués à partir du milieu de la décennie 90 se sont traduits dès le début des années 2000 par une suractivité. Le rythme des projections s'est accru, notamment en raison du phénomène de prolongement des mandats. Ces dispositifs, devenus permanents, s'avèrent consommateurs en hommes et en moyens. Si on ajoute à cela la progression des missions dévolues aux armées sur le territoire national¹, on peut dire qu'il s'agit, en somme, pour les armées de faire plus (de missions) avec moins (de personnels et, souvent, de matériels). Dans ce contexte, les questions soulevées par les transformations du métier militaire prennent toute leur acuité : comment les militaires vivent-ils la multiplication de leurs missions ? Associée à leur diversification, cette dernière engendre-t-elle des facteurs de stress spécifiques ? Enjoint-elle le recours à des registres de légitimation de l'action militaire et d'identification professionnelle particuliers ?

Pour répondre à ces questions, une approche sociologique centrée sur la perception qu'ont les acteurs des changements auxquels ils sont confrontés peut s'avérer particulièrement féconde. L'étude des mécanismes individuels et collectifs de construction du sens devrait permettre de saisir les dynamiques qui président à l'acceptation ou au refus de nouvelles missions en général. On peut pour cela s'intéresser aux définitions de ces opérations en s'attachant à distinguer l'influence des éléments sur lesquels elles se fondent : l'expérience vécue, le discours institutionnel, la préparation opérationnelle collective (formelle, informelle, communautaire) mais aussi individuelle, le sens conféré au métier militaire, la socialisation anticipatrice et les motivations à l'engagement.

Dans ce cadre général, nous nous proposons d'aborder, dans une perspective qualitative, la problématique des missions actuelles et de leur évolution dans l'armée de terre et l'armée de l'air, la comparaison pouvant permettre d'approfondir certaines pistes ouvertes par ailleurs du fait de la situation de chacune. L'armée de terre a été la plus affectée par la professionnalisation et, particulièrement soumise aux impératifs de projection, elle est en proie à une suractivité avérée². De plus, ses membres sont préparés

¹ Il s'agit bien sûr du plan Vigipirate, non interrompu depuis 1995, mais aussi de toutes les opérations déclenchées au gré des événements et surtout des besoins (Polmar, Stater, etc.).

² Au terme de la professionnalisation, l'armée de terre a vu le nombre de ses personnels militaires réduit de 43 %. Concernant la projection, elle a, depuis 1945, participé à 106 opérations et missions extérieures (sur les 264, terminées ou en cours, dans lesquelles s'est engagée la France), dont 85 depuis 1988. En 2004, ses effectifs à l'extérieur du territoire s'élèvent à 23 000 soldats,

au combat terrestre, ce qui signifie que, sur les théâtres, ils sont directement aux prises avec les réalités opérationnelles. L'importance accrue de la « troisième dimension » lors des conflits de la décennie 90 justifie le choix de l'armée de l'air. Qu'il s'agisse du Golfe, de la Bosnie, du Kosovo ou encore de l'Afghanistan, la puissance aérienne est devenue incontournable¹. Ce développement n'est d'ailleurs pas étranger au développement de la doctrine du « zéro mort » et à la volonté de limiter les « dommages collatéraux » grâce à la précision des armements. En outre, aux missions de destruction, de reconnaissance et d'appui au combat au sol s'ajoutent des missions humanitaires, notamment grâce au transport aérien. L'armée de l'air participe également aux opérations intérieures, sans toutefois souffrir du phénomène de surchauffe. Mais, confrontée pour la première fois de son histoire à des problèmes de recrutement en 2003, elle entreprend une campagne médiatique.

Ces éléments posés, la comparaison entre ces deux armées paraît d'autant plus intéressante qu'elles sont généralement distinguées par leurs cultures respectives et les représentations à ce niveau : l'armée de terre est fondée sur la tradition tandis que l'armée de l'air s'est justement construite en se différenciant du modèle terrien², l'une, notamment pour ce qui a trait aux unités combattantes, tend à se construire sur un modèle où la spécificité militaire (à travers la fonction guerrière de l'institution militaire) est valorisée, quand l'autre apparaît composée de « techniciens en uniforme » et est prise comme exemple de la convergence de l'institution militaire avec la société civile. La comparaison pourra permettre la mise en évidence de la façon dont leurs membres se situent par rapport à ces référentiels, leurs adaptations respectives, notamment dans l'articulation des dimensions techniques et combattantes, de leurs différences mais éventuellement, aussi, de leurs ressemblances. Sur ce plan, certaines difficultés sont inhérentes à la comparaison de ces deux « univers » : des ressemblances peuvent s'avérer être des dissemblances (ainsi, pour prendre un exemple, le terme MCO que l'on retrouve dans les deux armées renvoie à deux expressions et à deux logiques de fonctionnement

dont 10 000 dans le cadre d'opérations multinationales sous l'égide de l'ONU, de l'OTAN ou de l'UE.

¹ PASCALLON P. (dir.), *L'Armée de l'air. Les armées françaises à l'aube du XXI^{ème} siècle*, Paris : L'Harmattan, 2003.

² Jeune armée, elle a fêté son « 70^{ème} anniversaire » en 2004. Incorporée à l'armée de terre aux débuts de la mobilisation de l'aviation dans les conflits (Première Guerre mondiale), elle a d'abord trouvé un vivier de recrutement parmi les officiers de cavalerie. Elle est rapidement empreinte d'un imaginaire chevaleresque étayé par des valeurs comme la grandeur d'âme, la noblesse de caractère mais surtout l'image d'un homme seul face à son destin : le pilote, aux commandes de son appareil, que « seul le devoir de l'honneur » oblige à agir et non son chef ou ses camarades ; VENNESSON P., *Les chevaliers de l'air. Aviation et conflits au XX^e siècle*, Paris : Presses de Sciences Po et Fondation pour les Etudes de Défense, 1997.

distinctes : maintien en condition opérationnelle pour l'armée de l'air et mise en condition opérationnelle pour l'armée de terre).

Outre la collecte de données documentaires, cette étude s'appuie essentiellement sur une enquête empirique par entretiens semi-directifs réalisés dans deux corps de l'armée de terre – 28^{ème} régiment de transmissions (Issoire) et 1/11^{ème} régiment de cuirassier (Carpiagne) – et trois bases de l'armée de l'air – 125 (Istres), 107 (Villacoublay) et 701 (Salon de Provence), base choisie en raison de problèmes concernant le respect des critères pour la population d'étude. Le choix des unités visait à assurer les bases de la comparaison. Pour l'armée de terre, nous avons choisi un corps appartenant à une arme de mêlée à la dimension combattante affirmée et une arme plus technique pouvant être plus facilement comparée avec l'armée de l'air. Pour cette dernière, il fallait tenir compte des spécificités des missions de chacune des unités et du fait que les militaires sont en général projetés individuellement, à l'inverse de l'armée de terre où la projection en unité constituée est la plus courante, ainsi que des spécialités de leurs membres. Ceci nous a conduit à nous intéresser, outre des emplois « habituels », aux commandos de l'air qui partent généralement en unités constituées. Néanmoins des différences subsistent concernant la configuration et les formats de projection ainsi que la nature des opérations, différences sur lesquelles nous reviendrons.

S'agissant de l'échantillon¹, nous avons interrogé des militaires du rang et des sous-officiers – catégories cibles dans la mesure où elles sont particulièrement mobilisées pour la projection extérieure comme intérieure, hommes et femmes, à l'ancienneté variable et avec des expériences opérationnelles diversifiées, deux critères devant permettre de mesurer l'évolution de leur positionnement quant à leurs missions au regard de leurs trajectoires professionnelle et familiale. Au total, plus de soixante entretiens ont été réalisés, auxquels se sont ajoutés des échanges avec certains commandants d'unité, de corps ou de base, avec des « informateurs privilégiés » (présidents de catégorie, responsables du service de santé et du bureau reconversion/recrutement, ...). Néanmoins, et compte tenu des contraintes propres à cette recherche, aux difficultés parfois rencontrées pour pouvoir interroger des personnes correspondant à nos critères, l'échantillon n'est pas représentatif et ne visait pas à l'être. De ce fait, cette enquête ne saurait prétendre à une quelconque généralité. Reste que certains enseignements tirés pourront trouver matière à approfondissement dans d'autres travaux.

A ces contraintes inhérentes à tout travail de terrain, se sont ajoutés d'autres obstacles qui nous ont conduits à revoir nos objectifs initiaux : ainsi, nous avons souhaité, ce qui n'avait pas encore été fait jusque-là, illustrer les propos des personnes rencontrées à partir de données réglementaires et

¹ Les militaires interviewés sont présentés dans l'annexe 2.

factuelles, par exemple en matière de soldes, de protection juridique, ... Or, l'obtention de ces données s'est avérée particulièrement difficile, voire impossible, nous conduisant à limiter nos investigations sur ce point.

Nous procéderons en trois temps. Tout d'abord, nous nous attacherons à contextualiser, d'un point de vue historique, politique et stratégique, l'institutionnalisation de ces missions. Puis, nous nous pencherons plus directement sur la manière dont ces missions sont intégrées par l'institution militaire, d'un point de vue doctrinal, mais aussi communicationnel, du moins en interne, et par les militaires. Nous nous attacherons particulièrement à saisir leurs perceptions s'agissant de l'évolution de leurs missions, des apports de celles-ci en lien avec leurs conceptions du métier militaire. Enfin, nous nous intéresserons à l'adaptation aux missions dans les unités à travers les pratiques mises en oeuvre (modes de désignation, de préparation, ...) telles qu'elles transparaissent du moins des entretiens, pour aborder ensuite les difficultés ressenties par les individus et leur manière d'y faire face, eu égard notamment à leur définition de ce qu'est un militaire.

CHAPITRE 1

LES MISSIONS DES ARMÉES FRANÇAISES : 1990-2000 UNE DÉCENNIE DE CHANGEMENTS

Sans être centrales pour notre propos, des considérations relatives au contexte socio-politique des missions actuelles des armées françaises nous paraissent devoir faire l'objet d'un rapide aperçu en raison de la situation française et du poids du militaire et de la guerre dans ce pays. Ceux-ci questionnent en effet l'ampleur de la rupture induite par les caractéristiques des missions actuelles dans la mesure où elles distendent les liens entre activité militaire et emploi de la force. De fait, ces missions, partie prenante du processus de déclin de l'armée de masse, bouleversent un modèle d'armée, et aussi de militaire, fortement attaché à l'État-nation, modèle moderne auquel succéderait un modèle « post-moderne »¹.

On essaiera tout d'abord de saisir à grands traits la centralité de la fonction guerrière dans la constitution de la culture politique française et de caractériser la place du fait militaire, centré sur la guerre, et donc aussi la conception du « combattant » en France. Ensuite, nous aborderons les modalités de l'institutionnalisation de ces missions en France en s'intéressant à leurs antécédents historiques et à l'accélération de ce processus à partir des années 1990. Puis, nous essaierons de montrer que cette progressive institutionnalisation n'a pas empêché que ces missions aient encore des contours assez flous. Enfin, nous rappellerons qu'elles s'inscrivent pleinement dans la réforme engagée en 1996 en même temps qu'elles l'ont facilitée.

I. La place du « fait militaire » en France

Cette place s'est développée suivant deux axes, étroitement imbriqués entre eux, qui permettent de voir comment le « fait militaire » a participé de l'affirmation de « l'exception française ». On verra qu'elle est susceptible d'engendrer une approche particulière des missions actuelles.

¹ C'est, en tout cas, la thèse défendue dans MOSKOS C., WILLIAMS J., SEGAL D. (dir.), *The Postmodern Military, Armed Forces after the Cold War*, New York : Oxford University Press, 2000.

I.1. Approche socio-historique

Comme l'a montré Charles Tilly, « la structure de l'Etat apparaît essentiellement comme un produit secondaire des efforts des gouvernants pour acquérir les moyens de la guerre »¹ et les monopoliser : la guerre a favorisé la différenciation d'un centre politique et le développement de l'appareil administratif à travers la mise en place d'armées permanentes. A l'œuvre dans de nombreux pays², ce double processus a pris en France une ampleur particulière qui fait que l'on a pu en parler comme du modèle de l'Etat fort³. L'importance du fait militaire y est à la fois la cause et le signe de la force de l'Etat. Ainsi la professionnalisation des armées a pu contribuer à la différenciation de l'Etat, en accentuant son rôle d'instituteur de la nation, par l'intermédiaire notamment du service militaire, base de l'organisation de l'armée de masse, en renforçant son organisation bureaucratique⁴.

Dans la même optique, plusieurs enquêtes comparatives ont montré les liens entre le degré de spécificité militaire et la force de l'Etat⁵ en soulignant le fait que les politiques mises en œuvre – par exemple en matière de recrutement, de conditions de vie, de féminisation ... –, contribuent souvent à l'entretien de l'identité des armées considérées et, partant, à maintenir, sinon à renforcer, le degré de « spécificité militaire » et la centralité d'une telle notion dans les représentations de leur activité. En est-il de même en ce qui concerne les missions actuelles des armées sachant que des contraintes « extra-militaires » ont pris ces dernières années une importance croissante, comme celles pesant sur l'activité étatique, qui poussent à accroître les procédures évaluatives⁶ ?

Ces éléments montrent qu'une interrogation sur l'impact des « nouvelles missions » peut permettre d'éclairer, sous un angle particulier, la question des modalités actuelles des liens entre force et politique, notamment parce que ces missions, comme l'ont montré les travaux fondateurs en la matière, participent directement de la dynamique de professionnalisation des armées⁷. De plus, cette dernière renvoie non seulement à des motifs d'ordre

¹ TILLY C., *Contraintes et capital dans la formation de l'Europe 990-1990* (trad.), Paris : Aubier, 1992 (1990), p. 38.

² Dans son étude sur l'Angleterre, pays à « Etat faible », Jean-Philippe Genet a également mis en avant la centralité de la guerre ; GENET J.-P., *La genèse de l'Etat moderne. Culture et société politique en Angleterre*, Paris : PUF, 2003, pp. 11-32.

³ BADIE B. et BIRNBAUM P., *Sociologie de l'Etat*, Paris : Grasset, 1994 (1979), pp. 173-188.

⁴ Pour une illustration, BIRNBAUM P., « L'étatisation de la nation : la levée en masse pendant la Révolution française », in BIRNBAUM P., *La logique de l'Etat*, Paris : Fayard, 1984, pp. 193-213.

⁵ Voir notamment, SORIN K. (dir.), *La féminisation des armées occidentales. Quels enseignements pour la France ?*, Paris : Les Documents du C2SD, 2005.

⁶ Pensons, par exemple, aux effets de la mise en œuvre de la Loi organique sur les lois de finances de 1999.

⁷ JANOWITZ M., *The Professional Soldier. A Social and Political Portrait*, New York : The Free Press, 1971 (1960).

technologique (la technicisation des armements) qui sont intégrables et intégrés au processus d'affirmation de l'Etat comme au temps de la « révolution militaire »¹, mais aussi à des facteurs ayant trait aux valeurs des populations et à leurs attitudes par rapport à l'emploi de la force et à l'Etat.

Parallèlement, le militaire, la guerre, ont favorisé l'émergence et l'entretien du sentiment subjectif d'appartenance nationale, tout en donnant une coloration particulière au processus de « conscientisation nationale »². La guerre montre les liens entre processus d'intégration interne et externe : le conflit remplit une « fonction de rassemblement »³ et nourrit la prise de conscience d'une différence entre le « nous » et le « eux », la violence se trouvant fondée sur une appartenance commune qu'elle renforce en retour. Cette dimension a également pris une acuité particulière en France et ce notamment depuis la Révolution française. L'importance de la figure de l'ennemi favorise en ce sens un jeu de représentations croisées à travers l'opposition entre civilisation et barbarie⁴. Les conflits qui ont émaillé les XIX^e et XX^e siècles ont ainsi contribué à concrétiser les contours de la « nation ».

Mais le rôle du militaire sur le plan de l'identification nationale ne se limite pas aux années de guerre. Après la défaite de Sedan, la France entre dans une phase de questionnement sur elle-même. Dans ce cadre, avec l'École, l'Armée – essentiellement l'armée de terre à l'époque et pour cause – est appelée à jouer un rôle central du fait du sacrifice consenti pendant la guerre et parce que les vertus qu'elle incarne paraissent susceptibles de régénérer un pays hanté par la crainte du déclin. Elle participe de la nationalisation des masses parallèlement à l'universalisation de l'obligation militaire, en les éduquant, avec le passage par la caserne, et en devenant l'institution nationale par excellence, comme en témoignent les festivités nationales. Le culte de l'Armée et celui de la France, autour du drapeau national, sont associés avec la République. Elle remplit la fonction de signe d'unité et cristallise la ferveur nationale : c'est « l'Arche sainte ». Néanmoins, sa mission, consacrée par les discussions autour du service militaire, est avant tout défensive⁵. Alors, tout « indiqu[e] que ce qui

¹ Par exemple, DOWNING B. M., *The Military Revolution and Political Change. Origins of Democracy and Autocracy in Early Modern Europe*, Princeton : Princeton University Press, 1992.

² CONNOR W., « A nation is a nation, is a state, is an ethnic group, is a ... », *Ethnic and racial studies*, vol. 1-4, 1978, p. 389.

³ SIMMEL G., *Le conflit* (trad.), Paris : Circé, 1995 (1908), p. 109.

⁴ Cette opposition s'est, bien sûr, principalement cristallisée dans les conflits entre la France et l'Allemagne, mais on en trouve aussi des traces dans la rivalité entre la France et l'Angleterre ; JEISMANN M., *La patrie de l'ennemi. La notion d'ennemi national et la représentation de la nation en Allemagne et en France de 1792 à 1918* (trad.), Paris : CNRS Éditions, 1997 et DARRIULAT P., « L'anglophobie républicaine », *Les patriotes. La gauche républicaine et la nation 1830-1870*, Paris : Seuil, 2001, pp. 53-107.

⁵ CREPIN A., *Défendre la France. Les Français, la guerre et le service militaire, de la guerre de Sept Ans à Verdun*, Rennes : PUR, 2005.

[est] national [a] forcément partie liée avec les armes »¹, et affirme son rôle non négligeable dans le « nationalisme politique »². Ce rapprochement sera d'ailleurs confirmé dans la douleur par la Grande Guerre.

Les années 1870-1914 constituent l'apogée du « patriotisme militaire »³ en France, expression qui entend signifier la prégnance des schèmes martiaux dans l'identification nationale et civique en France. De ce point de vue, les transformations des missions conduites par les armées s'avèrent particulièrement bouleversantes : elles invitent à concevoir l'action militaire de la France sur un mode moins guerrier. Ces missions peuvent néanmoins rester un support d'identification pour les populations dans la mesure où non seulement elles bénéficient, dans leur grande majorité, d'un assentiment très important mais elles renvoient aussi aux modalités contemporaines de l'identification nationale. Dans les deux cas, on touche à la question de la légitimité des armées aujourd'hui.

Ces développements illustrent « la perception de la France comme un pays naturellement guerrier, nimbé de la gloire de ses « armes », qui ne ferait la guerre que pour répondre à une agression »⁴. Les missions des armées apparaissent alors perturbatrices : en distendant les liens entre sol national et défense, en reléguant, si l'on peut dire, les « armes » à un rôle secondaire dans la définition de ce qui est national, de ce qu'est « l'intérêt national », au point qu'elles ne seraient plus qu'un « lieu de mémoire ».

I.2. L'Etat-nation face au nouveau contexte international

L'articulation entre le militaire et l'Etat se trouve modifiée sous deux angles : l'un concerne les transformations des formes de la violence, l'autre, partiellement lié au précédent, touche plus directement aux nouvelles missions. Le lien entre les deux est effectué par un changement en ce qui concerne les modalités d'action militaire de l'Etat.

¹ HELIE J., « Les armes », in NORA P. (dir.), *Les lieux de mémoire. Les France 2. Traditions*, Paris : Gallimard, 1997 (1992), p. 3244.

² Par « nationalisme politique », on entend « l'ensemble des mécanismes sociaux ou politiques visant à créer et à entretenir au profit de l'Etat-nation, un sentiment d'appartenance et d'allégeance civiques suffisamment fort pour être porteur de droits et de devoirs (ceux associés à la citoyenneté stato-nationale) » ; DELOYE Y., *Sociologie historique du politique*, Paris : La Découverte, 1997, p. 69.

³ PORTERET V. et PREVOT E., *Le patriotisme en France aujourd'hui*, Paris : Les Documents du C2SD, 2004, pp. 25-30.

⁴ PORTERET V., *Etat-nation et professionnalisation des armées. Les députés français face au déclin de l'armée de masse de 1962 à nos jours*, Paris : L'Harmattan, 2005, p. 7.

D'une manière générale, sur le plan international, les Etats-nations sont sinon « en panne »¹ du moins confrontés à des dynamiques qui transforment leur rôle : on parle alors, par exemple, de « fin des territoires », de monde sans souveraineté ou de « nation dans tous ses états »² pour rendre compte de l'instabilité du système international. Dans ce cadre, le monopole de la violence physique de l'Etat est atteint par la privatisation de certaines manifestations de la violence³.

Il s'agit ici d'un des aspects de la difficulté des Etats à exercer leurs fonctions traditionnelles, qui illustre pour partie ce que Bertrand Badie appelle « l'impuissance de la puissance »⁴. Par cette expression l'auteur vise principalement les Etats-Unis, mais on peut penser qu'elle s'applique également à la France dans la mesure où les discours sur la puissance, et particulièrement sur la puissance militaire, sont récurrents et étroitement connectés à l'identité nationale. La puissance militaire est, en effet, conçue comme le signe et le gage de la « grandeur » de la France. Omniprésente dans la politique conduite par le général de Gaulle⁵, cette optique imprègne de nombreux discours politiques⁶. Cette assurance paraît cependant moins fondée, comme en témoignent les débats autour du « déclin de la France », ce à quoi certains rétorquent que la France est non pas une puissance de second rang, mais une puissance complète : à la fois politique – avec son siège de membre permanent au Conseil de sécurité des Nations Unies –, militaire – en disposant de l'arme nucléaire mais aussi, désormais, de moyens de projection importants –, et économique, en tant que membre du G8.

Dans les faits, on assiste à la multiplication des conflits localisés, de « basse intensité », qui peuvent avoir un impact à l'échelle mondiale. Depuis la fin de la guerre froide, paix et guerre se combinent : les intérêts nationaux ne sont pas en cause directement, renvoyant à un nouvel équilibre entre logiques politiques, de plus en plus présentes, et logiques militaires. Par ailleurs, la question se pose pour l'Etat de savoir comment faire face à des menaces multiformes (nucléaires, bactériologiques, chimiques, ...), à des adversaires difficilement identifiables qui ont un rapport différent au territoire et qui se battent moins pour des questions de souveraineté nationale que par référence à une identité ethnique ou religieuse (situation dont la « guerre contre le

¹ DELMAS P., *Le bel avenir de la guerre*, Paris : Gallimard, 1997, p. 9.

² Pour reprendre les titres de plusieurs ouvrages consacrés à ces questions : BADIE B., *La fin des territoires. Essai sur le désordre international et l'utilité sociale du respect*, Paris : Fayard, 1995 ; DIECKHOFF A., *La nation dans tous ses Etats*, Paris : Flammarion, 2000.

³ MUNKLER H., *Les guerres nouvelles* (trad.), Paris : Alvik, 2003 (2002), pp. 32-42.

⁴ BADIE B., *L'impuissance de la puissance*, Paris : Fayard, 2005.

⁵ VAÏSSE M., *La grandeur : politique étrangère du général de Gaulle 1958-1969*, Paris : Fayard, 1998.

⁶ PORTERET V., « « La France de guerre » Liens armée-nation et théorie de la représentation », Communication au Congrès de l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française – Tours 5-9 juillet 2004.

terrorisme» serait l'archétype). On peut parler avec Michel Wieviorka de violence « métapolitique » : s'élevant au-delà du politique, elle est porteuse de « significations qui lui confèrent une allure intransigeante, non négociable, une portée religieuse, idéologique ou éthique qui semble absolue »¹. Ce dernier phénomène, particulièrement spectaculaire, nourrit le renouveau de la violence aujourd'hui.

Ainsi, si la guerre n'a pas disparu, la guerre interétatique paraît relever d'une époque révolue car l'Etat territorial s'effrite emportant avec lui la forme de violence qui lui est directement liée au profit d'autres formes : guerres civiles, massacres interethniques, terrorisme. Dans tous les cas, les conflits armés actuels ont des contours flous. Ils sont « dé-institutionnalisés »² notamment du fait de la place prise par les conflits de basse intensité, dé-territorialisés et « émiettés ». S'appuyant sur ces transformations et sur d'autres concernant les moyens utilisés (de la sophistication la plus poussée à l'emploi d'armes très élémentaires : arme blanche, outils, ...), de nombreux auteurs n'hésitent pas à parler de « nouvelles guerres » en mettant notamment au cœur de leurs réflexions la notion d'asymétrie.

Pour ce qui nous intéresse, ces missions, ces interventions revêtent une dimension multilatérale ou multinationale explicite, qui participe de leur légitimité avec en arrière-plan une certaine idée du système international³. De même, elles sont l'occasion de manifester une diplomatie « à voies multiples »⁴, tout aussi bouleversante pour les conceptions traditionnelles de l'action de l'Etat. En outre, ces missions attestent d'une modification de la division fonctionnelle du travail entre armée et police, entre sécurité intérieure et défense extérieure. Ainsi, bien que la France vive actuellement en temps de paix, l'armée ne remplit plus son rôle par sa simple existence, comme potentiel dissuasif : il devient de plus en plus permanent, à l'image de celui de la police⁵ et se rapproche des *Constabulary Forces* dont Morris Janowitz avait, en son temps, annoncé l'émergence⁶.

Dans ce cadre, le concept-clé de l'action militaire des Etats n'est plus la dissuasion comme pendant la guerre froide – même si les missions intérieures, comme Vigipirate, ressortent de cette dimension –, mais l'intervention définie comme « l'emploi effectif d'une force limitée pour arrêter des conflits lointains,

¹ WIEVIORKA M., *La violence*, Paris : Balland, 2004, p. 50.

² HOLSTI K. J., *The State, War, and the State of war*, Cambridge : Cambridge University Press, 1996, p. 27.

³ CRESSWELL M. J., « Legitimizing Force : A Lockean Account », *Armed Forces and Society*, 30, 4, 2004, pp. 629-648.

⁴ DIAMOND L., MAC DONALD J., *Multi-Track Diplomacy. A System Approach to Peace*, West Hartford : Kumarian Press, 1996.

⁵ DERRIENNIC J.-P., *Les guerres civiles*, Paris : Presses de Sciences Po, 2001, p. 160.

⁶ JANOWITZ, *op. cit.*.

caractérisés par l'anarchie autant que par l'agression»¹. Il s'agit alors d'opérations de maintien ou de rétablissement de la paix, mais pas uniquement, comme en témoigne l'action militaire américaine en Irak, visant à arrêter mais aussi prévenir des conflits, la logique préventive laissant à ceux qui s'en prévalent une marge d'interprétation assez large.

La transformation des missions n'a pas peu contribué à l'extension, certains diraient à la dilution, de la notion de défense. En France, cette évolution s'inscrit dans la ligne des principes fixés dans l'ordonnance de janvier 1959 portant organisation de la Défense nationale. Désormais, ses aspects strictement militaires sont moins centraux du fait même de la diversité des menaces auxquelles la France doit faire face (en termes économiques, environnementaux, ... en plus de celles liées au terrorisme, à la prolifération nucléaire, ...). Bien plus, le concept de sécurité aurait pris la place de celui de défense – associé à la guerre conventionnelle jugée peu vraisemblable² – dans l'esprit de la population. Ces changements éclairent sous un jour particulier le processus d'institutionnalisation des missions désormais prépondérantes des armées françaises.

II. De la nouveauté à l'institutionnalisation des missions

A l'instar de ce qui s'est passé dans d'autres pays, la fin de la guerre froide a conduit à revoir la hiérarchie des missions dévolues aux armées françaises. La défense du territoire national apparaît désormais secondaire par rapport aux « opérations autres que la guerre » pour reprendre la terminologie américaine : opérations extérieures, à finalité humanitaire ou pacificatrice ou « coup de poing » limité (garantir la sécurité des ressortissants français ou procéder à leur évacuation), mais aussi sur le sol national – on parle alors, par opposition aux précédentes, d'opérations intérieures –, de sécurité publique (Vigipirate), lors de catastrophes naturelles ou lors de pollutions (plan POLMAR, etc.). Toutes s'inscrivent dans un contexte opérationnel dont les traits principaux sont l'internationalisation des conflits et des interventions militaires, leur médiatisation, mais aussi le renforcement de leur encadrement juridique et de nouvelles attentes des populations. Pour autant, ces « nouvelles missions » – la discussion sur leur nouveauté ayant nourri de nombreux travaux –, liées à des contextes conflictuels mais aussi à des urgences humanitaires ont favorisé

¹ HASSNER P., « Violence et intervention après la guerre froide » (1996), in HASSNER P., *La violence et la paix. De la bombe atomique au nettoyage ethnique*, Paris : Seuil, 2000, p. 283.

² ABEN J., CHARLIER-DAGRAS M.-D. et MARICHY J.-P., *L'esprit de défense au quotidien*, Paris : Les Documents du C2SD, 2002, p. 82.

l'emploi de la force armée et caractérisent l'action extérieure de certains Etats, alors même que certains l'estimaient condamnée¹.

II.1. L'ancrage historique des missions humanitaires et d'interposition à l'extérieur

On peut se demander si les opérations extérieures et intérieures sont réellement de « nouvelles missions ». Bien qu'elles aient été qualifiées ainsi dans les années 1990 pour en montrer la complexité et en expliquer les écueils, l'histoire, et notamment le passé colonial français, témoignent de l'existence d'expériences relativement analogues.

Dans plusieurs articles, Olivier Forcade revient sur la participation française à des missions extérieures d'interposition afin d'en contester la nouveauté². Il fonde son propos sur trois missions conduites au XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} siècle, proches des opérations de maintien de la paix actuelles, dans la mesure où elles comportaient une dimension humanitaire et consistaient en la pacification ou l'interposition, la force déployée pouvant être internationale³. De surcroît, avec Pascal Brouillet, on peut mentionner l'adaptation des missions lors du premier conflit mondial et particulièrement le rôle joué par les armées françaises et britanniques dans la région de Salonique et

¹ Par l'arme nucléaire, qui avait relégué les forces conventionnelles à un rôle plus que secondaire, par l'avènement de sociétés « post-militaires », par l'avènement de « sociétés industrielles » et pacifiées, suivant les canons du positivisme. Voir, par exemple, LUTTWAK E., « A Post-heroic Military Policy », *Foreign Affairs*, juillet-août 1996, pp. 33-45.

² FORCADE O., « Les nouvelles missions sont-elles aussi nouvelles qu'on le dit ? », in Actes du colloque de juin 1994, *Métamorphose des missions ? Le soldat et les armées dans les nouveaux contextes d'interventions*, Paris : Les Documents du C2SD, 2000, pp. 23-36; GUELTON F., FORCADE O., « L'expédition française en Syrie en août 1860-juin 1861 », in DELMAS J. (Général), *Des interventions extérieures française à des fins de maintien de l'ordre, d'interposition et d'assistance humanitaire aux XIX^e et XX^e siècles*, *Revue internationale d'histoire militaire*, Paris : n°75, 1995, pp. 49-62 ; FORCADE O., « Les missions humanitaires et d'interposition devant l'histoire », *La revue Tocqueville*, vol. XVII, n°1, 1996, pp. 39-52.

³ FORCADE, *art. cit.* (2000). La première est une intervention d'interposition dans la province de Syrie de l'Empire ottoman, sous l'égide d'une commission européenne de diplomates des cinq grandes puissances signataires d'un accord de coopération active. Réalisée avec la participation des troupes ottomanes, elle a lieu d'août 1860 à mai 1861. Elle comporte une dimension sanitaire et de ravitaillement humanitaire. La mission confiée au Corps expéditionnaire est de pacifier, restaurer la paix et s'interposer entre les communautés déchirées (Druzes insurgés et Maronites massacrés). La seconde mission concerne l'évacuation humanitaire de 160 000 soldats de l'armée blanche Wrangel par le 12^{ème} Régiment de Tirailleurs Sénégalais du Corps d'occupation de Constantinople en 1920-1923, secondés pour l'accueil des réfugiés (camps et soins) par des organisations caritatives occidentales. En outre le Corps s'interposa entre Grecs et turcs en guerre. Enfin, Olivier Forcade évoque l'interposition entre Polonais minoritaires et Allemands en Haute Silésie, de 1920 à 1922, et l'opération humanitaire qui suivit. La force était composée de 18 000 hommes, dont 10 000 Français.

en Macédoine¹. En effet, l'aménagement de l'arrière pour permettre à l'armée de combattre dans les meilleures conditions se transforma en action humanitaire, avec l'encouragement des politiques². C'est encore les prévôtés qui jouèrent un rôle qui « dépassait largement la seule surveillance des troupes françaises », en participant notamment au maintien de l'ordre local et à la création de gendarmeries autochtones³.

Bien qu'il convienne de relativiser la portée comparative de ces missions puisque la France était en guerre ou elle intervenait dans un contexte de guerre déclarée, plusieurs analogies avec les interventions actuelles peuvent être relevées. Les missions furent toujours décidées par des accords internationaux ; elles furent confiées à un corps expéditionnaire ou une force internationale dont le mandat était limité dans le temps et dans l'espace ; leur définition évolua selon les circonstances, changeant de nature en fonction de la situation sur le théâtre ; en dernier lieu, leur exécution fut ralentie par les contraintes de la coopération multinationale et de l'adaptation à des tâches inhabituelles, et ce d'autant plus que l'immixtion du politique était permanente, les armées perdant toute initiative⁴. Ainsi, selon Olivier Forcade, le « sentiment contemporain de la découverte de ces missions »⁵ tiendrait essentiellement au développement des systèmes d'information et des opinions publiques⁶.

Le caractère inédit des interventions à finalité pacificatrice s'atténue également au regard du passé colonial français. L'histoire militaire, dans son versant colonial, aurait contribué à la formation d'une « culture d'intervention » ainsi que l'institution militaire aime à la nommer et à la valoriser.

Selon Pierre Dabezies⁷, deux types de conflits, qu'il rapproche d'ailleurs des opérations de maintien de la paix, seraient à l'origine de cette culture d'intervention : d'une part, « les opérations de pacification » conduites par Lyautey et Gallieni, opérations militaires à violence retenue menées dans le cadre de la politique coloniale française aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles⁸. En effet, lors de la conquête coloniale, puis de la pacification, les armées françaises

¹ BROUILLET P., « Les « nouvelles missions » au regard de l'histoire », *Les Champs de Mars*, 11, Premier semestre 2002, pp. 89-98.

² *Ibid.*, p. 92.

³ *Ibid.*, p. 93.

⁴ FORCADE, *art. cit.* (2000), pp. 32-35.

⁵ Les guerres d'Indochine ayant par ailleurs tendu à occulter ces anciennes interventions ; FORCADE, *art. cit.* (2000), p. 35.

⁶ FORCADE, *art. cit.* (1996), p. 50.

⁷ Cité par PAULMIER T. (références bibliographiques non communiquées), « Les opérations de maintien de la paix : l'incertitude sur les nouvelles missions de l'armée française », *Champs de Mars*, 4, Premier semestre 1998, p. 102.

⁸ Les principes présidant à l'action sont ceux d'une « occupation progressive », qui passe par la dispersion des hommes parmi la population plutôt que par des actions guerrières. Exposés par le Général Lyautey dans son étude « Le rôle colonial de l'armée » parue en 1900, ils demeurent une référence pour le comportement des Troupes de Marine, in PAULMIER, *art. cit.*, p. 103.

livrèrent des combats plus ou moins intenses, mais peu ou pas de batailles en raison de l'absence d'armées d'une puissance comparable. Une fois la présence française assurée, il s'agissait d'affronter des mouvements contestataires au cours desquels il « fallut apprendre à réagir en fonction du degré de violence auquel on se heurtait, afin de ne pas envenimer » la situation¹. D'autre part, il pense aux « guerres subversives de guérilla », notamment en Indochine, dont l'objectif était la conquête des populations (non celle du terrain ou la destruction d'un ennemi). La doctrine de la guerre psychologique répondait alors à des principes qui visaient prioritairement à rallier les autochtones plutôt qu'à les combattre².

En outre, cette culture d'intervention française est en général associée aux armes qui ont vocation à servir outre-mer, c'est-à-dire les Troupes de Marine et la Légion Etrangère. Les Troupes de Marine ont progressivement développé des compétences particulières : faculté d'adaptation à l'environnement, capacité à s'intégrer à la population locale et à exécuter des missions variées, considérées comme indissociables de leur service en dehors du territoire national³. On peut remarquer que la dénomination « la Coloniale » singularise l'arme jusqu'à la décolonisation. A la fin de la guerre d'Algérie, elles demeurent présentes sur tous les continents, et notamment en Afrique, déployées dans le cadre des accords de défense de la France. On trouve des traits communs dans la Légion Etrangère avec la mise en avant de ses spécificités pour définir la culture d'intervention⁴.

¹ BROUILLET, *art. cit.*, p. 94.

² Toutefois, il convient de préciser que les logiques de pacification en Indochine et en Algérie ont des objectifs très éloignés de ceux mis en avant actuellement. En effet, ce n'était pas en soi la défense des peuples qui était recherchée mais leur adhésion aux principes de la civilisation occidentale et la légitimation de la présence française. De même, la doctrine de la guerre psychologique s'inscrit contre une idéologie identifiée comme ennemie et contre laquelle il s'agit de trouver des armes adaptées. Ainsi, certains savoir-faire se mettent en place en raison de l'engagement sur les terrains d'opérations lointains, mais ils ne relèvent pas d'objectifs politiques comparables et ne posent pas des questions identiques (l'ennemi demeure clairement identifié, seuls les moyens de juguler son action doivent être repensés).

³ Depuis 1900, les Troupes de Marine sont rattachées à l'infanterie mais la spécificité de leur service outre-mer et la création de régiments de soutien spécialisés en ont fait une arme à part entière. Pour des approfondissements voir FOUILLEUL N., *Entre professionnalité traditionnelle et professionnalisation en cours : la cohésion dans les Troupes de Marine*, Paris : Les Documents du C2SD, 2001, p. 33 sq.

⁴ Selon Tibon Sezcsko, la phrase du Maréchal Bugeaud : « nous avons marché l'épée dans une main, la pelle dans une autre », correspond pleinement à l'action de la Légion dans la mesure où, depuis 1831, date de sa création, les légionnaires ont été d'infatigables bâtisseurs comme ils ont toujours eu « la rage de remuer la terre » et la « volonté de créer ». L'historien montre que les opérations militaires dans les colonies, une fois la pacification établie, s'accompagnaient d'un volet « civilisateur » (construction d'écoles, de routes, apport de soins médicaux, distribution de vivres, etc.) ; SZECSKO T., « L'œuvre pacifique de la légion Etrangère », *Revue Historique des Armées*, 1981.

Ces brefs rappels historiques témoignent de l'existence de missions dont certaines caractéristiques sont relativement proches des opérations actuelles (interposition, volet humanitaire, usage restreint de la force, etc.)¹. En raison du type de violence déployée et de l'extension de fait des missions, la page coloniale de l'histoire de l'armée française aurait contribué à la formation d'une « culture d'intervention » spécifique – quoique marginalisée avec la cassure de la guerre d'Algérie, puis retrouvant sa légitimité avec les interventions des années 1980. Mais avec la participation accrue de la France à des opérations pacificatrices dès le début des années 1990, les polémiques sont nombreuses quant à l'emploi des armées dans ces « nouvelles missions ». Comment comprendre cette désignation ?

II.2. La cristallisation de ces missions dans les faits : le tournant des années 1990

La dernière décennie a vu se diversifier en même temps que se multiplier les opérations extérieures à finalité pacificatrice jusqu'à ce qu'elles deviennent la source principale d'emploi des armées. Après une phase de « flottement » conceptuel et organisationnel, leur cadre a été précisé. Néanmoins, la mutation pour l'action militaire est d'ampleur. Ses formes ont été bouleversées et son contexte profondément modifié. La fin de l'affrontement Est-Ouest a largement fait évoluer la perception des menaces, et la première d'entre elles, celle d'un conflit entre les deux blocs, tandis que la perspective d'un ennemi aux frontières disparaissait. Elle a dans le même temps précipité les armées françaises dans un type d'intervention dont la lisibilité n'était plus aussi affirmée, leur rôle moins clairement défini, la légitimité de l'action, de ses modalités et de ses fins, rendue plus floue par la diversité des acteurs participant à sa construction. Ces opérations relèvent de différents registres aujourd'hui établis (le rétablissement, l'imposition, le maintien, la consolidation de la paix) mais elles demeurent caractérisées par un certain nombre d'éléments qui questionnent les fondements de l'action et du métier militaires.

II.2.1. La systématisation de la « sous-traitance militaire »

Le problème de l'imposition de la paix, c'est-à-dire du dépassement du stade d'une présence à vocation de contrôle, d'observation ou de dissuasion, se pose avec acuité au début des années 1990, entraînant l'oscillation du maintien de la

¹ Sur ce sujet, on peut également consulter les conclusions de Pascal Brouillet ; BROUILLET, *art. cit.*, pp. 94-95.

paix entre deux logiques : celle de la gestion et celle de la sanction¹. Les difficultés rencontrées par l'ONU dans les opérations de *Peace Making*, en raison de la lenteur de la mobilisation des troupes et des incompréhensions entre les composantes civiles et militaires, concourent dès les années 1992-1993 à l'instauration d'un débat autour de la question : faut-il « armer l'ONU »², c'est-à-dire faut-il militariser l'Organisation par la création d'une armée onusienne ou la mise à disposition d'un contingent international à son profit³ ? Faut-il « soustraire » les opérations à des organisations mieux « outillées » pour ce genre de mission (à l'instar de ce qui commence alors à se produire en ex-Yougoslavie⁴) ? Ou encore faut-il décentraliser la fonction de maintien de la paix⁵ ?

Les bilans de ces missions sont en effet contrastés, qu'il s'agisse des massacres au Rwanda, des limites du régime international chargé des réfugiés, des rebondissements malheureux de l'intervention humanitaire en Somalie. Réussites et échecs coexistent et les espoirs d'une force de sécurité collective constituant le cœur du nouvel ordre international s'estompent. Mais c'est surtout l'expérience de la FORPRONU qui « stigmatise l'échec onusien et devient l'exemple de ce qu'il ne faut pas faire dans le domaine du maintien de la paix »⁶. Dans les faits, les opérations se déroulent de plus en plus souvent au titre du chapitre VII de la Charte et se réfèrent au chapitre VIII pour conduire le volet militaire, consistant en sa délégation⁷. A partir du milieu des années 1990, l'ONU cherche à se désengager de ces opérations multifonctionnelles

¹ La logique de gestion se rapproche d'une logique d'assistance voire de « substitution de compétences », tandis que la logique de la sanction désigne le glissement progressif vers l'action coercitive et l'inscription de l'action dans le cadre du chapitre VII de la Charte de l'ONU; BOUTROS-GHALI B., « L'Onu et les opérations de maintien de la paix à la croisée des chemins », *Relations Internationales et Stratégiques*, n°11, automne 1993, p. 14.

² TATU M., « Armer l'ONU », *Le Monde*, Paris, 22 juillet 1993.

³ SMOUTS M.-C. (dir.), *L'ONU et la guerre. La diplomatie en kaki*, Paris : Ed. Complexe, 1994, pp. 24 et s.

⁴ L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) est en effet chargée de la surveillance du ciel bosniaque, tandis que l'Union de l'Europe Occidentale (UEO) se voit confier la surveillance de la navigation sur le Danube.

⁵ PAYE O., « L'ONU et la sécurité internationale », *Les Dossiers du GRIP*, n°174, octobre 1992, pp. 49-50. Pour une approche globale de ces questions : SOREL J.-M., « L'ONU et le règlement des crises », *Problèmes politiques et sociaux*, Paris: La Documentation Française, n°725, avril 1994.

⁶ Et précisément: « absence globale de stratégie, imprécision du mandat, juxtaposition de mandats relevant du chapitre VI et du chapitre VII, faiblesse des moyens alloués, déploiement d'une opération humanitaire dans un contexte de guerre, inadaptation de la réponse humanitaire, chaîne de commandement mal identifiée, difficulté des relations OTAN-ONU, etc. » ; TARDY T., « L'opération de maintien de la paix : un concept éclaté », *Les Champs de Mars*, premier semestre 1998, p. 82.

⁷ Le chapitre VIII porte sur les « arrangements régionaux » que l'ONU peut encourager pour mener des actions de rétablissement de la paix, toute mesure coercitive étant subordonnée à la demande préalable de l'Organisation.

pour se concentrer sur les opérations classiques de maintien de la paix. Dans le Supplément à l'Agenda pour la paix de janvier 1995, Boutros Boutros-Ghali écrit, à propos des actions coercitives, que « ni le Conseil de sécurité ni le Secrétaire général n'ont pour l'instant la capacité de déployer, diriger, commander et contrôler les opérations menées à cet effet »¹. Elles vont progressivement être transférées aux Etats, coalitions d'Etats ou organisations régionales. En Europe, les organisations régionales, notamment l'OTAN² et l'UEO, entament des processus d'adaptation afin d'intégrer ces opérations à leur champ d'intervention.

A défaut d'un potentiel d'imposition de la paix, l'ONU est donc mise à l'écart. Les organisations ou coalitions lui substituent une approche interétatique plus pragmatique, conciliant les difficultés rencontrées sur les théâtres d'opération et les exigences des Etats contributeurs de troupes³.

II.2.2. La participation française

L'éventail des missions auxquelles la France participe est large. Avant les années 1990, le terme d'opérations extérieures désignait les interventions de « haute intensité ». Bien que brèves, elles en avaient les caractéristiques opérationnelles, qu'il s'agisse par exemple du rétablissement du pouvoir politique dans un pays avec lequel la France avait des accords de Défense voire de renverser un régime (notamment en Afrique)⁴. Elles se distinguaient clairement des Missions de Courte Durée (MCD) ou « tournantes », dans le jargon militaire, qui désignent les théâtres sur lesquels les unités se relèvent afin d'assurer un pré-positionnement en cas de crise, la présence dans les DOM-TOM, ou encore des missions d'assistance (humanitaire, militaire, technique, administrative).

Devenu quasiment générique, le terme d'opérations extérieures qualifie aujourd'hui la projection de troupes militaires en dehors du territoire national mais recouvre des réalités différentes. Les interventions ponctuelles ont eu tendance à se prolonger comme l'opération Epervier au Tchad⁵. Il semble

¹ BOUTROS-GHALI B., *Supplément à l'Agenda pour la paix: rapport de situation présenté par le Secrétaire général à l'occasion du cinquantenaire des Nations Unies*, A/50/60, S/1995/1, 3 janvier 1995, §77.

² L'OTAN choisit l'expression générale d'« opérations de soutien de la paix » (*Peace Support Operations*, PSO) pour désigner les missions à finalité pacificatrice.

³ TARDY T., *art. cit.* p. 84 et s. Il aborde également les différentes étapes de l'intégration des opérations de gestion de crise par les organisations régionales et les enjeux qu'elles représentent pour la politique extérieure des pays qui y participent, notamment la France.

⁴ FOUILLEUL, *op. cit.*, pp. 36-38.

⁵ L'opération Epervier débute au Tchad en 1986 alors que le gouvernement est fortement déstabilisé par une insurrection dans le nord du pays. La situation se rétablit très progressivement avec les conférences successives de réconciliation nationale. Aujourd'hui, les militaires français déployés sur ce théâtre doivent assurer une mission intérieure de présence et de participation à la sécurité des ressortissants, apporter une aide à la logistique de l'armée nationale tchadienne et une

d'ailleurs que ce mouvement soit particulièrement caractéristique des opérations à finalité pacificatrice, avec le cas, à ce titre exemplaire, de la Bosnie. On aboutit alors à la mise en place d'un dispositif permanent qui, avec le temps, se rapproche des MCD (puisque les opérations ont changé de contexte et de nature)¹. La vie sur les théâtres d'opérations s'apparente de plus en plus à une « vie de quartier » avec les contraintes d'un contexte opérationnel.

D'un point de vue plus concret, celui des chiffres, la France a participé à 264 opérations et 123 missions extérieures depuis 1945². Mais on relève que 155 de ces opérations ont eu lieu depuis le début des années 1990, c'est-à-dire en moins de 15 ans, contre 99 durant les quatre décennies précédentes³. Ainsi, en 2005, 27 opérations étaient en cours avec près de 12 200 militaires français déployés sur les 55 000 servant en dehors des frontières nationales. Les armées françaises ont participé à 119 des missions et opérations onusiennes depuis 1945, dont seulement 29 ont eu lieu avant 1988. Elles ont donc pris part à 90 d'entre elles depuis 1989, dont 20 opérations de la « troisième génération » depuis 1995⁴.

Si l'on suit la classification proposée par l'Etat-Major des Armées (EMA), les missions se déclinent selon leur cadre en opérations : sous commandement de l'ONU, avec mandat onusien à des nations ou à une organisation, au sein d'une organisation régionale, dans un cadre multilatéral, dans le cadre national ou enfin selon les accords passés avec différentes nations. Elles sont également appréhendées à partir de leur nature, en interventions et en opérations ou missions d'assistance. Elles sont alors distinguées en intervention onusienne en faveur du maintien de la paix, de la restauration de la paix, de l'imposition de la paix, en intervention pour renverser un régime, en mission ou opération d'assistance humanitaire⁵, de présence, d'observation, de formation, d'assistance⁶, de contrôle, de protection, RECAMP⁷, et de retrait.

aide humanitaire à la population en cas d'urgence. Enfin, ils assument une mission extérieure d'intervention pour d'autres pays (force prépositionnée).

¹ FOUILLEUL, *op. cit.*, p. 36-40.

² Les missions se distinguent des opérations par la projection pour une courte durée (de quelques jours à quelques semaines) en vue de répondre à un besoin spécifique sans engager une implantation durable des troupes.

³ La France est d'ailleurs le principal contributeur de troupes de l'ONU à l'été 1993.

⁴ Cette expression caractérise les opérations relevant du principe de sous-traitance du volet militaire des mandats onusiens.

⁵ Elles sont définies selon leur cause : famine, cyclone, tremblement de terre, inondation, éruption ou autres et leur objet : évacuation de ressortissants, évacuation éventuelle de ressortissants, vivres, fret, soins médicaux.

⁶ Déminage, logistique, agression, rébellion, autres.

⁷ RECAMP désigne le concept de renforcement des capacités africaines de maintien de la paix à travers la mise en place de structures de formation et d'instruction (deux écoles en Afrique et accueil de stagiaires dans les écoles militaires françaises). Ce dispositif a été mis en œuvre à

Ces classifications témoignent de la diversité des situations opérationnelles dans lesquelles les militaires sont déployés et de la variété des missions qu'ils ont à remplir. Force est de constater la croissance sans précédent de la participation des armées françaises à des opérations extérieures depuis le début des années 1990 et particulièrement à des mandats en faveur de la paix, critère qui consacre objectivement leur nouveauté.

II.3. L'institutionnalisation politique des missions

La participation des forces armées à des missions extérieures a été relayée par l'institutionnalisation progressive de ces opérations. La politique de défense, activité de conception, exprime non seulement les représentations des responsables politiques, mais est aussi une activité de planification et de définition de principes généraux d'action. Ses conséquences sont donc internationales et internes, qu'il s'agisse de gestion du personnel de la défense, d'organisation, de matériel et de préparation des forces armées¹.

En France, plusieurs textes officiels en composent le corpus², mais les deux *Livres Blancs*, de 1972 et 1994, retiendront plus particulièrement notre attention car ils constituent la politique de défense dans son versant stratégique puisque la présentation des objectifs de la politique de défense y est liée à la justification et à la définition d'un concept stratégique élaboré selon la perception des menaces et de l'environnement international.

- Le *Livre Blanc* de 1972 et la primauté de la dissuasion

L'ordonnance du 7 janvier 1959 établit les orientations générales de l'organisation de la Défense nationale en France. Elle insiste sur le caractère permanent de la défense qui n'implique pas que « la guerre soit permanente, mais simplement que la distinction tranchée entre le temps de paix et le temps de guerre telle qu'elle existait jadis doit être abandonnée »³. Le dispositif de défense s'articule sur trois fonctions : la dissuasion, la protection et

l'initiative de la France et du Royaume Uni afin que les pays Africains puissent prendre en charge leur sécurité dans un cadre régional.

¹ VENNESSON P., « La défense: objet de science politique », in VENNESSON P. (dir.), *Politiques de défense: institutions, innovations, européanisation*, Paris : L'Harmattan, 2000, pp. 15-23.

² L'ordonnance n°59-147 du 7 janvier 1959 portant sur l'organisation générale de la défense nationale (art. 16), le décret n°62-808 du 18 juillet 1962 relatif à l'organisation de la défense nationale (art. 3), le décret n°182-138 du 8 février 1982 fixant les attributions des chefs d'état-major, le *Livre Blanc sur la Défense Nationale*, Paris : Imprimerie du Cédocar, 1972 ; le *Livre Blanc sur la Défense*, Paris : La documentation française, 1994.

³ CHANTEBOUT B., *La défense nationale*, Paris : PUF, 1972, p. 7.

l'intervention et est activé par degrés en fonction des tensions internationales¹. La nucléarisation du système de défense est néanmoins la pierre angulaire de cette politique et repose sur l'armée de l'air et la marine. Les interventions extérieures sont rares et essentiellement circonscrites à la coopération militaire avec les anciennes colonies françaises sous la forme de missions d'assistance. Ce n'est qu'à la fin des années 1960 qu'elles connaissent une progression, dans le cadre d'une « francophonie militaire »².

En juin 1972, le premier *Livre Blanc* sur la Défense Nationale est publié. La doctrine de la dissuasion nucléaire n'est jusqu'alors pas remise en cause, mais la guerre froide entre dans sa phase de « détente » et le désarmement est au cœur des débats. L'enjeu est donc de légitimer l'engagement de la France sur la voie de sa pérennisation en tant que force nucléaire. Il s'appuie pour cela sur l'émergence de nouveaux conflits dans lesquels la France aurait un rôle à jouer, en raison de ses liens avec la communauté internationale. En ce sens, le désarmement ne pourrait pas « apporter un élément positif à la paix ». Aussi, pour garantir son indépendance et sa sécurité, mais également pour rester crédible du point de vue de ses engagements internationaux, la France situe son effort de défense dans une « politique toute entière tournée vers la sauvegarde de sa liberté, le respect de sa sécurité et la participation qu'elle peut apporter à la conservation ou au rétablissement de la paix »³. Pour soutenir ces objectifs, invoquant le contexte international, une capacité nucléaire à des fins dissuasives est maintenue⁴. En outre, les « moyens classiques »⁵ sont préservés pour défendre les intérêts français et faire face aux engagements extérieurs.

Ces orientations sont donc à l'origine des fonctions assignées aux armées : la dissuasion, la défense du territoire (protection), la manœuvre en Europe et l'action hors d'Europe, afin d'assumer les responsabilités de la France « partout où sa présence ou son intervention seraient utiles au maintien ou au rétablissement de la paix »⁶. Cette dernière forme d'intervention est justifiée par la vocation des armées à maintenir le rang du pays à un niveau

¹ En outre, il existe « trois degrés dans la préparation de la nation à un éventuel conflit : la mise en garde, la mobilisation générale et l'état de guerre », *ibid.*, p. 7.

² MARTEL A., « La présence au monde : coopération, intervention et aide humanitaire », in CORVISIER A. (dir.), *Histoire militaire de la France IV. De 1940 à nos jours*, Paris : PUF, 1997 (1994), p. 547.

³ *Idem.*

⁴ On peut rappeler que le concept français de dissuasion est défini comme la volonté et la capacité de faire craindre à un adversaire éventuel des dommages de toute nature à un niveau tel que cette menace l'amène à renoncer à son projet.

⁵ Entendre « conventionnels », c'est-à-dire une capacité de défense traditionnelle par opposition à la défense nucléaire qui repose sur la détention de moyens Nucléaires Biologiques et Chimiques (NBC), qualifiés de « non conventionnels » du fait de leur rupture avec les modalités classiques du combat.

⁶ *Livre Blanc sur la Défense nationale, op. cit.*, p. 11.

international ainsi qu'à pourvoir à son « rayonnement culturel »¹. Loin des préoccupations éthiques, d'apparition récente pour construire la légitimité des opérations en faveur de la paix, l'argument est lié au contexte politico-stratégique. L'enjeu est d'avoir voix au chapitre dans l'affrontement entre les deux blocs tout en garantissant l'indépendance française. De plus, les interventions extérieures permettent d'asseoir le bien fondé du maintien d'une capacité de défense traditionnelle, et donc l'effort qui y est consacré. Il demeure que les prémices de la doctrine de projection sont posées.

- Le *Livre Blanc* de 1994 et l'action

Depuis 1972, les interventions humanitaires ou d'interposition se sont multipliées en Afrique. Mais à la fin des années 1970, les opérations de soutien ou de renversement de régimes suscitent des polémiques. A la même époque, l'engagement militaire français au profit du maintien de la paix s'affirme avec le déploiement au Liban dès 1978 (au sein de la Force Intérimaire des Nations Unies, FINUL). L'après 1989 connaît la participation croissante aux mandats onusiens et l'envoi de Casques bleus français pour la résolution de crises. La France entend ainsi remplir un rôle jugé conforme à sa qualité de membre permanent du Conseil de sécurité, mais les résultats de ces opérations sont contrastés.

La nouvelle donne stratégique fait du « maintien de la stabilité internationale et de la prévention des crises en Europe et hors d'Europe » un élément de la défense française. Elle justifie ainsi de donner une dimension nouvelle aux forces classiques qui doivent développer leur « aptitude propre à prévoir, prévenir, agir, souvent à distance du territoire national ». Philippe Léotard, ministre de la Défense, en souligne les conséquences politiques et militaires : d'une part, « la mutualisation de la puissance au service de la défense de l'Europe et d'une sécurité commune aux Etats engagés dans sa construction » ; d'autre part, la tâche qui incombe aux démocraties « de mettre ensemble la force au service de la paix (...) »².

Avec la fin de la configuration stratégique bipolaire, la mission de garde face à l'Est de l'appareil de défense français perd sa raison d'être et ce d'autant plus que, dès la fin des années 1980, les « forces armées se sont engagées dans un mouvement de remise en cause » intimé par « la fréquence croissante des crises et des conflits, et [les] leçons des expériences acquises dans des opérations extérieures »³. La diversification des risques appelle une adaptation de la politique de défense. La France ne connaît plus de menace directe et immédiate, il lui faut donc trouver un nouvel équilibre entre dissuasion et

¹ *Livre Blanc sur la Défense nationale*, op. cit., p. 23.

² « Avant-propos », *Livre Blanc sur la Défense*, op. cit., non paginé. Souligné dans le texte.

³ *Livre Blanc sur la Défense*, op. cit., p. 5.

action. La résolution de cet impératif la conduit à « inverser » les rôles¹. Un concept stratégique actualisé est donc défini avec la préservation de la fonction de dissuasion comme garante de l'indépendance de la France et de l'Europe mais dont l'importance devient secondaire par rapport à l'action qui, quel que soit son cadre, désigne « la capacité des forces armées à arrêter la guerre ou limiter un conflit »². Il en découle une réorientation de l'emploi des forces conventionnelles vers l'action, la protection et la prévention.

Les hypothèses d'emploi des forces, décrites sous la forme de six scénarios, témoignent de la primauté de la projection puisque chacun d'entre eux est soit fondé sur ce principe, soit comporte la possibilité d'y recourir³. Les quatre missions des armées, dont elles doivent prendre acte en matière de formation et de développement de leurs capacités opérationnelles et logistiques, sont donc posées :

- « Préserver les intérêts vitaux de la France contre toute forme d'agression.
- Contribuer à la sécurité et à la défense de l'espace européen et méditerranéen, dans la perspective, à terme, d'une politique de défense européenne commune.
- Contribuer aux actions en faveur de la paix et pour le respect du droit international.
- Assurer les tâches de service public, notamment en renforçant les moyens et organisations normalement chargées de la défense civile du territoire »⁴.

Avec la définition des nouvelles fonctions stratégiques, la « pacification armée » acquiert une légitimité institutionnelle inédite en France confirmant les thèses constructivistes qui constatent l'effacement de la sécurité militaire au profit de l'affirmation d'une « sécurité humaine »⁵.

¹ Pour rappel, dans la conception de 1972, les moyens classiques sont intégrés dans la doctrine de dissuasion dans la mesure où les forces conventionnelles auraient constitué le volet non immédiatement nucléaire de la dissuasion (elles étaient organisées et dimensionnées pour cela). La défense des intérêts français et des engagements dans le monde était considérée comme un rôle secondaire.

² Plusieurs registres d'action sont néanmoins décrits selon le contexte d'intervention et donc le degré de coercition à mettre en œuvre ; Livre Blanc sur la Défense, op. cit., p. 61.

³ La notion de projection recouvre l'ensemble des interventions conduites hors des frontières.

⁴ Livre Blanc sur la Défense, op. cit., p. 73.

⁵ Au sens où la sécurité coopérative et la sécurité commune deviennent la norme, soutenues par les « stratégies de paix et de prévention des conflits [qui] permettent de fonder une gouvernance sécuritaire dans le nouveau millénaire » ; VENNESSON P., « Force armée et politique étrangère : soldats et diplomates aujourd'hui », in CHARILLON F. (dir.), *Politique étrangère. Nouveaux regards*, Paris : Presses de Science Po, 2002, p. 312.

III. Des missions aux contours incertains

Les missions confiées aux armées ne sont ni forcément nouvelles, ni forcément problématiques. Néanmoins, certaines d'entre elles, comme les opérations en faveur de la paix et les missions de service public, soulèvent des questions du point de vue de l'exercice du métier militaire et ce notamment dans le cadre au sein duquel il s'inscrit historiquement en France. Nous nous attacherons à circonscrire ces questions dans la mesure où elles peuvent influencer sur la perception qu'en ont les femmes et hommes qui les conduisent.

III.1. Les opérations à finalité pacificatrice

Les opérations actuelles des armées françaises se réalisent le plus souvent en dehors des frontières nationales. L'intervention au service d'une politique extérieure fait partie de leurs attributions mais elle s'éloigne de leur vocation initiale qu'est la défense de l'intégrité du territoire national.

Subordonnées au pouvoir politique, les armées continuent d'en recevoir les ordres et se voient assigner des interventions au nom de valeurs. La référence concrète à la patrie, la nation ou le pays, c'est-à-dire à la communauté ou à ses frontières, est de plus en plus lâche et le risque de sa vie, inhérent à tout engagement militaire, n'est plus justifié par ce lien unique : pour qui et pour quoi intervient-on ? Pour qui et pour quoi risque-t-on sa vie ? En quoi est-ce légitime ? Ce brouillage est renforcé par l'internationalisation des opérations. En effet, les interventions ont lieu dans le cadre de coalitions multinationales. Les militaires continuent de porter les couleurs de leur pays, mais à leurs côtés siègent celles des organisations internationales qui les commandent. On peut se demander comment, dans ce contexte multinational, se forme le sens de l'engagement.

En outre, les nations participantes s'accordent sur la nécessité de contribuer à la paix dans des pays en proie à de violents affrontements internes, mais aucune d'entre elles n'est en guerre, la traditionnelle distinction entre temps de guerre et temps de paix s'efface alors pour laisser place à un temps de crise. Les forces sont donc déployées sur un théâtre d'opérations, au cœur d'un conflit dans lequel la figure de l'ennemi est remplacée par celle du belligérant et prend des formes multiples : milices paramilitaires, civils, anciens militaires, etc. Le temps de crise – ou la logique de paix dans un pays en guerre – et cette absence d'ennemi, imposent également le principe de la neutralité : l'objectif de la présence militaire est le retour ou le maintien de la paix entre les parties. Aisée à inscrire sur le papier, l'impartialité est parfois difficile à préserver dans les faits, car les militaires se trouvent aux prises avec les réalités d'un conflit qui fait des victimes le plus souvent civiles. Les formes de lutte s'éloignent de la guerre conventionnelle entre armées régulières et se distinguent par des

exactions de toutes sortes (pillage, viols, incendie, etc.). Les règles du conflit, qui défient les lois de la guerre¹, échappent aux militaires². Ce sont aussi, parfois, les disparités entre les conditions de vie des différentes communautés qui leur donnent le sentiment de ne pas défendre ceux qu'ils devraient, ou encore les relations qui s'instaurent avec les populations, la plus grande proximité culturelle avec certaines d'entre elles, un héritage historique, et surtout les réactions face à leur présence (reconnaissance, indifférence, provocation, etc.) qui suscitent des incompréhensions.

De même, la finalité pacificatrice se décline en une multitude de missions selon le contexte de l'intervention et son évolution : la gamme des activités est large, de l'interposition au maintien de l'ordre, des missions humanitaires, directes ou indirectes (protection de convois), à l'observation ou à la surveillance des élections. Il s'agit donc de moins en moins de combattre, mais de plus en plus souvent de protéger les populations, désarmer les belligérants, et surtout faire respecter les accords ratifiés par l'OTAN ou l'ONU, et donc de faire prévaloir les registres de la communication et de la médiation.

Se profile alors la question des moyens pour maintenir ou parvenir à la paix et remplir les diverses missions. L'usage de la force est au cœur du débat : les règles d'engagement le circonscrivent le plus souvent à la légitime défense, notion obscure pour les militaires. Le temps de crise amène ainsi avec lui le concept de violence retenue, maîtrisée et de recours minimum à la force. La force armée ainsi « désarmée » doit composer avec ce nouveau cadre d'emploi et apprendre la négociation. Dans les situations les plus dramatiques, comme la mort d'un soldat, la légitime défense peut signifier qu'aucune intervention n'est possible : concrètement une balle est partie, a touché et tué un soldat. Il aurait fallu voir que le sniper s'apprêtait à tirer, c'est-à-dire que la vie de l'un d'entre eux était en danger. Après, il est légalement trop tard pour réagir³. La riposte est le plus souvent interdite à des hommes préparés à combattre, en raison des

¹ Le droit des conflits armés constitue une branche spécifique du droit international public et regroupe trois domaines spécifiques : le droit de la guerre (qui régit les lois et coutumes de guerre sur terre et en mer et a vocation à protéger les combattants), le droit humanitaire (qui vise à protéger les victimes de la guerre) et le droit de la maîtrise des armements (qui reprend les conventions internationales interdisant, limitant ou réglementant l'emploi de certaines armes ou munitions), Direction des Affaires Juridiques du ministère de la Défense, *Manuel de droit des conflits armés*, Paris.

² THIEBLEMONT A., *Expériences opérationnelles dans l'armée de terre. Unité de combat en Bosnie (1992-1995)*, Paris : Les Documents du C2SD, 2001, tome 2, p. 85 sq.

³ Cette situation est d'ailleurs mise en scène dans le film de Peter Kominsky, *Warriors. L'impossible mission* (1999) qui retrace l'intervention du contingent britannique en 1992 en Bosnie. Cette fiction documentaire aborde de manière détaillée et informée les écueils du maintien de la paix en Ex-Yougoslavie au début des années 1990. Pour une approche critique, voir notre article: PREVOT E., « *Warriors. L'impossible mission*. Pacificateurs ou spectateurs: quel rôle pour les soldats ? », in VENNESSON P. (dir.), *Guerres et soldats au cinéma*, Paris : L'Harmattan, pp. 119-149.

règles d'engagement ou de leur interprétation. À côté de la frustration liée à l'incapacité d'agir, ce cadre fait également craindre une « émasculature » de la force militaire qui finirait par perdre ses qualités guerrières et son crédit¹. Un des pendant de cette violence maîtrisée est la judiciarisation de l'action militaire avec le rôle prépondérant pris par le droit dans la définition des missions et de leurs conditions d'exécution.

Dans ce nouveau schéma opérationnel, la définition de la performance militaire est donc problématique puisqu'il lui est impossible de s'établir sur les critères traditionnels². En effet, l'action militaire ne peut plus être appréciée à partir des victoires tactiques sur un ennemi désigné, on ne se bat pas avec des armes pour une victoire militaire, et l'usage de la coercition doit être ajusté aux buts politiques de l'opération puisque c'est l'atteinte de ces objectifs qui la détermine³. On comprend mieux comment ces opérations donnent lieu à une série de ruptures dans les principes de l'action militaire et ses représentations. Les repères professionnels se diluent avec l'assignation de missions dont la nature diffère de l'entraînement (préparation au combat) et la privation relative de certains moyens d'action comme des sources de légitimation de l'activité opérationnelle.

III.2. Le territoire national comme théâtre d'intervention : les missions intérieures

Second volet de l'emploi actuel des armées : le territoire national. Les armées y sont utilisées pour sa sécurisation ou la protection civile. Ces missions ne sont pas nouvelles dans la mesure où l'ordonnance de 1959 autorise l'intervention des armées dans le cadre de la Défense Opérationnelle du Territoire (DOT), puisque prévaut une conception globale de la défense, militaire certes, mais aussi civile et économique⁴. En outre, pour ce qui relève de la sécurité publique, les articles 4, 5 et 6 stipulent le recours possible aux armées en cas « d'insurrections, d'émeutes et de violences généralisées attestées en un ou

¹ BOËNE B., « La violence retenue : perspective conceptuelle et historique », in THOMAS, *op. cit.*, p. 42.

² Pour une discussion sur le lien entre « efficacité militaire » et victoire ou défaite, voir CAPLOW T. et VENNESSON P., *Sociologie militaire*, Paris : Armand Colin, 2000, pp. 162-188.

³ CLAUSEWITZ C. von, *De la guerre* (trad.), Paris : Perrin, 1999.

⁴ D'ailleurs, historiquement, à la fin de l'Ancien régime, la question de l'utilité sociale de l'armée était déjà posée. Dès le XVII^{ème} siècle, des patrouilles mixtes composées de policiers et de militaires siècle existaient tandis que, dans certaines garnisons, les troupes prenaient en charge une partie de la sécurité publique de la ville ; BROUILLET, *art. cit.*, pp. 95-96. D'autre part, concernant le maintien de l'ordre, au XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} siècle, on envoyait la troupe contre les grévistes et on pouvait espérer s'en servir contre les tentatives de subversion de la République (extrême-droite ou extrême-gauche). L'armée a été particulièrement utilisée dans ces missions après le premier Empire, et notamment pour la répression des émeutes de 1848.

plusieurs points du territoire national ». Depuis, elles n'ont jamais été utilisées pour maintenir l'ordre en France. Mai 1968 est le dernier événement où elles furent, un moment donné, effectivement placées en réserve d'intervention¹.

La politique de défense intègre ces missions au corpus des attributions des armées dès 1972. Le *Livre Blanc*, considérant que les armées « constituent, par leur seule existence, un potentiel très important au service de la communauté française et de la solidarité nationale »², leur assigne des fonctions complémentaires de protection civile. Néanmoins, ces missions sont envisagées comme des activités annexes au regard de « la vocation spécifique des Armées » et justifiées par la solidarité à la nation.

À l'instar des opérations en faveur de la paix, la nouveauté des opérations sur le territoire national nous semble résider dans la place qui leur est accordée à partir de 1994 et dans leur fréquence. En effet, la politique de défense, telle qu'elle est définie dans le *Livre Blanc* de 1994, fait des tâches de service public l'une des quatre missions assignées aux armées. Elle marque l'apparition du concept de projection intérieure dont l'objectif consiste « à identifier les unités des forces armées qui seront capables d'intervenir rapidement, en tous points du pays, avec les moyens en personnels et matériels spécialisés, dès lors que ceux dont dispose l'échelon territorial concerné s'avèreraient insuffisants ou inadaptés »³. Le ministère de l'Intérieur peut alors faire appel au soutien des forces armées, notamment pour les missions de protection des populations, « pour maintenir la continuité du service public »⁴ et, uniquement en cas de crise grave, pour le maintien de l'ordre public (son rôle est limité aux missions d'appui et de soutien).

Les missions intérieures se sont donc développées dans deux directions depuis les années 1970 : en premier lieu dans les situations d'urgence pour lutter contre les dégâts causés par les intempéries ou les marées noires (Plan Polmar) ; en second lieu dans des missions de sécurisation du territoire, notamment dans

¹ Au XX^{ème} siècle, en l'absence de corps spécialisés, l'armée de terre est employée pour les tâches de maintien de l'ordre. Un premier pas est franchi quand l'instruction du 18 octobre 1907, relative à l'emploi des « troupes requises pour le maintien de l'ordre », introduit le principe d'une soumission des « autorités militaires » aux « autorités civiles » ainsi que celui de graduation dans l'usage de la force qui doit être proportionné à l'attitude des manifestants. La loi du 22 juillet 1922 la poursuit en instituant les premières troupes spécialisées pour le maintien de l'ordre (la gendarmerie mobile). Puis, en 1944, les Compagnies Républicaines de Sécurité (CRS) sont créées. L'armée de terre voit donc progressivement sa mobilisation pour ces tâches s'amenuiser avec l'institutionnalisation de corps spécialement voués au maintien de l'ordre public, et dont le monopole leur est reconnu à la fin des années 1960. Pour l'histoire du maintien de l'ordre en France, voir BRUNETEAUX P., *Maintenir l'ordre*, Paris : Presses de Science Po, 1996.

² *Livre Blanc sur la Défense nationale*, *op. cit.*, p. 25.

³ *Livre Blanc sur la Défense*, *op. cit.*, p. 153.

⁴ Toutefois, il lui est préféré l'instauration d'un service réduit « assuré par les entreprises civiles plutôt que la substitution de ces services par les armées », *Livre Blanc sur la Défense*, *op. cit.*, p. 153.

le cadre du plan Vigipirate¹, instauré en 1986, réactivé en 1995 et toujours en application. Mais surtout, les armées se sont vu confier un nombre croissant de tâches au cours des années 1990, allant du transport de fourrage en raison des carences des entreprises de transport (demandé par le ministère de l'Agriculture en septembre 2003), à la sécurisation de la mise en place de l'euro (plan Staterre, en 2001-2002) ou encore du déroulement du Sommet d'Evian (2003).

La diversification et la systématisation de ces missions fondent des interrogations. En premier lieu, dans leur versant « sécurité publique », elles soulèvent le problème de la légitimité de cet emploi des armées et de ses conditions². Plus loin, elles posent la question des conséquences de l'apparition éventuelle d'un nouveau domaine de compétence aux côtés de celui de la sécurité extérieure exclusif de tout autre depuis plusieurs décennies³. En deuxième lieu, ces missions éloignent le métier militaire de sa dimension combattante dans la mesure où elles entérinent les pratiques liées à l'usage restreint de la force. Avec les nuances qui s'imposent, on peut rapprocher certaines de leurs modalités et conditions d'exercice de celles des opérations pacificatrices, qu'il s'agisse de leur nature (secours d'urgence, assistance logistique, etc.) ou des interlocuteurs civils qui participent de leur définition (autorités politiques, populations civiles, médias).

Dans ce contexte, on peut se demander s'il est pertinent de continuer à parler d'action militaire ou s'il ne conviendrait pas de lui substituer l'expression d'action des militaires, plus adéquate pour décrire les réalités de leurs activités.

IV. Une armée adaptée à ses besoins ?

Marquées par les importants bouleversements de la configuration des relations internationales et leur lecture politique, les armées françaises vont également connaître des mutations de leur format et de leur organisation avec la décision de les professionnaliser. L'impact sur leur personnel ne peut être négligé de même que le lien à la société s'en trouve profondément modifié.

¹ Plan d'alerte et de prévention contre les menaces terroristes, il consiste à déployer conjointement officiers de police judiciaire et militaires dans le métro, les aéroports, aux frontières et aux abords de sites névralgiques (comme les centrales nucléaires).

² SAUVAGE A., NOGUES T., CHEVRIER S., *Armées et sécurité intérieure : perception des acteurs institutionnels civils et militaires*, Paris : Les Documents du C2SD, 2001, n° 40, p. 7. On y trouve également une réflexion prospective sur la légitimité des troupes intervenant sur le territoire national.

³ On notera par ailleurs que la convergence est aussi à l'œuvre dans le sens opposé, avec l'emploi de la gendarmerie nationale en unités constituées de gendarmes mobiles pour les missions de maintien de l'ordre en opération extérieure et notamment au Kosovo en 1999. Les frontières entre les domaines de compétences deviennent donc de moins en moins distinctes.

IV.1. Le choix de la professionnalisation

Alors qu'en 1994, le *Livre Blanc* réaffirmait le choix de conserver une armée mixte, fondée sur la conscription, le Président de la République, Jacques Chirac, annonce le 22 février 1996 la professionnalisation des armées et la réduction de leur format. Le principe de la « nation en armes », du « citoyen soldat », ou encore de « l'impôt du temps », dans le cadre de la défense du territoire est largement partagé durant la première moitié du XX^{ème} siècle. Mais, à partir de 1962, la conscription connaît, selon l'expression de François Gresle, une « marginalisation inexorable »¹. L'incapacité de l'armée à incorporer la totalité du contingent (importance numérique des générations issues du Baby Boom) et un consensus de moins en moins établi sur sa légitimité aboutissent à des réductions successives de sa durée (pour atteindre 10 mois en 1992). La nouvelle donne stratégique et la doctrine de la dissuasion justifient en partie son maintien mais elles entament dans le même temps la légitimité du principe de mobilisation nationale tandis que l'arme nucléaire requiert des « capacités à intégrer une production technologique sans cesse renouvelée »². Les raisons de la préservation du service national sont essentiellement idéologiques plutôt que techniques, financières ou politiques³. Le déclin du modèle d'armée de masse qui prévalait depuis le XIX^{ème} siècle s'amorce⁴.

La décision de professionnaliser les armées va alors reposer sur une rationalité qui se veut « stratégique » et la doctrine de projection, axe majeur de la politique de défense, en être l'argument principal⁵. En effet, le postulat est celui de l'inadaptation de l'outil militaire aux conditions de l'environnement international. La disparition d'une menace directe, la nécessité de disposer d'un volume de forces de projection important ainsi que l'exigence de spécialisation du métier militaire au regard de sa technicisation et des nouvelles missions,

¹ GRESLE F., *Le service national*, Paris : PUF, 1997, p. 39. C'est également Karl Haltiner qui montre que l'armée française est dans une situation de « pseudo conscription » bien avant 1995, avec moins de 50 % d'appelés dans ses rangs ; HALTINER K., « Le déclin final des armées de masse », in BOËNE B. et DANDEKER C. (dir.), *Les armées en Europe*, Paris : La Découverte, 1998, pp. 139-159.

² MARTIN M.-L., « Le déclin de l'armée de masse en France. Note sur quelques paramètres organisationnels », *Revue française de sociologie*, XXII, 1981, p. 88.

³ Comme le note François Gresle : « Force militaire d'une utilité discutable, l'armée de conscription trouve sa justification dans des principes qui ne sont plus militaires. (...) Parce que, dans notre pays, et cela depuis plus un siècle, le service militaire a rempli une double fonction, à la fois civique et éducative », GRESLE, *op. cit.*, p. 44.

⁴ Sur les paramètres organisationnels (effectifs, participation militaire nationale et structures de la division du travail dans l'institution) : voir MARTIN, *art. cit.*, pp. 87-116.

⁵ Pour une analyse de la rationalité avancée pour justifier la professionnalisation et l'examen des contradictions avec la politique de défense et les lois de programmation qui la précèdent, voir IRONDELLE B., « La réforme des armées en France : genèse d'une décision politique », in VENNESSON, *op. cit.*, 2000, pp. 211-260.

l'étaient¹. Le ministre de la Défense, Charles Millon, pour lequel il s'agit d'une « révolution », s'attache à l'inscrire dans la continuité du *Livre Blanc* sur la Défense de 1994 en insistant sur la perspective européenne qui l'anime².

La réforme s'inscrit dans la tendance à la remise en cause des armées de masse dans les pays occidentaux. Pour certains auteurs, ce phénomène est associé à l'emploi des armées, avant même la fin de la guerre froide, dans des opérations de maintien de la paix. En effet, elles accélèreraient cette transition dans la mesure où l'interarmisation et la modularité en sont au principe : il s'agit de déployer rapidement des unités en mesure d'intervenir quels que soient le contexte et le cadre de l'action³.

De manière générale, la réorganisation des armées concerne aussi bien le niveau des dépenses militaires, l'industrie d'armement que l'équipement des forces; le format et la composition des armées que leurs missions. Les deux éléments principaux de cette restructuration sont la réduction drastique des effectifs et celle des dépenses d'équipement. A la suite de Bernard Boëne⁴, on peut distinguer neuf évolutions majeures induites par la professionnalisation : l'augmentation du taux de personnels civils ; la féminisation accrue des personnels militaires ; le développement de la sous-traitance d'activités de soutien à des entreprises civiles ; une gestion et un contrôle stricts des budgets dans l'emploi des ressources humaines et matérielles ; un ralentissement du rythme des mutations géographiques ; le souci constant de la reconversion du personnel militaire, quelle que soit sa catégorie hiérarchique ; une plus grande diversification des carrières des jeunes officiers supérieurs (commandement ou expertise) ; un rôle renforcé des réservistes ; et enfin la nécessité de cultiver des liens avec l'environnement civil local et plus largement avec la société, comme le laissent d'ailleurs présager les expériences étrangères.

Le passage à une armée professionnelle, outre les restructurations organisationnelles, entraîne donc des transformations conséquentes en matière de recrutement, de fidélisation des personnels, de formation et de commandement, avec des contrastes selon les composantes air, terre, mer et gendarmerie. On peut également envisager son influence sur les conceptions du métier militaire dans la mesure où les fonctions extra militaires de la conscription (éducation et cohésion nationale), qui en constituaient un aspect très important, lui sont retirées, et ce notamment parce que l'attitude de la

¹ La guerre du Golfe (opération Daguet) a en effet révélé les difficultés de la France à déployer rapidement un nombre suffisant de personnels.

² IRONDELLE, *art. cit.*, p. 223-224.

³ DANDEKER C., « New Times for the Military. Some Sociological Remarks on the Changing Role and Structure of the Armed Forces of the Advanced Societies », *British Journal of sociology*, 45 (4), pp. 637-654.

⁴ BOËNE B., « La professionnalisation des armées : contexte et raisons, impact fonctionnel et sociopolitique », *Revue française de sociologie*, 44-4, 2003, pp. 647-693.

société à l'égard des armées chargées de la défendre et de leurs missions a connu des évolutions notables.

IV.2. Les armées, leurs missions et la société

La légitimité des missions des armées s'inscrit dans le cadre de ce que l'on pourrait appeler l'impératif social de maîtrise de la force, à la fois celle employée et celle qui menace, ce qui contribue à modifier les représentations de l'activité militaire. Ce volet de la présentation du contexte ne concerne pas spécifiquement la France : tous les pays occidentaux sont également touchés, même si, eu égard à ce qui a été évoqué précédemment sur la place du fait militaire, les transformations à ce niveau sont susceptibles d'avoir un impact plus important. La demande de sécurité apparaît ainsi comme une contrainte forte pesant sur la définition des missions et sur leur réalisation¹, en ce que les militaires participent eux aussi de cette demande sociale particulière... On peut donc se demander en quoi ces facteurs sont susceptibles d'avoir une influence sur le sens conféré par les militaires à leur activité.

IV.2.1. L'image des armées et des militaires²

La professionnalisation effective des armées françaises, effective au sens où ce processus était déjà latent depuis de nombreuses années, a pu susciter des interrogations quant aux relations entre les armées et la société, dans la mesure où, notamment, cette réforme enregistrait le fait que la défense du territoire national n'était plus l'unique et principale mission des armées françaises. Quel serait alors le jugement porté par les Français sur leurs armées une fois opéré ce changement de modèle d'armée ? La réponse à cette question conditionne en partie l'acceptation de la réforme, peuvent renforcer sa légitimité et, partant, contribuer à la naturalité des facteurs censés la justifier.

Les enquêtes d'opinion par sondage réalisées chaque année pour le ministère de la Défense montrent que les armées jouissent d'une très bonne opinion parmi les personnes interrogées. Ainsi, 83 % d'entre elles ont une bonne opinion (très bonne ou plutôt bonne) et 13 % une mauvaise opinion (plutôt ou très mauvaise)³. Dans le détail, les armées inspirent d'abord de la sympathie à 80 % (réponse en tête depuis 1990), ensuite un sentiment de sécurité (réponse dont l'importance s'est le plus affirmée sur la période, passant de 61 % à 74 %), enfin de la fierté (sentiment lui aussi en progression sur les

¹ Cf. l'éclairage apporté par André Thiéblemont ; THIEBLEMONT, *op. cit.* (2001).

² Nous développons ici certains points esquissés dans PORTERET V., « A la recherche du nouveau visage des armées et des militaires français : les études sociologiques du Centre d'Etudes en Sciences Sociales de la Défense », *Revue Française de Sociologie*, 44-4, 2003, pp. 799-822.

³ *L'image des armées*, septembre 2004, p. 12.

quinze dernières années : de 57 % à 67 %)¹. Si l'on s'intéresse à chaque armée, on constate également de forts taux de bonne opinion, en constante progression depuis le début des années 1990 : l'armée de l'air vient en tête (90 % en 2004), suivie par la marine (88 %), l'armée de terre (84 %, en troisième position depuis 1996) et la gendarmerie nationale (77 %)².

Si l'on s'intéresse maintenant aux caractéristiques reconnues aux armées françaises, les sondés ont le choix parmi 4 réponses. Arrive en tête, cité par 77 % des personnes interrogées, le fait qu'elles sont « formées de cadres compétents » (61 % en 1990). Viennent ensuite leur efficacité et leur capacité à assurer la sécurité du pays », ex æquo avec 74 % de suffrages (elles venaient en tête, avec 68 % en 1990). Enfin, elles sont jugées « formées de soldats suffisamment entraînés ». Cette réponse choisie par 70 % des sondés a connu la progression la plus importante puisqu'elle n'était citée que par 50 % des sondés en 1990.

Parmi les principaux points forts attribués aux armées, toujours parmi une liste de réponses pré-établies, on trouve d'abord « les grandes écoles d'officiers » (autour de 80 % de suffrages depuis 1990), ensuite « l'existence d'unités composées exclusivement de professionnels » (item rassemblant 71 %, mais faisant l'objet d'un assentiment variable sur la période), puis « le niveau technique des armements » (68 %), « la valeur de nos soldats » (67 %), la valeur de nos officiers (67% aussi), en dernier on trouve : « le volume général des forces » (48 %), « la journée d'appel de préparation à la Défense » (38 %) et « la suspension du service militaire » (33 %)³.

Pour finir, il semble que l'armée de terre soit moins centrale sur le plan des références tout en restant, suivant les réponses données à cette question, celle qui semble jouer le rôle le plus important pour la défense de la France, devant l'armée de l'air, la gendarmerie et la marine⁴. Précisément, elle recueille 39 %, l'armée de l'air 33 %, la gendarmerie nationale 13 % et la marine nationale 10 % (5 % des personnes interrogées ne se prononçant pas). Ce rôle lui est reconnu par un nombre croissant de personnes (en 1990, seuls 18 % des sondés la citaient) alors que, par exemple, l'armée de l'air était en première position avec 30 % et qu'elle a progressé jusqu'à 46 % en 1994.

S'agissant maintenant des militaires (précisément des officiers et des sous-officiers⁵), parmi les qualificatifs reconnus comme s'appliquant, ou non, certains font presque l'unanimité : la loyauté envers l'Etat et la République (94

¹ *Ibid.*, p. 9.

² *Ibid.*, p. 20.

³ *Ibid.*, p. 13.

⁴ *Ibid.*, p. 21.

⁵ Il faut effectivement remarquer que les questions des enquêtes d'opinion par sondages utilisées ici ne font pas références aux militaires du rang, signe que la reconnaissance de cette catégorie comme de « véritables professionnels » peine à s'établir.

% pour les officiers, 93 % pour les sous-officiers en 2004), le professionnalisme (91 % et 89 %), le fait qu'ils soient animés par un idéal et capables de s'adapter aux évolutions de la vie moderne (77 % et 76 %). A côté, d'autres, moins positifs, obtiennent aussi des scores importants (en 2001, 76 % des sondés estimaient que les officiers se mêlaient peu aux civils et 67 % formulaient le même jugement pour les sous-officiers). D'autres n'atteignent que des scores moyens : la conception dépassée de l'autorité (citée, en 2001, par 63 % des sondés à propos des officiers et par 58 % s'agissant des sous-officiers) ou l'ouverture au dialogue, en dernière position pour les officiers avec 57 %. Dans l'ensemble, la hiérarchie des critères n'a pas, ou presque, évolué sur la décennie si ce n'est avec l'arrivée, en tête des qualificatifs, après 1997, de la loyauté des militaires envers l'Etat et la République.

Au final, on constate que les militaires sont vus comme des professionnels. On peut partir de l'évolution importante des opinions recueillies par l'item « bons professionnels ». S'agissant des officiers, cette réponse recueillait 75 % de suffrages en 1990 et arrivait en 5^e position. En 2004 : 91 % et elle est passée en 2^e position. Pour les sous-officiers, ces chiffres passent de 69 % à 89 %, de la 4^e à la 2^e position¹. Parallèlement, l'engagement dans les armées paraît être d'abord propice à un complément de formation professionnelle pour ceux qui s'engagent dans les armées (sans plus de précision), la formation militaire et la formation civique et sociale venant ensuite². De manière globale, la formation des cadres, le professionnalisme des unités et la technicité des armements (avec 75 % d'opinions) apparaissent comme les principaux points forts des armées et des militaires. Ceux-ci ne sont donc pas caractérisés d'abord par leur rapport au combat, mais par celui à la technique. La question reste cependant de savoir si ces avis sont en phase avec ce que les militaires en question font et vivent effectivement au cours de leurs missions. On retiendra que l'armée de terre a perdu de sa centralité comme référence au profit de l'armée de l'air, dont la position tient sans aucun doute à autre chose qu'à la seule fascination exercée par les avions de chasse³. A partir de là, comment les missions actuelles des armées sont-elles perçues ?

IV.2.2. Les missions des armées

¹ *L'image des armées*, septembre 2004, pp. 23-24.

² DICO-D-C2SD, *op. cit.*, pp. 62-64.

³ On ne sera pas surpris que ce soit l'engagement dans l'armée de l'air qui paraisse le plus propice à la formation professionnelle. Viennent ensuite la marine, l'armée de terre et la gendarmerie. L'ordre est à peu près le même s'agissant de la formation civique et sociale, l'armée de terre, l'armée du service militaire pourrait-on dire, arrivant en dernier, après la gendarmerie ; DICO-D-C2SD, *op. cit.*, pp. 62-64.

Liés aux jugements formulés à propos des armées, notamment la reconnaissance de leur professionnalisme, les jugements portés à propos de leurs missions ne sont pas indépendants d'une part de leur institutionnalisation, qui contribue à leur légitimité et d'autre part de la demande de protection qui émane de la société. Précisément, le degré d'approbation des missions qui sont devenues les plus fréquentes et qui sont jugées prioritaires sur le plan de la doctrine militaire est fort¹ : qu'il s'agisse de la projection (l'approbation des interventions dans le cadre de l'Onu pour le respect du droit international est supérieure à 80 %), ou des opérations à caractère humanitaire (les secours à la population française en cas de catastrophes ou le fait d'apporter une aide humanitaire recueillent autour de 95 % d'opinions favorables depuis 2000).

Les missions jugées les plus légitimes par les personnes interrogées s'inspirent des valeurs les plus consensuelles (droits de l'homme, justice, ...). De fait, dans les enquêtes d'opinion par sondage réalisées pour le ministère de la Défense et dans lesquelles on demande de citer dans l'ordre les trois valeurs les plus importantes selon eux parmi douze choix, « les droits de l'homme » et « le sens de la justice » sont majoritaires (plus de 50 % en 2003). Ensuite, « les libertés individuelles », « la démocratie », « le courage » et « le sens de l'honneur » sont cités par 30 à 40 % des personnes. Enfin, on trouve pêle-mêle « l'ordre et la discipline », « les devoirs civiques envers l'État », « le patriotisme », « les valeurs religieuses », « l'esprit de sacrifice » et « l'idéal européen »².

Ces missions valorisées sont aussi les moins liées au combat : ce sont celles qui touchent directement les personnes interrogées, dans leur vie quotidienne (plus de 85 % des sondés estiment légitime la participation des forces armées au plan Vigipirate) ou émotionnellement (assurer des missions de sécurités intérieures, mais aussi préserver la vie des ressortissants français à l'étranger ou obtenir la libération d'otages français). De ce point de vue, les missions jugées les plus légitimes renvoient à la demande de protection qui couvre des domaines très différents : elle va de la protection sociale (en tête depuis 2002), à la protection de l'environnement (en 5^e position en 2004) en passant par la capacité de l'État à assurer à tous un emploi, la défense de la paix et le maintien de l'ordre et de la sécurité intérieure. Ces cinq priorités recueillent le plus de « suffrages ». Viennent plus loin l'indépendance nationale et l'aide humanitaire au tiers-monde ou encore la défense par des moyens militaires des intérêts français dans le monde³.

Ces constats illustrent sans aucun doute l'importance de la « bienveillance universelle » dans des sociétés occidentales dé-bellisées et

¹ *Les Français et la défense nationale*, juin 2004, p. 34.

² Pour plus de détails, voir PORTERET et PREVOT, *op. cit.*, p. 76 et DICO/D/C2SD, *Les Français et la Défense. 10 ans de sondages*, Paris : 2002 ; Baromètre « L'image des armées », Ipsos/DICO/D, septembre 2003.

³ *L'image des armées*, septembre 2004, p. 7.

n'ayant que peu d'intérêt pour les questions de défense et de politique étrangère, ou en tout cas un intérêt qui ne débouche pas sur une mobilisation¹. Autre discours récurrent, l'idée selon laquelle, aujourd'hui, toute vie perdue serait une vie gâchée. Mais ces constats, qui nourrissent les discours sur la « maîtrise de la force », ne doivent pas occulter le fait que l'emploi de la force peut être accepté en fonction de la clarté des objectifs fixés et du contexte (émotion suscitée par les actions de telle ou telle force en présence, ...)². Surtout, il est frappant de constater que, parmi les motifs justifiant que des militaires français se battent en risquant leur vie, on trouve d'abord la défense du territoire national et ensuite celle des valeurs « de notre société (liberté, droits de l'homme) » et que ces motifs recueillent un assentiment croissant depuis 2000 : passant respectivement de 57 % et 58 % à 75 % et 74 %³.

Ces opinions ne doivent toutefois pas non plus dissimuler une modification sensible du rapport qu'entretiennent les Français à leurs armées. Ainsi, à la question de savoir si l'on peut concevoir la mort en opex comme un sacrifice pour la patrie. Certains préfèrent parler de sacrifice pour des valeurs, signe d'une dissociation entre la première et les secondes, souvent associées aux organisations internationales. D'autres renvoient le départ en opex à un choix professionnel, la mort ferait partie des risques du métier. Dans les deux cas, l'Armée serait plus conçue comme une nécessité fonctionnelle, dimension renforcée par l'importance prise par les opérations intérieures : son rôle paraît moins naturel, effet sans doute de l'absence de menace précise sur le territoire français⁴.

La demande de protection accroît les attentes par rapport à l'Etat, mais dans un sens moins régalien : sa légitimité tient moins à sa capacité à assurer la défense du territoire qu'à ses missions « sociales ». Ceci renforce le processus de véritable désacralisation de l'Etat dont on aurait une illustration dans le fait que « les victimes de guerre viennent prendre la place du combattant dans l'esprit du public »⁵. Dans ce cadre, en se rapprochant de la sécurité, la défense est conçue comme un service au public. La forme typique des relations entre l'armée et la société serait alors une « relation de service » qu'il faudrait évaluer (effets, coûts, ...), la délégation par la société à des « professionnels » de certains types de

¹ Pour la France, voir COHEN S. (avec Natalie La Balme et Patrick Bruneteaux), « Ni bellicistes, ni pacifistes : les Français et l'intervention militaire extérieure », in COHEN S. (dir.), *L'opinion, l'humanitaire et la guerre. Une perspective comparative*, Paris : Economica, 1996, pp. 27-42.

² Voir la mise au point de Natalie La Balme sur l'influence de « l'opinion publique » sur les décisions en matière de politique de défense dans *Partir en guerre. Décideurs et politiques face à l'opinion publique*, Paris : Gallimard, 2002.

³ *Les Français et la défense nationale*, juin 2004, p. 36. Une augmentation est également notable pour d'autres motifs : action avec l'OTAN ou entre Européens, invasion de pays avec lesquels la France a des traités de coopération.

⁴ Voir PORTERET et PREVOT, *op. cit.*, pp. 179-189.

⁵ WIEVIORKA, *op. cit.*, p. 89.

risques, ainsi mis à distance, allant en ce sens. Cette délégation est bien sûr une reconnaissance d'aptitude liée à la valorisation du professionnalisme, de l'expertise. Mais, les risques encourus et pris ne sont pas tous valorisés de la même façon : la reconnaissance peut aller de l'héroïsation des pompiers morts au feu aux interrogations entourant la mort de militaires en opérations extérieures.

Pour conclure, on peut dire que, par leurs caractéristiques, les missions actuelles des armées participent pleinement d'un mouvement de transformation des modalités de l'action étatique, ici sur le plan de l'emploi de la force armée, sans forcément, il faut y insister, emporter avec elle l'Etat comme notion pertinente de l'analyse. De ce point de vue, et du fait de la centralité du militaire en France, elles sont également révélatrices de modifications importantes des relations entre les armées et la société que les armées sont, désormais, peut-être moins chargées de défendre que de protéger. Ces deux axes de changement ne peuvent pas manquer de poser la question du sens que ces missions ont pour les personnels chargés de les conduire, même si, les éléments de comparaison entre l'armée de terre et l'armée de l'air, présentés ici, semblent confirmer le fait que la rupture introduite par les « nouvelles missions » est plus forte pour celle-là que pour celle-ci.

De l'intégration des missions à l'adaptation des militaires

Les choix politico-militaires effectués à partir du milieu de la décennie 90 se sont progressivement concrétisés sous la forme de réorganisations multiples affectant, dans des proportions différentes, les armées. Leurs effets conjugués se traduisent dès le début des années 2000 par une suractivité.

En effet, le rythme des projections, légitimé par la politique de défense, s'est accru en raison du phénomène de prolongement des mandats. Si au départ les forces sont déployées pour une mission circonscrite dans le temps, l'évolution de la situation entraîne de plus en plus souvent une réorientation de ses objectifs. Ceux-ci demeurent soutenus par une présence militaire dont le rôle, les structures, les règles d'engagement et la composition changent. Devenus permanents, ces dispositifs s'avèrent consommateurs en hommes et en moyens. Sur le territoire national, les missions octroyées aux armées sont en

progression. Il s'agit bien sûr du Plan Vigipirate, mais aussi de toutes les opérations, déclenchées au gré des événements et surtout des besoins. Enfin, l'échéance fixée pour la professionnalisation amorcée en 1997, dont on a abordé l'ampleur des restructurations, était l'année 2002.

Ainsi, dès 2000, le terme « surchauffe » a été employé par l'institution militaire pour désigner la « suractivité opérationnelle » et « citoyenne » des armées qui s'instaurait « au détriment de l'instruction et de l'entraînement donc à l'acquisition ou au maintien de la capacité opérationnelle mais aussi de la vie privée et familiale »¹. Dans ce contexte, les questions soulevées par les transformations qui affectent l'exercice du métier militaire et ses fondements prennent toute leur acuité. On peut ainsi se demander quelle a été l'incidence de cette « surchauffe » sur l'adaptation des militaires à leurs missions. Il est déjà certain qu'un tel contexte, fruit des effets conjugués de plusieurs séries de phénomènes plus ou moins liés entre eux, n'a pu avoir que des effets au niveau des pratiques, des représentations et de la réflexion en matière d'opérations.

¹ FOUILLEUL, *op. cit.*, p. 37 sq.

CHAPITRE 2

EVOLUTION OU NOUVEAUTE DES MISSIONS, QUELLE INTEGRATION AU METIER MILITAIRE ?

L'intérêt précoce de la sociologie anglo-saxonne pour les armées a donné lieu à un important corpus théorique sur l'évolution du métier militaire. Partant de la problématique de la convergence entre l'institution militaire et la société civile, ces recherches ont caractérisé les modèles professionnels militaires depuis une quarantaine d'années¹ et, au regard des « nouvelles missions » et de la professionnalisation des armées, l'émergence d'un « militaire postmoderne ». D'une part, cette hypothèse est rattachée à la nécessité pour les armées, face aux pressions du marché du travail, de se transformer en vue du recrutement et donc d'adopter un modèle « industriel »². D'autre part, elle est associée à l'absence de guerre susceptible d'engendrer une « banalisation » du métier militaire et, ce faisant, du type de professionnalisme de ceux qui l'exercent, en particulier les officiers³. Les deux dimensions de l'hypothèse de convergence sont étroitement liées puisque organisation et profession vont de pair. Toutefois, la question de la « banalisation » a été l'objet de controverses avec l'affirmation par certains auteurs d'une divergence inaltérable de l'institution militaire ancrée dans la spécificité de sa mission guerrière⁴.

¹ Pour ne citer que quelques-uns des principaux ouvrages : HUNTINGTON S., *The Soldier and the State. The Theory and Politics of Civil-Military Relations*, Cambridge : The Belnap Press of Harvard University Press, 1957 ; JANOWITZ M., *The Professional Soldier. A Social and Political Portrait*, New York : Free Press, 1971 (1960) ; MOSKOS C. et WOOD F. (eds.), *The Military. More than just a job?*, Washington : Pergamon-Brassey's, 1988.

² MOSKOS, WOOD (eds.), *op. cit.*

³ MOSKOS C., « From Institution to Occupation : Trends in Military Organization », *Armed Forces and Society*, 4, 1, 1977, pp. 44-50 ; SEGAL D., « Measurement of the Institutional/Occupational Change Thesis », *Armed Forces and Society*, 12,3, 1986, pp. 352-375 ; BOËNE B., « Banalisation des armées : le cas français », *Futuribles*, juin 1987, pp. 39-54.

⁴ HUNTINGTON S., « The Military Mind : Conservative Realism of the Professional Military Ethic », in HUNTINGTON, *op. cit.*, pp. 25-49. Pour la France, Pierre Dabezies s'est attaché à mettre en évidence le modèle idéal-typique de l'armée dans lequel il relève les éléments invariants de toute armée. Il montre que l'ensemble de ces traits, spécifiques aux armées – qu'ils soient structurels ou culturels mais tous issus de la spécificité fonctionnelle – crée la spécificité militaire ; DABEZIES P., « La spécificité militaire : esquisse d'une approche globale de l'armée », *Arès*, III, 1980, pp. 77-105.

L'approfondissement de cette problématique et de son lien à l'identification professionnelle nous a semblé pertinent pour appréhender les représentations des militaires français relatives à leurs missions. En effet, l'hypothèse de la résistance des militaires aux « nouvelles missions », et précisément aux opérations en faveur de la paix, qui s'éloignent de la fonction de l'institution (préparer, livrer et gagner des guerres), questionne leur intégration aux conceptions des militaires sur leur métier. Leur institutionnalisation politique¹ et, comme nous le verrons, leur « militarisation » progressive, à travers une formalisation doctrinale ont contribué à neutraliser les polémiques qu'elles avaient engendrées². Mais quel est le point de vue des militaires sur ces missions ?

Nous nous attacherons donc à préciser les contours de cette problématique et les orientations retenues pour étudier les armées françaises. Puis, comme le suggère l'analyse de Peter Berger et Thomas Luckmann³, nous interrogerons la façon dont les militaires construisent le sens de ces missions, selon les perceptions qu'ils en ont, mais aussi l'ancrage que leur fournit le discours institutionnel. Nous insisterons sur le sens que les soldats donnent à leurs missions, et ce d'autant plus que la situation d'imposition d'un sens nouveau à un contexte spécifique a plus de chances de se produire dans les cas où des contradictions entre les perceptions antérieures et les perceptions actuelles se font jour, rendant alors la mission semblable à « une activité justiciable d'interprétations, d'élaborations et de reconstructions sociales incessantes »⁴. Ce questionnement s'appliquera également aux missions de sécurisation et de service public remplies en France, en ce qu'elles s'éloignent des représentations traditionnelles du métier militaire.

I. L'évolution des modèles professionnels militaires

Si les études menées sur les missions des forces armées et leurs implications sur les modèles professionnels militaires ont principalement concerné les Etats-Unis, il n'en demeure pas moins que les théorisations auxquelles elles ont donné lieu nourrissent la réflexion sur le cas français. Un état des lieux synthétique s'avère donc pertinent pour préciser les orientations que nous avons retenues.

¹ Cf. *supra* Chapitre 1.

² Sur les « défis du maintien de la paix » dans les années 1990 : PREVOT E., *L'influence des « nouvelles missions » sur le sens du métier militaire. La fonction identitaire des représentations professionnelles dans une armée en cours de professionnalisation*, Thèse de sociologie, Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne, 2006, pp. 30-65.

³ BERGER P., LUCKMANN T., *La construction sociale de la réalité* (trad.), Paris : Armand Colin, 2002 (1966).

⁴ SEGAL D., *The Meaning of « New Missions » to Soldiers*, Paris : Centre de sociologie de la défense nationale, juin 1994, p. 9.

I.1. L'émergence de la problématique des « nouvelles missions »

Dès 1960, époque où la guerre totale semble révolue avec l'avènement de l'âge nucléaire et des armes de destruction massive, Morris Janowitz initie les recherches consacrées à ce que l'on nommera les « nouvelles missions ». Dans ce cadre, il propose de penser l'emploi des armées en termes de *Constabulary Forces* plutôt que de *Military Forces*. Celles-ci seraient caractérisées par leur capacité de déploiement rapide dans le cadre de crises internationales et un usage limité de la force, pour préserver la viabilité des relations internationales plutôt que pour rechercher des victoires militaires¹. Mais il anticipe la résistance des militaires à ce rôle en raison de sa proximité avec « un travail de police », notamment de la part des officiers dont l'idéologie professionnelle accorde au combat une place centrale, qui leur permet de se différencier du milieu civil. Cette réticence des militaires professionnels vis-à-vis du rôle qui est le leur dans le maintien de la paix sera confirmée quinze ans plus tard lors d'une enquête sur l'attitude des militaires américains face à ces opérations². Dans le prolongement de ces réflexions, Charles Moskos s'attache, quant à lui, à mettre en évidence le fait que seuls les militaires peuvent remplir ces missions, malgré les contradictions potentielles entre les rôles de guerrier et de *Peacekeeper* (« gardien de la paix »)³. Mais au regard de leur accroissement dès la fin des années 1980, il estime qu'elles produisent une convergence trop importante avec la société civile, éloignant les militaires de la spécificité de leur métier et pouvant aboutir à une perte de leur efficacité opérationnelle⁴. Le rejoignant sur ce dernier point, Samuel Huntington s'affirme comme l'un des tenants du « professionnalisme radical » au regard de l'impératif du maintien des militaires dans leur domaine propre, celui du *Management of violence*⁵.

David Segal va progressivement déplacer le regard en cherchant à expliquer le « rejet » de ces missions mis en évidence par ses prédécesseurs. Il l'attribue ainsi à l'ambiguïté des opérations et à l'absence de socialisation civile et de formation spécifique des soldats qui, cumulées, entraînent une « interprétation spontanée reflétant leur acculturation et leur entraînement au rôle traditionnel du combattant »⁶. A partir d'enquêtes menées auprès de

¹ JANOWITZ, *op. cit.*, p. 418.

² JANOWITZ M., « Civic Conscience and Military Performance », in JANOWITZ M. et WESBROOK S., *The Political Education of Soldiers*, Beverly Hills : Sage, 1983, pp. 55-80.

³ MOSKOS C., *Peace Soldiers: The Sociology of a United Nations Military Force*, Chicago : University of Chicago Press, 1976.

⁴ MOSKOS, WOOD (ed.), *op. cit.*

⁵ Lors de la réédition en 1987 de son ouvrage de 1957 ; HUNTINGTON, *op. cit.*

⁶ S'appuyant sur les travaux de Peter Berger et Thomas Luckmann cités précédemment, SEGAL, *op. cit.*, p. 7.

militaires américains depuis les années quatre-vingts¹, il montre que pour donner du sens aux situations inhabituelles auxquelles ils sont confrontés, les soldats cherchent à en « cerner les incongruités tout en établissant des liens de continuité avec d'autres situations, et qu'un tel processus de « normalisation » est une étape primordiale pour l'adaptation symbolique à un contexte nouveau et différent »². Ce processus consiste à normaliser la situation en « ramenant un univers étrange et spécifique à un autre, familier et qui va de soi ». Ainsi, bien que les opérations de pacification n'entrent pas dans leurs conceptions du rôle de soldat (elles ne sont pas considérées comme une mission naturelle), ils ont pu donner un sens à leurs activités et rendre la situation cohérente, en mettant l'accent sur l'exigence de qualités proprement militaires pour la remplir, notamment la discipline.

Les travaux qui suivent s'intéresseront moins au lien entre spécificité militaire et efficacité opérationnelle en raison de l'emploi des armées dans des missions non combattantes, qu'aux évolutions des modèles professionnels. Ainsi, l'approche est plus pragmatique et porte sur l'exécution de ces missions et les motivations des militaires à y participer³. Toutefois, la notion de performance n'est pas éludée : elle s'établit au regard de l'accomplissement des objectifs de leur mandat⁴. Pour en donner une illustration, les études de Laura Miller et Charles Moskos⁵ se consacrent à la façon dont les soldats, réservistes et professionnels, appréhendent les opérations de maintien de la paix à partir de l'évaluation de l'adéquation de ce type d'opérations avec le métier militaire, de l'évolution de ces visions pendant la mission, et de la manière dont ces perceptions influent sur la capacité des militaires à s'en acquitter. Les différentes conceptions des soldats sur les situations rencontrées en Somalie, selon leur sexe et leur appartenance ethnique sont définies comme des stratégies différentes d'adaptation à l'ambiguïté et à la précarité de la situation opérationnelle. Une « stratégie guerrière » est adoptée par les soldats des unités de combat exclusivement composées d'hommes et majoritairement de blancs (la population est perçue comme « hostile et non amicale » et classée selon des stéréotypes culturels et ethnocentriques). A l'inverse, une « stratégie

¹ SEGAL D. et WECHSLER SEGAL M., *Peacekeepers and their Wives*, Westport : Greenwood Press, 1993.

² SEGAL, *op. cit.*, 1994, p. 12.

³ MILLER L., « Do Soldiers Hate Peacekeeping ? The Case of Preventive Diplomacy Operations in Macedonia », *Armed Forces and Society*, 23, 3, 1997, pp. 415-450 ; JOHANSSON E., « The Role of Peacekeepers in the 1990's : Swedish Experience in UNPROFOR », *Armed Forces and Society*, 23, 3, 1997, pp. 451-466 ; AVANT D, LEBOVIC J., « U.S. Military Attitudes Toward Post-Cold War Missions », *Armed Forces and Society*, 27, 1, 2000, pp. 37-56.

⁴ SEGAL D., WALDMAN R., « Multinational Peacekeeping Operations: Background and Effectiveness », in BURK J. (ed.), *The Adaptive Military. Armed Forces in a Turbulent World*, New Brunswick (USA) and London (UK) : Transaction Publisher, 1998 (1994), pp. 183-201.

⁵ MILLER L., MOSKOS M., « Humanitarian or Warriors ? Race, Gender, and Combat Status in Operation Restore Hope », *Armed Forces and Society*, 21, 4, 1995, pp. 615-637.

humanitaire » est typique des soldats hommes noirs et des femmes (noires et blanches). Ceux-ci refusent les stéréotypes culturels et montrent une attitude empathique pour comprendre la situation, la culture et les raisons des Somaliens. Cette empathie est expliquée par la plus grande capacité des personnes en condition de minorité à considérer les différences entre soi et les autres dans une vision positive et respectueuse. Mais surtout, ces militaires sont plus enclins à réduire le recours à la force, et donc susceptibles d'une efficacité supérieure dans ces opérations où les attitudes agressives sont disruptives.

I.2. La « postmodernité » militaire en questions

Ces différentes études ont conduit à la conceptualisation d'une « post-modernité militaire » consacrant l'émergence d'un nouveau modèle professionnel. Les différentes directions de la construction du sens de ces missions apparaissent tout d'abord dans le lien aux apports et attentes qu'elles suscitent.

Sur ce point, on peut s'intéresser aux conclusions de l'enquête de Fabrizio Battistelli¹ sur les motivations de militaires italiens professionnels et non-professionnels à se porter volontaires pour les opérations de maintien de la paix en Albanie et en Somalie. Si ce choix est également dépendant de la dynamique du groupe auquel le soldat appartient, l'auteur montre que la motivation individuelle est une notion clé pour comprendre les comportements². Pour rendre compte de ces motivations, il s'appuie sur la distinction établie par Charles Moskos³ entre les tendances institutionnelles (traditionnelles) et industrielles (modernes) à l'œuvre dans les armées des pays industrialisés, tendances considérées comme les deux pôles du continuum qui aboutit à un modèle d'organisation moderne (puisque son hypothèse est celle de la « banalisation » des institutions militaires). Il la complète par les apports de Ronald Inglehart sur le « post-matérialisme » dans les sociétés occidentales depuis les années 1960, caractérisé par l'accroissement d'attitudes, de besoins et de valeurs qui, par opposition au bien-être matériel et la sécurité individuels, sont orientés vers la participation, la culture et la réalisation de soi⁴. Ainsi, il construit une typologie des valeurs et représentations avancées dans les motivations, à l'aide de la distinction de leur nature « paléomodernité », « moderne » et « postmoderne », afin de mettre en évidence les satisfactions au

¹ BATTISTELLI F., « Peacekeeping and the Postmodern Soldier », *Armed Forces and Society*, 23, 3, 1997, pp. 467-484.

² Il la définit comme « l'ensemble des facteurs qui mènent à formuler des aspirations, faire des choix, et assumer (jusqu'à un certain degré) certaines attitudes comportementales. Elle est particulièrement importante dans une organisation comme l'armée, qui place des demandes extrêmes dans ses membres pour leur dévouement et leurs performances » ; *Ibid.*, p. 470.

³ MOSKOS, WOOD, *op. cit.*

⁴ INGLEHART R., *The Silent Revolution*, Princeton : Princeton University Press, 1977.

regard de la réalisation de ces attentes lors des opérations. En outre, il précise que cette trichotomie ne suppose pas une interprétation historiciste ou évolutionniste, mais au contraire une lecture synchronique.

Cette grille de lecture a montré sa pertinence pour appréhender l'intégration des missions dans les représentations des militaires de l'armée de terre française. En effet, la participation à des opérations extérieures à finalité pacificatrice fonde des motivations différentes qui se distinguent selon leur nature paléomodern, moderne et postmoderne et varient selon le grade, l'ancienneté, les motifs d'engagement, l'expérience et la fonction¹. Pour les officiers affectés en unité combattante, qu'il aient ou non l'expérience de plusieurs missions, la définition du mandat s'inscrit dans la référence aux valeurs traditionnelles de leur engagement. La satisfaction est issue du sentiment de réalisation de leur vocation dans l'exercice du commandement et le service de la nation, de sa défense et de son « rayonnement » dans le contexte international. L'affirmation du caractère opérationnel de la tâche assignée leur permet de continuer à se référer à leurs savoir-faire habituels et s'articule dans une traduction en termes militaires de la situation et des missions à accomplir. La mise en avant de la mobilisation nécessaire de qualités martiales et de compétences professionnelles propres à l'armée de terre française contribue à renforcer cette conception. La dimension humanitaire de l'intervention est envisagée comme une satisfaction d'ordre personnel et n'entre pas dans la désignation des activités professionnelles (d'où un certain rejet des actions civilo-militaires). Au contraire, elle tend à s'intégrer dans une représentation historique du militaire français, aux qualités humaines particulières, qui se singularise par la générosité et la solidarité dont il fait preuve à l'égard des populations locales.

Ces divers aspects puisent ainsi largement dans les valeurs paléomodernes qui fondent le métier des armes et les constructions identitaires qui en découlent. Parmi les autres militaires « combattants », les points positifs mis en exergue sont le plus souvent liés à la perception des apports d'une telle mission dans la perspective de combat à l'origine de leur fonction. Ainsi, la participation à une opération de maintien de la paix est l'occasion de mesurer la capacité opérationnelle de l'unité (capacités technique, tactique, logistique et psychosociologique). La définition proposée par le commandement semble intériorisée par les militaires du rang. Cependant, la façon d'aborder la dimension humanitaire de la mission est une source de différenciation. Ainsi, pour les militaires du rang, elle est partie intégrante de leur métier, en France comme en opération extérieure. Aussi, leur conception des missions se réfère-t-elle à des valeurs postmodernes qui se déclinent sur le thème de l'aide et de la défense des populations locales, les différents signes de la perception de leur

¹ PREVOT-FORNI E., *L'identité militaire à l'épreuve des opérations extérieures à finalité pacificatrice*, Paris : Les Documents du C2SD, 2001.

utilité par les civils locaux (accueil, attitudes différentes selon les armées, manifestations de reconnaissance ...) étant fortement valorisés¹.

Cette approche a été approfondie et généralisée par la caractérisation des armées occidentales comme des armées postmodernes, en raison de cinq changements organisationnels majeurs : l'interpénétration croissante des sphères militaires et civiles, structurellement et culturellement ; l'amenuisement des différences entre les services de soutien et les unités combattantes ; l'éloignement d'une conception traditionnelle de l'action militaire fondée uniquement sur le combat ; l'emploi accru des forces armées dans des missions internationales autorisées par les entités en présence ; l'internationalisation des forces armées elles-mêmes (OTAN, Eurocorps, etc.)². Ainsi, le *Modern Military* propre au XIX^{ème} siècle, lié à la construction de l'Etat-nation, était caractérisé par la conscription des hommes du rang, un corps professionnel d'officiers, une mission orientée vers la guerre, un ethos masculin, une culture et des structures différenciées de la société. De façon différente, le *Postmodern Military* correspondrait à l'atténuation des liens avec l'Etat-nation, un format professionnel, des missions variées, un ethos androgyne et une perméabilité plus importante avec la société civile. Entre les deux, la période de la Guerre froide aurait été marquée par un *Late Modern Type*, avec une conscription de masse accompagnée d'une accentuation du professionnalisme militaire des officiers.

Un certain nombre d'indicateurs ont été définis pour mesurer et valider l'hypothèse de l'évolution des armées occidentales vers la « postmodernité militaire »³ : la perception des menaces (évaluation stratégique et choix politiques impliqués) ; la structure des forces armées (restrictions budgétaires et tendance à la professionnalisation) ; les missions confiées aux armées (avec un éloignement de la dimension combattante) ; les tendances relatives aux relations entre les armées et la société ; les relations avec les médias et l'importance de ces derniers ; l'augmentation des personnels civils (interchangeabilité de certaines tâches et savoir-faire militaires) ; la féminisation des armées (et surtout le rôle accru des femmes) ; l'« indépendance » des femmes de militaires et,

¹ La nature postmoderne d'une partie des motivations des militaires français s'est également révélée dans l'importance qu'ils accordent à la satisfaction de son désir d'aventure (tendance commune mais particulièrement mise en avant par les militaires du rang) ; au renforcement des relations armées-société grâce à la présentation de la capacité des militaires de l'armée de terre à remplir des missions autres que le combat (militaires du rang et personnels plus anciens) ; à l'établissement de meilleures relations extra-professionnelles avec ses collègues (femmes) et enfin à la rencontre avec des armées étrangères (militaires du rang).

² Il convient de préciser ici que cette étude a été conduite dans une perspective comparatiste dans 14 pays : Etats-Unis, Royaume-Uni, Canada, Danemark, Pays-Pas, Suisse, France, Israël, Danemark, Afrique du Sud, Australie, Nouvelle Zélande, Italie, Allemagne ; MOSKOS C., WILLIAMS J., SEGAL D. (eds.), *The Postmodern Military. Armed Forces after the Cold War*, New York : Oxford University Press, 2000, pp. 1-13.

³ WILLIAMS J., « The Postmodern Military Reconsidered », in *Ibid.*, pp. 265-278.

enfin, la tolérance de l'homosexualité parmi le personnel militaire. Certains de ces indicateurs, liés à la professionnalisation des armées, contribuent à poursuivre la réflexion sur la « banalisation » des institutions militaires tandis que d'autres concernent particulièrement la question des missions, les deux phénomènes étant par ailleurs fortement imbriqués.

Dans le cadre de notre recherche, les conclusions sur le modèle professionnel prédominant, en lien à l'emploi des forces armées, ont retenu notre attention. Ainsi, la tendance transnationale est à l'adaptation aux changements intervenus après la fin de la Guerre Froide. Pour les pays jusqu'alors les plus impliqués dans l'affrontement entre les deux blocs, une pensée en termes de menaces de basse intensité s'est substituée à la priorité donnée au territoire national¹. De même, les opérations de maintien de la paix et humanitaires sont envisagées comme la mission principale des armées : si elles existaient déjà, elles sont passées au premier plan et mettent en œuvre d'importantes capacités militaires. Mais, bien que la majorité des pays étudiés soit « postmoderne » dans ses missions, on relève que le professionnalisme est composé de caractéristiques relevant de chacune des périodes susmentionnées. En effet, dans la plupart des cas, le modèle professionnel apparaît comme un « dosage » entre un combattant, un manager/technicien et un diplomate/académique, figures qui se sont ajoutées plutôt que substituées les unes les autres avec le changement de configuration géopolitique. La difficulté provient alors de cette diversification, correspondant aux différents rôles à tenir par les officiers, qui doit être prise en compte dans leur formation.

S'agissant de la France², le paradigme postmoderne semble s'appliquer modérément et, surtout, de manière plus tardive en raison d'une professionnalisation amorcée plusieurs années après de nombreux pays, influençant probablement l'intensité du processus. D'une part, comme nous l'avons mis en évidence précédemment, la politique de défense maintient la dissuasion nucléaire malgré l'affirmation d'une stratégie d'action conventionnelle pour gérer la sécurité collective, témoignant d'un certain conservatisme à l'égard du changement, du moins dans ses formes (modalités, temporalité, ampleur) : le fait saillant réside plutôt dans le renversement des priorités. D'autre part, les années 1990 ont connu la résurgence du modèle du *Field Leader*, celui du chef de terrain, lié à l'expérience expéditionnaire, qui doit prendre des décisions et mesurer les situations, alors que la période de Guerre Froide avait vu coexister *Heroic Leader* et *Manager*, creusant parfois le fossé entre armées, et précisément entre les composantes terrestres et aériennes. Il

¹ Il faut rappeler ici que ces études ayant été conduites avant les attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis, elles ne prennent pas en compte la réévaluation des menaces et leurs implications aux niveaux stratégique et opératif.

² BOËNE B., MARTIN M.-L. « France: In the Throes of Epoch-Making Change », in MOSKOS, SEGAL et WILLIMAS, *op. cit.*, pp. 51-79.

n'empêche que, d'après Bernard Boëne et Michel-Louis Martin, les figures du militaire académique et du militaire diplomate – cette dernière trouvant, elle aussi, des origines dans l'histoire coloniale –, ont pris une importance accrue. Toutefois le développement le plus caractéristique, propre aux forces armées françaises, serait celui du *Soldier Communicator* avec une formation en communication introduite à tous les niveaux hiérarchiques, les officiers étant particulièrement sensibles à l'image projetée dans les médias.

II. L'institution militaire face à ses missions

Si les missions extérieures comme intérieures ont perdu de leur nouveauté du fait de leur institutionnalisation politique et de leur fréquence, il convient néanmoins de s'interroger sur les changements qu'elles ont entraînés dans l'institution militaire. Dans cette perspective, nous nous intéresserons à la manière dont les armées ont intégré les missions qui leur incombent, tout d'abord d'un point de vue doctrinal, ensuite d'un point de vue communicationnel. Ces deux dimensions, parties prenantes de l'orthodoxie institutionnelle¹, nous semblent en effet particulièrement importantes dans les processus d'élaboration des représentations dans la mesure où elles fournissent des références tant terminologiques que symboliques à la sémantique de l'action militaire. Nous chercherons à montrer comment le travail sur le sens, qui est un travail de (re)construction, peut lui-même être considéré comme un processus d'ancrage « en ce qu'il réalise l'inscription [de la représentation et de son objet] dans un système d'accueil notionnel, un déjà-là pensé », sans toutefois que cette « pensée constituante » ne se contente de « ranger la nouveauté dans des cadres anciens », l'interprétation se réalisant à la lumière de la nouveauté pour donner une cohérence à l'articulation des différents éléments².

II.1. La conceptualisation doctrinale du changement

La participation militaire à des opérations en faveur de la paix, ainsi que nous l'avons mis en évidence précédemment, s'est d'abord réalisée dans les faits, trouvant un cadre imprécis dans le principe de « forces d'intervention ». Mais, les profondes mutations du contexte stratégique, la multiplication des besoins

¹ Le concept d'orthodoxie renvoie à un champ social organisé et institutionnalisé. Il peut être défini comme le consensus noué par un groupe, lui-même orthodoxe, autour d'un corpus de croyances à partir duquel il « contrôle et régule organiquement les attitudes, les conduites et les comportements », DECONCHY J.-P., « Croyances et idéologies. Systèmes de représentations, traitement de l'information sociale, mécanismes cognitifs », in MOSCOVICI S. (dir.), *Psychologie sociale*, Paris : PUF, 2003 (1984), p. 345.

² JODELET D., « Représentations sociales : un domaine en expansion », in JODELET D. (dir.), *Les représentations sociales*, Paris : PUF, 2003 (1989), p. 73.

opérationnels à l'extérieur du territoire, ainsi que les enseignements de ces engagements, ont amené les décideurs à questionner la validité de la politique de défense, et ce faisant à l'adapter. L'institutionnalisation politique du maintien de la paix a alors été le point de départ d'une conceptualisation des opérations pacificatrices au sein des armées françaises. Toutefois, il convient de rappeler que le travail doctrinal s'inscrit également dans le principe de la « soustraction » du volet militaire des missions extérieures de pacification qui s'intensifie à partir du milieu des années 1990. Celui-ci correspond à un mouvement de « militarisation » du maintien de la paix au sens où il vise à faciliter l'action militaire par la mise en œuvre de procédures (au niveau de la chaîne de commandement) et de modalités d'action (sur le terrain) plus adaptées et favorise l'acceptation de ces opérations par les militaires¹.

A la suite de la définition des quatre fonctions stratégiques en 1994, une réflexion doctrinale sur les aspects conceptuels, tactiques et techniques de la projection est amorcée au sein des armées. Ainsi, dès 1995, la « Directive Lanxade », du nom du chef d'Etat-Major des Armées alors en fonction, définit les « orientations pour la conception, la préparation, la planification, le commandement et l'emploi de l'armée française dans les opérations mises en place par une résolution du Conseil de Sécurité de l'ONU »². Elle traite de l'ensemble des opérations dites de sécurité collective, qu'elle désigne par le terme générique d'« opérations de soutien de la paix » ou d'« opérations en faveur de la paix ». Un de ses objectifs est clairement, en référence à l'expérience yougoslave, « d'éviter de placer nos soldats dans des situations insupportables, comme celles qui les condamneraient à assister à des violences sur des populations sans pouvoir réagir et à attendre la fin des combats pour apporter quelque soulagement aux victimes »³. Dans le but de conceptualiser l'engagement des forces armées, elle établit une typologie des opérations onusiennes, les distinguant selon trois registres : le maintien, la restauration et l'imposition de la paix.

En 1997, l'Etat-Major des Armées en diffuse les premières conclusions à travers un nouveau *Concept d'emploi des forces*⁴, complété en 1999 par la *Doctrine interarmées d'emploi des forces en opération*⁵. Leur formulation est largement inspirée des principes otaniens et fait évoluer la typologie antérieure⁶. Il n'est plus

¹ Cf. *infra* Chapitre 1.

² Intitulé de la directive diffusée par l'Etat-Major des Armées en date du 6 mars 1995.

³ Cité par Marie-Béatrice Granet : GRANET M.-B. (dir.), « L'environnement juridique des forces terrestres dans les opérations extérieures », *Cahiers de Recherche et d'enseignements doctrinaux*, n°1, 2004 p. 36.

⁴ Etat-Major des Armées, *Concept d'emploi des forces*, 23 juillet 1997.

⁵ Etat-Major des Armées, *Doctrine interarmées d'emploi des forces en opération*, juin 1999.

⁶ Elle se fonde notamment sur les réflexions menées avec les Britanniques et au sein du Comité militaire de l'OTAN, introduisant le « soutien à la diplomatie préventive », la « consolidation de la

question d'« opérations de maintien de la paix » (expression issue du vocabulaire onusien) mais d'« opérations de soutien de la paix ». Cette « otanisation » correspond au choix d'inscrire les interventions pacificatrices dans un cadre strictement militaire, porté par un discours qui se démarque de la terminologie employée précédemment. Ainsi, la « résolution » des problèmes posés par les « nouvelles missions » se réalise par l'adaptation doctrinale du concept d'emploi des forces, mais elle se fonde également sur un discours qui vise à normaliser la représentation de ces opérations à travers leur « militarisation » terminologique.

La problématique soulevée par les « nouvelles missions » est, de ce point de vue, fortement liée à la notion de force (celle qu'il s'agit de mettre en œuvre pour remplir le mandat confié) et sur laquelle s'étaient aussi bien la représentation de l'action que celle du métier militaire en France. Les armées françaises développent ainsi une logique du « qui peut le plus, peut le moins », affirmant le caractère combattant de ces missions¹. A l'inverse de la doctrine américaine qui les caractérise comme des « opérations autres que la guerre », elle conserve en effet la terminologie de conflit, les inscrivant dans un « spectre de la violence » qui distingue les modalités d'action selon que la situation relève de conflits de basse, moyenne ou haute intensité. La question n'est alors plus de savoir si ces missions sont ou non compatibles avec le métier militaire, mais concerne le degré de force qu'il convient de mettre en œuvre dans les conflits de basse intensité. A titre d'exemple, le concept de « maîtrise de la violence » développé par l'armée de terre est explicite en ce qu'il permet d'assurer la continuité des représentations de l'action militaire. L'intervention militaire continue d'être appréhendée en termes de force et de violence qu'il s'agit de proportionner selon le contexte.

Enfin, comme le souligne Marie-Béatrice Granet, « la réflexion doctrinale d'ensemble a davantage concerné l'action des forces en environnement de guerre que leur action dans des opérations dites de maintien de la paix. En fait, la réflexion qui concerne les opérations de maintien de la paix à proprement parler ne fait pas l'objet d'une attention particulière, et ces opérations ne sont pas considérées comme une catégorie indépendante »². Ce traitement indifférencié des opérations extérieures semble alors relever d'un mouvement qui tend à construire la permanence des fondements et des principes de l'action militaire dans le temps, ne reconnaissant le changement que dans sa dimension spatiale, plutôt que dans sa nature.

paix » et abandonnant la « restauration de la paix » au profit de la seule « imposition de la paix » ; GRANET, *art. cit.*, p. 36.

¹ C'est tout du moins la façon dont est le plus souvent interprétée sa doctrine, quand bien même certains souhaitent que la réflexion se porte plutôt sur de nouveaux modes d'action, autres que le combat armé ; PREVOT, *op. cit.*, pp. 52-55.

² GRANET, *art. cit.*, p. 37.

Les armées ont donc pris acte de l'élargissement de leur champ d'action à travers l'affirmation de la primauté de la fonction de projection. Le *Concept d'emploi des forces* affirme que « désormais, le rôle principal des forces conventionnelles est [...] de contribuer activement à la prévention, à la limitation ou, si nécessaire, au règlement par la force des crises et des conflits régionaux ». Mais la définition d'un cadre politique stabilisé pour les opérations à finalité pacificatrice, leur intégration dans des chaînes de commandement militaires et leur fixation dans un cadre doctrinal, tendent à réduire le caractère de nouveauté – notamment du point de vue des militaires –, qui avait autorisé le développement des polémiques quant à la légitimité de leur conduite par les forces armées (qu'elles se fondent sur leurs moyens, leurs fins ou leurs modalités).

II.2. Les missions dans la presse militaire

Objet de pratiques, les missions des armées font également l'objet de discours, terme entendu ici dans un sens large¹. Ils contribuent, avec les premières, avec l'accumulation des expériences, ... à leur donner du sens, à la diffusion de ce sens en les rendant plus familières, à les légitimer et à les faire entrer dans les temporalités de l'activité militaire. Plus précisément, comme d'autres sur d'autres objets, ces discours, notamment quand ils sont publics, sont l'occasion de mettre en avant certains éléments, de privilégier tel ou tel aspect de la mission, ... Ces éléments peuvent varier dans le temps, en fonction des objectifs informatifs, normatifs, ... de ceux qui produisent ces discours (et des attentes des publics auxquels ils sont destinés). Les traits mis en avant varient aussi, évidemment, en fonction des objectifs des missions et du contexte dans lequel elles se déroulent. Dans ce cadre, les discours tenus sur les missions des armées sont parties prenantes du savoir sur ces missions, de la connaissance qu'en ont les acteurs. Ainsi, bien que les représentations des « spectateurs » ne soient pas le fruit unique de ces discours, ceux-ci se combinent à d'autres schèmes de connaissance déjà présents, qu'ils peuvent venir renforcer ou, au contraire, infirmer, modifier, plus ou moins fortement².

¹ Parmi de nombreuses références, on pourra se reporter à la mise au point de Frédéric Bon dans « Langage et politique », in GRAWITZ M. et LECA J. (dir.), *Traité de science politique 3. L'action politique*, Paris, PUF : 1985, pp. 538-573.

² On retrouve ici les débats autour de l'influence des discours, images, ... sur les opinions. Après avoir été longtemps considéré comme immédiate ou, au contraire, inexistante, cette influence paraît aujourd'hui complexe, à l'image d'ailleurs du processus de socialisation ; pour une illustration des discussions autour de la sensibilité aux images violentes, voir, par exemple, WIEVIORKA M., *La violence*, Paris : Balland, 2004, pp. 109-139.

II.2.1. Les missions comme objet de communication institutionnelle

Certains de ces discours sont « produits » à l'extérieur de l'institution militaire (presse, hommes politiques, ...), d'autres à l'intérieur. Parmi ces derniers, on trouve les documents doctrinaux produits par chaque armée ou les articles, dossiers, reportages, ... auxquels ces missions donnent lieu dans la « presse militaire », notamment celle des deux armées sur lesquelles porte la recherche. Nous avons donc dépouillé les revues *Terre Magazine* et *Air Actualités* depuis 1995¹, soit sur les années qui ont vu s'affirmer les modifications des missions, leur théorisation, leur sens, mais aussi, à un niveau plus général, la décision, la mise en œuvre et la conduite de la professionnalisation des armées françaises, période cruciale s'il en est. Une période de 10 années représentant un seuil intéressant pour mettre en avant des évolutions, des variations dans la façon dont les missions sont présentées dans ces magazines. En somme, ce détour chronologique nous permettait de gagner un peu de recul par rapport aux points qui nous intéressent tout en nous replongeant dans différents contextes.

Reste que, c'est le deuxième choix, et donc la deuxième limite, nous n'avons étudié que deux revues, une par armée, et deux revues qui ne sont pas forcément les plus représentatives des discours tenus sur les missions et qui, de ce fait, auraient pu être complétées par d'autres. Une telle étude dépassait le cadre de ce travail tant par le volume des sources concernées que du fait de l'objet même de notre investigation, d'abord centré sur les représentations du personnel militaire. De fait, il ne s'agit évidemment pas pour nous de mener une analyse exhaustive du contenu de ces représentations (sous forme de textes et/ou d'images) ; le choix de ce type de matériau est souvent sujet à critiques, ces sources étant parfois jugées peu pertinentes, voire peu fiables, même s'ils illustrent les rapports entre médias et sociétés². Il n'en reste pas moins que ces deux revues visent à jouer un rôle important dans la politique de communication des armées de terre et de l'air³ – au même titre que *Col bleu* pour la Marine, *Armées d'aujourd'hui* pour toutes les armées, ... –, et, plus largement, dans celle du ministère de la Défense⁴. Ne visant pas l'exhaustivité, cette analyse cherche plutôt à ouvrir des pistes et notamment à éclairer les différences entre les approches de l'armée de terre et l'armée de l'air sur leurs

¹ Ces revues sont publiées à raison de dix numéros par an, sous la responsabilité des Sirpa Terre et Air. L'investigation de leur contenu s'est arrêtée aux numéros de décembre 2005.

² BALLE F., *Médias et sociétés*, Paris : Montchrestien, 1999.

³ Ainsi le magazine *Terre magazine* est défini comme le mensuel d'informations et de liaison de l'armée de terre.

⁴ Cherchant à mieux saisir le discours institutionnel, nous n'avons donc pas traité les revues ou magazines de spécialité ou d'armes (*Fantassins Magazine*, *Commandos*, etc.), ni ceux que l'on peut considérer comme « catégoriels » (*Le Casoar*, *L'Épaulette*, etc.).

missions : en informant, en communiquant, ces revues contribuent à l'élaboration de cadres cognitifs destinés à l'extérieur et à l'intérieur, de cadres de référence aussi.

De ce fait, elles participent du jeu d'affirmation identitaire, avec d'autres acteurs il faut y insister et, destinées à la fois au grand public et aux membres des institutions, elles n'en contribuent pas moins, on pourrait même dire au contraire, à l'affirmation du sens des missions des armées. Sur ce plan, ces sources peuvent s'avérer particulièrement utiles en ce qu'elles sont révélatrices d'attitudes, de perceptions, ...¹ et ce même si elles ont un contenu délibérément informatif et descriptif². Cela permet de cerner la façon dont elles se positionnent à travers les éléments mis en exergue, la façon de les présenter (la maquette elle-même étant révélatrice de choix éditoriaux et, plus largement, institutionnels), ...

Nous souhaitons évoquer ici les principales caractéristiques de la façon dont les missions des armées sont abordées dans ces magazines. Nous chercherons à comparer les modalités de traitement des missions des armées en répondant à des questions comme : existe-t-il une rubrique « Opex » ? Certaines catégories sont-elles mises en avant ?... Il s'agira de voir ce que ces modalités révèlent en termes de sens donné à l'action, d'importance prise par les missions pour chaque armée considérée. La dimension cognitive du rapport des militaires à ce volet de leur activité sera également questionnée dans la mesure où ce dernier tient pour partie aux ajustements cognitifs, au sens où les comptes-rendus auxquels l'action des militaires donne lieu produisent et véhiculent une nouvelle connaissance du social³.

¹ Pour une illustration de l'intérêt des investigations sur ce type de sources, voir les travaux, eux aussi concentrés en termes de sources, de Marie-Anne Paveau ; « Paroles de militaires : les libres réflexions sur la défense dans la revue *Armées d'aujourd'hui*, 1986-1996 », *Mots*, 51, 1997, pp. 58-74 ; « Le langage des militaires. Les militaires et l'ordre du discours : doctrine, lexique et représentations », *Les Champs de Mars*, n°3, Premier semestre 1998, pp. 5-11 ou « L'anti-Achille : formulations actuelles de l'exploit militaire dans la revue *Terre Magazine* », *Les Champs de Mars*, n°3, Premier semestre 1998, pp. 47-61.

² Pour ce qui nous intéresse, les articles consacrés aux missions consistent essentiellement en compte-rendus factuels des missions conduites par les armées. Cependant, une prise de position peut s'exprimer, c'est alors celle de la hiérarchie, par exemple par le biais d'interviews d'officiers supérieurs (commandant, par exemple, les forces françaises projetées dans tel ou tel pays, ...) ou de tribunes.

³ Cette production offre des opportunités aux militaires de se positionner par rapport aux missions, de s'identifier à leurs collègues, ... autant de mécanismes nourrissant les processus d'ajustements cognitifs dans un contexte changeant ; pour une illustration de l'intérêt de cette notion ; CHAZEL F., « Les ajustements cognitifs dans les mobilisations collectives » (1997), in *Du pouvoir à la contestation*, Paris, LGDJ, 2003, pp. 123-135.

II.2.2. Les représentations des missions de l'armée de terre dans *Terre Magazine*

Les missions accomplies par l'armée de terre occupent une place importante dans cette publication. De nombreux théâtres d'opérations, à l'intérieur et à l'extérieur du territoire français, sont mentionnés et présentés (parfois sous forme de planisphères comme celle du numéro 163 d'avril 2005 intitulée « Focus sur les forces terrestres déployées hors métropole »). D'une manière générale, il est frappant de constater que l'idée de changement est directement soulignée. La plaquette du magazine est en effet modifiée en 1997, en pleine discussion parlementaire des lois entérinant la suspension du service national, avec, dans son éditorial, ce commentaire du général Mercier, alors Chef d'état-major de l'armée de terre : « L'armée de terre change, son magazine mensuel, qui accompagne et relate cette refondation devait naturellement changer. Aussi ce *Terre Magazine* est-il différent de ses prédécesseurs : une nouvelle maquette certes, mais aussi de nouvelles rubriques »¹. Le numéro d'octobre 1998 est consacré à un bilan de la « refondation », avec pour titre « Vers une autre armée de terre ». On assistera à un nouveau changement de maquette en 2003, la professionnalisation étant achevée, avec, sur le plan du contenu, un éditorial désormais signé par un général (commandant le Commandement de la Force d'Action terrestre – CFAT –, directeur du personnel militaire de l'armée de terre – DPMAT –, ...).

Parmi les nouvelles rubriques évoquées, une est intitulée « Opex ». Jusque-là, ce sujet était plutôt diffus dans l'ensemble des articles. L'existence de la rubrique reste incertaine au départ puisqu'elle « disparaît » dans le numéro d'avril 1998, est à nouveau présente en mai, juin, juillet-août, absente en septembre, réintégré d'octobre 1998 à septembre 1999. Elle retrouve sa place dans le sommaire en février 2000 et y est maintenue jusqu'en mars 2003. S'ouvre alors une nouvelle période où la rubrique est plus souvent absente que présente. Elle disparaît en mars 2005.

Choisir de consacrer une rubrique spécifique aux Opex offre évidemment à ces dernières, aux nouveautés qui leur sont liées, une tribune de choix tout en affirmant leur importance pour l'armée de terre. Il n'en reste pas moins que ces opérations étaient déjà présentes, et même omniprésentes auparavant. Ainsi, plusieurs couvertures ont fait mention directement de la projection de l'armée de terre², et donnent une grande visibilité à ces opérations, les articles se trouvant dans les rubriques « Reportages » ou « Actualités ». Surtout, chaque numéro consacre au moins un article à une opération en cours, avec une insistance particulière sur le théâtre de l'ex-Yougoslavie qui constitue la référence principale en la matière, tant par la durée,

¹ *Terre Magazine*, n°86-87, septembre-octobre 1997.

² Le numéro de décembre 1995 montre un Casque bleu à Sarajevo, en novembre 1999, la couverture est consacrée à l'opération Santal (au Timor oriental).

l'ampleur, le type de missions que les difficultés rencontrées¹. Enfin, les opérations intérieures, notamment l'aide aux populations² sont également mentionnées, quoique moins fréquemment.

Quant au contenu de ces articles, on l'a dit, la visée est d'abord informative. L'accent est placé sur les événements locaux, les conditions de vie, sur ce que font les militaires français, leur mandat et son historique, leur installation, la préparation pour la projection, leurs relations avec les autres contingents nationaux présents sur le théâtre, ... Un « coup de projecteur » peut aussi être porté, avec force photographies, sur telle ou telle activité particulière, comme par exemple le soutien logistique (matériel ou financier) ou, plus rarement, sur certains personnels, à l'instar du numéro 110 de décembre 1999-janvier 2000, comportant un article intitulé « Femmes en Opex » – femmes qui sont également mises en avant par leurs témoignages, quel que soit leur grade ou leur spécialité.

Toujours sur le plan de l'action conduite, l'impression principale est celle de la diversité des missions avec deux pôles dominants : le volet humanitaire et le rapport à l'emploi de la force armée – fût-ce en négatif par les références aux menaces pesant sur les unités projetées –, usage dont on sait qu'il est particulièrement problématique sur ces théâtres³. Cette diversité renforce encore la visée informative : il s'agit de couvrir un spectre le plus large possible des activités des unités de l'armée de terre, qu'elles soient projetées à l'extérieur du territoire national – sous mandat national ou international –, ou qu'elles agissent sur le sol français.

Conformément à l'objectif du magazine, la tonalité des articles est toujours positive mais les faits relatés peuvent être dramatiques : on pense ici, pour prendre un événement récent, aux décès de militaires français en novembre 2004 à Bouaké. Un article intitulé « L'Armée de terre à vif » fait référence à la cérémonie d'hommage consacrée à ces neufs morts qui, selon les termes employés, « rappelait à tous ceux qui pouvaient encore en douter, qu'aujourd'hui, on peut encore mourir au service de son pays »⁴. On peut noter au passage que la formulation employée « mourir au service de son pays » est

¹ Ceci tend à confirmer la portée des analyses basées sur cette expérience ; par exemple THIEBLEMONT A., *Expériences opérationnelles dans l'armée de Terre. Unités de combat en Bosnie (1992-1995)*, Les Documents du C2SD (trois tomes), 2001.

² Par exemple, le n°62 de mars-avril 1995 donne une large place aux inondations en France : « L'armée de terre fait barrage ». Celui de novembre 1995 fait sa couverture avec le plan Vigipirate, que l'on retrouve en août 1998 sous forme d'un bilan de l'action menée à l'occasion de la coupe du monde de football. Mentionnons également un article « L'Armée de terre porte secours » après l'explosion de l'usine AZF de Toulouse en 2001, ou un article sur le lancement de l'opération « Défense deuxième chance » dans le n°169 de novembre 2005.

³ PORTERET V., « A la recherche du nouveau visage des armées et des militaires français : les études sociologiques du Centre d'Etudes en Sciences Sociales de la Défense », *Revue Française de Sociologie*, 44-4, 2003, pp. 811-815.

⁴ *Terre Magazine*, n°160, décembre 2004, p. 12.

particulièrement révélatrice du rapport que les militaires peuvent avoir à leurs missions puisqu'on ne parle pas de « mourir pour son pays », mort plus difficilement reconnaissable en cas d'opération extérieure¹.

Enfin, ces missions apparaissent « naturelles » dans la mesure où l'accent est mis sur la capacité d'adaptation plutôt que sur les questions que peut poser tel ou tel volet de la mission, par exemple, quant aux compétences des militaires engagés. Il n'en reste pas moins que la référence à l'adaptation renvoie, de manière implicite, à la nouveauté de ces missions.

II.2.3. Les représentations des missions de l'armée de l'air dans *Air Actualités*

Le magazine *Air Actualités* partage avec *Terre Magazine* son optique informative. Il s'inscrit, et malgré plusieurs changements plus ou moins importants de maquette, dans un schéma presque intangible : chaque numéro comporte une rubrique « actualités », une autre « reportages » et un dossier. Dans chacun également un « gros plan » est consacré le plus souvent à une unité de l'armée de l'air ou, comme pour les 30 ans du Jaguar, à un appareil² ce qui peut, sur une période assez longue, amener un certain nombre de répétitions. Celles-ci sont révélatrices de ce que la rédaction du magazine entend mettre en avant quand on songe que plusieurs dossiers seront consacrés à la Force Aérienne de Projection (FAP) au début de la période³ pour montrer combien « elle est essentielle pour notre défense », selon l'expression employée en 1997. C'est, pour une large partie, sous l'angle de la présentation d'une unité que les « actions » (c'est le terme employé au début de la période) entreprises par l'armée de l'air sont présentées et non au sein d'une rubrique « Opex ».

Dans cet ensemble d'articles et de brèves, les photos occupent une très grande place, bien plus importante que dans la revue de l'armée de terre. Elles renvoient, nous semble-t-il, à cette autre caractéristique du magazine qu'est l'importance donnée aux appareils utilisés par l'armée de l'air qu'il s'agisse des appareils de chasse (on pense par exemple au Mirage 2000 et aux attentes exprimées à l'égard du Rafale) ou de transport (Transall C160, ...). On retrouve ici un des traits de cette armée, et ce dès son origine comme l'a montré Pascal Vennesson⁴ : l'affirmation, de manière constante, du caractère technicien de

¹ Ainsi, à la question de savoir si l'on peut concevoir la mort en Opex comme un sacrifice pour la patrie, certains préfèrent parler de sacrifice pour des valeurs, quand d'autres renvoient le départ en Opex à un choix professionnel : « c'est les risques du métier ». Dans les deux cas, on ne parle pas de « sacrifice pour la patrie » ; PORTERET V. et PREVOT E., *Le patriotisme en France aujourd'hui*, Paris, Les Documents du C2SD, 2004, pp. 173-180.

² *Air Actualités*, n°562, juin 2003.

³ Dans les numéros 485 de septembre 1995, 502 de juin 1997, auxquels s'ajoutent plusieurs reportages consacrés à différents aspects de la FAP : maintenance, installation, ...

⁴ VENNESSON P., *Les chevaliers de l'air. Aviation et conflits au XX^e siècle*, Paris : Presses de la FNSP, 1997.

l'armée de l'air car, quand on parle des appareils, on évoque également les pilotes mais tout aussi fréquemment les tâches de soutien et d'entretien des dits appareils.

Pour autant, la diversité des missions accomplies est omniprésente – elle fait même l'objet de développements à l'instar d'un article consacré aux « commissaires de l'air en Opex » en novembre 1998 – qui mettent en avant la pluralité des fonctions assurées par l'armée de l'air : ponts aériens pour l'acheminement des troupes projetées par la France (opération Azalée aux Comores¹, ...), aide humanitaire (Trident humanitaire dans les Balkans², ...) ou rapatriement de ressortissants français dont la sécurité paraissait menacée du fait de troubles dans le pays dans lequel ils résidaient (opérations Pélican, Malachite pour le Congo³, ...). Les opérations de remise en service des capacités aéroportuaires (Sarajevo, ...) ou encore les frappes aériennes, plus récemment⁴, et la mission de recherche et sauvetage au combat (Resco)⁵ l'illustrent aussi.

A propos des frappes aériennes réalisées en Afghanistan, le commentaire parle d'une « nouvelle page de l'histoire de l'aviation militaire française »⁶, le terrain afghan venant en quelque sorte confirmer l'expérience du Kosovo. Si on y ajoute la place dévolue aux forces spéciales⁷, en l'occurrence le Commando Parachutiste n°10 (CPA 10) de l'armée de l'air, qu'il s'agisse des missions de surveillance⁸ ou d'extraction (opération Harmonium au Kosovo⁹, ...), l'emploi de la force par l'armée de l'air occupe une place importante dans les articles d'*Air Actualités*. Par exemple, en janvier 1997, on y trouve la référence à un « baptême du feu » à côté de l'affirmation des missions humanitaires ou de sauvetage, dont il est dit qu'elles sont « plus qu'une mission, un état d'esprit »¹⁰. Les articles relatifs à l'emploi de la force sont l'occasion d'en aborder les formes contemporaines avec une illustration des deux cas où il est le plus légitime pour les populations¹¹ : les frappes aériennes qui mettent le

¹ *Air Actualités*, n°480, mars 1995.

² *Air Actualités*, n°522, mai-juin 1999.

³ Par exemple, *Air Actualités*, n°504, septembre 1997 et n°517, décembre 1998.

⁴ Elles sont omniprésentes dans les numéros de la fin de l'année 2001 et ceux du début de l'année 2002.

⁵ Par exemple, *Air Actualités*, n°516, novembre 1998 et n°542, juillet 2001.

⁶ *Air Actualités*, n°550, avril 2002.

⁷ Dossier sur le Commandement des Opérations Spéciales (COS), *Air Actualités*, n°504, septembre 1997.

⁸ *Air Actualités*, n°495, septembre 1996.

⁹ *Air Actualités*, n°501, mai 1997.

¹⁰ *Air actualités*, n°569, mars 2004.

¹¹ Voir, par exemple, DICO-D-C2SD, *Les Français et la Défense, 10 ans de sondage*, Paris : Ministère de la Défense, 2002, p. 32 sq. Ces chiffres sont confirmés par les enquêtes d'opinion par sondage réalisées ces dernières années.

risque à distance et les forces spéciales dont l'action n'est le plus souvent mentionnée qu'à travers leurs compétences, leur entraînement, ...

Les missions de « service public » sont également souvent relatées dans leurs différentes formes : plan Vigipirate avec, en novembre 1995, un article intitulé « L'armée de l'air aussi » ; opération de ravitaillement dans le cadre de l'opération Salamandre¹ ; dossier consacré à l'escadron de transport outre-mer « Antilles »² ; lutte contre les inondations³. Dans le numéro de décembre 2005-janvier 2006, un dossier, faisant également la couverture, offre une synthèse sur les missions de service public : des secours à l'assistance aux aéronefs en difficulté, en passant par la lutte contre les incendies, le renforcement de la sécurité générale ou l'aide aux populations victimes d'inondations.

Sur le plan du contenu, tous ces articles font une large place aux images et ce même si, dans un dossier spécial Balkans, on évoque des thèmes comme le soutien, la reconnaissance, « l'urgence du renseignement », des « tranches de vie ». Dans ce cadre, se forme, au fil des numéros, une véritable galerie de portraits d'aviateurs où, pour illustrer les différentes spécialités, les femmes occupent une place non négligeable – il est vrai que l'armée de l'air est l'armée où elles sont les plus nombreuses. On en veut pour preuve les deux dossiers consacrés aux convoyeurs sanitaires : en mai 1996, on fête les 50 ans des « convoyeuses de l'air »⁴ et on ne parle que de femmes, en faisant référence aux « pionnières ». On retrouve les mêmes « convoyeuses » au début de l'année 2002 mais, cette fois, on voit apparaître des hommes, signe d'une « masculinisation », si l'on peut dire, d'une tâche traditionnellement confiée aux femmes. Parallèlement, l'accent est placé, avec semble-t-il plus d'insistance que pour les hommes, sur leur volonté précoce d'entrer dans l'armée de l'air pour exercer tel ou tel métier, cela ne pouvant que rendre plus légitime leur présence, quitte à recourir aussi parfois à l'idée de « vocation militaire », registre peu fréquemment utilisé par cette « catégorie » de personnels⁵.

L'ensemble de ces discours, illustrations des discours institutionnels sur les missions des armées, peuvent être considérés en référence à la thèse de Mary Douglas selon laquelle les institutions produisent des catégories de pensée et des cadres cognitifs à partir desquels nous pensons notre situation en utilisant

¹ *Air Actualités*, n°500, mars-avril 1997.

² *Air Actualités*, n°544, septembre 2001.

³ *Air Actualités*, n°558, janvier 2003.

⁴ *Air Actualités*, n°492, mai 1996.

⁵ C'est du moins ce qui ressortait de deux enquêtes consacrées aux femmes du service de santé des armées et à celles de l'armée de terre ; BUROT-BESSON I. et CHELLIG N., *Les enjeux de la féminisation du corps des médecins des armées*, Paris : Les Documents du C2SD, 2001 et LORiot D., FRIEDMANN G., BENKARA L., *Métiers de la Défense, le choix des femmes. Identité et mixité des emplois dans l'armée de terre*, Paris : Les Documents du C2SD, 2001.

ces classifications¹. De ce fait, on peut analyser ces différents articles, leur récurrence – qui induit aussi une banalisation de leur sujet – comme étant parties prenantes du processus d'« ancrage » institutionnel de la représentation des transformations du métier militaire, au sens où le processus d'ancrage correspond à l'enracinement social de la représentation. L'objet nouveau – les missions –, y est notamment lié à des catégories plus familières, à un réseau de significations qui lui préexistent² et qui l'ancrent dans des univers d'intelligibilité qui en réalisent la traduction, au moins partielle, et partant, eu égard aux capacités réflexives des individus, à leur acceptation. De fait, comme l'écrit Mary Douglas, « quelque chose se produit à l'intérieur de nos esprits quand un nouveau type d'organisation rend par endroit obsolète l'ancienne classification. Le changement n'est donc pas le résultat d'un choix délibéré ou conscient. Les institutions masquent leur influence, rendant difficile la perception du changement »³. Sur ce plan, leur mobilisation par le discours institutionnel est susceptible d'infléchir le contenu des représentations des militaires et de favoriser une acceptabilité des missions qui va dans le sens d'un réaménagement des représentations du métier militaire ou, plus exactement, d'un enrichissement des représentations à ce niveau.

III. L'intégration des opérations extérieures aux représentations professionnelles

Les activités professionnelles sont des structures déterminées par des contraintes structurelles exogènes et endogènes, mais sont également des construits sociaux élaborés dans les contextes de travail, au cours des interactions entre acteurs. Comme le souligne Jean-François Blin, ces derniers « s'interrogent lorsque des différences apparaissent dans leurs manières d'exercer leurs activités ou lorsque de nouveaux enjeux identitaires se dessinent. Si les professionnels sont souvent en situation de changement, ce qui est modifié, ce n'est pas tant les particularités d'une façon de travailler que les

¹ DOUGLAS M., *Comment pensent les institutions* (trad.), Paris : La Découverte/Bibliothèque du MAUSS, 1999 (1986).

² Le processus d'ancrage est central dans l'étude des représentations sociales. En aval de la formation représentative, l'ancrage sert, d'une part, à l'instrumentalisation du savoir en lui conférant une valeur fonctionnelle pour l'interprétation de l'environnement. La « naturalisation » des notions leur donne valeur de réalités concrètes directement lisibles et utilisables dans l'action. « D'autre part, la structure imageante de la représentation devient le guide de lecture et, par généralisation fonctionnelle, théorie de référence pour comprendre la réalité », JODELET, *in* JODELET, *op. cit.*, pp. 72-73.

³ DOUGLAS, *op. cit.*, p. 120.

manières dont ils se représentent la nouvelle situation de travail »¹, c'est-à-dire ce que sont les finalités, les raisons au nom desquelles on agit et celles en vertu desquelles on se prononce². S'intéresser à l'adaptation des militaires à leurs missions conduit donc à une interrogation sur ce qu'est, pour eux, le métier militaire. Pour avancer sur ce point, nous nous sommes demandé comment ils percevaient individuellement ces missions devenues parfois un aspect central de leur métier, la question étant de savoir si cet aspect est intégré à l'idée qu'ils s'en font. Parler d'intégration revient à s'intéresser «aux processus symbolico-cognitifs sous-jacents à la création ou tout au moins à l'ajustement de structures de signification »³. L'objectif est de saisir si cette intégration est la même pour tous ou si, au contraire, on observe des lignes de clivage à ce niveau : clivage selon le degré d'intégration, et donc d'acceptation, clivage aussi suivant les voies de cette intégration, c'est-à-dire au regard des éléments retenus, parmi les caractéristiques de ces missions, pour étayer, aux yeux de l'acteur, cette intégration au métier.

C'est également l'occasion d'apporter une pierre aux débats sur les effets de la professionnalisation en termes de rapport à l'activité, l'approche cognitive pouvant permettre de sortir de schémas binaires⁴ par l'intérêt porté à l'adaptation, ici en termes de connaissances, de représentations⁵. Nous adoptons une approche dynamique de ces schémas d'interprétation, que l'on peut rapprocher de la notion de cadres développée par Erving Goffman⁶, permettant aux individus de se repérer dans le monde social, de s'identifier, ici à

¹ BLIN J.-F., *Représentations, pratiques et identités professionnelles*, Paris : L'Harmattan, 1997, pp. 16-17. Suivant l'auteur, nous appliquons le concept de représentations sociales au champ plus restreint des représentations que les acteurs développent sur leur activité professionnelle, ici le métier militaire, et les qualifications de représentations professionnelles.

² L'élaboration de représentations permet en effet aux individus de comprendre le monde qui les entoure et, en conséquence, d'orienter leurs conduites en fonction des « modélisation » de la réalité ; JODELET, *in* JODELET, *op. cit.*, p. 47 sq.

³ CHAZEL F., « La place du politique dans les mobilisations contestataires : une découverte progressive », *in* CHAZEL, *op. cit.*, p. 118 (en italique dans le texte).

⁴ Sans reprendre ici les termes d'un débat bien connu, s'opposent les tenants de la banalisation qui, derrière Charles Moskos, défendent l'idée du passage d'un modèle institutionnel à un modèle occupationnel, et ceux qui, à l'instar de Morris Janowitz, expliquent qu'il y a rapprochement entre les armées et la société (et donc relativisation de certains des impératifs de la profession militaire) mais maintien d'une spécificité militaire, en termes de valeurs, de rapport au métier, ... ; pour une présentation de ces débats, on pourra voir BOENE B., « Permanence et relativité de la spécificité militaire : examen critique de la littérature existante, esquisse d'une synthèse », *in* BOENE B. (dir.), *La spécificité militaire*, Paris : A. Colin, 1990, pp. 188-240 ou encore CAPLOW T. et VENNESSON P., *Sociologie militaire*, Paris : A. Colin, 2000, pp. 33-48.

⁵ C'était déjà, dans une certaine mesure, la tentative faite par Hubert-Jean-Pierre Thomas qui proposait une approche dialectique entre deux sous-systèmes, l'opérationnel et l'organisationnel ; THOMAS H.-J.-P., « Fonction militaire et système d'hommes », *in* THOMAS H.-J.-P. (dir.), *Officiers et sous-officiers. La dialectique des légitimités*, Paris : Addim, 1994, pp. 49-66.

⁶ GOFFMAN E., *Les cadres de l'expérience* (trad.), Paris : Minuit, 1991.

leur activité professionnelle et à ses transformations. Les modifications de ces schèmes relèvent donc plus « de diverses modalités d'ajustement, différenciées entre elles par leur degré de complexité. Contrairement à l'illusion romantique [de ruptures radicales], l'alignement des cadres se réduirait, en de multiples occasions, à leur ajustement. Et un tel ajustement implique un « ancrage » dans des cadres *disponibles*, même s'il peut donner lieu, selon les cas distingués, à un « travail » d'élaboration plus ou moins poussé. [...] Pour le sociologue le phénomène le plus important ne réside pas dans ces erreurs ou dans ces biais mais bien dans la capacité de l'acteur social à raisonner de façon *plausible* à partir de l'information et des repères qui lui sont accessibles »¹, en l'occurrence ceux relatifs au métier militaire.

Nous nous intéresserons donc aux conceptions dont ces missions font l'objet à partir des motivations et attentes qu'elles suscitent, puis à travers les apports qu'elles dispensent, dans la lignée des travaux sur la postmodernité militaire mais dans une démarche qui vise à éclairer la question du sens du métier aujourd'hui. Nous avons privilégié les éléments de satisfaction et, parmi ceux-ci, les points renvoyant à l'activité plus qu'au cadre de vie, d'une part, car ces points seront abordés ultérieurement et, d'autre part, parce qu'ils nous auraient entraînés dans des détails difficiles à intégrer dans la comparaison. Enfin, les éléments positifs mis en avant par les personnes rencontrées dessinent en creux ceux qui leur apparaissent négatifs.

III.1. Des missions comme motivation aux motivations pour les missions

La motivation à l'engagement peut être considérée comme l'un des critères d'acceptation des opérations intérieures et extérieures. On peut en effet distinguer deux moments dans le parcours professionnel des militaires : au départ, les missions peuvent être des motivations en tant que telles à l'exercice de l'activité militaire, eu égard notamment aux fondements de la décision d'engagement (ce registre d'acceptation des missions peut, bien entendu, continuer à faire sens par la suite). Dans un second temps, d'autres motivations peuvent apparaître, l'exercice du métier militaire n'étant pas questionné la plupart du temps. Sur tous ces points, les rapprochements sont nets entre l'armée de terre et l'armée de l'air.

III.1.1. L'attrait pour un métier « différent »

L'analyse des motivations rejoint plusieurs recherches sur la décision d'engagement des jeunes militaires du rang, et notamment celle de Jean-François Léger qui distingue les types d'engagement professionnel et le type de

¹ CHAZEL F., « Les ajustements cognitifs dans les mobilisations collectives », *in* CHAZEL, *op. cit.*, p. 126.

spécialité choisi¹. Ainsi, pour ce qui nous concerne, et pour les deux armées, de nombreux militaires du rang et certains sous-officiers, appartenant à des spécialités « combattantes », expliquent s'être engagés pour pouvoir « partir », « voir du pays », premier signe que ces départs sont perçus comme faisant partie intégrante de l'activité qu'ils auraient à exercer :

« Quand on s'engage, ce n'est pas pour rester en France, faire des manœuvres en France, c'est pour partir à l'étranger. » (SO 3, AT)².

Il n'est pas sûr, cependant, que la valorisation des départs à l'étranger, soit à rapprocher, comme le fait Jean-François Léger, uniquement des critères physiques et sportifs³. De fait, les militaires qui développent ce type de raisonnements mettent en avant plusieurs points qui, liés entre eux, montrent que l'engagement dans les armées, s'il peut renvoyer à la valorisation de ces critères, prend forme en tout cas dans une logique de distinction, voire de rupture, par rapport à une activité professionnelle civile.

« Moi, j'ai choisi les commandos de l'air quand on m'a expliqué que j'allais sauter en parachute, partir à l'étranger, faire du sport. » (MDR 14, AA).

« Déjà, rien que de voir du pays, c'était ce que je demandais donc c'est clair qu'à part l'armée je vois pas où trop où on peut travailler, partir à l'étranger, rien que de voir du pays, c'est un gros avantage déjà. » (MDR 19, AA).

La mission comme motivation de l'exercice du métier peut être étroitement connectée aux aspects opérationnels – ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas des déceptions ensuite. Il semble alors que l'explication centrale soit la recherche de l'aventure, celle-ci renvoyant à la fois au « *dépaysement total* » (SO 8, AT) et à l'exercice de tâches inédites ou, en tout cas, sans cesse renouvelées (en elles-mêmes, ou du fait de leur contexte de réalisation), ... autant de traits dans lesquels hommes et femmes se retrouvent ici, confirmant la variation du sens du mot aventure suivant la génération : pour les jeunes militaires, l'aventure, c'est l'outre-mer et l'aspect opérationnel devient plus prégnant avec le développement des missions humanitaires alors que,

¹ LEGER J.-F., « Pourquoi les jeunes s'engagent-ils aujourd'hui dans les armées ? », *Revue Française de Sociologie*, 44-4, 2003, pp. 713-734.

² Les indications données entre parenthèses correspondent au codage adopté pour les militaires interviewés, présentés en annexe. Pour une distinction plus claire, nous faisons également apparaître l'armée d'appartenance sous les abréviations : AT, pour l'armée de terre et AA, pour l'armée de l'air.

³ *Ibid.*, p. 720.

précédemment, les études disponibles montrent que le sens du mot diffèrait suivant le genre de la personne interrogée¹.

III.1.2. Une étape du « devenir militaire »

Les missions font partie intégrante des obligations et de l'engagement militaire et constituent une des temporalités des activités militaires, un « vrai travail militaire »², du moins dans l'armée de terre et sont en ce sens directement ou indirectement mises en avant quant aux motivations avancées pour s'engager. Les opérations extérieures sont appréhendées comme le cœur du métier, ce qui fonde sa « raison d'être », dans la mesure où l'entraînement doit pouvoir trouver une concrétisation. Ainsi, bien que les contextes actuels d'engagement de l'armée soient le plus souvent des situations de crise, le militaire est peut-être « l'arme au pied », mais ailleurs qu'en France et avec une « vraie vie militaire »³.

De plus, envisagées comme une finalité du métier, les missions sont largement mobilisées pour la construction identitaire, et permettent de lui donner un sens positif. Résultat d'un effet de contexte, elles sont aujourd'hui une étape centrale de la socialisation professionnelle. Mais il apparaît également que l'expérience opérationnelle (les expériences) occupe une place prépondérante dans la représentation de la professionnalité militaire. Ainsi, elles sont une source de valorisation pour tous les militaires, notamment en ce qu'elles sont susceptibles d'engendrer leur reconnaissance comme « professionnels ».

Ainsi, dans les entretiens informels avec les présidents de catégorie et les commandants d'unité, il est apparu que les jeunes sous-officiers considèrent les opérations extérieures comme faisant partie du « paquetage » reçu à la signature du contrat. Cette situation est renforcée par le fait que les centres de recrutement insisteraient sur les possibilités de participation aux missions extérieures afin d'attirer de nombreux jeunes hommes et femmes. Par ailleurs, il semblerait que les écoles de formation, en particulier l'école des sous-officiers de Saint-Maixent insistent également sur ce point. C'est pourquoi, les régiments accueillent, en général, de jeunes sous-officiers pressés et motivés de partir en

¹ PORTERET, *art. cit.*, pp. 803-804.

² L'expression travail militaire désigne les activités et situations professionnelles objectives des militaires, tandis que celle de métier militaire renvoie, dans notre approche, aux processus représentationnels, c'est-à-dire à la conception cognitive des éléments attachés à cette appartenance professionnelle. Cette qualification permet de considérer le travail comme un construit à l'instar de l'analyse de Marc Lorient à propos du « vrai travail policier » : LORIENT M. (dir.), *Constructions du stress, psychologisation du social et rapport au public. Les cas des infirmières hospitalières, des conducteurs de bus et des policiers*, Projet de recherche pour l'initiative de recherche, « Travail dans la fonction publique », rapport final, décembre 2004.

³ PREVOT, *op. cit.*, p. 254 sq.

mission. Les cadres plus anciens estiment, de leur côté, qu'ils se doivent de leur faire comprendre qu'ils ne peuvent pas forcément partir de suite et s'attacher d'abord à apprendre leur métier. D'après ces mêmes cadres, la première mission ne devrait pas se dérouler sur un théâtre jugé difficile mais plutôt sur un théâtre stabilisé afin qu'ils « *fassent leurs armes* », par exemple le Kosovo plutôt que la Côte d'Ivoire.

Ces incompréhensions entre générations semblent dues à l'accroissement des missions depuis le début des années 1990. En effet, cette accélération a permis à de nombreux jeunes soldats de partir fréquemment et, pour certains, d'avoir participé à plus de missions que les militaires plus anciens en service qui, pour certains, ne sont jamais partis. Parmi ces derniers on peut noter, selon un président des sous-officiers, « *un sentiment étrange parce qu'il leur manque quelque chose* ». Ils espèrent donc partir au moins une fois dans leur carrière. Ce souhait est également récurrent parmi les militaires de l'armée de l'air exerçant une spécialité peu pourvoyeuse en départ en Opex, et qui y voient une réalisation de leur engagement.

« Maintenant les jeunes croient que c'est un dû par exemple, on a fait une incorporation en janvier je crois, il y en a qui vont être sur les missions en fin d'année, pour eux ils vont dire bon c'est comme ça, tandis que moi je me suis... pendant six ans j'ai galéré pour partir. Avant c'était une récompense aussi. Parce que les gens partaient moins souvent ? Voilà, les gens partaient moins souvent donc c'était pas tout le monde qui partait. » (MDR 28, AT).

(A propos de sa première mission) *« Moi j'étais content de l'avoir fait, de dire j'en ai fait une, non pas que je trouve que c'est valorisant ou quoi, mais c'est frustrant si tout le monde en fait et puis qu'on est au milieu et qu'on n'en a pas fait, je veux dire comme tout le monde en fait, en fait il n'y a rien de valorisant. »* (SO 5, AT).

Aussi, quand on demande aux militaires de dresser un bilan de leur carrière militaire, la participation à des Opex revient-elle souvent comme un sentiment de satisfaction.

III.1.3. Partir pour rompre la routine et valoriser sa spécialité

Pour de nombreux militaires, les opérations constituent un excellent moyen de rompre avec la routine de l'activité, aspect surtout mentionné par ceux exerçant une spécialité opérationnelle ou plus technique. On retrouve ici la dimension d'aventure que représente le départ, pouvant même laisser penser que le « vrai métier » c'est « là-bas », là où il n'y a pas de routine, là où on se sent vraiment employé aussi.

« Je veux partir pour changer un peu, couper la routine » quel que soit l'endroit « du moment que le boulot est intéressant. » (SO 2, AT).

« Dans le domaine de la guerre électronique, il y a des missions ... ce n'est pas comme ici dans un régiment de trans où vous montez votre système, vous assurez les liaisons d'un commandement et puis c'est tout ce que vous faites. Après vous faites du gardiennage sur le site donc il n'y a pas ... là-bas, c'était des missions nouvelles tous les jours, une remise à niveau, je ne sais pas... sur une interception nouvelle ou un truc comme ça, donc là c'est quelque chose d'assez intéressant. Il n'y avait pas de routine. » (SO 8, AT).

Pour les militaires exerçant une spécialité administrative ou technique, le départ en opération est souvent recherché pour le type d'activité escompté en mission, surtout quand cette activité ne peut pas être entièrement anticipée, garantissant une différence avec ce qui est accompli habituellement en France. De nature professionnelle, la motivation se décline principalement sur l'acquisition d'une expérience supplémentaire. Pour certains, c'est aussi l'occasion de valoriser une fonction en l'incluant dans l'objectif plus large de la mission :

« C'était intéressant parce qu'on ... c'était complètement différent, la dernière fois que j'avais formé des messages, c'était pendant mon instruction, je n'y avais pas retouché depuis, donc il a fallu se remettre dans le bain. » (MDR 1, AT).

« Ça nous permet un petit peu de voir comment ça se passe. Quand on est en base arrière, on arrive à mieux saisir et à mieux comprendre les problèmes des gens qui sont là-bas, donc à pouvoir anticiper, à travailler dans leur sens... donc on arrive à mieux aider les gens. C'est une expérience professionnelle qui donne une ouverture d'esprit. Mais moi je ne suis pas dans un groupe de contact, donc je ne peux pas réagir comme les gens qui sont dans un CPA, qui ont une toute autre vision que la mienne. Moi je suis vraiment sur base arrière, c'est pas la même façon de travailler. Je pense qu'au contact, c'est automatiquement plus violent déjà, je pense qu'on ne peut pas voir les choses comme eux les voient. » (SO 15, AA).

Mais cet aspect concerne également le métier de fusilier commando en unité de protection, essentiellement voué à la « garde », qui apparaît souvent lassant. Ici, le sentiment d'être plus « utile », du moins qu'une vigilance accrue s'impose, qu'il convient d'être plus « en alerte » par rapport à la mission effectuée en métropole intervient également dans l'appréciation positive des missions. Même s'il ne se passe rien sur le moment, la situation pourrait rapidement dégénérer et nécessiter une intervention :

« Donc le soir, quand vous partez en patrouille, vous vous dites qu'il faut être vigilant ? *Au début oui. Après, c'est la routine, on connaît tous les coins, on sait où ils peuvent rentrer, où ils peuvent se cacher, on regarde sans regarder, c'est vrai qu'on part pas en se disant qu'on risque de rencontrer quelqu'un, alors qu'en Afrique, on se dit qu'il y en a un qui va essayer de rentrer, parce que là-bas, c'est leur bobby, on sait que chaque soir, il y a au moins une tentative... ça motive, enfin, comment dire... ça nous tient plus éveillé qu'en France parce qu'on sait qu'à tout moment, on peut en choper un.* » (MDR 17, AA).

III.1.4. La nouveauté et l'opérationnalité comme concrétisation de l'engagement

Dans un sens assez proche, mais se distinguant par la mise en avant de la dimension opérationnelle des missions, la motivation au départ en opération réside dans le sentiment de concrétisation de l'engagement et s'enracine dans une représentation du métier militaire fondée sur l'opérationnalité, notamment définie par le risque, comme finalité. Certains militaires insistent ainsi sur la distinction, nécessaire à leurs yeux, entre détachement et Opex, dans le cas de l'armée de l'air, et « tournantes » et Opex, pour l'armée de terre. Si ces classifications correspondent à des catégories officielles, avec des implications différentes du point de vue de la rémunération par exemple (taux d'indemnisation), ce n'est pas forcément à ces dernières que les militaires se réfèrent. Sur ce point, la monographie réalisée au cours d'un mandat en Bosnie en 2001-2002, avait montré comment les terminologies étaient mobilisées dans la construction du sens de l'expérience vécue. Eloignée des « canons » de l'opération extérieure, la mission était assimilée à une « tournante » voire à une manoeuvre¹.

« Pour vous la différence entre OPEX et détachement, c'est vraiment le côté opérationnel ? *Oui, le risque et le côté... plus il y a de risque, plus on a envie d'y aller. C'est idiot... enfin c'est pas idiot parce que ça fait partie du boulot, surtout pour nous, dans l'armée de l'air, mais les autres aussi y vont, les basiers, les cuistos, les secrétaires, les gendarmes, parce qu'on a besoin d'eux aussi, en Opex tout le monde s'entend bien, parce que là chacun a besoin de l'autre. Mais moi, s'il n'y avait plus d'Opex, je crois que j'arrêteraient... Je préfère partir, je suis pas dans l'optique de dire non, même à Djibouti, j'accepterais. Moi je me suis engagé pour ça, je suis payé pour ça si on me demande d'y aller. Si j'ai envie de faire autre chose, je vais voir ailleurs.* » (SO 10, AA).

De ce point de vue, l'attractivité des opérations extérieures semble s'effriter pour les militaires ayant participé à des missions au début de la décennie 90. Le prolongement des mandats et l'installation tendent ainsi à faire décroître l'attrait pour certains théâtres. Les militaires des deux armées mettent ainsi en avant la

¹ PREVOT, *op. cit.*, p. 345 sq.

diversification des missions plutôt que leur multiplication. La déception provient souvent de l'impression de ne pas changer de mode de travail, avec des horaires et des règles identiques et, dans ce cadre, jugés contraignant, avec comme différence essentielle, l'éloignement de la famille. L'acceptation dépend alors de l'intérêt des missions, plus facile à trouver semble-t-il dans des contextes jugés opérationnels, tout du moins différents de la situation de travail en France :

« J'ai eu la chance de faire... comme je vous ai dit les opérations extérieures à chaque fois c'était différent, les missions intérieures à chaque fois c'était différent. (...) Moi j'ai eu la chance de faire des trucs intéressants et je vais dire en conclusion jusqu'à... allez je vais dire jusqu'aux années 2000 à peu près. Depuis ça évolue, il y a des trucs de moins en moins intéressants. En termes de travail... ? Oui en termes de travail, que ce soit en France ou à l'étranger. Pourquoi ? Parce que c'est la routine, il n'y a rien de nouveau... » (SO 2, AT).

« Le problème des Opex c'est que plus ça dure, plus ça se « basaériennise ». C'est une Opex dans tous les sens du terme mais ça devient rapidement une base aérienne, chacun amène son attitude de France, de métropole, alors là on commence à mettre des clôtures, on commence à mettre des portails et on commence à mettre des badges, à faire ci, à faire ça, à mettre des horaires et au bout de 2 ans, c'est une base aérienne ! C'est pareil qu'ici sauf que vous rentrez chez vous, c'est un peu ce qui enlève le charme de l'Opex. » (SO 17, AA).

III.1.5. Les considérations financières

Enfin, dernier registre de motivations pour les missions extérieures, mais non le moindre, l'aspect financier prend son sens dans le contexte de la professionnalisation, pour la France comme pour d'autres pays européens¹. On touche ici à un point délicat dans la mesure où le « métier des armes » a traditionnellement été pensé comme ne devant pas être mû par des considérations matérielles, jugées incompatibles avec la référence à la « vocation militaire ». Cependant ces représentations ont évolué sous les coups donnés par la technicisation de l'activité militaire qui a amené à des comparaisons avec le secteur civil, par le temps de paix qui, privant les militaires d'éléments de reconnaissance symbolique, les fait porter leur attention vers leur situation matérielle et nourrit des comparaisons entre fonctions publiques civile et

¹ KOUDJIL C., PIOTET F., PORTERET V., SORIN K., *Les conditions de vie des militaires en Europe : convergences et divergences*, Paris : C2SD, 2003, notamment pp. 98-123.

militaire¹. Par ailleurs, les militaires rencontrés paraissent totalement décomplexés à ce niveau.

« S'il n'y avait pas cet aspect pécuniaire, vous seriez dans le même esprit ? *La première fois je serais parti gratos en fait parce que bon, c'est la première fois. La Côte d'Ivoire, je sais pas, c'est une première donc, je serais parti presque gratos aussi. Mais après, les autres fois, une fois qu'on a vu, s'il n'y avait pas ça... Après, c'était un gros plus, c'était une motivation.* » (SO 5, AT).

Dans bien des cas, cette motivation est aussi une compensation : des risques possibles, mais aussi de l'absence pour le conjoint :

« *C'est une compensation qu'elle accepte. Quand je lui dis, ben, voilà j'ai demandé de repartir ou je vais repartir, elle sait que pendant ces 4 mois, elle ne va pas me voir, mais après dans l'année qui va suivre, dès qu'on va vouloir acheter quelque chose, on pourra compter grâce à cette Opex.* » (MDR 33, AT).

Partir offre des avantages en termes de comptabilisation d'annuités pour la retraite, mais la principale motivation est l'apport pécuniaire en raison de « l'indice OPEX », grâce auquel la solde est augmentée. Etre déployé à l'étranger est alors une manne supplémentaire qui permet, par exemple, d'accélérer l'achat d'une voiture, de faire des travaux ou d'améliorer le quotidien – les différents registres s'imbriquant, et dans lesquels on retrouve également l'aspect professionnel et sa valorisation :

« *Le chapitre important c'est quand même le chapitre de l'argent parce que s'il n'y a pas de rétribution, vous ne trouverez personne : aujourd'hui quelle est la famille qui peut se passer de quelqu'un, d'un de ses membres pour simplement l'amour patriotique ? Il faut arrêter... Moi aujourd'hui quand j'entends parler... des fois on nous dit que le taux Opex risque de diminuer. Moi je pense que le jour où ils font ça, je ne sais pas où ils vont trouver les gens. L'argent c'est important... Bien sûr pour diverses raisons, déjà par rapport aux annuités bien sûr : 4 mois au Tchad, ça fait 1 ans, c'est vrai que c'est gratifiant. Quelqu'un qui veut faire autre chose après, et puis au moins on a rapidement nos 40 annuités. Ensuite ça donne une expérience...un côté assez guerrier qui nécessairement rajoute un peu de crédibilité au soldat.* » (SO 17, AA).

Si quelques rares individus affirment ne pas s'intéresser à ce facteur, la plupart en reconnaissent l'attrait. Sur ce point, certains ont fait part du moindre intérêt à partir actuellement car la solde est moins avantageuse. Ils s'inquiètent

¹ Pour une illustration de l'évolution de ces représentations, voir PORTERET V., « La rémunération des militaires professionnels dans les discours parlementaires », *Revue de la gendarmerie nationale*, 199, juin 2001, pp. 28-31.

de voir « l'indice Opex » décroître, ce qu'ils jugent anormal et qui conduirait certains à ne plus vouloir partir, le rapport entre le sacrifice consenti (éloignement familial) et la solde diminuée leur paraissant déséquilibré. On retrouve cet aspect dans les remarques qui déplorent le fait d'avoir à s'acquitter des frais d'hébergement sur certains théâtres comme Dakar et dans les DOM-TOM où la solde diffère peu de celle perçue en métropole. Cet aspect peut, à en croire certains des « informateurs privilégiés » que nous avons rencontrés, susciter des difficultés (par une trop forte incitation à la consommation) ou justifier, parfois, l'envoi en mission pour arranger une situation financière délicate. Certains peuvent même développer des stratégies à ce niveau du fait des écarts de taux d'indemnisation entre différents théâtres, entre Opex et détachements. Néanmoins, la rémunération n'est jamais la motivation exclusive du départ dans la mesure où elle ne suffit pas à donner du sens à l'activité :

« Ils sont pas tous payés pareil mais après, en tant que fusco [fusilier commando], on sait très bien qu'on part tous les ans et demi donc si on part pas sur une Opex qui paye à tel moment, on sait très bien qu'on se rattrapera sur l'autre. Puis à la limite moi je vois plus le côté entre guillemets aventure, d'aller voir du pays que, c'est sûr c'est toujours intéressant l'aspect financier mais bon ... à la limite si c'est pour partir à Tabiti moi je veux bien partir moins payé, c'est pas un souci quoi. » (MDR 19, AA).

« Moi, je me suis engagé, je ne savais pas que j'allais sauter en parachute, je ne savais pas que j'allais gagner autant d'argent, que j'allais voyager, je me suis engagé pour servir mon pays. » (SO 10, AA).

Autre élément toujours à propos de la rémunération, qui rejoint la question des motivations, un sous-officier de l'armée de l'air nous fait remarquer que l'indemnité des militaires français les distingue d'autres armées étrangères :

« On n'est pas comme les Américains ou les Anglais, eux ils partent, ils touchent pas une indemnité comme nous, ou très peu ... [...] Les Américains, ils arrivent, il y a tout. Mais je dis tout, il y a la salle de muscu, [...], ils ont le Mac Do, [...] ils sont logés, ils sont bien, ils ont la téléche ... [...]. Il y a tout donc ils sont chez eux. [...] Nous, on part là-bas, on n'a rien, à côté de ça on a une indemnité. » (SO 16, AA).

Il convient également de relever que certains ne comprennent pas que la dangerosité du contexte ne soit pas prise en compte et que la solde Opex soit identique quel que soit le théâtre d'opération (à l'exception des DOM-TOM) – une incompréhension qui pourrait s'avérer problématique à plus ou moins long terme :

« Disons que quand on part outre mer, c'est pas non plus pour... il y a aussi l'apport financier. Nous, le problème c'est que quand on va dans des endroits où ça craint plus que d'autres... celui qui va dans le Golfe et celui qui va à Dakar, l'indemnisation est la même alors que le risque n'est pas le même !... Mais les Opex, il n'y a pas de secret, tout le monde est content parce qu'on sait que, quand on rentre, la tirelire est remplie. » (SO 18, AA).

III.2. La « meilleure mission » comme approche des dimensions constitutives des représentations professionnelles

Evoquant ce que les missions extérieures leur ont apporté, le mot enrichissement est omniprésent dans les discours des militaires, enrichissement par le cumul des expériences – au-delà des insatisfactions liées à telle ou telle expérience où l'activité est apparue routinière, où les relations avec les collègues et/ou les supérieurs étaient tendues... On est proche ici du registre des motivations dans la mesure où une expérience positive, « enrichissante », nourrira le désir d'en effectuer d'autres, même si le rythme de départ est un facteur à prendre en compte à ce niveau : il ne saurait être trop intense. A chaque fois, on touche aux satisfactions éprouvées par les individus à exercer leur métier au sens où, suivant Richard Sennett, « le métier requiert de s'investir dans l'objet de son travail comme une fin en soi (...) de s'oublier dans une fonction »¹ et, faire son métier, « bien le faire », contribue à l'estime de soi de l'individu et facilite autant son identification aux armées que son adhésion aux contraintes induites par les départs.

Nous avons abordé cette question à partir de ce que signifie la « meilleure mission » pour les militaires rencontrés. Les processus d'adaptation sont donc appréhendés à partir de la figure de référence qui s'instaure, expliquant l'investissement différencié selon les missions. Par ce biais, on saisit également les éléments principaux de la construction des représentations professionnelles et leur enracinement dans les expériences opérationnelles, avec des orientations différentes selon les spécialités. Les missions qui suscitent a posteriori le plus d'enthousiasme et les meilleurs souvenirs sont celles dont les caractéristiques sont mobilisées pour déterminer les attentes, apports et satisfactions d'une opération extérieure. De plus, elles informent sur la manière dont les militaires se représentent leur métier. Pour gagner en clarté, nous avons distingué en cinq catégories. Toutefois, cette typologie a seulement pour objet de mettre en évidence les éléments valorisés dans l'expérience opérationnelles et, partant, ceux qui interviennent dans la construction des identités professionnelles militaires puisque, au concret, les registres se chevauchent souvent (opérationnalité, utilité, relations professionnelles, etc.).

¹ SENNETT R., *Respect. De la dignité de l'homme dans un monde d'inégalité* (trad.), Paris : Hachette (pluriel), 2005 (2003), p. 99.

III.2.1. Les missions « opérationnelles »

L'expression désigne les missions proches du combat où le sentiment de prendre des risques est présent bien que le danger soit d'intensité variable selon les spécialités, les militaires des commandos parachutistes de l'air et des unités combattantes de l'armée de terre y ayant été les plus directement confrontés. Ils sont d'ailleurs les plus nombreux à avoir préféré les missions les plus opérationnelles, puisque leur fonction les y prépare, mais pas de façon systématique.

« C'est une expérience à faire [Ex-Yougoslavie en 1995 et 1996]. Il y avait des alertes, on ne faisait que bouger, il y a toujours des trucs qui se déclenchent, on n'arrête pas. Je suis arrivé, j'ai posé mon bagage, quand je suis parti j'avais l'impression d'être arrivé la veille. Ça c'est des détachements qui... c'est le top ! C'était la plus opérationnelle des missions que vous avez faites ? Oui, oui. Ça tirait dans tous les sens ! On se couchait avec les tirs, on se levait avec les tirs. » (MDR 11, AA).

Un autre avance des raisons analogues en les complétant par les apports spécifiques d'une mission effectuée en 2002 à Douchanbe :

« On faisait des missions ... je pense qu'on était peut-être plus amené à faire... on faisait des vols de reconnaissance sur l'Afghanistan, c'est-à-dire on était observateur en vol à l'intérieur des avions pour guetter ... les éventuels tirs de missiles pendant que les avions faisaient la rotation entre Douchanbe et Kaboul, ça c'était sympa. Après là-bas vous êtes au contact des militaires russes, américains aussi donc c'est sympa aussi de voir comment fonctionnent les autres armées quoi. Donc à Douchanbe vous pouviez plus sortir ? Oui Douchanbe on avait des repos, on pouvait aller en ville, voire même un peu visiter le pays donc voilà ...même si c'est une mission qui était quand même assez pointue quand on était en garde mais c'était pas, c'était pas la même chose, c'était plus comment dire, plus sympa, voilà la différence. » (MDR 20, AA).

III.2.2. Les « ouvertures de théâtre »

Les missions où les militaires sont les premiers à investir le théâtre d'opération (mission Rapace dans l'armée de l'air), même si les conditions de vie sont rudimentaires, sont parmi les plus appréciées, et peuvent donc, à ce titre être recherchées. Le temps opérationnel permet alors de s'affranchir des lourdeurs du système et de bénéficier d'une plus grande liberté d'initiative mais aussi d'être largement occupé pendant toute la durée de la mission. Ici, est en jeu le facteur attractif constitué par le défi d'être déployé sur un « terrain vierge » et de construire un camp. L'envie de découverte au sein d'une mission complètement différente de l'activité en France est valorisée. Cette situation ne fait

qu'accentuer les motivations au départ dans la mesure où partir les premiers constitue véritablement une aventure, renforcée pour l'armée de l'air par le fait que les bases soient souvent situées en retrait du théâtre des opérations.

« Celle que j'ai préférée, c'était Skopje en 99 parce que c'était le premier détachement de l'armée de l'air à partir là-bas et on a fait le camp, on dormait dans des tentes, on ne dormait pas dans du dur, c'était des boîtes de conserve qu'on mangeait. On est parti à l'inconnu, on ne savait pas où on allait atterrir, et on a tout fait... il y a plein d'officiers et de sous-officiers qui n'ont pas connu ce qu'on a connu là-bas, c'est-à-dire l'arrivée, l'ouverture du camp, de tout installer, c'est un travail... Et, quand à chaque fois on essayait de faire quelque chose, d'améliorer le confort... quand on était en alerte... Le travail c'était pas le même, on était plus vigilant sur tout ce qui se passait autour de nous vu que c'était le conflit du Kosovo. Moi, c'est les 3 mois que j'ai préférés. En plus, il y avait les autres armées qu'on ne voit pas en métropole, c'était les autres pays, on les voyait travailler, ce qui était différent, ce qu'ils faisaient mieux, mois bien. C'était vraiment une bonne expérience, celle que j'ai préférée ! » (MDR 12, AA).

« [Manas] c'est un endroit qui n'était ouvert que depuis très peu de temps, donc il n'y a pas beaucoup de gens d'ici qui y étaient allés et puis, pour l'instant, c'est le seul endroit où il y avait le côté opérationnel. » (MDR 19, AA).

Dans l'armée de terre, ces expériences font également figure de référence. Arriver dans le cadre du premier mandat renforce aussi l'idée de rupture avec la routine : le temps non pas suspendu mais indexé à une conjoncture exceptionnelle, pas forcément celle du danger, mais où l'on fait l'expérience d'une autonomie plus importante que pendant les « tournantes » :

« On crée quelque chose, on fait quelque chose et puis après on laisse ça au détachement suivant. » (SO 8, AT).

« Le problème maintenant, c'est que les tournantes qu'on fait, c'est qu'on arrive, par rapport au premier mandat que j'ai fait, maintenant on arrive, on a l'impression de changer de quartier, on change d'endroit géographique et on fait la même chose. Bon forcément les gens on les envoie au Kosovo, ils vont aller dans un bâtiment où ils vont être 12 par chambre peut-être, mais ils feront le même boulot qu'ici et il n'y a pas de création derrière. L'initiative personnelle qu'on pouvait avoir avant on ne l'a plus. Si jamais vous voyez un mec qui commence à faire une fresque sur un mur, on va lui dire : « T'as demandé à qui, t'as trouvé la peinture où ? », alors qu'avant les mecs étaient plus contents, ils disaient : « Ah, c'est bien, c'est une bonne idée ! » » (MDR 4, AT).

On retrouve ici les observations faites par André Thiéblemont sur la Bosnie, qu'il s'agisse de l'autonomie ou de l'importance de l'appropriation des lieux pour la cohésion¹, apparemment plus difficiles quand « *on passe après* » :

« Comme on est arrivé, il n'y avait rien et puis on est reparti en fait il y a en a d'autres qui nous ont remplacés, mais bon c'est nous qui avons presque tout fait. » (SO 5, AT).

Le fait d'arriver les premiers nourrit le sentiment d'utilité comme le remarque ce sous-officier à propos du Cambodge :

« J'ai fait le 1^{er} mandat, donc on est arrivé là-bas [1992] il n'y avait rien, donc on a tout créé. Donc pour ça, c'était intéressant ? Ah ouais, la découverte totale tous les jours. En plus on faisait des missions dans le pays et tout. On visitait le pays ... On se sent utile. On a fait quelque chose. » (SO 7, AT).

Ces citations rappellent aussi que, de façon sous-jacente, l'intérêt de ces premiers mandats tient aussi, dans de nombreux cas au moins, à leur caractère opérationnel, la situation étant encore tendue sur place. De ce point de vue, les tournantes apparaissent « fades », signe de la routinisation d'un théâtre, un peu comme l'on peut parler de routinisation du charisme², avec une tension irréductible entre d'un côté ce désir d'aller sur de nouveaux théâtres, au moins implicitement, et de l'autre la crainte de la surchauffe et ce, même si la répétition a aussi ses avantages comme l'explique ce sous-officier à propos des missions en République Centrafricaine :

« C'était une place qui revenait souvent, tous les 4 mois, c'était les personnels de notre régiment qui partaient, donc en fait on discutait avec les camarades, voilà ce dont on a besoin, qu'est-ce qu'on fait, enfin c'était toujours des places qui revenaient... Et qu'est-ce qu'on disait ? Que ça allait bien se passer, que c'était une bonne mission pour une première opération extérieure. Parce que déjà on savait où on allait, on savait le travail qu'on allait faire, on savait ce qu'on devait emmener, ce qu'on ne devait pas emmener, enfin c'était comme si on partait en France quasiment à part que c'était à l'étranger... Et puis la position politique, c'était pas dramatique à ce point-là, c'était calme donc voilà, ça allait bien se passer. » (SO 3, AT).

Sur ce plan enfin, si certains théâtres sont mythiques, comme le Liban pour les parachutistes ou le Tchad pour les troupes de Marine, à la longue, la

¹ Cf. THIEBLEMONT A., *Expériences opérationnelles dans l'armée de Terre. Unités de combat en Bosnie (1992-1995)*, Paris : C2SD (trois tomes), 2001.

² WEBER M., *Economie et société 1/ Les catégories de la sociologie* (trad.), Paris, Plon, 1995 (1922), pp. 326-336.

répétition peut entraîner une certaine désillusion et ternir le mythe¹. Malgré tout, l'importance prédominante accordée aux premiers mandats, notamment parce qu'ils permettent de se sentir utile, de jouer le rôle d'informateurs de ceux qui succéderont, constitue le fondement d'une mémoire confirmée par les expériences successives. Cette mémoire de ce qui a été fait, dont Nicole Fouilleul a montré qu'elle « constitue un véritable patrimoine [...] au fondement même de l'efficacité opérationnelle »², apparaît bel et bien comme un moyen de valoriser ces expériences opérationnelles en fonction d'une certaine idée du métier militaire.

« Moi, j'étais content de partir parce que le Liban c'est un rêve pour les parachutistes, c'était une bonne mission, et puis c'était super. Mais le travail, c'était la routine. » (SO 3, AT).

III.2.3. Les missions « instructives »

Comme le laissent supposer les motivations à partir en Opex, les missions où, indépendamment du contexte opérationnel, les tâches seront diversifiées, nouvelles ou impliquant la coopération avec des interlocuteurs inhabituels, sont particulièrement satisfaisantes, considérées comme l'occasion de faire la preuve de sa capacité d'adaptation mais aussi d'améliorer ses savoir-faire.

De fait, c'est un des autres apports des missions qui est souvent mentionné, l'aspect professionnel va souvent de pair avec l'aspect humain, signe de l'importance du groupe de travail notamment quand celui-ci devient le seul groupe d'appartenance et ce même si certains, comme ce militaire du rang qui reconnaît avoir eu la chance de voyager dans des pays très différents, expliquent que « le boulot, c'est le même qu'en France, c'est surtout en dehors du travail qu'on profite d'être parti, c'est pour ça qu'après le boulot, c'est pas dur, c'est le même. Donc on profite ailleurs » (MDR 22, AA). Passé ce constat général, les apports peuvent être divers « travailler avec d'autres personnes, on apprend de nouvelles techniques, de nouvelles façons de travailler » (MDR 27, AT) ou « travailler avec d'autres armes, d'autres métier, d'autres cultures » (SO 1, AT).

La dimension internationale est souvent le moment d'une comparaison, en termes de moyens, mais aussi en termes de savoir-faire :

« Moi je suis parti six fois 4 mois, ça a été toujours dans des endroits – sauf une fois – en multinational, avec plein de nationalités différentes, donc ça je trouve que c'est vraiment enrichissant, point de vue humain, point de vue contact, pour savoir comment les autres

¹ Voir les remarques de Nicole Fouilleul à propos du Tchad ; FOUILLEUL N., *Entre professionnalité traditionnelle et professionnalisation en cours : la cohésion dans les Troupes de Marine*, Paris : C2SD, 2001, p. 56 sq.

² FOUILLEUL, *op. cit.*, pp. 95-96.

travaillent. Et là on voit que même si on n'a pas beaucoup de sous, pas beaucoup de matériels, comparé à nos homologues américains par exemple, on arrive à s'en sortir. » (SO 14, AA).

De plus, en relation à l'apport professionnel constitué par les Opex, la question récurrente semble être : « pourquoi partir si l'on n'a rien à faire de particulier ? ». Comme d'autres, ce logisticien a trouvé un grand intérêt à être en quelque sorte « sous pression », finalement l'une des meilleures façons d'« apprendre le métier », mais aussi en raison des matériels disponibles sur le terrain et parce qu'on travaille « en réel » :

« En France, on ne travaille pas ... rarement dans l'urgence sauf pour des opérations ... sauf quand on est en fin de chaîne. Tandis que quand on est là-bas, on a toute la panoplie d'engins spéciaux pour charger les avions par exemple, ici j'ai qu'un malheureux Fenwick, c'est rien alors qu'en opération, j'en ai des petits, des gros, on a tout, c'est là qu'on bosse. Des palettes, ici, on en fait très peu, là-bas on en fait quasiment tous les jours, c'est là où on manipule, c'est là où on fait des bêtises, où on apprend, où on répare. Ici, pendant une semaine on va être à fond, et après pendant 2 mois, on va rien faire ! Et par exemple, le chef ne veut pas envoyer de jeune en Opex parce qu'ils ne connaissent pas, mais si on les envoie jamais, ils ne connaîtront jamais ! C'est là-bas qu'on apprend, s'il ne fait pas l'affaire, le jeune rentre en vol bleu, c'est tout ! C'est comme ça qu'on apprend le boulot, c'est là-bas aussi qu'on apprend la vie en communauté, parce qu'on ne peut pas tricher pendant 4 mois. » (SO 14, AA).

De façon analogue, un militaire du rang, technicien, explique à propos de sa première mission en Yougoslavie s'être posé des questions sur les risques qu'il courait :

« Après on se dit, maintenant que j'y suis, je vais faire mon travail, ce pour quoi je suis payé, ce pour quoi je suis formé et puis advienne que pourra... A ce moment-là, c'est important d'être parti avec des gens qu'on connaît... je me rends compte que mes meilleurs amis de maintenant, c'est ceux-là. (...) C'est bien beau de faire des messages ici, ça a une valeur, mais ça n'a pas de portée grave, alors que là-bas, dans ces circonstances-là, le mec qui fait une faute de frappe, ça peut avoir des conséquences... on a une vraie responsabilité à n'importe quel échelon qu'on soit, malgré ce que certains peuvent en dire, il n'y a pas que le chef de centre qui a une responsabilité, c'est le dernier exploitant de base, même s'il ne vide que la poubelle, et ben il va incinérer ce qu'il y a dans la poubelle, c'est « secret défense », et il ne faut pas qu'il laisse s'envoler un papier point final, donc il a aussi une responsabilité. » (MDR 4, AT).

Ces deux exemples mettent en évidence l'idée que se font ces militaires des missions comme étant inscrites dans la condition de réalisation de leur travail, de leur « métier de militaire », ici dans des domaines technique ou de soutien. Mais ils peuvent être rapprochés des motivations des spécialités plus

opérationnelles évoquées précédemment. Par exemple, l'attrait représenté par l'intégration des CPA se décline sur plusieurs plans : des missions plus variées, plus intéressantes et plus pointues ; une autonomie plus grande dans le travail ; l'impression d'être plus utile ; l'appartenance à une unité d'élite. Ce choix de carrière est donc susceptible de fonder une conception positive des opérations extérieures, puisqu'il y a alors correspondance entre les attentes professionnelles et la fonction exercée :

« Nous, si on s'est mis dans un CPA, c'est pour pas faire de garde. L'avantage en CPA, c'est qu'on fait un peu de tout. On peut aussi bien renforcer les EP que faire les missions qui sortent un peu du quotidien. C'est vraiment pour partir à l'étranger et éviter les systèmes de garde. Si on en fait une de temps en temps ça va. (...) J'ai fait énormément de Rapace [ouverture de camps sur un théâtre d'opérations] et c'est ce qu'il y a de plus instructif, c'est ce qui apporte le plus à notre boulot, parce que le reste c'est vraiment des missions basiques, où on est mélangés, où on fait de la garde, où on fait plus profiter de notre expérience que nous on profite. Parce que les Rapace, on arrive, on a tout un groupe à gérer, on a plus de responsabilités. » (MDR 24, AA).

Va dans le sens de formation et de l'instruction « sur le tas » ce point avancé par une militaire du rang fusilier commando, en référence aux formats de départ (en individuel dans ce cas) :

« Et alors, de partir à chaque fois en individuel en Opex, à chaque fois il faut faire ses preuves ? Oui parce qu'en Opex, c'est toutes les bases. Donc ça arrive de partir avec quelqu'un de l'unité, donc oui, il faut faire ses preuves chaque fois qu'on part, que ce soit en France ou à l'étranger. Mais à l'étranger, ça va beaucoup plus vite parce qu'on est beaucoup plus solidaire, parce que justement tout le monde est là pour 4 mois, et puis c'est que 4 mois en fin de compte et on ne les revoit pas, ou alors dans d'autres Opex, mais c'est rare. Donc oui, dans n'importe quelle mission, on doit faire ses preuves, mais aussi nous, en tant que filles. » (MDR 18, AA).

Cette observation nous paraît particulièrement intéressante dans la mesure où, d'une part, elle confirme les recherches sur la féminisation des armées montrant que les femmes doivent faire leurs preuves pour être acceptées tout en cherchant « une autre façon d'être dans les armées »¹ et, d'autre part, en ce qu'elle ouvre la réflexion sur le rôle que peut jouer la projection dans l'amélioration des relations professionnelles entre les militaires des deux sexes. Il s'agirait ici de savoir dans quelle mesure la participation aux Opex est favorable à l'intégration des femmes dans les armées. En effet, comme le souligne Marina Nuciari, « cette sorte spéciale de fraternité masculine

¹ LORIOT, FRIEDMANN, BENKARA, *op. cit.*, p. 118.

que l'on trouve dans les unités militaires est liée aux conditions spéciales des emplois militaires, c'est-à-dire particulièrement rudes et tendues ou stressantes ; ce sont des relations soutenues qui apparaissent grâce à la durée et qui ne semblent pas affectées par le genre : les relations se créent entre copains (*buddyship*), et quand les conditions prérequis sont là, tous les copains sont des copains sans souci pour le genre auquel ils appartiennent. Les études sur le moral, la cohésion et l'efficacité dans les groupes de combat mixtes ne diffèrent pas de ceux composés uniquement d'hommes»¹, et de conclure que les situations conflictuelles pourraient être évitées avec un commandement adéquat. De même on peut se demander si certains types d'Opex faciliteraient l'intégration des femmes militaires², hypothèse à laquelle d'autres travaux pourraient être consacrés.

III.2.4. Le « bon climat relationnel »

Le jugement quant au commandement et à la cohésion sur place joue un rôle important dans l'appréciation de l'opération, quelle que soit sa nature, et est cité de manière récurrente. Toujours à ce niveau, le départ à l'étranger peut permettre de mieux connaître les collègues, de « *découvrir les gens dans des situations de crise, se découvrir soi-même, ça ouvre l'esprit* » (MDR 4, AT) ou encore de « *se connaître, de voir ce qu'on est capable de faire, la vie en communauté, la finalité du métier, c'est une finalisation du métier pour lequel on est fait* » (SO 20, AT). Toutefois, dans les entretiens les relations apparaissent largement dépendantes du type d'opération et de la charge de travail. Ainsi, plus les conditions environnementales sont « rustiques », plus les missions sont nombreuses et diversifiées, meilleures sont les relations :

« De toute façon, en opération, ça ne se passe bien que quand il y a du boulot. Quand il n'y a pas de boulot, les gens regardent ce que font les autres, [...] c'est là que ça se dégrade. Et moins il y a de boulot, moins... quand il y a du boulot, il y a une super ambiance : il y a un avion, tout le monde décharge, tout le monde s'y met, 1 heure du matin, 3 heures du matin, on se pose pas de questions [...], c'est vraiment super ! » (SO 14, AA).

¹ On trouve les références de ces études dans sa contribution ; NUCIARI M., « Women in the Military. Sociological Arguments for Integration », in CAFORIO G. (ed.), *Handbook of the Sociology of the Military*, New York : Kluwer Academic – Plenum Publishers, 2003, pp. 292.

² Comme le postule Marina Nuciari à propos des femmes militaires, en référence aux travaux de Laura Miller et Charles Moskos mentionnés précédemment, l'intégration des femmes dans les unités combattantes, du fait de leur capacité d'acceptation et d'ajustement à la diversité des situations caractéristiques des opérations de maintien de la paix, est une raison de promouvoir la place des femmes dans les armées ; *Ibid.*, p. 297.

« Je suis tombé sur une super équipe, des bon cadres, des bons patrons, une bonne ambiance toujours des tensions sur l'extérieur mais c'était pas la même chose...on n'était pas cloîtré dans des hangars, et puis des missions intéressantes, des missions de recherche de renseignements, c'était bien. Là, il n'y avait que des bons cadres, il y avait une super équipe, c'était super, c'est mon meilleur détachement. » (SO 18 AA).

III.2.5. Les missions « paisibles »

Nous évoquions précédemment la distinction entre Opex, détachements, « tournantes », c'est-à-dire des missions qui ne présentent pas de risque particulier, où le rythme de travail est assez proche de celui en France, mais dont l'environnement est apprécié (possibilités de détente, etc.), pour autant cela ne signifie pas que les dernières n'engendrent pas de satisfaction. En effet, les désillusions apparaissent lorsque les attentes « opérationnelles » sont déçues par rapport à la conception préalable de ce que serait le mandat. Partir peut donc aussi être envisagé d'un point de vue plus personnel, pour connaître « autre chose ». Ainsi, certaines destinations ne sont pas forcément dépourvues d'attractivité. Bien qu'il s'agisse de monter la garde et qu'on ne se sente pas plus utile que sur sa base ou dans son régiment, l'expérience est appréciée. Un détachement en Nouvelle Calédonie peut avoir laissé le meilleur souvenir tout comme une mission en Arabie Saoudite sur une base américaine où « *il y a tout pour détendre les soldats* ». Priment ici, en dehors de toute considération pour la mission proprement dite, des conditions de vie agréables, des moyens pour occuper les temps de repos et pour assurer le bien-être de l'individu.

« Vous aimeriez repartir ou partir à quel endroit ? S'il y avait moyen cette fois-ci dans les îles ! Tahiti ou la Guadeloupe, ça serait sympa ! Mais ça ne serait pas opérationnel... Non, mais bon il n'y a pas que le côté opérationnel ; je pense qu'il y a aussi... on a quand même un métier qui a le gros avantage de nous faire voir du pays alors en même temps si on peut en voir pour profiter. » (MDR 20, AA).

« Dakar, c'était les vacances ! Au Tchad on était 90 bonhommes, alors qu'à Dakar, on était une dizaine pour surveiller, donc c'était tranquille et c'est un peu les vacances, on va à la plage. Il n'y avait pas de tension, les militaires sénégalais étaient super bien, les locaux étaient super gentils... de toute façon, c'est ce que je disais, on s'intègre bien partout. Et on ne s'ennuie pas au bout d'un moment ? Non, parce qu'on sort les jours de repos mais ensuite on travaille, donc ça s'enchaîne. Et puis il y a plein de choses à voir. » (SO 10, AA).

Dans le même sens, participer à ce type d'opération peut être appréhendé à l'aune de la découverte d'autres cultures et d'autres pays, vue comme une expérience personnelle, qui serait inaccessible en dehors de

l'engagement. Ce sentiment étant généralisable aux différents contextes opérationnels, il convient de le traiter séparément.

III.2.6. L'expérience opérationnelle : une expérience individuelle

L'apport cité de façon particulièrement fréquente dans les entretiens, toujours à propos des opérations extérieures et qui, au vu de ses effets sur l'idée que ceux qui s'y réfèrent se font de leur métier, représente une sorte de synthèse des éléments exposés jusque-là. Il concerne l'espèce de révélation ressentie par les militaires par la confrontation à d'autres modes de vie, d'autres cultures, parfois à l'origine de « *changements intérieurs* ». La très grande majorité des militaires rencontrés, toutes armées et spécialités confondues mentionne, en effet, la misère observée à l'occasion de l'une ou l'autre, ou de plusieurs, Opex.

« Déjà, ça m'a ouvert les yeux sur les conditions de vie que les gens ont là-bas, la pauvreté, la misère dans laquelle ils vivent. » (MDR 32, AT).

Ce constat revient comme un leitmotiv surtout à propos de l'Afrique qui constitue, de ce point de vue, une référence, une expérience importante, voire fondatrice, dans leur rapport au monde :

« J'ai mûri de voir la misère comme ça et j'étais plus la même, je suis revenue ici, j'étais plus la même. » (MDR 18, AA).

C'est même cette expérience qui confère un sens particulier à la mission, autre leitmotiv des entretiens, et partant, comme par contagion, entraîne avec elle la définition du métier :

« Je me suis aperçu que cette pauvre Afrique... c'est vraiment dramatique. Je me demande comment ils vont s'en sortir... Il n'y a aucune démocratie, il y a une sauvagerie abominable, des massacres... il n'y a pas de stabilité politique [...]. Et de voir ça, est-ce que ça rend votre présence plus légitime ? Oui, ça rend notre présence légitime parce qu'on se dit qu'on évitera quelques massacres. Si la France n'avait pas fait l'opération Licorne ou si elle n'était pas allée en Ouganda pour pacifier les tueries... en fin de compte, notre présence est absolument nécessaire. » (SO 15, AA).

« Quand vous revenez d'une mission et que vous savez que vous avez été essentiel, que vous avez eu votre place là-bas, c'est super » (MDR 33, AT).

L'importance de cette révélation fait de chaque mission dans un tel contexte une expérience professionnelle supplémentaire, l'utilité ressentie sur place étant ici déterminante :

« Moi je me sens utile quand on est en Opex, je me sens utile, on apporte des choses, des petits bonheurs à la population à notre niveau. C'est des stylos, une bouteille d'eau, même une bouteille d'eau vide, ils sont trop heureux les petits. Bon, c'est ça ils voient notre drapeau, ils savent que la France ça représente ça. D'ailleurs on a une super image. Moi je ne suis parti que trois fois, au Liban, en Afghanistan et là dernièrement en Côte d'Ivoire, on a quand même l'image d'un pays qui aide, qui donne. » (MDR 25, AT).

Dans toutes ces citations, on voit que le développement et la manifestation d'un « talent », d'un savoir-faire, ici l'aide apportée aux populations (même par des « *petits gestes* »), nourrit l'estime de soi dans la mesure où l'individu se sent respecté, reconnu et a appris à faire quelque chose, suivant les deux dimensions du respect, sociale et personnelle, soulignées par Sennett : « Le développement d'un talent, quel qu'il soit, nécessite une part de métier : le plaisir de bien faire ; et c'est cet élément qui nourrit l'amour-propre, le respect humain. Il ne s'agit pas tant d'ascension que de devenir intérieur »¹. Celui-ci transparait dans la fierté ressentie sur place et dans un changement d'état d'esprit au retour :

« C'était un plaisir de le faire, parce que ça change. C'est du militaire, mais c'est de l'aide humanitaire en quelque sorte donc on coupait les arbres [...], on enlevait tout ce qui gênait. On aidait les gens. » (SO 18, AA).

« C'est bizarre ... on redécouvre un peu la France et puis je dirais pas que j'avais un sentiment de colère, mais c'est vrai qu'on se disait on est tout le temps en train de se plaindre, moi, j'avais l'impression de me dire que par rapport aux autres on était bien et qu'on n'avait pas vraiment à se plaindre. » (MDR 3, AT).

Cet aspect est souvent présent dans la représentation de la « meilleure opération », passée ou à venir. Ici, les apports professionnels et personnels ne sont pas forcément contradictoires dans la mesure où les opérations extérieures participent à la construction du sentiment de spécificité. Ainsi, être militaire, c'est être « quelqu'un de différent », en raison de l'expérience personnelle permise par ces missions. Le sentiment d'avoir accès à une vie « hors du commun » par ces voyages et ces découvertes, « l'aventure », est renvoyé à des apports individuels mais est directement associé à la dimension professionnelle. La satisfaction issue de l'enrichissement personnel, liée à l'engagement personnel, valorise en retour l'appartenance militaire tout autant qu'elle la spécifie.

¹ SENNETT, *op. cit.*, p. 26.

Toutefois l'importance de ces apports, comme nous le verrons dans le chapitre suivant, ne signifie pas que les militaires conçoivent de partir en mission à tout prix et tout au long de leur carrière. Ainsi, les missions tiennent une place importante à partir du moment où ils y trouvent une certaine utilité (pour soi ou pour autrui), où ils reçoivent en retour une rétribution financière, et où ils disposent d'une disponibilité familiale. Partir en mission c'est également prendre un peu plus conscience du sens de son engagement, des responsabilités et risques que cela comporte pour soi mais aussi pour l'environnement social et familial. C'est pourquoi, après quelques missions et lorsqu'une famille se construit, la manière dont les militaires conçoivent leur métier et les droits et devoirs qui s'y rattachent évoluent. Les missions font toujours partie du métier mais ne sont pas envisagées comme une nécessité.

IV. Les opérations intérieures : une légitimité questionnée

La plupart des missions des armées se déroulent en dehors du territoire national mais les militaires ne sont pas pour autant exempts d'activités opérationnelles en France (sont exclues ici les activités relatives à l'entraînement et à la formation comme les manoeuvres). Ces opérations intérieures (Opint) se décomposent en deux groupes : tout d'abord, les opérations dites de sécurité nationale, qui relèvent essentiellement de la lutte contre le terrorisme (Vigipirate) ; ensuite, les opérations de « service public », dont la diversité est la caractéristique principale : elles concernent la sécurité environnementale avec l'intervention en cas de catastrophes naturelles comme les inondations, les feux (Héphaïstos), les marées noires (Polmar) et autres tempêtes, mais aussi toutes les actions visant plus directement l'assistance à la population.

Toutefois, il convient de signaler que, dans notre population d'étude, 45% des militaires interrogés avaient déjà participé à au moins une mission intérieure, soit 70 % des terriens et seulement 18 % des aviateurs. Ainsi, 85 % ont pris part à Vigipirate, 34 % à des missions relevant de catastrophes naturelles et moins de 20 % à Eurostater. Les disparités en termes de participation à des Opint proviennent des modalités d'emploi respectives des deux armées dans ce cadre. En effet, si les unités de l'armée de terre sont utilisées pour toutes ces missions, notamment en raison de formats et de matériel qui semblent appropriés (les sections, quelle que soit la spécialité, peuvent facilement être projetées sur le terrain, avec un système d'alerte et le développement du concept Proterre qui favorisent la réactivité), les Opint ne concernent qu'une partie du personnel de l'armée de l'air. En effet, seuls les militaires des spécialités techniques et administratives sont employés dans ce

cadre¹ et, sur la base du volontariat, y prennent part de manière individuelle (constitution d'unités *ad hoc*). En outre, cet emploi est essentiellement limité à Vigipirate et Héphaïstos, même si le renfort de l'armée de l'air est parfois demandé. On peut également noter que les Mesures Actives de Sûreté Aérienne (MASA) constituent une mission spécifique des Commandos Parachutistes de l'Air (CPA n°20 et 30), dans le cadre de la surveillance aérienne.

Dans les entretiens, la légitimité de cet emploi des forces armées est apparue comme fortement discutée et discutable. Plusieurs attitudes se distinguent, allant du rejet à leur acceptation sans réserve, et s'appuient sur différentes conceptions du métier militaire. Globalement, et quel que soit le type de mission, les opinions et discours divergent, moins en fonction de l'armée d'appartenance, de la spécialité, de la carrière ou du grade qu'en fonction de la manière dont les militaires conçoivent leur métier. Ce qui est en jeu est moins la nature des missions que les limites dans lesquelles l'action militaire sur le territoire est pensée et le rôle de l'armée dans la nation.

Nous voudrions insister ici sur l'évolution qui semble s'être produite depuis quelques années concernant l'intégration des Opint. En effet, dans une recherche menée en 2001-2002 au sein de l'armée de terre², les militaires du rang se distinguaient par une acceptation forte de ces missions, tandis que les sous-officiers et certains officiers conditionnaient cette légitimité au renforcement des relations entre l'armée et la société. Enfin, la participation à ces opérations était vivement critiquée par les officiers selon lesquels elles éloignaient le militaire de sa fonction propre et remettaient en cause son monopole professionnel en l'élargissant, engendrant une dé-différenciation. De plus, l'absence de dimension opérationnelle (au sens de combattante) présidait à leur refus et la nécessité de maintenir la capacité opérationnelle des corps de l'armée de terre était l'argument privilégié pour les rejeter. Actuellement, le scepticisme semble l'emporter parmi les militaires, s'enracinant principalement dans une réflexion sur les rôles respectifs de chacun des acteurs officiels, mais aussi potentiels, dans l'intervention sur le territoire national. Si le service de la nation comme référence centrale n'est pas en cause, les responsabilités de chacun, militaires comme civils devraient, selon eux, être repensées.

Nous nous attacherons donc à présenter les conceptions des militaires sur ces différentes missions selon une légitimité discutée en termes de rôle, et montreront comment elles se fondent à la fois sur les expériences vécues et sur les représentations du métier militaire.

¹ Les commandos de l'air ne sont généralement pas employés dans ces missions puisque la sécurisation des bases en France requiert leur présence permanente.

² PREVOT, *op. cit.*, pp. 315-334.

IV.1. Vigipirate : un rôle de figuration ?

Une première grande divergence concerne la légitimité de l'emploi des armées dans le cadre de la sécurité intérieure. Le plan Vigipirate, sans être remis en cause, suscite néanmoins de nombreuses interrogations sur les prérogatives des militaires dans ce cadre, notamment en raison de compétences qui ne semblent pas toujours adaptées à la mission.

En premier lieu, ce type de sécurisation relèverait plutôt du domaine du ministère de l'Intérieur voire de la gendarmerie. Un des arguments concerne ici la formation à ces missions, insuffisante à leurs yeux. Dans l'armée de l'air et dans certaines spécialités de l'armée de terre comme les transmissions, on se demande alors s'il ne vaudrait pas mieux faire appel aux fantassins et aux gendarmes mobiles. Ils estiment en effet ne pas être assez préparés, et l'idée selon laquelle il vaut mieux qu'il n'arrive rien car ils ne seraient pas en mesure de réagir (utilisation du Famas notamment) prédomine :

« Pour le peu d'action qu'on pourrait avoir s'il se passait réellement quelque chose, je veux dire que pour moi on ne sert à rien. » (SO 4, AT).

Ce sentiment est renforcé par la collaboration avec la police qui, selon eux, est plus préoccupée par ses tâches concernant la délinquance que par la surveillance, entraînant parfois les militaires dans des actions qui ne relèvent pas de leurs compétences (arrestations, etc.) et risquant de les mettre en danger puisqu'ils ne sont pas entraînés à cet objectif :

« On travaille avec les policiers, on les aide dans leur fonction plus que dans le travail de sécurisation, parce que les policiers ne prennent pas ça très au sérieux... un colis oublié, une valise oubliée, vous dites une fois, deux fois, qu'il ne faut pas le prendre, ils le prennent comme ça, ils le ramènent au poste et ils l'ouvrent pour voir ce qu'il y a dedans alors que c'est quelque chose qu'on ne doit pas faire. Et nous, on a beau le dire, c'est pas pris au sérieux, c'est vraiment pas pris au sérieux ! Alors que nous on est spécialiste là-dedans, on sait ce qu'il faut faire, les consignes de sécurité... (...) Donc on tourne avec les policiers, on essaie quand même de leur dire de faire attention, mais ils s'en foutent royalement, comme la population d'ailleurs ! Disons qu'on permet surtout aux policiers de pouvoir attraper les petits jeunes plus facilement parce qu'ils ont quand même peur quand ils voient les militaires, ils ont quand même peur de l'arme. » (MDR 9, AA).

Néanmoins, à la question de la formation et des relations avec la police ou la gendarmerie, s'ajoute celle du dispositif en lui-même et notamment des moyens mis en œuvre pour une réelle efficacité. Ainsi, leur emploi dans cette mission semble vain à une partie des militaires car, non seulement les armes ne sont pas approvisionnées (chargeur scellé, etc.) et les consignes rarement

respectées (procédures de sécurisation des lieux, etc.), mais, en outre, le matériel serait inadéquat :

« Je pense que c'est plus pour rassurer les gens Vigipirate. Ça fait de la présence... Mais vous voyez, armés d'un Famas, on n'est pas vraiment utiles, parce que tirer dans une gare avec un Famas ! On devrait plutôt nous équiper d'un tonfa ou d'un truc comme ça, parce qu'un Famas dans un aéroport ou dans une gare, ça ne sert à rien ! Mais ça doit rassurer les gens. » (MDR 16, AA).

« C'est juste pour dissuader les gens et montrer qu'on est là. Maintenant le jour où il y a un problème et que... on y va avec les armes... Mais on sait pertinemment qu'on ne pourra jamais s'en servir. » (SO 4, AT).

Le sentiment d'inefficacité est d'autant plus fort que, dans le cadre de Vigipirate, les répercussions directes et concrètes de leur présence sont difficiles à discerner, remettant en question l'utilité de l'appel à leurs services, voire l'utilité de la mission en elle-même. Au regard de leurs droits et de leurs moyens d'actions, les militaires interrogés se perçoivent comme de « *la main d'œuvre de substitution* », contribuant à exacerber ce sentiment et rejoignant la question de la légitimité. Ils se sentent utilisés comme du « *personnel remplaçant* » sans pour autant bénéficier d'une meilleure considération ou d'une reconnaissance sociale accrue. Les conditions matérielles d'intervention, parfois mauvaises, en seraient la preuve. Par exemple, plusieurs témoignages accusent les autorités de mettre à disposition des militaires des locaux insalubres dans certaines gares :

« Des fois les conditions dans lesquelles on travaille... c'est honteux ! (...) C'est pas grave c'est l'armée, l'armée ne dit rien, c'est encore mieux... on est de la main d'œuvre gratuite ! » (MDR 28, AT).

Enfin, l'attitude des civils, qui est en général l'indifférence, mais aussi, parfois, l'incompréhension, voire l'hostilité, instaure un sentiment d'inutilité, et vient s'ajouter à ceux d'impuissance et d'inefficacité.

« Moi j'ai pas vu mon rôle de dissuasion, certes ça rassure la population, mais j'ai pas vu le rôle de dissuasion ! Et ça vous intéressait cette mission? [Vigipirate à Lyon] Oui, mais faire ce qu'on a fait réellement, non. Et puis, moi je ne suis pas là pour me faire cracher dessus. Mon boulot c'est pas ça ! » (MDR 7, AA).

IV.2. Les missions de service public : un rôle militaire ou citoyen ?

Les opérations intérieures sont d'autant plus discutées qu'elles engagent les militaires dans une réflexion sur l'aspect autant militaire que citoyen de ce type

de mission. La participation des armées à ces interventions trouve, en effet, globalement une source de justification par son rattachement au service de la nation. Néanmoins, celui-ci ne suffit pas toujours dans la mesure où il engendre, selon les militaires, une sorte de confusion des rôles. Par cette expression, il s'agit de signifier la nature de la mission et son lien à la nation. Lorsqu'il s'agit de la protéger, la légitimité de l'utilisation des armées ne se pose pas. En revanche, quand ces missions sont appréhendées comme relevant de la solidarité nationale, ce rôle est identifié à la citoyenneté.

Une partie des militaires intègre sans hésitation les opérations intérieures à leur métier. Elles constituent, selon eux, des missions militaires à part entière car il s'agit d'être au service de la nation dans tous les sens du terme puisque les objectifs sont de protéger la population voire le territoire : protection contre les attaques terroristes, protection aussi contre les catastrophes naturelles. La fonction militaire est alors prééminente sur la fonction de spécialiste.

« C'est protéger notre territoire. Les militaires, c'est quand même notre mission, c'est la patrie, donc oui, oui Vigipirate tout à fait. » (MDR 3, AT).

« Transmetteur pour moi ce n'est qu'un deuxième métier, avant tout je suis militaire, on est là pour aider la population française. Donc s'il y a quelque chose en France, une marée noire ou une catastrophe naturelle bien sûr. » (MDR 1, AT).

En ce sens, la sécurisation du territoire et la protection des populations permettent de conférer une connotation « plus » militaire à l'action dans la mesure où ces missions s'inscrivent la défense de la France. Il est question de risque, même si sa nature évolue, pour justifier l'intervention des armées, la protection n'étant plus entendue dans la seule dimension sécuritaire :

« Indirectement c'est de la protection du territoire même si c'est ingrat de ramasser du pétrole je l'imagine mais c'est la protection du territoire, protection écologique mais protection quand même. » (MDR 5, AT).

« Oui, ça fait partie de notre rôle aider les gens. S'il y a la guerre demain en France, on va faire la guerre, mais c'est quoi finalement, c'est aider aussi, enfin c'est défendre contre un agresseur... donc pourquoi pas, le pétrole c'était l'agresseur, pourquoi pas défendre la population contre cette gêne ?! » (MDR 10, AA).

Les missions réalisées dans le cadre de catastrophes naturelles comme les tempêtes, les inondations, les marées noires ou encore la lutte contre les feux, suscite donc une approbation assez forte au sein de l'armée de terre comme au sein de l'armée de l'air. Néanmoins, la plupart des militaires

soulignent que cet intérêt ne dépend pas uniquement de leur statut au sens où ils estiment intervenir d'abord en tant que citoyen : ce sont des citoyens qui aident d'autres citoyens en difficulté. Quelques militaires, plus rares cependant, conçoivent aussi l'emploi de civils dans le cadre de la sécurisation.

« Quand il y a un coup de main à donner, c'est normal d'y aller. Mais c'est tout le monde : militaire, pas militaire. Chacun peut faire quelque chose... je trouve ça normal. Donc, moi, ça ne me choque pas ces missions, au contraire, faut y aller. », (MDR 11, AA).

« Vigipirate, c'est un truc où on devrait engager des citoyens aussi. Ça devrait être moitié militaire, moitié citoyen pour montrer l'autre côté de Vigipirate parce que les gens ne se rendent pas compte quand ils voient les militaires dans les gares ! » (SO 10, AA).

La référence à la citoyenneté justifie en outre pour certains le refus de ces missions, avec l'idée que l'Etat devrait faire intervenir d'autres groupes que les militaires, comme les chômeurs ou encore les prisonniers.

« Et les autres missions comme Polmar ou autre, on n'a qu'à les donner aux prisonniers, parce qu'il faut qu'ils payent, alors plutôt qu'il regardent tranquillement Canal + dans leur cellule, on n'a qu'à les envoyer sur les plages ! Ça coûterait peut-être un peu plus cher, mais on a de l'argent en France ! Au moins qu'ils servent à quelque chose ! Ces missions, c'est pas trop notre job ! » (SO 13, AA).

« ... Disons qu'on pourrait utiliser des chômeurs pour ce genre de mission, c'est mon point de vue. Après, s'il y a des gens qui ne font rien, militaires ou pas, pourquoi ne pas les employer à ça. Mais pourquoi demander à chaque fois aux militaires de faire ça ? Parce que pour les gens c'est toujours : « Les militaires ça sert à rien », et ça, ça vient conforter ce discours... » (SO 14, AA).

Si le propos peut surprendre par sa radicalité, il nous semble possible de l'expliquer par l'incompréhension qu'engendre, parmi les militaires, l'image d'une armée qui d'une part, n'aurait pas de rôle propre dans le contexte actuel et, d'autre part, se chargerait du « sale boulot », celui dont personne ne veut s'acquitter. L'image que ces militaires ont d'eux-mêmes, de leur rôle et de leur fonction, est en effet dévalorisée à travers ces missions, alors que l'image globale de l'armée et de ses membres s'en trouve améliorée au sein de la population française¹. Certaines interventions ont ainsi largement contribué à renforcer ce rejet, comme le remplacement des éboueurs en grève à Marseille :

¹ Au regard des enquêtes par sondage sur l'approbation des missions des armées par l'opinion publique, il apparaît en effet que « les missions perçues comme les plus légitimes sont les moins « militaires », si l'on entend par « militaire » le combat et l'usage de la force, et les plus proches de la population française. Ainsi, en 2001, les missions qui justifient le plus l'emploi des armées pour

« Des fois c'est vrai qu'on utilise l'armée pour pas grand chose, par exemple quand les poubelles font grève, on fait appel à l'armée, vous trouvez ça normal ? Ben non, on n'est pas là pour faire ça. Ils doivent se débrouiller eux-mêmes. S'ils font grève, ce n'est pas de notre faute, on n'est pas là non plus pour ramasser les déchets que les gens... » (SO 20, AT).

Les missions « environnementales » sont également en question quand elles ne sont pas le fruit du « hasard », de la nature comme le montre l'exemple de l'Erika. On se demande alors si l'armée doit intervenir puisque, dans ce cas, le responsable est identifié :

« Le nettoyage des plages oui, mais quand c'est Total qui est responsable, je pense qu'il devrait quand même investir un peu plus dans les moyens. C'est facile de foutre la merde et la laisser ramasser aux autres. Chacun prend ses responsabilités à son niveau. » (MDR 6, AT).

Là encore, les situations où la reconnaissance de la population est perçue comme faible, tendent à orienter le discours :

« On a eu aucune reconnaissance de la part de la commune avec laquelle on était rattaché. (...) Pour moi c'est plus de l'assistanat. » (SO 22, AT).

On voit donc que les relations armées-société ne sont pas perçues comme une raison suffisante pour accepter des tâches qui dénaturent la fonction militaire. Le bénéfice tiré de la reconnaissance de l'opérationnalité des armées et du sentiment d'utilité achoppe à annihiler l'impression d'être « malléable et corvéable à merci ». Le rejet de ces interventions s'explique, au moins en partie, par la dépréciation identitaire qu'elles sont susceptibles d'engendrer.

IV.3. Les Opint : renforcement des relations entre les armées et la société ou visibilité sociale ?

Une façon d'intégrer ces missions consiste à les appréhender du point de vue de l'intérêt institutionnel. Elles seraient susceptibles de procurer une légitimité accrue aux armées comme aux militaires qui souffrent parfois d'un certain « complexe d'inutilité », notamment quand est abordée la question de leur productivité. Elles faciliteraient ainsi l'intégration des militaires à la société et

les Français sont celles qui ont vocation à « apporter des secours à la population française en cas de catastrophe » (95% d'approbation), « apporter une aide humanitaire » (92%), « préserver la vie des ressortissants français à l'étranger ou obtenir la libération d'otages français » (89%), et « assurer des missions de sécurité intérieure » (87%) ; VENNESON P. (dir.), *Les Français et la Défense. 10 ans de sondages*, Ministère de la défense/DiCOD/C2SD, 2002, pp. 28-29.

favoriseraient leur reconnaissance. A l'inverse des travaux précédemment cités¹, les relations entre les armées et la société sont peu apparues comme une source de légitimation de ces missions, c'est-à-dire comme la manne permettant de donner une image positive de l'armée, de revaloriser le métier militaire et celui qui l'exerce dans le regard d'autrui. Que les Opint soient intégrées ou non au métier militaire, la majorité des militaires interrogés se rejoignent sur la possibilité qu'elles leur fournissent d'être au contact de la population, notamment dans le cadre de Vigipirate, source de satisfaction.

« C'est plaisant, on voit des gens toute la journée. » (SO 4, AT).

« C'est bien de faire des manœuvres sur le terrain, mais on est entre militaires. Là on aide la population, on voit autre chose. » (MDR 28, AT).

Bien qu'il s'agisse de faire de la dissuasion, au regard des possibilités d'action restreintes, celle-ci est soulignée afin de justifier l'intérêt de ces missions. Par l'intermédiaire de ces relations avec la population civile, les militaires semblent pouvoir accéder à une forme de reconnaissance sociale et professionnelle. Il s'agit en effet de rassurer leurs concitoyens, mais peut-être aussi, comme le laissent entendre les entretiens suivants de se rassurer soi-même sur son utilité sociale :

« Ca montre qu'on est là pour la population, déjà ça rassure les gens, ça nous rassure nous. » (MDR 1, AT).

« Les gens se sentent rassurés, je ne dirais pas qu'on sert à quelque chose mais c'est au cas où, donc les gens se sentent rassurés et puis nous, le fait de les savoir rassurés ça nous fait du bien, ça fait plaisir, ça nous valorise. » (SO 21, AT).

Aussi, plutôt que du renforcement du lien armée-nation au sens qui lui est habituellement conféré, la visibilité sociale permise par ces missions nous semble-t-elle surtout contribuer à raffermir le sentiment d'intégration des militaires dans la société. On touche ici du doigt à une quête de légitimité car, en participant par exemple aux missions de surveillance dans le cadre du plan Vigipirate, et donc en sortant des casernes, les militaires se montrent et montrent qu'ils peuvent être utiles, gage de leur légitimité, toujours à assurer.

¹ PREVOT, *op. cit.*

IV.4. Entre attractivité et « surchauffe » : hiérarchiser les priorités

Selon la spécialité exercée, participer à des Opint permet de rompre avec la sédentarité et une certaine monotonie dans le travail. L'attractivité réside essentiellement dans la possibilité de sortir de la routine de la vie en régiment ou sur base.

« Au lieu qu'il y ait des gens qui s'ennuient en caserne à faire de l'entretien de véhicules, de graisser quatre fois par jour, vaut mieux quelque part les utiliser pour tout ce qui est nettoyage des plages. » (MDR 5, AT).

« Même les Opint, les gens le font avec plaisir, ça les motive. Il faut être honnête, ça les sort un petit peu de la base et des horaires 8H-17H, les gens aiment ça. Et je vois, les jeunes sous-officiers regrettent qu'on n'en fasse pas plus, ça leur fait plaisir » (SO 15, AA).

Outre cet aspect et le contact avec la population mis en évidence précédemment, les militaires soulignent l'intérêt d'avoir pu travailler quelques jours avec d'autres corps professionnels et échanger sur leurs connaissances et pratiques professionnelles respectives :

« C'est bien, on voit comment travaillent la gendarmerie, la police de l'air, non c'est sympa. » (MDR 1, AT).

Selon le lieu où se déroulent les missions, l'intérêt « touristique » est également mis en avant. Par exemple, pour les provinciaux, Paris constitue une destination privilégiée, le temps de la mission permettant de visiter la ville ; pour d'autres, il s'agira du sud de la France, la Corse notamment :

« C'est une expérience. Après ça permet de visiter Paris quand on est de repos. Quand on fait Vigipirate, on sait qu'on va pas faire le héros ou le sauveteur, on sait qu'on y va... c'est juste une mission comme les autres. » (SO 5, AT).

Pour autant, cette acceptation n'est envisageable que sous certaines conditions. La multiplicité des missions à remplir, Opint et Opex, auxquelles s'ajoutent les stages, manœuvres, et autres prestations, pose la question de la capacité matérielle et humaine à s'en acquitter. Deux points méritent ici d'être relevés. En premier lieu, le problème de la suractivité n'est pas résolu. En deuxième lieu, bien que l'armée de terre ait été plus directement concernée par la « surchauffe », certaines unités de l'armée de l'air (CPA, ou les unités qui nécessitent des permanences comme les escales) s'y confrontent également, au moins la pressentent :

« Mais que le régiment ne fasse pas en même temps les Opex, les Vigipirate, les Hephaïstos et puis tout ce qui peut arriver. Parce qu'à un moment donné, vous n'avez plus de personnels pour travailler, plus de véhicules, parce que quand on envoie des véhicules à l'extérieur, qu'on racle les fonds de tiroirs et bien vous vous n'avez plus rien pour bosser. Donc on perd du temps pour essayer d'une part ... de deux trois véhicules pour en faire un, des tas de réunions pour savoir qui a quoi, pour que l'autre puisse faire sa mission, donc c'est de la perte de temps. (...) En fait, ce n'est pas le fait de le faire, c'est surtout de le faire dans un moment où le régiment peut effectivement le faire, dans une phase où il n'y a rien de particulier. » (SO 23, AT).

« Et vous trouvez ça intéressant d'être employé sur le territoire ? Oui, parce que c'est rarement les mêmes lieux, les mêmes configurations... Mais il ne faut pas faire que ça parce que ça devient lourd après... Là, on est engagé en permanence pour les MASA, on a deux équipes en permanence, tous les 15 jours il faut relever... et on manque toujours de moyens... Donc on fait avec, on fait sans !... Et je pense qu'on arrivera à la surchauffe si ça continue comme ça, notamment pour cette capacité MASA. » (SO 13, AA).

C'est pourquoi nombreux sont les militaires qui souhaiteraient une hiérarchisation des priorités, selon les spécialités, dans l'attribution des missions. On appelle ici à repenser l'emploi des unités sur le territoire au vu des contraintes réelles de chacune qu'il s'agisse des effectifs, des matériels, des rythmes de travail. Ainsi, certains militaires s'affirment en faveur de l'emploi prioritaire des régiments ou services peu projetés à l'extérieur dans les missions intérieures, en particulier Vigipirate, dans la mesure où, comme nous l'avons déjà souligné, les conditions de travail semblent se détériorer :

« A l'époque où je suis rentré dans l'armée de l'air on était 112000, maintenant on est 66000, avec des missions qui ont doublé voire triplé, donc... on a du boulot quand même ! Donc, il y aurait vraiment un gros Polmar, d'accord... Mais bon, là, quand on demande une présence, ça veut dire que si quelqu'un part, ceux qui sont ici vont devoir prendre en charge son travail, donc il faudra monter les permanences à sa place, etc.. Alors qu'il y a beaucoup de gens qui seraient certainement contents d'aider. » (SO 14, AA).

« Encore une fois si c'est dans une année tranquille ça va, mais si c'est dans une année comme celle-là, où on n'arrête pas... Par exemple, il m'est arrivé de faire 111 jours dehors en 6 mois, c'est abominable ! On a une vie derrière aussi. Tant que c'est pour de l'opérationnel, je ne dirai jamais rien, maintenant quand c'est pour faire des trucs comme ça... on nous parle de disponibilité mais il faut être raisonnable... Tout ce qui est opérationnel, je suis d'accord, maintenant pour des missions comme Vigipirate, à ce moment-là il fait faire partir les gens en Etat-major qui ne partent jamais, qui ne vont jamais sur le terrain. Ils sortent de leur bureau et pendant 15 jours ils vont faire leur truc. J'ai fait de l'Etat-major donc je sais comment ça se passe, ces gens-là ils ne bougent jamais. » (MDR 28, AT).

IV.5. Rétablir l'ordre social : une idée qui divise

Les entretiens ayant été réalisés au début de l'année 2006, il nous a semblé intéressant, dans une visée prospective, d'interroger les militaires sur les déclarations politiques qui, au cours de l'automne précédent, avaient suggéré l'emploi des armées pour renforcer les forces de police dans les banlieues (émeutes de 2005). Notre objectif était ici de saisir les limites que les militaires attribuaient aux missions intérieures dévolues aux forces armées. Les opinions recueillies sont extrêmement contrastées, la légitimité du rétablissement de l'ordre n'étant toutefois jamais acceptée sans réserves.

Tout d'abord, pour une majorité de militaires, ce type de mission ne relève pas de l'armée dont le rôle est avant tout de défendre la population. Se mêlent ici des considérations personnelles, la question apparaissant comme éminemment politique et engageant les convictions des individus, mais aussi professionnelles, la séparation des domaines d'action de la Défense et de l'Intérieur étant rappelée à maintes reprises. L'idée même de devoir se confronter une partie de la population est rejetée :

« Je ne vais pas aller contre la personne qui lance un appel au secours parce qu'elle n'y arrive pas. » (MDR 28, AT).

« Il y a assez de policiers et de gendarmes pour ça. Les militaires sont là pour défendre et non pour tirer, ils sont là pour aider, non pour tuer » (MDR 26, AT).

« Je ne vais pas aller tirer sur un Français parce que le gars est en train d'exprimer sa rage et qu'il est considéré comme une merde, (...) je ne vais pas aller lui tirer dessus. Maintenant, s'il me tire dessus ça c'est différent. Pour moi ce n'est plus un citoyen français, c'est un délinquant, c'est un bandit. » (MDR 25, AT).

De ce point de vue, la représentation de la place de l'armée dans la nation, et de son rôle, est également en jeu. Certes, comme nous l'avons vu, elle doit avant tout protéger la nation, mais l'image qu'elle véhicule, la force à laquelle elle est associée, ses moyens d'action, la potentialité de la violence qu'elle peut mettre en œuvre, ne semblent pas appropriés, risquant d'aggraver la situation.

« Non, parce que c'est encore politique tout ça, avec ce qui se passe dans les banlieues... faut pas écouter ce qu'on dit à la télé... Mais pour moi, c'est plus le travail de la police que du militaire, parce qu'envoyer les militaires dans les banlieues, pour faire quoi ? Non, on est là pour défendre le pays, pour représenter le pays dans les autres pays, pour défendre la France

dans les autres pays, mais de là à aller dans les banlieues, je ne vois pas pourquoi. Surtout qu'il n'y en a pas énormément qui cassent, c'est toujours un petit groupe, c'est toujours les mêmes, au contraire ce serait encore... ils prendraient ça comme de la provocation et ça dégènerait encore plus... Non, non, pas dans les banlieues, je vois pas pourquoi on nous enverrait là-bas.... » (MDR 12, AA).

« Je pense pas que ce soit monté à un tel point qu'il faille envoyer l'armée. Il n'y a pas eu de tuerie, ils ont juste mis le feu aux voitures, c'est leur manière de s'exprimer, ils sont cons, ils sont cons, mais il n'y a pas eu de fusillade... La police n'a pas réussi à maîtriser la chose, mais avant d'envoyer l'armée, il en faut plus que ça, en tout cas c'est ce que je pense. (...) La violence engendre la violence... Chacun sa manière de penser, mais pour moi, ça aurait plus mis le feu aux poudres. Déjà, quand les flics venaient, ils cramaient encore plus de voitures, ils leur jetaient des cailloux, alors voir l'armée, voir encore plus de pouvoir, ils auraient encore voulu plus nous atomiser. » (MDR 13, AA).

Néanmoins, pour une partie des militaires, cet emploi est concevable à condition d'être adapté tant à leur formation et à leurs compétences qu'à leur insertion dans le dispositif (définition précise des rôles de chacun des acteurs). La confrontation aux fauteurs de trouble ne relèverait ainsi pas de leur domaine d'intervention, mais plutôt les tâches liées à la protection des personnes et à la sécurisation des lieux.

« Et quel aurait pu être le rôle de l'armée là-dedans ? Pour protéger la bonne population... Même les cités, on aurait pu protéger les cités, parce qu'il y a des gens qui sont très bien dans les cités et que les CRS fassent leur travail pour la mauvaise population. Mais c'est pas directement d'aller au contact... Non, parce qu'on n'est pas formés pour ça. Mais entourer les cités pour éviter que ça s'étende, et puis c'est dissuasif... Et puis ça permet aux CRS de faire leur travail, parce qu'eux sont formés pour ça. » (MDR 9, AA).

« C'est pas notre rôle... mais... disons que ça aurait pu être dans une mission de... de sécurisation de la préfecture ou d'un bâtiment public.... » (SO 8, AT).

Au cours des entretiens informels, certains officiers ont, en ce sens, insisté sur la nécessité de définir des règles d'engagement qui fixent les limites de l'intervention et de prévoir des aménagements de la Constitution pour disposer d'un cadre légal. L'idée qui prévaut est que l'armée, comme la police, est un instrument régalien et, à ce titre, peut assurer la sûreté nationale dans le cadre du renfort des forces qui y sont par essence destinées.

Enfin, mais de manière plus isolée, certains militaires se sont référés à la soumission de l'armée à l'Etat. La subordination politique est dans ce cas entendue comme indépassable et justifierait à elle seule cet emploi :

« *S'ils nous appellent c'est que, quelque part, on a besoin de nous.* » (MDR 30, AT).

« *Le gouvernement sait très bien que quand on dit quelque chose à l'armée, l'armée elle ne dit pas oui, elle ne dit pas non, elle dit oui. (...) C'est pas notre boulot mais il faut le faire quand même si l'ordre est donné. Et puis de toute façon on n'est pas là pour faire de la politique, on n'est pas là pour critiquer le gouvernement. On ne peut pas se permettre de revendiquer, de dire : « Non, le gouvernement ne fait pas ce qu'il faut, moi je n'y vais pas. »* (SO 8, AT).

« *L'armée, si on a besoin de nous sur n'importe quelle mission, s'ils jugent utile qu'on doive être là... Moi je ne me pose pas de questions. (...) Moi je me suis dit, s'ils demandent des militaires, c'est pour renforcer certainement, mais je ne me suis pas posée la question de savoir pourquoi nous.* » (MDR 3, AT).

Le sens des missions : utilité ou utilités ?

Qu'on s'intéresse aux opérations extérieures ou aux missions intérieures, des références souvent identiques sont mobilisées pour les intégrer à la conception du métier militaire à laquelle on se réfère : normalisation professionnelle (contexte opérationnel, dimension combattante, protection, savoir-faire, etc.), légitimité nationale (service de la nation, subordination politique, représentation de la France, etc.) et « rationalité institutionnelle » (service de l'institution, valorisation de l'armée, etc.). Plus loin, on constate la prééminence de la notion de service, dans une dimension altruiste : servir les populations, les protéger et les défendre est central. Mais, arrivé au terme de cette incursion dans les conceptions des militaires à l'égard de leurs missions, on ne peut manquer de souligner une autre référence omniprésente à ce niveau : celle de l'utilité éprouvée par les militaires, sentiment qui permet de préciser les contours de ce qu'est le métier militaire pour eux. Beaucoup disent, en effet, la satisfaction qu'ils ont ressentie « *d'avoir participé à une mission de maintien de la paix, aussi minime soit-elle ... d'avoir empêché des peuples de se massacrer oui, quand même, et puis par l'aide humanitaire aussi* » (MDR 3, AT). L'utilité peut donc être conçue comme opérationnelle – référence au maintien de la paix, à l'exercice de l'activité

principale –, ou comme sociale – référence à l'aide humanitaire et aux populations en général –, même si cette distinction n'est pas toujours aussi claire dans les discours. On la retrouve, toujours pour une spécialité combattante, dans cette réponse d'un autre militaire du rang affirmant vouloir « faire la Côte d'Ivoire, pour voir vraiment le côté militaire ».

S'agissant de l'utilité opérationnelle, on peut écouter un militaire du rang expliquer à propos d'un aspect assez routinier de son activité – les patrouilles :

« C'est parce que j'aime bien faire ce que je fais [protection]. Je ne suis pas du genre à espérer qu'il y ait quelqu'un à interpeller sur la base, c'est plutôt se sentir un peu utile, faire ce qu'il y a à faire, contrôler les bâtiments... Mais des fois, quand on contrôle des bâtiments, qu'on trouve des portes ouvertes, qu'on rend compte au-dessus et qu'ils s'en foutent, c'est vrai que c'est énervant, on a l'impression de faire des trucs pour rien. » (MDR 12, AA).

Le sentiment d'utilité se nourrit ici du fait de faire son travail et de « bien le faire ». Dans tous les cas, il est intéressant de noter combien forte est cette idée de servir puisqu'elle s'exprime également dans les discours de ceux qui ne sont pas sur le terrain :

« Si du fait de votre fonction, vous êtes assez loin du terrain, vous n'avez pas forcément le contact avec le gens que vous êtes venu aider, de savoir que votre présence s'inscrit dans cet ensemble ... Oui, oui, ça motive les gens, ça motive quand il faut affréter un appareil et qu'on sait que c'est un appareil pour transporter des blessés, les gens donnent, ils donnent beaucoup, et les gens font souvent un travail dans des conditions extrêmement difficiles pour que la mission réussissent, et ça ils en tirent une satisfaction personnelle. Là, par exemple c'est grâce à ce qu'on a fait, au matériel qu'on a réparé pour que l'avion décolle plus vite, qu'il parte encore plus vite. Vous voyez, il y a toujours ce petit challenge pour essayer de bien faire. » (SO 15, AA).

Sur ce point, il est apparu de manière prégnante que, dans l'armée de l'air, le sentiment de spécificité militaire peine parfois à s'établir. Ainsi, le modèle du spécialiste l'emporte souvent. Si les repères quotidiens comme l'uniforme ou encore la nature des relations professionnelles (camaraderie, équipe), permettent d'affirmer l'appartenance militaire, les missions en France et à l'étranger sont centrales dans cette affiliation. En ce sens, elles font partie du métier et, si la situation l'exige, « s'il faut partir », la mission prime sur toute autre raison, « c'est le rôle du militaire ». Dans ce cadre, un militaire, « c'est quelqu'un qui doit aider son prochain, qui défend quelqu'un qui est plus faible. On est formé... on est formé pour réagir de façon assez rapide, pour éviter qu'il y ait des massacres... c'est notre boulot, on est là pour défendre son prochain » (SO 14, AA).

La référence à l'utilité sociale, mâtinée ou non d'utilité opérationnelle, est la plus fréquente dans les entretiens réalisés. Elle s'accompagne souvent d'un « diagnostic » sur l'évolution des missions :

« Est-ce que Vigipirate c'est valorisant pour vous de le faire ? *Oui bien sûr ... ça fait partie de mon métier, c'est le chef des armées et le ministre de la Défense qui décident.* Est-ce que, pour vous, il y a des missions qui font plus partie du métier militaire que d'autres ? *Moi je pense que Vigipirate, c'est quand même important, c'est sûr, c'est intérieur, mais c'est quand même pour protéger son pays, donc déjà, là-dessus, y a pas photo. Ensuite tout ce qui est opérationnel, je pense qu'à l'avenir ... et puis maintenant on accentue beaucoup ... il y a l'humanitaire aussi, et je pense que cette chose-là, il faut qu'on la valorise.* Et vous trouvez que ces missions humanitaires sont complètement légitimes ? *Oui, les missions ont évolué. Ce n'est pas parce qu'on est militaire qu'on n'est là que pour faire la guerre.* » (SO 1, AT).

« *Ça fait partie intégrante du métier. Je me mets à la place des pays qui sont en guerre, je pense que je serais bien content s'il y avait des gens d'autres pays qui venaient nous aider.* » (MDR 1, AT).

Dans l'armée de l'air, cela fait naître des aspirations chez certains qui n'ont pas encore eu de telles occasions :

« *J'ai jamais fait d'humanitaire, ça aurait peut-être été un plus. Quand on peut apporter, c'est bien. Pour moi, casque bleu, c'est un peu spécial parce que vous êtes là pour maintenir la paix, mais pourquoi pas aider les gens, si on peut aider. Ça aurait été pas mal de faire de l'humanitaire, mais nous on est cantonnés à la protection, c'est notre spécialité, on est en milieu clos....* » (MDR 16, AA).

Au final, quelle que soit la nature de l'utilité, elle fait sens, qu'il s'agisse des missions extérieures ou intérieures, et contribue à leur intégration aux représentations professionnelles des militaires. Ici, l'expérience, mais aussi les expériences, communalisées dans les relations, les images, les symboles, semblent participer de ce que Richard Sennett appelle une « courbe d'apprentissage », illustrant « le passage d'un savoir tacite à une connaissance explicite, suivie d'un retour à un savoir tacite »¹. L'adaptation, loin d'être figée, procède ainsi d'ajustements cognitifs successifs enracinés dans les pratiques au sens où, « le domaine du savoir tacite est celui des habitudes qui, une fois acquises, deviennent naturelles ; le domaine de l'explicite émerge quand l'habitude se heurte à une résistance, doit relever un défi, et appelle donc une

¹ SENNETT, *op. cit.*, p. 262.

réflexion posée. Le retour au tacite n'est pas un retour au point de départ ; si elles sont devenues maintenant naturelles, les nouvelles habitudes ont enrichi et modifié les anciennes »¹.

¹ *Idem.*

Vincent PORTERET, Emmanuelle PREVOT, Katia SORIN

CHAPITRE 3

L'ADAPTATION DES MILITAIRES AUX CONDITIONS OPERATIONNELLES

Les opérations extérieures constituent une temporalité¹ particulière de l'activité militaire, le lieu d'exercice de l'activité de travail étant ici retenu pour distinguer les différentes temporalités militaires. Trois moments peuvent être repérés dans les opérations extérieures comme constitutifs de la temporalité opérationnelle : la préparation, l'exécution et le retour. En outre, cette grille de lecture permet la mise en évidence de la place de la sphère professionnelle et, ce faisant, de l'appartenance qui lui est liée, dans le temps des individus. En ce sens, toute la durée de l'opération, l'individu est soumis aux objectifs de la mission et aux règles qui en découlent, qu'il s'agisse des activités professionnelles, des horaires, des possibilités de sortie, des tenues, des comportements à adopter, etc.. A cela s'ajoute une évolution de la place de l'individu dans le groupe². Ainsi, avant le départ, le militaire se voit assigner le groupe qui va devenir son groupe d'appartenance pendant l'opération (qu'il parte en unité constituée ou en unité *ad hoc*). Ce groupe se met en place progressivement avec l'acceptation et la reconnaissance de statuts et des rôles de chacun, l'acceptation du groupe et l'acceptation de la mission étant donc fortement liées. Au retour, le groupe constitué autour de la mission se « désagrège ». Le militaire retrouve ses groupes d'appartenance habituels, notamment son unité de travail et sa famille.

Un certain nombre de difficultés, insatisfactions, tensions, en rapport avec ces deux axes d'approche, est apparu dans les entretiens réalisés. Nous développerons les problèmes qui se sont avérés prégnants du fait de leur récurrence dans les discours. Ils ont été regroupés sous quatre thèmes : les conditions environnementales, le contexte opérationnel, les relations professionnelles et la vie familiale. L'analyse des difficultés en opération a ainsi

¹ La notion de temporalité sociale étant définie comme « la réalité des temps vécus par les groupes, c'est-à-dire la multiplicité des conduites temporelles et des représentations du temps liées à la diversité des situations sociales et des modes d'activité dans le temps », MERCURE D., *Les temporalités sociales*, Paris : L'Harmattan, 1995, p. 13

² Pour une approche des opérations extérieures selon cet axe : BRUN C., PREVOT E., *Spécificité de l'expérience opérationnelle et gestion des difficultés sur le terrain : quels enseignements pour les Opex ? L'exemple des commandos de l'air*, CReA, Working Paper, septembre 2006.

été abordée en croisant l'approche thématique et temporelle, c'est-à-dire en mettant en évidence les problèmes relatifs à chacune de ces dimensions selon la périodisation préalablement énoncée.

Dans ce cadre, notre hypothèse était que l'adaptation des militaires se réalise à travers deux référentiels distincts, celui de la profession et celui de la spécialité, c'est-à-dire celui de militaire et celui de spécialiste. Nous les avons nommés professionnalité et professionnalisme afin de montrer comment les représentations attachées respectivement à ces deux aspects du métier militaire sont construites dans les discours des acteurs mais s'ancrent également dans un ensemble de pratiques. La problématique est donc plus largement liée aux processus de socialisation professionnelle ainsi qu'aux fonctions des représentations dans un contexte de travail, l'intérêt étant de saisir le lien entre les pratiques et les perceptions, et leur articulation dans la construction du sens des situations de travail. La dernière partie de notre analyse s'attachera donc à mettre en évidence les représentations des militaires sur la profession militaire et sur leur spécialité, et à voir en quoi leurs définitions de la professionnalité et du professionnalisme influent sur leur capacité à résoudre les difficultés auxquelles ils sont confrontés en opération extérieure.

Avant d'approfondir ces questions, il convient néanmoins de donner quelques indications sur les formats de projection des unités que nous avons rencontrées pour commencer à saisir leurs effets sur le déroulement des opérations extérieures.

I. Formats de projection, pratiques locales et perceptions des acteurs

Les opérations extérieures ne se ressemblent pas pour les militaires qui y prennent part, bien sûr en raison du type de mission (intervention, ouverture de théâtre, stabilisation, etc.), mais aussi, et d'abord, en fonction de leur configuration. Nous aborderons ce dernier aspect au regard des formats de projection (modularité), des rythmes de départ et des modes de désignation. Sur chacun de ces points nous nous attacherons à distinguer les modalités du déroulement des Opex selon les armées et les spécialités, dans un souci de contextualisation des expériences opérationnelles dans leur diversité, dans un souci d'introduction également, à leur influence sur les difficultés ressenties par les militaires. Nous nous appuierons sur ce que ces derniers ont pu dire à ce propos dans les entretiens en essayant, autant que possible, de distinguer ces pratiques des évaluations dont elles sont l'objet, sachant qu'il ne nous a pas été possible d'obtenir, de la part de chaque armée, des informations suffisamment précises et de même ordre pour chacune sur leurs pratiques, données qui auraient pu servir d'utile contrepoint à celles présentées ici.

I.1. Configuration opérationnelle selon les armées et les spécialités

Tout d'abord, il convient de préciser, et ce faisant de distinguer, les formats de projection (constitution du groupe et durée) pour les militaires des unités de combat de l'armée de terre et des Commandos Parachutistes de l'Air (CPA), de ceux des unités techniques (mécanique, transmission, etc.) ou administratives des deux armées et des Escadrons de Protection (EP) de l'armée de l'air (dont la mission principale consiste en la sécurisation des implantations aériennes). En effet, leurs missions influent sur la configuration des opérations.

Ainsi, les militaires « spécialistes », administratifs, techniciens ou appartenant à un EP partent le plus souvent individuellement ou en groupe très restreint pour effectuer, à l'étranger, un travail similaire à celui qu'ils exercent en France. Les unités *ad hoc* sont donc formées en prélevant des effectifs sur les bases et régiments et les personnels n'ont parfois pas travaillé ensemble. Les départs en individuel sont majoritaires dans l'armée de l'air, mais ils sont loin d'être l'exception dans l'armée de terre, et pas uniquement en cas de remplacement, notamment dans l'arme des transmissions. La durée du mandat est en moyenne de 4 mois. Dans les EP, les relèves répondent à un rythme particulier : la moitié de l'escadron est renouvelée tous les 2 mois, ce qui entraîne un changement important de sa composition :

« La première fois ... on était en petit détachement, on n'était que quatre ... j'avais un copain qui était de ma compagnie, le chef de garde qui était d'une autre compagnie mais qu'on connaissait plus ou moins et le caporal chef qui était avec nous qu'on connaissait. » (MDR 1, AT).

« L'équipe se constitue sur place, mais je sais que quand je suis arrivé au Tchad, comme on fait des relèves tous les 2 mois, je connaissais l'adjudant-chef qui était au-dessus de moi, donc il m'a pris dans sa section et celui qui le relevait, je le connaissais aussi, donc... on se connaît pas tous, mais on essaie de prendre quelqu'un avec qui on a déjà plus ou moins des attaches. Comme ça tout le monde ne part pas de zéro, ça permet d'avoir une complicité un peu plus rapide, parce qu'il faut que la complicité marche tout de suite, pour la cohésion, donc on essaie d'avoir un petit groupe, en général c'est ce qu'on essaie de faire. Moi, ça s'est tout le temps passé comme ça. On arrive toujours à retrouver quelqu'un qu'on a connu dans un détachement avant. De toute façon, on est obligé d'essayer d'être soudé sinon le groupe va au clash, parce que si c'est pas soudé, au bout d'un certain temps, ça part. » (SO 16, AA).

Ces militaires, sans entrer dans le détail, font alors relativement peu de différences entre les types de missions quant à l'intérêt et à la légitimité qu'ils portent, dans la mesure où le travail est le même ou presque qu'en métropole. Comme le souligne ce sous-officier : *« Si on prend l'infanterie, l'infanterie ils*

s'entraînent à faire du combat. Quand ils arrivent en projection ils font de la garde. Alors que nous on s'entraîne à faire des transmissions, et quand on va sur le théâtre on fait des transmissions » (SO 10, AT). Malgré tout, certains soulignent le fait que le niveau d'utilité peut être différent. Par ailleurs, la préparation n'est pas la même : il s'agit parfois de relèves (en Afrique par exemple) que le régiment assure depuis une dizaine d'années. Dans ce cas de figure, il n'y pas de questions à poser, les lieux et le service sont les mêmes : « *C'est la routine* ». Seul l'environnement change, en particulier les conditions de vie (logements, confinement ou non, relations avec la population locale, langue, poste isolé ou camp, etc.). Dans tous les cas, le travail effectué est mis en avant et est important quant à la manière de vivre et de concevoir la mission.

Les militaires des unités de combat de l'armée de terre et les CPA, quant à eux, partent le plus souvent en unité constituée, c'est-à-dire avec des personnes de leur unité d'appartenance (respectivement section ou équipe), quelle que soit leur mission. La durée des opérations est généralement de 4 mois, mais elle varie pour les CPA, pouvant être incertaine. Le départ en unité constituée représente souvent un point important pour ces militaires, gage de cohésion voire d'efficacité opérationnelle, nous reviendrons sur cette question dans la partie traitant des relations professionnelles, la différence étant particulièrement ressentie par ceux qui ont l'expérience de ces deux modes de constitution des unités. On peut également signaler que, dans ces spécialités, les départs en individuels existent pour les sous-officiers ou les officiers, dans le cadre d'expertises ou pour occuper des fonctions en état-major.

« De 95 à 98, je suis toujours parti avec le CPA 40 [dissout depuis]. Après, je suis arrivé en EP. La Macédoine, ça a été mon premier détachement en individuel, ça m'a fait tout drôle ! A Djibouti, je suis parti avec 2 collègues. Le Tchad, je suis parti tout seul, mais j'avais connu la Macédoine... Qu'est-ce que ça change de partir en individuel ? On a des habitudes. On arrive, on est un groupe, dans le groupe on dit : « Qu'est-ce qu'on va faire pendant ces 4 mois ? ». Par exemple, en 1998, tous les mercredis on faisait un repas des caporaux-chefs, et on invitait une autorité, des gens de l'extérieur, de n'importe quel grade. Mais là, en 2000, tout seul, faut faire sa route ! Je me suis bien entendu avec les sous-off, donc ça a été, c'était l'affaire de 15 jours. Mais c'était un peu dur de partir sans acquis. Maintenant je suis habitué, donc ça va. » (MDR 16, AA).

« Si on part en opération et qu'on ne se connaît pas, alors comment le chef peut avoir confiance dans une parole que quelqu'un lui dit s'il ne le connaît pas ? Il peut très bien connaître le sergent du coin puisqu'il a été faire un stage avec lui, ou au bout d'un moment, il a vu comment il travaillait, il va prêter attention, mais des gens qu'il connaît pas, il peut pas se permettre, donc c'est un problème. » (SO 16, AA).

Enfin, dans l'armée de terre, la projection peut engager un effectif constitué beaucoup plus important avec le déploiement de plusieurs compagnies et services du régiment, lorsque ce dernier est le corps pilote du mandat, et ce, même dans les spécialité techniques comme les transmissions (ainsi, plusieurs centaines de militaires du 28^{ème} RT d'Issoire s'apprêtaient à aller au Kosovo, avec leur chef de corps, quelques semaines après la réalisation des entretiens). Si ce format a été expérimenté par peu des militaires rencontrés, une étude précédente avait montré comment, dans un contexte opérationnel stabilisé, partir avec son régiment était appréhendé comme une contrainte supplémentaire, renforçant l'impression que la vie de quartier était transférée à l'étranger, dans la mesure où la vie sur le camp s'avérait déjà routinière, avec des horaires fixes pour chaque activité (de travail, de loisir, de repos) et l'absence de missions considérées comme « opérationnelles »¹.

I.2. Des rythmes de départ structurellement inégaux

Les rythmes de départ sont loin d'être homogènes au sein des armées et diffèrent très sensiblement en fonction d'un certain nombre d'éléments structurels, comme l'armée d'appartenance, l'unité d'affectation, la spécialité exercée, les conditions de départ (en individuel ou en unité constituée), ou encore selon les contraintes de carrière (stages, examens...) sans oublier les stratégies individuelles (place de la famille...) et la hiérarchisation des priorités propre aux individus.

Dans le cadre de notre étude, les deux régiments de l'armée de terre rencontrent des situations opposées. D'un côté, le régiment de transmissions dont le rythme de projection se situe plutôt dans une « norme basse », soit un départ régimentaire biennuel en moyenne. Malgré ce rythme jugé relativement lent, le commandement tient à souligner le fait que le régiment a développé une culture opérationnelle élevée, notamment à travers la mise en place de la Force d'Action Rapide. En moyenne, 300 militaires du régiment partent en opération extérieure chaque année, en individuel, avec leur compagnie, en détachement restreint ou, comme c'est le cas pour l'année 2006, avec le régiment. De l'autre côté, le régiment de l'arme blindée cavalerie², depuis sa professionnalisation, enchaîne les missions extérieures et intérieures. Ce rythme nécessite, selon le

¹ PREVOT E., *L'influence des « nouvelles missions » sur le sens du métier militaire. La fonction identitaire des représentations professionnelles dans une armée en cours de professionnalisation*, Thèse de sociologie, Université Paris I – Panthéon Sorbonne, Paris, 2006, pp. 342-378.

² En 2006, le régiment est engagé dans des missions en Afghanistan, en Côte d'Ivoire, au Tchad et au Sénégal. Il participe également à Vigipirate, Hephästos, et est en renfort en Corse et en Bretagne. Cinq exercices sont également prévus. Au total, près des deux tiers des militaires devraient être « sortis » en 2006.

commandement, l'établissement d'un ordre de priorités dans lequel les opérations extérieures et intérieures sont privilégiées au détriment des activités de formation et d'entraînement, ces dernières constituant « *la variable d'ajustement* », et conduit parfois à l'annulation des exercices ou à sélectionner les formations dispensées, par exemple l'instruction sur les tirs canons. Pour compenser cet « ajustement » et maintenir le niveau opérationnel des militaires, des périodes de formation *ad hoc* sont organisées avant le départ en mission extérieure. Face à cette multiplication des missions, le commandement précise qu'il a voulu et réussi à limiter les départs extérieurs l'année précédente. Toutefois, cela n'empêche pas les militaires interrogés de souligner les difficultés rencontrées quant à la préparation, notamment en ce qui concerne le matériel.

« Pour moi on fait déjà une mission et puis après on remet le matériel en condition parce que sinon ça suit pas, et puis après on repart. Tandis que là on fait un enchevêtrement de toutes les missions les unes derrière les autres. Un exemple, vous revenez de Côte d'Ivoire, les gens reviennent de quatre mois, ils passent trois semaines et puis dans la foulée, ça y est, on refait toutes les manip's du régiment. Mais pour faire toutes les manip's du régiment, le matériel n'est pas vraiment prêt, donc on est en train de déshabiller Pierre, Paul, Jacques, pour essayer de monter cette mission-là et en fin de compte... et puis je ne suis pas le seul à le ressentir, on est énormément à le ressentir.... On ne fait que de l'urgence, que de l'urgence, que de l'urgence, et puis on a toujours l'impression de rapiécer le matériel pour pouvoir travailler. » (SO 23, AT).

Au sein de l'armée de l'air, les commandos de l'air sont le plus souvent projetés avec, en moyenne, une opération extérieure tous les deux ans pour les plus anciens. En revanche, pour les personnels administratifs, le départ en mission, fondé sur le volontariat, est beaucoup plus aléatoire, et ils espèrent en général effectuer une opération extérieure pendant leur carrière en raison de la faiblesse des opportunités. Enfin, pour les personnels du soutien technique, une différence apparaît entre ceux servant dans les escadrons et les autres. Les premiers sont en effet plus souvent projetés en détachement restreint avec le personnel navigant mais les missions consistent souvent en des exercices et échanges multinationaux, alors que pour les seconds, les départs sont rares.

« Il y a quand même beaucoup de monde dans l'armée, il y a beaucoup de volontaires, donc forcément ça fait qu'on part pas très souvent. » (MDR 10, AA).

« J'ai toujours été volontaire pour partir, mais la seule fois je suis partie c'était même pas avec l'armée de l'air ! C'est difficile de partir dans votre spécialité [secrétariat] ? Oui... enfin difficile, nous ici tout ce qui est EP est prioritaire pour les départs. (...) Pour le reste du personnel, c'est selon les besoins, et c'est fonction des connaissances : malheureusement il faut

connaître les bonnes personnes... si on veut faire ça dans les règles de l'art, attendre que l'occasion se présente, c'est plus difficile ! » (Président des militaires du rang, AA).

Enfin, les opérations extérieures ne sont pas les seuls moments dans la carrière où les militaires sont absents du régiment et donc du domicile. Ces derniers doivent également participer à toutes les autres activités qui sont, pour beaucoup, plus contraignantes en termes d'absence que les opérations extérieures. Ainsi, les manœuvres, les exercices, les opérations intérieures et les diverses prestations font partie intégrante de la vie militaire. Seuls la préparation et le passage des examens sont l'occasion pour les militaires concernés de faire des « pauses », et constituent, dès lors, des « temps morts », des « périodes de repos », frustrant certains, soulageant d'autres :

« Quand on est rentré de Côte d'Ivoire, le commandement nous a promis un an au régiment sans départ à l'étranger, auquel il s'est à peu près tenu parce qu'il n'y a pas eu de départ à l'étranger jusqu'en juillet. Mais le truc c'est que on n'a jamais été autant à Mourmelon... ! Donc on voit autant nos familles que si on était à l'étranger ! » (SO 25, AT).

« Si je ne suis pas partie plus c'est un, parce que je n'en ai pas eu l'occasion et deux, parce que je suis partie à Saint-Maixent. J'aurais pu partir en 2004, mais ça faisait deux fois qu'on me proposait Saint-Maixent, je ne voulais pas y aller et puis au bout d'un moment j'ai dit : « En avant ». Donc en 2004 je ne suis pas partie, 2005 j'aurais pu partir mais j'ai été mutée et je suis tombée enceinte. Donc c'est deux missions en moins, mais ça ne m'a pas dérangée plus que ça. » (SO 21, AT).

Comme nous l'avons abordé dans le chapitre précédent à propos des Opint, cette accumulation, qui concerne en priorité les terriens appartenant aux spécialités combattantes, est vécue comme une surcharge de travail d'autant plus injuste qu'une partie de l'armée de terre n'est, selon eux, pas mobilisée. A l'inverse, au sein de l'armée de l'air, les commandos de l'air, moins sollicités que leurs homologues terriens, aimeraient participer à plus de missions intérieures :

« C'est un peu ce que je reproche à l'heure actuelle on fait trop de choses c'est-à-dire que pour moi personnellement je comprends très bien qu'on parte régulièrement, donc pour moi les régiments qui sont en Opex devraient être déchargés de tout ce qui est Vigipirate ou autres, parce que déjà c'est sûr que les charges internes sont plus lourdes parce qu'il y a beaucoup moins de monde, mais en fin de compte notre commandement veut tout donc on fait et les Opex, et les Vigipirate, et les Héphaïstos. » (SO 23, AT).

« Nous, des Opint, on ne le fait pas, c'est pas dans nos cordes. Je pense que quand il y avait des appelés, il y avait plus de missions, mais ça se perd, c'est dommage. C'est des missions qui vous intéresseraient ? Bien sûr que ça m'intéresserait. C'est comme quand vous voulez

partir en stage, les places sont vachement réduites, il n'y en a pas tout le temps, je trouve ça bête. Et les missions un peu « humanitaires » comme les inondations, Polmar... Ça j'ai jamais fait, mais j'aimerais bien le faire, ça doit être vachement intéressant. C'est dommage qu'on ne le fasse pas, on n'est pas amené à le faire. Qu'est-ce que ça vous apporterait ? Je ne sais pas, mais je trouve ça intéressant d'aller aider les gens... ça évite d'être dans la routine tout le temps. Malheureusement, il faut qu'il se passe une catastrophe pour aller aider les gens ! Ça pourrait être en bien aussi, pas forcément en mal... Mais j'aimerais bien travailler avec les gens, apprendre à connaître d'autres personnes. » (MDR 22, AA).

Malgré les contraintes structurelles différenciées, un consensus général se fait jour en ce qui concerne le « rythme idéal » des départs en Opex. Ainsi, la majorité des militaires rencontrés disent combien la situation familiale est déterminante et fait évoluer les souhaits en la matière. D'un côté, les célibataires et les militaires vivant en couple sans enfant disent préférer partir tous les ans, de l'autre, les militaires ayant des enfants souhaiteraient partir tous les 18 à 24 mois. Ce rythme est à associer aux autres missions (manœuvres, opérations intérieures...), dans la mesure où il apparaît que les périodes d'absence (du domicile) ne devraient pas dépasser 4 à 5 mois en moyenne par an :

« Moi, une mission tous les deux ans, ça me convient parfaitement. Dès qu'on a une situation familiale il faut quand même un peu poser les choses. Il y a l'armée mais à côté on a aussi une vie. Après si on part trop souvent... certains même ça leur arrive de partir deux fois par an, bon certains sont célibataires, c'est leur choix, mais d'autres... au bout d'un moment il y a beaucoup de couples justement ça ne va plus, justement à cause de ça, parce que si la personne n'est jamais à la maison ce n'est pas évident à vivre. » (MDR 27, AT).

« Je dirais cinq mois sur douze partie, que ce soit entre les manœuvres et les Opex, en comptant la semaine de garde, en comptant les jours bloqués au régiment. Cinq mois je dis que c'est une bonne moyenne, mais grand maximum parce que c'est sûr qu'après il y a la vie de famille. Maintenant je serais célibataire, je vous garantis qu'on me verrait quasiment jamais ici, c'est clair, je serais toujours à droite à gauche, si je pouvais faire toutes les missions et partir à chaque fois à l'étranger je le ferais. » (SO 21, AT).

« Ce serait quoi le bon rythme pour vous ? Partir en séjour de 2 ans tous les 5 ou 6 ans par exemple, et pendant toute la carrière, surtout nous militaires du rang qui sommes condamnés à rester sur la même base toute notre carrière. Et pour les OPEX de 4 mois, ce serait quoi ? Une fois tous les 2 ans, ce serait bien, parce que c'est pour aider les autres unités. Si moi chauffeur je pars, c'est en renfort EP souvent. C'est intéressant, on voit du pays, même si on gagne rien si on part dans les DOM-TOM. » (MDR 10, AA).

I.3. Les « arrangements locaux » en matière de désignation et de préparation

Le départ en mission, qu'il s'agisse de quitter le territoire national ou non, soulève de nombreuses questions. Parmi les enjeux inhérents à ces départs, les modes de désignation et les modalités de préparation des militaires constituent deux points importants, étroitement liés entre eux dans la mesure où, par exemple, plus la désignation est proche de la date du départ et plus la préparation sera courte, aspects que les pratiques mises en œuvre par les armées peuvent faciliter.

I.3.1. La désignation : des différences sensibles selon la conception du « volontariat »

S'agissant des modes de désignation, les situations paraissent presque aussi nombreuses que les personnels rencontrés et les missions auxquelles ils ont participé, le point saillant concernant le fait d'être volontaire ou non, et les « arrangements » possibles en la matière comme « décaler » un départ ou choisir la destination. La dominante semble être le volontariat, toutefois il est plus ou moins formel selon les armées. Dans l'armée de terre, tout personnel est considéré comme « volontaire », sorte de norme professionnelle, largement liée à la représentation du métier de militaire et de ses sujétions. Dans l'armée de l'air, les militaires remplissent une fiche pour se porter volontaires, à l'exception de certaines spécialités comme les commandos de l'air. Mais nombreux sont les militaires des deux armées, essentiellement parmi les plus jeunes, qui se disent « *tout le temps volontaire* » (MDR 1, AT) ce qui leur garantit, ou presque, le départ, partageant la norme professionnelle évoquée précédemment :

« Je suis volontaire pour tout, parce que plus on est volontaire pour un grand nombre de choses plus on a de chances de partir. C'est ce que le commandant de base m'avait dit de toute façon. Les gens qui sont volontaires, il faut les récompenser. » (MDR 10, AA).

« Quand vous vous engagez, dans cette spécialité, vous vous engagez à partir à l'étranger. Donc vous acceptez. Nous, c'est dans notre contrat. Il y a le détachement qui tombe et c'est chacun son tour. » (MDR 17, AA).

On ne nous a pas expliqué précisément les modalités de choix parmi les volontaires, qu'ils partent seuls ou à plusieurs. Les critères de désignation apparaissent donc peu transparents et rares sont ceux disant avoir été « désignés volontaires ». Le volontariat peut se combiner avec le fait d'appartenir à une unité en alerte et on peut noter que, pour certaines spécialités, par exemple les unités de soutien, les départs se font apparemment toujours sur la base du volontariat. Cela donne, selon toute vraisemblance, une idée de l'intérêt que peuvent ressentir les militaires pour ces missions, intérêt composite. Ceux qui sont volontaires mais ne partent pas, attendent alors leur tour :

« Quand vous vous engagez, dans cette spécialité [commando de l'air], vous vous engagez à partir à l'étranger. Donc vous acceptez. Nous, c'est dans notre contrat. Il y a le détachement qui tombe et c'est chacun son tour. » (MDR 17, AA).

Rejoignant la question du rythme, ces différenciations en fonction de la spécialité exercée doivent être mises en parallèle avec le degré de « contrainte » face au départ. Alors que dans l'armée de terre, la majorité des départs sont imposés et se font assez souvent en unité constituée, dans l'armée de l'air la plupart des départs relève du volontariat, d'autant plus que beaucoup d'aviateurs partent en individuel. Cette pratique a des répercussions importantes sur la manière dont les aviateurs conçoivent leur rôle et peuvent planifier la participation à des opérations extérieures dans leur carrière, notamment dans l'arbitrage entre la vie professionnelle et la vie familiale. Cette différence est frappante dans le discours des femmes militaires. Les aviatrices expriment ainsi sans crainte leur souhait de ne pas partir, et ne partent pas, en opération extérieure tant que leurs enfants sont en bas âge.

« Déjà, on n'a pas beaucoup de possibilités de partir. Et puis là, depuis la naissance de ma fille... Pour le moment je ne suis pas volontaire. Mais j'aimerais partir un jour, parce que j'en entends tellement parlé, j'aimerais bien voir comment ça se passe. C'est sûr que ce sera difficile, avec ma fille, mais j'aimerais bien quand même. (...) Pour vous ça fait vraiment partie du métier ? Ah oui, il faut, il faut partir ! C'est normal d'être volontaire. » (MDR 7, AA).

Il n'empêche que, pour les femmes militaires, même dans l'armée de terre, il arrive que l'obligation puisse être contrebalancée par la possibilité de demander à ne pas partir, à l'instar de cette militaire du rang nous ayant expliqué « avoir eu le choix de rester en tant que mère de famille » (MDR 30, AT). En outre, mais le sujet sera abordé plus loin, dans les unités où le volontariat est considéré comme inhérent à la fonction (combat, commandos), certains militaires masculins n'hésitent pas à se « désister » devant tout départ en Opex pendant plus ou moins longtemps (parfois plusieurs années) en raison d'une situation familiale jugée défavorable à une absence prolongée, ici on se « soutient » entre collègues ou on le demande à sa hiérarchie directe :

« Et quand vous n'avez pas voulu partir pour des raisons personnelles, ça a été possible ? C'est là où j'ai des bons copains avec lesquels je me suis arrangé. Eux ça ne les gênaient pas de partir. Et après quand j'ai voulu repartir j'ai demandé si ça ne gênait personne, que je ne prenais la place de personne, une bonne cohésion en fin de compte, et ça c'est important, c'est important... » (SO 12, AA).

« Et la période d'une dizaine d'années durant laquelle vous n'êtes pas parti, c'était un choix, vous aviez dit que vous ne vouliez plus partir ou alors vous avez refusé ? *Oui, je l'avais dit. Et puis à 3 ou 4 occasions, j'ai refusé un départ. Mais maintenant, ça ne serait plus possible.* » (SO 13, AA).

Enfin, plus rarement, il est apparu que le choix pouvait aussi concerner le théâtre. Selon les possibilités (postes disponibles en fonction des destinations), les chefs de section d'unité dans lesquelles les militaires partent en individuel, comme c'est le cas dans les EP, essaient de satisfaire leur personnel en évitant de les envoyer plusieurs fois au même endroit.

« *Normalement, on est volontaire. Ensuite, tout dépend de votre grade et du chef de section : vous pouvez choisir votre détachement. Pour Djibouti j'ai choisi, pour le Tchad j'ai choisi.* » (MDR 16, AA).

1.3.2. Une préparation à « géométrie variable »

S'agissant des modalités de la préparation, on peut distinguer, toujours au niveau des pratiques telles qu'elles transparaissent des entretiens¹, quatre types de préparation (contextuelle, physique, par rapport au matériel et psychologique) et trois canaux (l'institution, les pairs et les médias), tous liés, bien sûr au théâtre d'intervention, mais aussi à la spécialité et à la fonction qui sera exercée en Opex ou encore à la configuration opérationnelle. Néanmoins, nous décrivons seulement l'organisation de la préparation contextuelle. La préparation physique, matérielle et psychologique sera traitée dans les parties suivantes dans la mesure où leurs insuffisances peuvent générer des problèmes d'adaptation sur le terrain.

Tout d'abord, force est de constater que la préparation n'a pas le même sens, le même intérêt, la même importance selon les conditions de départ. Il s'agit de faire la différence entre ceux qui partent au « *coup de feu* » (12 heures, 24 heures, 48 heures, 72 heures, le plus souvent lorsque l'unité est en période d'alerte), pour lesquels la préparation est inexistante, de ceux qui connaissent plusieurs mois à l'avance la date de leur départ et qui ont une formation de quelques jours (Mise en Condition Opérationnelle dans l'armée de terre ou équivalent dans l'armée de l'air). Cette formation est globalement plutôt bien perçue et considérée comme utile. Le seul problème mentionné vient du fait qu'elle se déroule quelques semaines avant le départ et prolonge d'autant plus le

¹ Dans les deux armées, la préparation des militaires est également assurée par des procédures concernant le dossier médical, le dossier administratif, la vérification des documents d'identité, la couverture sociale, la préparation financière, le « circuit départ » comme il est appelé dans l'armée de l'air, qui a été peu mentionné dans les entretiens puisqu'il consiste en une régularisation plutôt qu'à une préparation propre au théâtre d'opération.

temps d'absence. Dans le cas des départs « précipités », les préoccupations sont plutôt d'ordres techniques et professionnels : il s'agit d'avoir le « *bon matériel* », « *le matériel qui va bien* », et, pour les plus jeunes en service quand ils n'ont pas ou peu d'expérience professionnelle, de se rassurer sur leurs aptitudes, notamment dans le cadre de départs individuels.

Dans l'armée de l'air, la préparation est en général individuelle à moins d'être détaché pour une mission en contexte de crise qui demande une formation supplémentaire : ce qui a été appelé les « périodes de cohésion » n'a concerné, parmi les aviateurs rencontrés, que les années 1990 à 1995, notamment pour les Balkans et le Golfe :

« On nous avait tous réunis à Nîmes. C'était pour se préparer à l'opération [Sarajevo 1994-1995], préparer l'armement, etc.. Ils nous ont fait une explication sur la situation géopolitique. Ça a duré une semaine. Ça s'est révélé utile cette préparation ? Le côté géopolitique, oui. Le réglage de l'armement oui, parce que là-bas on n'a pas le temps de régler son arme. Et puis c'était sympa, parce qu'on a pu retourner à la maison mère... c'était utile. Ça permettait de retrouver les cadres avec lesquels on allait partir. Aujourd'hui on ne le fait plus. » (SO 10, AA).

Enfin, dans les deux armées, en cas de départ individuel, un livret est remis pour préparer la mission et le plus souvent on s'informe auprès de ses collègues récemment partis sur le théâtre. Ensuite, la formation (notamment sanitaire) et la prise des consignes sont réalisées sur place à l'occasion de la relève. Cette organisation semble suffisante à la majorité des militaires, puisqu'il n'y a, *a priori*, pas de changements importants entre leur fonction en France et en Opex, il s'agit donc simplement de « *s'adapter* ». D'ailleurs, selon les militaires les plus expérimentés, la préparation est désormais plus conséquente que par rapport à leurs premières expériences.

« Niveau information, on n'a pas à se plaindre puisqu'on a les plaquettes, au moins 25, 30 pages sur tout, sur tous les pays on est vraiment bien renseigné, que ce soit le climat, les affaires, les médicaments à emporter, les religions, les gens, enfin tout, donc on arrive là-bas, la personne qui s'est bien préparée, qui a bien lu ses plaquettes, normalement elle arrive là-bas, elle sait déjà à quoi s'en tenir. » (MDR 19, AA).

« Toutes les missions extérieures... disons que ça ne change pas particulièrement de ce qu'on fait ici. Sauf si c'est la montée en puissance... Mais, en général, la mission est la même, c'est de la garde. Ensuite c'est le rythme qui peut être différent, comme il y a moins de personnels, on ne peut pas tourner comme ici, parce qu'ici on a une semaine de récupération, mais là-bas ça marche pas comme ça. Mais sinon le rythme est le même. » (MDR 8, AA).

Parallèlement, un volet de la préparation est particulièrement mentionné dans les entretiens en raison de l'importance qui lui est accordé : la préparation contextuelle, qu'elle transite par des dispositifs institutionnels ou par les pairs. Par préparation contextuelle nous entendons toutes les informations relatives à la situation locale, dans ses dimensions opérationnelle et environnementale : données géopolitiques et culturelles, données sur l'hygiène aussi, sur les contraintes climatiques, essentiellement pour les théâtres africains. On retrouve dans l'armée de terre les nombreuses références à la MCO :

« Dans les MCO, on nous explique le pourquoi du comment il y a ce conflit, qu'est-ce qu'on peut rencontrer là-bas, les différentes ... enfin comment les gens vivent là-bas, les traditions, etc.. » (MDR 1, AT).

« Toutes ces informations, c'est intéressant parce qu'on ne sait pas trop où on va. » (SO 2, AT).

Présente aussi dans l'armée de l'air, cette information contextuelle relayée par l'institution passe par des plaquettes, déjà mentionnées, et/ou des amphis *« sur la santé, sur les conditions géopolitiques, ce qui les attend, ce qu'il y a à faire, à ne pas faire »* (MDR 27, AA).

Ces informations sont assez souvent complétées, dans les deux armées, à l'initiative des militaires eux-mêmes, par la lecture des journaux, la navigation sur Internet, ... informations recherchées pour soi-même et/ou pour rassurer son entourage, même si certains préfèrent attendre d'arriver sur le théâtre pour avoir une *« info en direct »* quand la situation est particulièrement mouvante :

« Je m'informe beaucoup, je suis l'actualité, j'achète beaucoup de revues (...). Enfin tout ce qui porte sur l'actualité, les informations en général, je les regarde le soir en semaine, midi et soir pendant le week-end... j'essaie de me renseigner, je demande autour de moi. Moi j'ai une collègue qui l'a déjà fait donc elle me dit un peu... et puis j'ai une collègue qui est actuellement là-bas, qui me téléphone pour me dire comment c'est. Je pose beaucoup de questions. » (MDR 2, AT).

Ce dernier extrait d'entretien nous amène au rôle crucial joué par les pairs dans la préparation, rôle fréquemment mentionné par les militaires des deux armées, et plus encore dans le cas des départs en individuel. En effet, la préparation n'étant alors pas prise en charge de manière collective, les réseaux de sociabilité apparaissent comme le meilleur moyen pour accéder à des renseignements sur le contexte opérationnel ou les conditions environnementales. Dans l'ensemble, l'information obtenue des pairs, marquée

du sceau de la confiance, touche davantage les éléments concrets, les conditions de vie et de travail, et est observable dans les deux armées, quelle que soit la catégorie hiérarchique d'appartenance :

« Moi j'ai plus appris envers des anciens qui avaient déjà fait la Côte d'Ivoire. Vous leur avez posé des questions ? Voilà. Quoi comme questions ? Quoi emmener, si là-bas on pouvait se ravitailler en mousse à raser, des choses comme ça, des trucs quotidiens. » (MDR 32, AT).

« De toute façon, quand on va en mission, on en tire toujours quelque chose, que ce soit positif ou négatif. Et moi, dans les missions, j'en ai toujours tiré quelque chose, ça m'a appris pour la prochaine. Par exemple quand je pars dans un pays chaud, je sais ce qu'il faut emmener et ce qu'il ne faut pas emmener. Il y a des choses qu'on fait là-bas, qu'on ne peut pas apprendre ici. Et ça, vous en faites bénéficier les jeunes ? Oui, on les encadre sur ces choses-là, on en fait bénéficier nos collègues, les jeunes, mais les plus anciens aussi, et puis autant envoyer des jeunes à chacun leur tour. On en fait profiter, c'est le but du jeu, comme les anciens nous font profiter. » (MDR 24, AA).

Cette préparation par les pairs nous paraît être un des éléments centraux de la socialisation professionnelle des individus, de la même façon qu'ils incorporent à cette dernière des informations plus pragmatiques mais qui, en opération, sont parties prenantes de l'accomplissement de l'activité.

I.4. L'influence des conditions opérationnelles sur les perceptions des militaires

On remarque la convergence des discours lorsque les conditions générales des missions sont abordées. En effet, celles-ci sont très contrastées dans les deux armées et influencent les perceptions des militaires. Nous avons rassemblé les différents éléments mentionnés sous la forme d'un tableau synthétique qui vise à leur description, ceux-ci étant imbriqués dans la réalité (par exemple, un premier mandat sur un théâtre sera vraisemblablement caractérisé par des conditions de logement et d'hygiène relativement rudimentaires, une forte activité, des missions variées, des possibilités de communication avec la France plutôt faibles, etc.). Nous préciserons dans la partie suivante la façon dont ces éléments peuvent se révéler être des sources de difficultés, de tensions, au cours de l'expérience opérationnelle, qu'ils soient directement ou indirectement attachés aux conditions environnementales, au contexte opérationnel, aux relations professionnelles ou à la vie familiale. Toutefois, les conclusions portant sur les apports des opérations extérieures, les attentes qu'elles suscitent, les satisfactions qu'elles génèrent, ainsi que leur intégration au métier militaire,

sont autant d'indications qui permettent de comprendre pourquoi certaines expériences, certains contextes, sont considérés comme « problématiques », « difficiles », « pesants »,... par les militaires que nous avons rencontrés.

Tableau 1 : Les variables influençant les perceptions des militaires

Format	<ul style="list-style-type: none"> - Détachement individuel - Groupe restreint (2-5 personnes par exemple) - En compagnie, en section ou en équipe - En régiment (300-400) pour l'armée de terre
Type de camp	<ul style="list-style-type: none"> - Camp français - Camp étranger ou multinational - Poste isolé
Composition de l'unité d'appartenance	<ul style="list-style-type: none"> - Féminisation - Jeunes militaires du rang - Méconnaissance ou connaissance de ses collègues
Climat	<ul style="list-style-type: none"> - Chaleur - Froid - Hostile
Condition de logement	<ul style="list-style-type: none"> - Camp - Tentes - Villas - Etc.
Conditions de vie	<ul style="list-style-type: none"> - Confinement - Semi-confinement - Liberté
Conditions d'hygiène	<ul style="list-style-type: none"> - Bonnes - Mauvaises - Risques sanitaires
Moments forts du mandat	<ul style="list-style-type: none"> - Au début - Au milieu
Annonce du départ	<ul style="list-style-type: none"> - En période d'alerte - Immédiateté (remplacement, déclenchement) - Anticipation
Préparation	<ul style="list-style-type: none"> - Sommaire - Approfondie
Type d'opération	<ul style="list-style-type: none"> - Ouverture de théâtre - Intervention - Stabilisation - Forces de présence et de souveraineté

Rythme de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenu - Faible
Missions	<ul style="list-style-type: none"> - Variées - Monotones
Fonction	<ul style="list-style-type: none"> - Identique à celle occupée en France - différente
Matériels	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité ou non - Adaptés ou non - En quantité suffisante
Durée de l'opération	<ul style="list-style-type: none"> - 1-2 mois - 4 mois - entre 6 mois et un an - deux ans (séjour)
Moyens de communication avec la France	<ul style="list-style-type: none"> - Peu (courrier, téléphone rarement) - Beaucoup (courrier, accès au téléphone et à Internet) - Images véhiculées par les médias
Situation familiale	<ul style="list-style-type: none"> - Célibataire - En couple - Avec ou sans enfants - Problèmes familiaux ou non - Acceptation du départ

II. Les conditions environnementales

Plusieurs éléments appartiennent au registre des conditions environnementales en opération extérieure. Ils dépendent de son lieu (climat, cultures locales, etc.), mais aussi de son contexte (intervention, premier mandat, mission de présence, etc.). A ce dernier point sont notamment liées les conditions de logement, les possibilités de détente, les règles de vie (plus ou moins grand confinement par exemple), mais aussi l'intensité du rythme de travail. La configuration des conditions environnementales influencent ainsi tant l'adaptation physiologique, que psychologique, qu'il s'agisse de la période d'acclimatation lors de l'arrivée sur le théâtre, de l'usure et de la fatigue ressentie au cours de l'opération, ou encore de la plus ou moins grande difficulté à se réadapter lors du retour en France. D'ailleurs avant le départ, les militaires utilisent souvent des expressions comme « *trouver ses marques* », « *délimiter son territoire* », « *s'approprier la mission* », « *s'accoutumer au groupe* » ou encore « *s'habituer aux conditions climatiques* ». Nous pouvons parler de capacités adaptatives, des possibilités de l'individu à gérer le changement, de la prise en compte des difficultés liées à la confrontation des militaires à des situations nouvelles, c'est-à-dire non vécues et surtout dont on

ne connaît pas l'issue. Ce n'est pas tant ce face-à-face qui inquiète, que l'incapacité de maîtriser les paramètres de réussite ou d'échec, c'est-à-dire d'adaptation ou non.

L'acclimatation à ces conditions est difficile à gérer et peut être synonyme de perte de repères. Elle peut constituer un choc émotionnel et physique à surmonter, et ce d'autant plus que la relève s'effectue dans des délais brefs. Dans le cadre de la préparation, comme nous l'avons vu, le non accompagnement par les autres personnels est une source de difficultés pour les détachements individuels, d'où l'importance de l'information dispensée, au moins par l'institution, avant le départ (les briefings sur ce point ayant souvent lieu sur le théâtre), afin d'éviter les déconvenues à l'arrivée :

« Quand on va là-bas, si nous on ne se renseigne pas au niveau des copains, de l'unité, on ne sait pas, on le sait en arrivant au Detair [détachement Air]. Moi, par exemple, Douchanbe, je ne connaissais personne qui y était allé et évidemment je suis arrivé là-bas, je ne savais pas comment ça allait se passer, je ne savais pas du tout à quoi m'attendre, mais alors vraiment pas. » (MDR 18, AA).

En outre, la rapidité du déploiement complique l'acclimatation, notamment dans l'armée de l'air où la relève peut ne durer que quelques heures, et impliquer une prise en charge immédiate de la mission :

« On est projeté, en ce qui concerne les fusiliers commandos, on est directement projetés puisque souvent les gens qu'on relève partent avec l'avion qui nous a amenés. Pour Sarajevo, on est arrivé le lundi soir et l'avion est reparti le mardi matin. On a eu trois heures de passations de consignes, ça part vite ! Moi il m'est arrivé de descendre de l'avion à 20H30 et le soir, à 23H, j'étais en poste, je savais pas ce que j'avais devant, je savais pas ce que j'avais derrière. On était binômés avec un militaire qui était déjà là depuis 2 mois, on n'avait pas mis deux jeunes quand même, deux arrivants livrés à eux-mêmes. » (SO 18, AA).

Certains militaires seraient donc favorables à quelques jours d'adaptation aux conditions environnementales, quand une majorité reconnaît qu'une « bonne semaine » est nécessaire pour « trouver son rythme ». Pendant ce laps de temps, l'expérience des anciens peut permettre d'atténuer voire d'éviter les sources de tension possibles, lorsqu'ils prennent en charge les aspects matériels mais aussi « moraux » de ces difficultés, en rassurant notamment les plus jeunes, pour faciliter leur adaptation.

« C'est bien de prendre direct la garde puisqu'on voit de suite le boulot, mais le lendemain être tranquille une journée ou deux, c'est bien. En Guyane, c'est ce qu'il y a eu, parce qu'en Guyane, il y a un décalage horaire et tout donc, ça nous a permis de nous habituer, moi je

sais que les deux jours m'ont fait du bien, on est arrivé après vingt-trois heures de vol, ça fait mal aux pattes ! » (MDR 12, AA).

Passé le moment de l'arrivée et de la découverte du théâtre, les conditions de vie sur le terrain sont des éléments importants dans le cadre des opérations extérieures. Les conditions d'hygiène, de logement, permettent une adaptation plus rapide quand elles sont jugées satisfaisantes dans la mesure où elles fournissent les repères d'une vie « normale » :

« L'Afrique ça reste l'Afrique, c'est spécial. Dans quel sens ? Tout. L'hygiène de vie. Il faut savoir se protéger un peu. C'est un pays qui demande quand même de la vigilance. » (MDR 29, AT).

On note toutefois une ambiguïté dans les discours. En effet, supporter des conditions de vie assez spartiates peut être très mal vécu (sentiment d'un manque de considération), mais aussi, au contraire, être apprécié puisque cela participe à l'esprit aventurier, « *baroudeur* », recherché par certains militaires (et contribue alors à leur valorisation). On relève néanmoins la satisfaction exprimée par les militaires lorsque les conditions de logement ont été bonnes, permettant de mieux se détendre et de conserver un « *bon moral* ». Par exemple, la possibilité d'avoir des chambres individuelles ou partagées en petit effectif est parfois considérée comme problématique par l'encadrement qui craint que la cohésion ne soit entamée. Mais, bien que la question de la dissociation du groupe soit en cause, il semble que la possibilité de pouvoir s'isoler permet aux militaires de « *se ressourcer* ». Plus loin, la promiscuité et le manque d'intimité, généreraient à l'inverse, pour ceux qui y ont été confrontés, des tensions au sein du groupe. Ainsi, la recherche d'intimité lorsqu'on est sur le terrain depuis un certain temps est importante. Disposer de « moments à soi », de moments de solitude, engendre plutôt un sentiment de satisfaction et s'avère propice au maintien de la cohésion :

« Je n'ai pas aimé le Sénégal. (...) Il y a eu les conditions de logements, on était six filles... les mecs ils étaient trois dans les chambres et comme on n'était que six filles, forcément on ne va pas nous mettre deux chambres, on nous met toutes dans la même, donc forcément au bout d'un certain temps ça crée des tensions. » (MDR 28, AT).

« En Guyane on avait des chambres de trois, mais à Sarajevo et à Skopje, c'était des chambres de six, donc des toutes petites pièces, deux fois comme celle-là, donc il fallait rentrer six lits, six armoires, il n'y avait pas d'intimité, il n'y avait rien. C'est dur ça ?... Oui... enfin, quand on reçoit le courrier ou quand il y a des moments où on a envie de craquer, on peut pas, donc on essaie de trouver un coin tranquille et puis voilà... » (MDR 20, AA).

Des conditions matérielles insuffisantes peuvent ainsi susciter des incompréhensions vis-à-vis de l'institution et ce d'autant plus que dans les camps multinationaux, les occasions de comparaison sont nombreuses :

« Je suis reparti en 98 à Sarajevo (...) Bonne expérience aussi en sachant que là on voyait bien que, enfin ça c'est l'esprit français, il faut savoir que quand même on s'est installé à Sarajevo en 93 on est reparti, je crois, en 2002, ça fait quelques années quand même mais on était toujours en Corrimecs. Mais ça je pense que c'est aussi notre esprit, on pense qu'on ne va pas rester mais on reste, et c'est le temporaire qui dure éternellement. C'est incroyable, je ne dis pas que les conditions étaient mauvaises parce que j'ai connu moins bien, bien sûr, mais ça aurait pu être largement mieux. En plus ça aurait profité aux gens quelque part, on aurait très bien pu faire un bâtiment propre en faisant travailler les gens du coin. Vous constatez vraiment un manque de moyens par rapport à d'autres armées ? C'est un truc de fou, on est les gentils Français quoi mais c'est fou on manque de moyens, on peut pas imaginer que ce soit par rapport aux Américains, aux Canadiens, aux Allemands. » (SO 17, AA).

Rejoignant la question de la promiscuité, le sport et les moments de détente ne sont pas forcément envisagés par les militaires comme l'occasion de se retrouver entre eux pour entretenir la cohésion, mais plutôt de « penser à autre chose ». Les installations mises en place afin d'occuper les temps de repos (matériel multimédia, infrastructures sportives...) dépendent là aussi du lieu de l'opération. Dans les missions où le rythme d'activité est soutenu, les temps de repos sont essentiellement consacrés à la récupération. Mais, le plus souvent, l'absence d'installations, pour « décompresser », est considéré comme problématique, notamment sur les camps mis en place depuis plusieurs années et, une fois encore, au regard des moyens mis en œuvre dans d'autres contingents :

« (A Skopje), il y avait une petite salle de muscu, quand je dis « petite salle de muscu » c'était une hangarrette, il n'y avait rien. Et l'hiver pour se chauffer, on se poussait pour se réchauffer ! Il y avait un truc qui soufflait de l'air chaud, mais c'est minable ! C'est zéro ! Avec le peuple qui passait, ils auraient pu faire quelque chose de bien, donc on allait chez les Américains. » (SO 17, AA).

« Quand tout un système se déplace comme ça, il y a toutes les conneries qui arrivent avec, qui vont se déplacer. Quand j'appelle toutes les conneries, c'est : vous voulez courir, mais attention il faut un mec des sports, il faut avoir reconnu tel circuit. Avant, les anciens, quand ils allaient au Tchad, ils n'avaient pas de salle de muscu, donc ils prenaient des bidons de 5 kg, des boîtes de conserve, ils remplissaient ça de ciment et ça faisait les barres. Maintenant c'est pas homologué, on s'en sort plus, c'est faire pour ne pas faire... Donc c'est pas bon, soit ils nous mettent tout et puis ça va, soit ils nous laissent faire ! » (SO 16, AA).

Sur ces différents points, on peut néanmoins signaler que de nombreux efforts ont été entrepris et officialisés, notamment dans l'armée de terre. Ainsi, la Cellule environnement humain, chargée de la Condition du Personnel en opération (CPO) mais aussi de la prévention des conduites déviantes et de la détection des situations de stress, est une partie du dispositif de soutien psychologique des militaires en opération. En expérimentation en 2001 et 2002, ces cellules ont vocation à être généralisées dans l'armée de terre¹.

Les règles de vie sont également parfois difficiles à supporter, notamment en raison des contraintes qu'elles instaurent concernant les possibilités de sorties. Le sentiment de ne pouvoir rien entreprendre et surtout de ne rien maîtriser est une source d'incompréhension pour certains, qui ont l'impression d'être « *infantilisés* ». De plus, ces restrictions, même lorsqu'elles sont justifiées par le contexte opérationnel, vont à l'encontre des attentes en termes d'aventure et de découverte formulées à l'égard de l'expérience opérationnelle :

« (En Côte d'Ivoire), *j'en avais plus ou moins quand même ras-le-bol de vivre en autarcie totale dans le camp, voir toujours les mêmes têtes, toujours les mêmes gens. Alors, hop, on va dehors on verra d'autres têtes. Maintenant ça a été plaisant parce que je suis allé chez l'habitant comme je l'avais fait auparavant mais là c'était en civil dans un cadre vraiment extraprofessionnel. (...) C'était plus des relations d'hommes à hommes que de militaires à hommes.* » (MDR 5, AT).

« (Sarajevo en 1996), *au niveau des conditions de vie c'était pas, on était enfermé dans des hangars à cause des événements donc 4 mois enfermés quand on sortait c'était le véhicule blindé, gilet pare-balles quand on revenait des missions, c'était le hangar, on n'a rien vu de la région, c'était 4 mois de mission. Donc ce n'était pas terrible surtout à cause des restrictions ? Oui, pendant 4 mois vous vivez cloîtrés et quand on n'était pas cloîtrés, on était dans un véhicule blindé avec le gilet pare-balles, donc il y a mieux. Des efforts avaient été faits, des installations ... ? On avait un billard et un baby foot, voilà et quelques jeux de cartes, sinon après c'est quand on se faisait un repas entre nous mais bon c'est long 4 mois, c'est très, très long. Même pour le sport c'était un peu spécial, on avait juste une zone où on pouvait faire du sport étant donné que les autres zones au niveau sécurité c'était pas ça, que ce soit au niveau mines....* » (SO 18, AA).

Enfin, bien que les contacts avec la population soient recherchés, les différences culturelles peuvent être perturbatrices induisant le sentiment que cette dernière est hostile. Ce « choc culturel » met en évidence le fait que l'information reçue ne suffit parfois pas à aider les militaires à comprendre la situation à laquelle ils vont être confrontés, limitant leur capacité

¹ EMAT, *Directive relative au soutien psychologique de l'armée de terre*, juillet 2004.

d'interprétation des comportements locaux. Si cette méconnaissance n'entrave pas l'exécution de la mission tant que la situation est à peu près stable, elle peut être à l'origine de conduites inadaptées en cas de dégradation du contexte opérationnel, comme l'a montré Donna Winslow dans l'étude de l'expérience des militaires canadiens en Somalie¹.

« En Côte d'Ivoire on a fait beaucoup de soins dans le village où on était, ça passait mieux que d'aller en ville et de se faire... toutes les dix secondes... on peut pas faire dix mètres et on nous tire sur la manche : « Viens voir ! viens voir ! viens voir ! ». A la fin je subissais ça comme une agression. A la fin je n'avais même plus envie parce que ça me gavait. Le fait de les soigner ça ne m'a pas gênée en Côte d'Ivoire et le fait qu'ils soient là, attroupés autour de nous, qu'ils soient demandeurs... je sais bien qu'ils sont demandeurs mais moi toute seule je ne peux pas sauver la terre entière. (...) Au début ça choque parce que les gens ont faim, ils demandent, ils sont à la limite collants et je sais que je donnais beaucoup au début et après on peut pas... on peut pas tout faire non plus. Et je me suis rendue compte qu'en Côte d'Ivoire j'étais plus... le petit me demandait de l'eau et je disais : « Non, c'est la mienne ». Ça peut paraître égoïste pour quelqu'un qui n'a jamais vécu ça mais voilà je lui disais que j'en avais plus besoin que lui parce que lui est plus habitué que moi à rester une journée à 40° sans boire, que moi je ne tiendrai pas, c'est un peu égoïste mais c'est comme ça. On ne peut pas tout leur donner, on fait ce qu'on peut, quand ils viennent faire les soins et tout on leur donne des rations parce que forcément ils nous racontent toujours qu'ils sont dans la misère totale. » (MDR 28, AT).

Concernant le retour, la plupart des interviewés dit n'avoir jamais rencontré de difficultés particulières à retrouver les conditions de vie en France. L'adaptation au rythme se réalise plus ou moins rapidement d'autant que cette période est marquée, en principe, de permissions. Le problème parfois souligné est celui de la reprise des activités quand des manœuvres sont prévues. C'est ce qui paraît être le plus difficile à gérer, en raison de l'éloignement familial réitéré. Cependant, quand, comme nous l'évoquions, les différentes contraintes (climat, hygiène, logement, risque sanitaire, surcroît de travail) se cumulent, l'environnement devenant hostile, elles peuvent aboutir à une « usure » importante. Ainsi, lorsque les conditions sont particulièrement dégradées, l'aménagement de la charge de travail et des possibilités de récupération semble

¹ Cette recherche, effectuée pour la commission d'enquête sur le déploiement des forces canadiennes en Somalie, montre comment la culture militaire du Régiment Aéroporté a influé sur le comportement des soldats. Lors de cette mission de maintien de la paix, plusieurs événements ont soulevé des questions, et notamment la mort par coups et blessures d'un adolescent qui avait été confié à la garde des militaires canadiens. Donna Winslow s'attache à expliquer qu'on peut attribuer cette dérive à un effet cumulatif du stress, dont une information insuffisante sur le contexte global et local, dans une progression lente jusqu'au moment où comme elle le dit elle-même la « goutte d'eau fait déborder le vase ». WINSLOW D., *Le régiment aéroporté du Canada en Somalie : une enquête socio-culturelle*, Editions du gouvernement du Canada, 1997.

primordial, tout d'abord pour éviter les rapatriements sanitaires, mais aussi, dans la mesure du possible, les répercussions ultérieures à l'opération :

« Douchanbe, on fait garde-alerte-garde-repos pendant 4 mois, donc vous montez une nuit sur deux. Vous arrivez au bout des 4 mois, vous n'en pouvez plus. Le travail que vous faites en 4 mois à Douchanbe, vous le faites en 1 an sur base, donc c'est énorme. Bon, c'est sûr que j'ai été beaucoup malade à Douchanbe, donc déjà ça, ça m'a épuisée, mais en plus la garde un jour sur deux, c'est épuisant parce que vous ne faites pas toutes vos nuits. En plus s'il y a des mirages F1 qui arrivent la nuit, vous êtes réveillé. Moi quand je suis rentrée, j'en pouvais plus. Vous étiez à quelle période de l'année là-bas ? J'ai fait août 2003 à fin décembre 2003, j'ai eu le soleil et après neige, neige, neige, j'ai eu les deux en fin de compte. Moi j'aime la chaleur, j'aime pas du tout le froid, mais on s'habitue, on s'habille, on essaie de faire avec mais avec la fatigue c'est vrai que c'est dur de résister. On a eu deux mois et demi de froid, on avait du - 20°C, j'ai été malade. Sinon, le paysage est joli, moi chaque pays où je vais, je visite. Il y avait juste l'hygiène, à l'armée on nous dit : « L'hygiène, l'hygiène, l'hygiène », et tout compte fait on arrive en Opex et l'hygiène n'y est pas. C'est vrai que ça choque parce que dans notre tête on a ancré l'hygiène. Je suis revenue ici j'étais malade et je le suis toujours. Maintenant, si on me le re-proposait, j'y retournerais pas, pourquoi, parce que j'ai été malade, pas à cause de l'hygiène, parce qu'on s'habitue, c'est vraiment parce que j'ai été malade, même si je ne sais pas du tout d'où ça vient. » (MDR 18, AA).

Toutefois, on note que le rythme de travail soutenu ou très soutenu est généralement accepté comme faisant partie de la mission. Le « *souci des chefs de préserver leurs hommes* » est d'ailleurs souvent évoqué. À l'inverse, quand les cadres « *tirent sur la corde* », les plaintes sont d'autant plus nombreuses que les tâches, comme « *faire des sacs de sable* », ne sont pas jugées prioritaires.

III. Le contexte opérationnel

Dans les institutions militaires, en France et à l'étranger, on mesure l'efficacité d'une armée dans la perspective et lors de l'utilisation de ses forces, à partir de l'évaluation de la « *capacité opérationnelle* » de ses unités. Celle-ci est constituée de quatre indicateurs : la capacité tactique, la capacité technique, la capacité logistique et la capacité psychosociologique¹. Cette dernière est particulièrement

¹ La définition de la capacité opérationnelle, notamment dans sa dimension psychosociologique, a pour source les documents de travail du Centre de Relations Humaines de l'armée de terre (CRH), *Les facteurs psychosociologiques au combat*, de 1982 et 1986. Le CRH est un organisme d'études psychologiques et sociologiques, spécifique à l'armée de terre, composé d'officiers qui conduisent, au profit du commandement, des enquêtes relatives aux opinions, aux attentes et au moral des personnels de l'armée de terre : GENIN A., « Le centre de relations humaines, aide à la décision du commandement », *Défense nationale*, 1997, pp. 55-69.

intéressante pour notre recherche puisqu'elle porte sur les militaires eux-mêmes. Elle a été établie sur la base des études cliniques des troubles mentaux de guerre¹, qui ont permis de dégager les facteurs pathogènes qui épuisent les réserves d'énergie du combattant et le rendent vulnérable aux agressions psychologiques. Elles ont mis en évidence la permanence de certains facteurs essentiels au maintien d'une « forme psychologique » élevée au combat, qui déterminent « la capacité d'accomplir une tâche militaire à un moment donné lorsqu'on dispose déjà des compétences, de l'aptitude et de l'entraînement nécessaire »². Les facteurs de la capacité psychosociologique, s'ils sont en partie liés à la structuration du groupe professionnel, sujet que nous aborderons plus loin, dépendent également étroitement du contexte opérationnel.

Deux aspects sont particulièrement prégnants à ce niveau. Il s'agit tout d'abord de la perception de la légitimité de l'action. Relative aux missions imparties, à l'action dans les différentes situations d'intervention, mais aussi à la confiance en soi et en son arme, elle implique une connaissance de sa fonction, de sa mission, de son outil de travail et la conscience de son rôle afin que soit justifié l'effort consenti³. Ensuite, bien que les études menées sur la question insistent moins sur cette variable, au regard des entretiens, il nous semble que les aspects contextuels, et notamment « culturels », sont fortement en jeu dans les opérations extérieures. Ceux-ci peuvent en effet influencer sur les aptitudes des militaires et sur leurs réactions face aux agressions, révélant certains manques en matière de préparation dont l'amélioration faciliterait l'adaptation sur le terrain, mais aussi la capacité à se réadapter après le retour⁴.

III.1. Acceptation et acceptabilité de la mission

Sur ce point, les différences les plus sensibles apparaissent entre les spécialités : techniques, combattantes ou « opérationnelles », et administratives.

¹ « Les troubles mentaux de guerre désignent l'ensemble des manifestations psychiques et pathologiques, immédiates ou tardives, transitoires ou durables, individuelles ou collectives, en relation directe sinon exclusive avec des événements exceptionnels de guerre », selon le Professeur P. Lefebvre, par opposition à la « réaction dite normale à la bataille », qui se manifeste dans des réactions dominées par la peur s'exprimant par des manifestations végétatives (troubles digestifs, cardio-vasculaires, etc.) et psychiques (troubles du sommeil, irritabilité, etc.) qui surviennent chez 80 à 90% des combattants », in CRH, *op. cit.*, 1986, p. 15.

² Définition de l'OTAN citée dans les rapports de 1982 et 1986.

³ CRH, *op. cit.*, 1986, p. 19.

⁴ Le Service de Santé des Armées et l'Etat-Major de l'Armée de Terre s'étant par ailleurs depuis plusieurs années penchés sur la question des séquelles psychologiques liées aux engagements opérationnels : RAPHEL C. (médecin chef), « Blessures mentales et blessures corporelles : similitudes fonctionnelles et divergences institutionnelles », *Les Champs de Mars*, Premier semestre 2000, pp. 37-40 ; CRH, *Les effets différés des interventions extérieures*, avril 1995.

Est posée ici la question de l'efficacité, moins de l'« efficacité militaire »¹ que du sentiment d'« efficacité » personnelle, abordée à partir du registre de l'utilité, même si elles sont liées. Les ressources professionnelles sur lesquelles les individus s'appuient pour interpréter l'expérience opérationnelle – l'expérience étant entendue comme le « processus et le résultat du processus par lequel l'individu parvient à faire sien ce qui lui arrive »² –, sont alors centrales.

Accepter ce qu'il doit entreprendre, assumer intellectuellement la portée de son action, est un élément essentiel dans les entretiens. Les militaires mentionnent également l'importance de la connaissance du milieu dans lequel ils vont œuvrer qu'il s'agisse de données sur le pays ou d'explications sur l'environnement opérationnel. Ces renseignements les rassurent et peuvent leur fournir des éléments de justification quant au départ et à la mission. Il est donc nécessaire « d'expliquer » tant pour la valorisation de l'image et de l'estime de soi, que pour l'anticipation du rôle à tenir en opération. Ainsi, dans la majorité des cas, il ressort que, pour être acceptée, une mission doit être comprise et assimilée d'où, également, une exigence de clarté :

« Je pense qu'il faudrait bien informer les gens sur le théâtre sur lequel ils vont, pourquoi on y va. Je ne suis pas sûre que tout le monde soit au courant des conflits antérieurs. » (SO 6, AT).

La mission est d'autant mieux acceptée qu'elle est connue. Elle doit être constamment légitimée par des briefings et débriefings dans le but de faire comprendre et de nourrir l'adhésion. Avoir le sentiment de servir à quelque chose facilite ainsi son acceptation. L'information gagne donc à être transmise régulièrement et à tous les niveaux pour que les objectifs et la légitimité des actions entreprises (pourquoi se bat-on, pourquoi et pour qui intervient-on, ...) soient partagés. Dans cette perspective, il s'agit également de lutter contre les rumeurs, les faux bruits volontaires ou non, afin de diminuer la « pression » qui s'exerce sur les individus.

« Je pense que si on nous envoie dans un endroit c'est que, quelque part, il y a une utilité, donc s'il y a une utilité c'est... Mais bon, des fois, il y a des endroits, je me demande ce que je fais, quelle est mon utilité... Où par exemple ? Au Kosovo. Moi j'ai rien à faire là-bas. »

¹ Définie comme le processus par lequel les forces armées convertissent leurs ressources en capacité de combat, le but d'un système militaire étant de combattre. Un système militaire performant est, en ce sens, un système capable d'extraire le maximum de puissance de combat de ses ressources matérielles et symboliques, et le niveau de capacité opérationnelle déterminera l'efficacité de l'action menée ; MILLET A., MURRAY W., WATMAN W., « The Effectiveness of Military Organizations », in MILLET A., MURRAY W. (ed.), *Military Effectiveness*, 1988, Boston : Allen & Unwin, p. 2.

² GAMBIA-NASICA C., *Socialisations, expériences et dynamiques identitaires. L'épreuve de l'entrée dans la vie active*, Paris : L'Harmattan, 1999, p. 34.

Pourquoi ? Pfff... *Quand vous restez dans un endroit et que vous ne bougez pas, que vous n'avez pas de travail. C'est pas forcément par rapport à la situation du pays ? Si, si. Si on est là c'est qu'on sait que de toute façon, le Kosovo, si on n'y est pas, ça va recommencer. Dans les autres pays c'est pareil d'ailleurs, dès la première occasion ça repart... Donc oui, au niveau de la présence physique, il y a toujours une légitimité, mais bon, des fois on se dit qu'on arrive trop tard. Au Rwanda, on est arrivé après la guerre. Partout on arrive après. Donc des fois, la légitimité....» (SO 3, AT).*

L'évaluation de leur « efficacité » par les militaires renvoie à des conceptions différentes de leur rôle selon la division horizontale du travail, celle qui distingue les fonctions. Ainsi, pour les militaires exerçant une fonction « opérationnelle » (combat, intervention), il est parfois plus difficile d'accéder à un sentiment de concrétisation. Des motivations à l'engagement, de la conception du métier militaire, dépendent en partie leurs perceptions, et précisément leur satisfaction ou insatisfaction. Les difficultés proviennent du décalage entre les attentes individuelles et les situations réellement vécues, facteur de démotivation potentielle, et varient selon le type de mission. L'exemple des militaires affectés dans les CPA est significatif puisqu'ils espèrent assurer des missions « professionnelles » et travailler en plus grande autonomie :

« Il y a une routine au fur et à mesure, parce qu'au bout de 4 mois, au Tchad, c'est de la garde, on a des postes, et c'est la routine ! C'est vraiment que ça. C'est ce qui casse le charme de la mission. On s'ennuie au bout d'un moment ? Oui. Oui parce qu'autant les jours de garde on travaille beaucoup d'heure, autant les jours de repos, soit on se repose, mais après les possibilités de sortie sont restreintes, il y a l'ennui à un moment donné. Disons qu'il faut y aller avec un bon groupe. Quand on est avec une bonne équipe, avec des gens qui nous ressemblent plus ou moins dans la façon de travailler, on s'entend mieux. Moi si j'y vais et que je me retrouve avec des personnes qui ne me ressemblent pas vraiment, à un moment je vais l'extérioriser et ça ne va pas trop être ça. (...) Je préfère faire des Opex diversifiées. » (MDR 24, AA).

La conception de son rôle dépend donc de facteurs antérieurs à l'opération. Aussi est-il nécessaire d'expliquer au mieux les « limites » de la mission pour éviter les déconvenues sur le terrain. Dans l'armée de l'air, et particulièrement parmi les commandos de l'air, l'« info » transitant essentiellement entre pairs, les désillusions sont moins fréquentes. A l'inverse quand la préparation contextuelle est institutionnalisée, en cas de départ avec un effectif important, la logique adoptée par le commandement peut s'avérer contre-productive. En effet, la volonté de ne pas banaliser une opération, de mettre en avant son caractère opérationnel, peut générer à l'épreuve des faits, des déceptions d'autant plus importantes, voire des comportements déviants (bagarres,

consommation excessive d'alcool,...), et tend à discréditer la hiérarchie. Une contradiction forte se pose en effet au commandement qui doit « motiver sans dissimuler », projetant parfois ses propres attentes, sans que celles-ci ne soient attestées au cours de l'opération¹.

« (Au Kosovo, en 1999), *je ne me suis pas senti utile du tout, vous n'avez pas de contact avec la population. On est isolé, on est dans un camp.* » (SO 4, AT).

Les militaires exerçant une spécialité technique semblent moins sensibles à la nature de la mission, leurs espoirs quant à l'action, à la confrontation au terrain étant moindres puisqu'ils partent en connaissant la fonction qu'ils exerceront. En charge de la capacité logistique des formations, l'efficacité du service du personnel de soutien est testée quotidiennement, qu'il s'agisse du soutien technique, du soutien administratif, du soutien de l'homme ou des unités en charge de la protection dans l'armée de l'air. La mission doit être exécutée avec succès pour contribuer à la capacité opérationnelle du détachement. En ce sens, l'évaluation de leur efficacité pose moins de difficultés à ces militaires, d'autant que la confiance en leurs capacités est permise par l'« export » des compétences :

« [Au Liban], *le travail c'était la routine. Le matin vous montez la permanence trans, l'après-midi vous êtes de repos, vous montez la nuit, le lendemain vous êtes de repos le matin et ça tourne. C'est pas stressant parce qu'on connaît le travail* », (SO 3, AT).

Partir en opération apparaît également dans les unités d'intervention ou de combat comme la finalité de l'entraînement et de l'instruction. Derrière cette idée, la question est celle de la validation de ses compétences par leur application : « Est-ce que tout ce que l'on a appris fonctionne sur le terrain ? ». Envisagée comme un défi, l'expérience opérationnelle permet de prouver que l'on est « à la hauteur ». Au sein des spécialités techniques, on retrouve une notion identique de « mise à l'épreuve ». Mais, dans les deux types de fonction, il arrive également d'être projeté pour occuper un poste différent (qui constitue d'ailleurs une alternative pour pouvoir « partir »). La satisfaction provient alors de la capacité à s'en acquitter, parfois associée à la capacité d'adaptation, mais une formation préalable peut être particulièrement requise :

¹ Lors d'un mandat en Bosnie en 2001-2002, il a en effet été montré que la volonté du commandement de rentabiliser le temps opérationnel en faisant prévaloir une « logique de temps de paix » sur le théâtre, c'est-à-dire en axant les activités sur l'entraînement et la préparation, était susceptible d'engendrer des incompréhensions fortes au sein des unités de combat, la légitimité de la présence peinant à s'établir ; PREVOT, *op. cit.*, pp. 345-350.

« Et de partir dans une fonction qui n'est pas la sienne, c'est difficile de faire face à d'autres tâches [poste de logisticien en Afghanistan] ? *Difficile... je ne l'ai pas ressenti comme ça...il faut s'adapter, voilà ! Mais bon, c'est pas sorcier. Ça fait des journées très longues, les conditions de vie sont pas très confortables, encore que comparé à d'autres c'était presque le luxe parce que c'était dans un camp américain. Mais 4 mois ça va, je pense que 6 mois ça doit être long. Je ne sais pas si c'est dû au fait que je sois en CPA, mais assez souvent on est obligé de s'adapter, on ne peut pas se cantonner à une tâche en disant : « Moi je sais faire ça et je ne fais que ça ». On est obligé d'évoluer. Ce serait plutôt un point positif que négatif, justement de se remettre en cause, d'« évoluer » comme vous dites ? Ah oui. » (SO 13, AA).*

« Quand ça devient difficile, c'est au niveau professionnel. Il y a une pression qui s'installe, il faut être là, on nous a envoyé pour faire un travail, quand on commence à perdre du temps pour une réparation, le commandement, les chefs c'est : « Alors, alors, alors ! ». En plus moi je suis tout seul pour faire mon travail, donc c'est un peu difficile quand il y a des problèmes professionnels, qu'il y a une pression, il faut savoir gérer. Ça, ça fait partie des responsabilités en étant là-bas. Vous êtes seul à gérer cette maintenance donc s'il y a un souci c'est à vous de faire face... Oui, je pars régulièrement, ça se passe bien, mais le jour où j'ai un problème, que j'arrive pas à le résoudre, il faut pouvoir assumer, il faut être là. C'est difficile dans ces cas-là, il y a de la pression. En France, il y a moins de pression ? Non, c'est la même pression, mais je ne suis pas tout seul. Sauf pour les permanences où quand les hélicos arrivent à 22 heures et qu'il y a un problème, mais là je peux téléphoner à quelqu'un. Alors que là-bas t'es tout seul et personne ne peut t'aider ! En plus, même si on a un petit stage de formation avant, on ne travaille pas sur le matériel pendant toute l'année... C'est vraiment le fait d'être tout seul, dans mon cas, c'est vraiment ça. » (SO 11, AA).

Dans tous les cas, le prolongement des mandats, l'installation des camps dans le temps, la monotonie, la « routine » suscitent des insatisfactions, voire des incompréhensions, quant à la légitimité de la présence à l'étranger, surtout après plusieurs séjours sur un même théâtre. La faiblesse des activités liées au théâtre rend problématique l'acceptabilité des contraintes afférentes à la projection (éloignement familial, confinement, ...) :

« Le problème maintenant c'est que les tournantes qu'on fait, c'est qu'on arrive... Par rapport au premier mandat que j'ai fait, maintenant on arrive, on a l'impression de changer de quartier, on change d'endroit géographique et on fait la même chose. Après, les gens on les envoie au Kosovo, ils vont aller dans un bâtiment où ils vont être 12 par chambre peut-être, mais ils feront le même boulot qu'ici et il n'y a pas de création derrière. L'initiative personnelle qu'on pouvait avoir avant on ne l'a plus. Si jamais vous voyez un mec qui commence à faire une fresque sur un mur, on va lui dire : « T'as demandé à qui, t'as trouvé la peinture où ? », alors qu'avant les mecs étaient plutôt contents, ils disaient : « Ah, c'est bien, c'est une bonne idée », ils ne se posaient pas la question savoir qui payait la peinture où le mec l'avait trouvée. » (MDR 4, AT).

« Et la motivation, on la trouve comment pendant 4 mois ? C'est sûr que 4 mois c'est long... la motivation... La motivation déjà c'est au niveau pécuniaire, c'est 4 mois, mais on sait que quand on revient, on va en profiter. Mais là-bas, il faut trouver des occupations, faire du sport, essayer de ne pas rester trop isolé. Mais je sais que moi, au niveau de mes trois détachements, je n'ai pas eu de moments où je n'étais vraiment pas bien. Disons qu'à partir du moment où je sais que ça se passe bien dans ma famille, ça va. Si ça se passe pas terrible chez soi, c'est un peu plus difficile pour le travail, surtout quand on est à Djibouti ou à Sarajevo. Mai moi je sais qu'il y avait une meilleure cohésion en détachement qu'ici, même si on reste que 4 mois ensemble. Et le problème c'est vraiment l'ennui ? Oui, parce qu'il y a des journées où on reste en chambre parce qu'il n'y a rien à faire, il faut trouver quelque chose à faire. Mais comme on n'est jamais vraiment tout seul pendant 4 mois... Sur 30 personnes, il y a toujours quelqu'un... c'est vraiment rare d'être seul. » (MDR 8, AT).

III.2. La confrontation « culturelle » : un enjeu pour la préparation, l'adaptation et la réadaptation

En rapport avec la question de la capacité psychosociologique des unités, Reuven Gal¹ qui travaille sur le stress lié au combat et ses conséquences individuelles (baisse du niveau de performance et d'agressivité du combattant) et collectives (atteinte au moral du groupe), a mis en évidence quatre types de stress spécifiques aux opérations de maintien de la paix, mais dont les conclusions s'appliquent en partie aux autres opérations : un stress de situation, qui résulte de l'environnement défavorable (dispersion des unités sur le terrain, danger diffus), un stress professionnel (qui résulte de la nature des missions que les militaires ont à accomplir et qui diffèrent de leur entraînement habituel, c'est notamment la question de l'usage de la force), des stress structureaux (en raison du principe de modularité des forces qui préside dans ces opérations et peut mettre en péril la nécessaire cohésion), et des stress moraux (engendrés par les provocations subies par les militaires et l'angoisse des conséquences politiques de leurs actes). Cependant, on peut compléter ce dernier type par la méconnaissance du contexte « culturel » de la mission en tant qu'il est susceptible d'entraîner des difficultés d'adaptation, mais surtout de réadaptation, quand le « choc » est d'ampleur. Nous avons choisi de parler de « confrontation culturelle » en conférant une double dimension à l'expression. En premier lieu, il s'agit de désigner le rapport à la mort mais aussi à la souffrance, la sienne, celle de ses proches ou celle d'autrui. L'idée de confrontation culturelle traduit dès lors l'intolérance des sociétés occidentales

¹ GAL R., « Peace Soldier's Stress, is there such a Thing ? », Paris : Centre de sociologie de la défense nationale, juin 1994, 11 pages.

face à ces phénomènes, comme l'illustre il y a encore peu le concept américain de « zéro mort ». Ce refoulement imprègne les représentations des militaires, et « lorsque la mort surgit, elle ne trouve que très difficilement un espace symbolique au sein duquel elle puisse s'insérer et perdre son caractère « aberrant » »¹. En second lieu, il est toujours question de confrontation à la mort, mais surtout à certaines « formes » ou « mises en scène » de la mort (corps mutilés, brûlés, charniers,...), aux groupes touchés par ces conflits (enfants, femmes, vieillards,...), et aux représentations sous-jacentes sur ces groupes (cibles ou victimes), et, parfois, à certains types de belligérants (l'exemple des enfants-soldats étant particulièrement révélateur de la rupture induite pour les militaires français dans leurs représentations de l'enfance).

Ainsi, dans les contextes de crise, de conflits infra étatiques ou interethniques, la perception du risque, des tensions, l'expérience du rapport à la mort est plus ou moins diffuse, manifeste et directe. La peur de l'inconnu et des menaces incontrôlables est omniprésente sans qu'il soit forcément question de situations « extrêmes » :

« On vous prépare physiquement d'accord, mais sur ce que vous allez vivre personnellement il n'y a rien ni personne qui peut vous y préparer, ce n'est pas vrai. On peut essayer de vous donner quelques voies... mais ce que vous allez vivre... (...) C'est une première, et puis même à chaque fois, quelque part, vous avez l'habitude du départ mais ce qui se passe sur le terrain, même si c'est la même mission, vous revenez deux ans après ça ne sera pas pareil. Parce que vous allez toujours dans des territoires où c'est quand même toujours... ça change tout le temps.... C'est tranquille et puis du jour au lendemain bim bam boum... et puis ça part en vrille, vous vous retrouvez au milieu d'un bouzarak inhumain, vous vous dites qu'est-ce que je fous là ? » (MDR 25, AT).

« Et pour ces opérations, vous avez eu des préparations spécifiques ? Non, pas vraiment. Je suis parti à l'aveuglette. On m'a dit : « Ça se passe comme ça », mais on ne sait pas vraiment, c'est sur place qu'on voit. Mais c'est vrai que le premier détachement, ça fait bizarre, il y en a qui chialent et il y en a aussi qui sont rentrés en vol bleu... Moi je dis toujours que pour le premier détachement, il faudrait aller dans les îles, s'habituer déjà à être loin de sa famille, il ne se passe pas grand chose, on peut se détendre, aller à la plage, en boîte... Envoyer les gens au Kosovo ou des trucs comme ça, quand il y a des tensions.... Il y en a qui le vivent bien, mais pas tous. » (MDR 13, AA).

Des entretiens ressortent également « la peur d'avoir peur », la peur de la souffrance et la peur de la confrontation avec la mort. L'expérience du Rwanda en 1994 a, par exemple, pour certains interviewés, été pénible. Cela se traduisait par une hantise quotidienne de trouver des fosses communes à ciel ouvert.

¹ BENAMOZIG D., « Les effets différés après les interventions militaires extérieures », *Les Champs de Mars*, 1998, p. 152.

C'est également, parmi les commandos de l'air, le souvenir d'images d'enfants-troncs dans les hôpitaux en Bosnie. Néanmoins, des situations aussi « lourdes » ne sont pas toujours en cause. Le contact avec les populations locales est, comme nous l'avons constaté précédemment, un paramètre important puisque les échanges peuvent constituer une source de justification de la présence sur le théâtre. Les militaires perçoivent ainsi directement leur utilité en maintenant la stabilité du territoire ou en participant à l'assistance humanitaire. Toutefois, dans ce domaine aussi, il semble que la préparation puisse être améliorée, contribuant à prévenir le désarroi ressenti par certains par rapport à la détresse caractéristique de certaines situations :

« Et je trouve dommage qu'on ne soit pas un peu épaulé, je vais pas dire par un psy, mais j'ai fait une manip' humanitaire, on en a gros sur la patate, il y a des gamins qui pleurent, et je trouve dommage qu'il n'y ait pas, je vais pas dire un psy... je sais pas... mais quelqu'un à qui parler... Parce qu'au Kosovo, les gamins qui rentraient pendant la guerre, parce que la Macédoine ne voulaient plus prendre personne sur son territoire... Nous on s'occupait des réfugiés, on voyait tous ces gamins, vraiment c'est dur... Les camps, les camps... ils étaient tous entassés... L'armée de terre s'occupait d'eux, ils leur donnaient à manger... mais on peut pas rester insensible à ça, à voir ces personnes, ces conditions, et on n'est pas épaulés.... » (SO 14, AA).

Comme Daniel Benamouzig le précise, « au-delà et en deçà des conséquences psychopathologiques les plus spectaculaires, les interventions extérieures provoquent des perturbations plus ou moins durables, plus ou moins graves (...) restant en général peu avouées, voire soigneusement cachées »¹. Sur ce point les expériences des militaires français ayant été engagés au début du conflit dans les Balkans, au Rwanda, et, plus récemment, au Congo, ont été significatives². Pendant l'opération, et/ou au retour, plusieurs réactions sont, dès lors, susceptibles d'apparaître. « L'effet d'insensibilité »³ altère la personnalité du militaire. La participation à certaines interventions bouleverse l'attitude vis-à-vis du danger et de la souffrance. A ce niveau, l'insensibilité prime. Le caractère du militaire s'est « endurci », les émotions ne semblent plus l'affecter. Cette attitude traduit une réaction psychique de défense mise en place lors d'un choc psychologique vécu en mission, mais qui peut, à terme, s'avérer inadaptée⁴ :

¹ *Ibid.*, p. 137.

² Dans notre population d'étude, seuls les militaires étant affectés ou ayant été affectés en CPA, et particulièrement au CPA 10, ont participé à ces opérations.

³ BENAMOUZIG, *art. cit.*, p. 140.

⁴ LEBIGOT F., LAFONT B., PLOUZNIKOFF M., « Psychiatrie et armée », *Encyclopédie médico-chirurgicale*, Paris : Editions Techniques, 1994.

« [Sarajevo en 1995], on est reparti, on serait bien resté, sans déconner... Après, c'est sûr, c'est une drogue, moi je fais un parallèle. On est shooté, je fais un parallèle à ça pourquoi, parce que ... on encaisse quand même, on n'a pas l'impression mais on encaisse, bon il y a la fatigue évidemment mais il y a l'ambiance qui tient. Il y a un petit peu de stress mais bon, comme je dis, on s'habitue à tout et après quand on rentre à la maison tout d'un coup pfff ça tombe, ça tombe, mais une fois de plus on rentre et c'est : « Démerde toi ! ». » (SO 16, AA).

« L'effet de répétition signe [quant à lui] l'existence d'une névrose traumatique et se caractérise par l'impression consciente ou onirique de revivre une scène éprouvante »¹. Des reviviscences brèves et incontrôlées interviennent à la faveur d'un stimuli extérieur (des bruits, des images, des situations similaires, ...) et rappellent une situation difficile². Ne pas pouvoir se confier (évacuer), ne pas pouvoir raconter (faire partager) est également susceptible d'entraîner des effets, toujours individuels, « d'enclave »³, que l'on peut appréhender en termes de sentiment d'incommunicabilité de l'expérience (ils sont également en cause, comme nous le verrons, dans les difficultés de réadaptation au milieu familial).

Ces différents « effets », qui sont autant de difficultés, peuvent s'installer et rester vivaces, engendrant une incompréhension envers l'institution et des reproches quant aux lacunes de la prise en charge de ces problèmes individuels dont la source est professionnelle :

« Et puis finalement le plus, le pire je crois, c'est d'être reparti en sachant que c'était pas fini. En fait, quand on a fermé par exemple Sarajevo, on est parti c'était fini, la ville était en train de se reconstruire. Mais elle était partiellement reconstruite et puis surtout les gens se côtoyaient sans se tuer. Quand on est parti du Rwanda, c'était pas le cas. Là, quand on est parti, on voyait encore les millions de gens qui allaient et venaient pour boire ou pour survivre et puis nous on parlait quoi, ça c'était bizarre. (...) Le pire je crois... moi j'avais quand même déjà 29 ans et il y a des soldats, ils avaient à peine 18 ans et là... On en a reparlé bien après, mais nous, entre nous, mais bien après. Là, tout de suite après, il nous fallait autre chose, il nous fallait une autre mission donc je suis reparti après [3 mois après le retour du Rwanda] faire de la récupération de pilotes au profit de la Bosnie en Italie à Brindisi, faire ce qu'on appelle de la RESCO [Recherche et Sauvetage au Combat]... » (SO 17, AA).

¹ BENAMOUZIG, *art. cit.*, p. 139.

² C'est, par exemple, le klaxon d'une voiture dans la rue qui rappelle la sirène d'alarme entendue de manière répétée durant des mois. Un commando de l'air mentionnait ainsi, qu'à son retour en métropole, après un séjour en Yougoslavie, le moindre bruit sec le faisait se mettre à l'affût. Il reliait son attitude au stress qu'il avait subi sur place.

³ « L'enclave peut être présentée comme une rétention d'information dotée d'une forte charge émotionnelle. L'information, qui se rapporte généralement à un épisode douloureux est en quelque sorte « contenue » par l'individu » ; BENAMOUZIG, *art. cit.*, p. 148-149.

La confrontation à la mort et à la souffrance, de militaires comme de civils, et le sentiment d'abandon (de culpabilité) lorsque le théâtre est encore en pleine crise au moment du départ des unités, ont souvent été lourdes de conséquences pour ceux qui ont connu de telles situations. L'absence de soutien de la part de l'institution est alors incriminée :

« [A Sarajevo, en 1995], je ne sais pas si vous vous souvenez de l'actualité où le gars était sur un chariot élévateur qui monte un conteneur marine et qui se fait sniper, ils en ont parlé... Mais ça existe... C'était cette période-là. Bon, c'était un petit peu tendu on va dire, enfin bon, c'est un petit peu en désordre mais il y a plein d'image comme ça. Mais c'est vrai qu'au retour ça aurait été sympa s'il y avait eu une discussion et tout... A un moment, il y a un toubib... parce que nous on passe nos VSA [visite sanitaire annuelle] pour voir si on est ok, et à un moment j'ai voulu parler avec le toubib parce qu'il me demandait ceci, cela et tout, et puis il n'a pas accroché, mais alors pas du tout. C'était au retour ? Oh c'était après, 2, 3 ans après, et il n'a pas accroché du tout donc, bon, on n'en parle pas. » (SO 16, AA).

« Moi j'ai été surpris que finalement il n'y ait personne qui... on n'en parle pas... qu'on n'en fasse pas plus cas que ça. Là-bas vous n'en parliez pas, il n'y avait pas de débriefings ? Non, c'est fou non ? Et au retour de mission ? Non... Non, on a eu le droit à une lettre de félicitation collective, formidable... Non mais je vais dire, franchement, on a quand même accompli quelque chose, on... Mais déjà c'était comme je le disais, quelque part c'était à moitié fait entre guillemets pour nous et puis on se retrouvait avec... finalement... toujours ces souvenirs un petit peu, un petit peu sans... Quelque part, je dis pas qu'on se sentait, enfin on se sentait presque coupable, coupable quelque part un petit peu... C'est vrai ce sentiment, on a fait une mission mais pas totalement, c'est un peu bizarre... » (SO 17, AA).

Si l'intervention est présentée comme la « raison d'être » de certaines spécialités, la succession des missions peut s'avérer pourvoyeuse de séquelles psychiques. Après plusieurs opérations, les différentes « blessures mentales »¹ se sont sédimentées plutôt que résorbées, pouvant aboutir à une rupture dans la capacité à continuer à s'acquitter des missions :

« Après [une énième mission, à Djibouti où un crash d'avion s'est produit], j'ai saturé parce que non seulement j'attendais la mutation ici, parce que je m'étais fait porter volontaire, et là j'ai saturé, j'ai saturé de tout quoi. Je ne pouvais plus là... pendant un an, pratiquement 2 ans en gros, je ne pouvais plus partir en mission. Psychologiquement j'étais mort, enfin je ne pouvais plus entendre parler de mission, j'étais dégoûté à un point... (...) Donc c'est pour ça que j'ai mis 2 ans avant de pouvoir cicatriser et pouvoir repartir, ça s'est sûr. » (SO 17, AA).

¹ Pour reprendre les termes du médecin-chef Raphel ; RAPHEL, *art. cit.*

Ces difficultés découlent, selon nous, de deux séries de lacunes, liées entre elles par les conséquences de la première sur la seconde : d'une part, en termes de préparation, il s'agirait de dispenser une information plus approfondie sur le contexte culturel, source de ruptures dans la gestion des réalités opérationnelles. Quand cette préparation psychologique, qui facilite l'ajustement cognitif des personnels aux situations rencontrées, n'a pas été suffisante, il conviendrait d'y remédier par une prise en charge au cours de l'opération (cellules de crise, débriefings,...). D'autre part, les dispositifs de soutien psychologique, à plus ou moins long terme, après le retour d'opération semblent trop peu développés. Les travaux du service de santé des armées en France vont d'ailleurs en ce sens¹. L'armée de terre en a pris acte en instaurant, depuis 2002², une réflexion d'ampleur sur le soutien psychologique, tandis que l'armée de l'air est encore relativement peu avancée en la matière, mais bénéficie de l'intérêt qu'y porte l'Etat-Major des Armées³.

IV. Les relations professionnelles

Les facteurs de la capacité psychosociologique évoqués précédemment s'ancrent largement dans ce que nous avons appréhendé sous l'angle des relations professionnelles. Ils comprennent ainsi la confiance que les hommes accordent à leur chef, la confiance en soi et en son arme, la cohésion de l'unité, et sont également tributaires de données contingentes comme la composition de l'unité⁴. S'ils sont utilisés dans le cadre des enquêtes de l'armée de terre (CRH) pour mesurer le « moral des troupes » en intervention⁵, ces indicateurs se sont avérés opératoires pour notre recherche car ils insistent sur les éléments susceptibles d'avoir un impact sur la façon d'appréhender les opérations

¹ Sur ce point on peut consulter avec intérêt le bilan des recherches en matière de soutien psychologique : ESQUIVIE D., ARVERS P., LEIFFLEN D., « Soutien médico-psychologique des personnels en opération », *Médecine et armées*, 2006, 34, 1, pp. 51-56.

² Suite aux nombreuses études menées sur le moral en opération extérieures menées depuis le début des années 1990. EMAT, *Directive relative au soutien psychologique dans l'armée de terre*, juillet 2002.

³ Au regard de l'engagement des militaires français en opération extérieure, le Chef d'Etat-Major des Armées a en effet exprimé dans une directive de 1997 les besoins d'une amélioration du soutien psychologique : EMA, *Directive relative au soutien psychologique d'une force en opération extérieure*, juillet 1997.

⁴ CRH, *op. cit.*, 1982, p. 16. Plus précisément, la confiance accordée au chef dépend de sa compétence professionnelle, de sa capacité et de son souci de l'humain. La cohésion est déterminée à partir de plusieurs variables comme la similitude des valeurs, l'acceptation de l'organisation interne, l'attractivité exercée par le groupe sur ses membres, les réactions face aux agressions extérieures.

⁵ CRH, *Le moral et la capacité opérationnelle des unités de combat*, octobre 1996.

extérieures. La question de la « cohésion » en contexte opérationnel, entendue au sens large, qu'il s'agisse des modalités de structuration du groupe, de la nature et de l'intensité des relations en son sein, ou encore du sentiment d'appartenance, a fait l'objet de nombreuses études¹. Nous insisterons donc moins sur ces points que sur ceux qui nous paraissent émerger des changements structurels liés à la professionnalisation des armées. En effet, l'arrivée ou la présence accrue de « nouveaux professionnels », des nouvelles catégories de professionnels que sont les militaires du rang et les femmes, pose la question de leur intégration. Au regard des entretiens, celle-ci n'est pas acquise. De plus, le rapport au commandement semble également évoluer en raison du statut de professionnel de l'ensemble des militaires. Dans un dernier temps, nous nous pencherons sur les difficultés ressenties au retour d'opération, notamment dans l'armée de l'air, dans la mesure où la reconnaissance de l'expérience opérationnelle est en cause.

IV.1. Formats de projection et structuration du groupe

Le format de projection, en unité constituée, en groupe restreint ou en individuel, influe largement sur les relations professionnelles dont on a vu l'importance dans l'appréciation portée sur les opérations. La confiance, permise par l'interconnaissance, apparaît dès lors comme le ressort principal de la cohésion.

Tout d'abord, en opération extérieure, l'individu doit avoir confiance en lui-même, en ses capacités, ses connaissances, ses possibilités. Il doit ensuite pouvoir se reposer psychologiquement sur le groupe (adhésion) et accepter les ordres reçus (obéissance), c'est-à-dire s'intégrer dans le système hiérarchique. Mais la confiance se situe également dans l'acceptation de l'action (légitimité, bien-fondé de la mission), la croyance dans les capacités du groupe et dans la connaissance des matériels utilisés sur le terrain. Cette confiance peut donc se définir comme un ensemble d'éléments indissociables.

« Le Golfe, on va dire que la préparation... à l'époque... on va dire qu'à la télé ils commençaient à monter la mayonnaise, puisque qu'on ne déclenche pas une guerre du jour au lendemain non plus, ça se voyait, ça commençait à se sentir et puis donc on a été regroupés. Nous, l'armée de l'air, on vient un peu de toutes les bases, c'est pas comme l'armée de terre où ils sont en unité constituée. (...) On se retrouve à plusieurs de différentes bases, et puis voilà : « Bonjour, c'est moi, c'est toi », et là c'est exactement le même système. Le petit problème c'est qu'on ne connaît pas les gens avec qui on va un peu au carton quelque part et là, c'est vraiment un gros problème. » (SO 16, AA).

¹ Voir notamment THIEBLEMONT A., *Expériences opérationnelles dans l'armée de terre. Unités de combat en Bosnie (1992-1995)*, Paris : Les Documents du C2SD, 3 tomes, 2001.

Néanmoins, certains facteurs de cohésion peuvent s'avérer néfastes, notamment lorsque il y a reconstitution d'un groupe, ou encore lorsque l'antériorité d'un groupe est trop prégnante, trop envahissante, rendant plus difficile l'intégration des militaires détachés individuellement :

« Et de partir seul, on le vit comment ? Il y a toujours un petit temps d'acclimatation, forcément. La plupart des autres se connaissent, mais moi je ne connais personne. En plus le boulot que je fais n'est pas très bien connu, je suis dans la station, enfermé, les gens se demandent ce que je fais. Moi, il me faut un certain temps... c'est propre au caractère de chacun, mais moi il me faut un certain temps pour m'habituer aux autres et qu'eux s'habituent à moi. Ça peut être difficile des fois. (...) Il faut un certain temps. » (SO 11, AA).

« Il faut un temps d'adaptation. Chacun se regarde, on épie, on observe leur comportement, leur façon d'agir. Suivant le régiment, on n'a pas la même façon de travailler. Après, suivant le grade et la place que vous occupez, vous rentrez plus ou moins dans le système, dans la façon de travailler, dans la façon d'être commandé, c'est humain, une personne a un autre commandement. Donc on voit comment il va travailler et on fait en fonction, et au fur et à mesure on essaie d'évoluer. » (SO 2, AT).

La cohésion dans le groupe reste un point essentiel : il est indispensable de vivre dans la communauté. L'isolement est craint pour le fonctionnement du groupe. Au cours des opérations extérieures, de nombreuses activités le rappellent : les séances de sport collectif, les sorties pendant les périodes de repos, les repas et les soirées. Elles permettent de mettre en place la fonction d'identification du groupe, la construction de repères et d'un certain équilibre. L'interconnaissance, la solidarité et la confiance sont appréhendées comme un paramètre essentiel de l'efficacité. Le formel et l'informel, la communication verbale et non verbale doivent favoriser cette intégration. Une configuration relationnelle non cohésive et un groupe non intégré sont vécus comme problématiques par les individus, et comme une source de vulnérabilité par le groupe :

« Et il y a un détachement lors duquel ça a été plus long ou plus difficile de s'adapter ? Djibouti, à cause de la mauvaise ambiance interne, au comportement des gens... et quand on rend compte au chef et que ça ne l'intéresse pas ! C'est un détachement que je ne referais pas. » (SO 10, AA).

Dans un autre sens, la cohésion peut aussi être définie *a minima* comme l'acceptation des autres, au sens de l'obligation de partager les mêmes conditions de vie. Pour les départs en unité constituée, les inimitiés ne s'estompent pas, elles sont mises en sommeil en raison de la temporalité opérationnelle, mais les tensions et les conflits peuvent réapparaître à n'importe quel moment.

De la cohésion dépend également la possibilité de soutien en cas de « coups de cafard » ou de « moments de blues ». Parler se fait dans le groupe et, en quelque sorte, « par le groupe », sur un mode particulier. On s'adresse à ses amis, à son chef direct, ou encore à la hiérarchie. En revanche, le personnel médical n'est pas mobilisé à moins que le problème rencontré ne relève de la pathologie.

« Les points négatifs c'est forcément qu'on ne s'entend pas avec tout le monde là-bas et qu'au bout d'un moment, de vivre ensemble, ça crée des tensions... Négatif aussi, c'est qu'on est un peu trop amené à être seul des fois. Partir seul, c'est pas marrant. Ce serait bien de partir avec plus de gens qu'on connaît, on pourrait plus se confier, je pense qu'on serait moins dans le besoin, mentalement, à essayer de se rassurer. » (MDR 20, AA).

En cas de confrontation à des situations difficiles, la communicabilité de l'expérience semble plus aisée avec ceux qui ont vécu les mêmes événements, les mêmes difficultés, c'est-à-dire ceux qui « peuvent comprendre ». Cette forme de confiance, constitutive de la cohésion, qui la construit ou la renforce, se nourrit donc de « moments forts », vécus en commun¹. Mais, dans tous les cas, l'instauration d'une période d'intégration lors des détachements individuels serait, notamment parmi les commandos de l'air, favorablement accueillie. Elle permettrait de mieux connaître le groupe et de « s'accoutumer » à une nouvelle équipe (être accepté et accepter). Si une telle période était à nouveau mise en place dans l'armée de l'air (puisque les « périodes de cohésion » ont existé durant les premières années du conflit yougoslave), elle favoriserait la préparation dans le domaine des relations humaines, en renforçant le « sentiment du nous », et rassurerait les personnels.

Enfin, on peut signaler que la temporalité de la mission influe sur la structuration du groupe, avec des différences selon les armées et les spécialités. Pour les missions habituelles des escadrons de protection, d'une durée de quatre mois, le temps de la relève (deux mois passés sur les quatre prévus), est considéré comme une étape importante. Les « anciens » partent et les nouveaux prennent leur place. C'est également le temps de la « bascule », connu par l'armée de terre, puisqu'il reste encore la moitié du mandat à effectuer. L'attente du départ (ou de la date du départ), est également un facteur décisif dans le groupe, c'est pour cette raison que certains préfèrent ne pas donner immédiatement la date exacte pour ne pas décevoir éventuellement les hommes, tandis que d'autres l'annoncent dès qu'ils en ont pris connaissance. Ont également été évoqués, dans une moindre mesure, les rapatriements disciplinaires ou sanitaires (« vols bleus » et « vols blancs ») qui peuvent être mal vécus, car il faut

¹ Sur la question de l'influence de la situation opérationnelle sur les frontières du groupe et sa capacité d'intégration : PREVOT, *op. cit.*, pp. 107-119.

reconstruire le groupe, trouver un nouvel équilibre et surtout expliquer les raisons de ce départ.

IV.2. Une intégration différenciée des « nouveaux professionnels »

Le paradigme interactionniste permet d'aborder les professions selon plusieurs niveaux de compréhension : d'une part, du point de vue de leurs relations avec la société, d'autre part, à partir des situations de travail vécues par les individus au cours des interactions professionnelles¹. Ainsi, en déconstruisant l'opposition de nature entre occupation et profession, un statut différent est conféré à l'approche des activités professionnelles et l'étend indifféremment à une multitude de groupes professionnels. Andrew Abbott a en partie repris la théorie interactionniste en plaçant la concurrence au centre du système des professions. Il s'est notamment intéressé aux luttes qui s'établissent entre elles pour l'acquisition, la reconnaissance et la préservation d'un monopole professionnel, d'une « juridiction »². La juridiction militaire est, en ce sens, questionnée par la nature des missions dévolues aux armées. Mais, avec la professionnalisation, la juridiction « statutaire » est également en cause. Les activités professionnelles peuvent dès lors être abordées à partir du « rôle social » que les individus tiennent dans l'organisation, c'est-à-dire ce qu'ils y sont, selon le rôle qu'ils « pensent que l'on attend d'eux, ou des rôles qu'on leur permet de jouer sur la scène »³. Les interactions professionnelles engendrent ainsi des arrangements sociaux quant à l'attribution des tâches entre les diverses catégories de professionnels et sont au fondement de la construction de rôles distincts⁴. Il s'agit donc d'intégrer la question de la cohésion à l'analyse plus large des professions, et notamment aux processus de construction des rôles sociaux dans le travail.

¹ D'ailleurs, selon Fabio Lorenzi-Cioldi, les rapports de travail structurent les interactions et ont pour conséquence la construction d'un système de représentations professionnelles ; LORENZI-CIOLDI F., « Pluralité d'ancrage des représentations professionnelles chez des éducateurs en formation et des praticiens », *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, t. 4, 3-4, 1991, pp. 357-379.

² Une juridiction désigne la reconnaissance du caractère monopolistique d'une activité professionnelle dans ses différents versants (exercice, évaluation, enseignement) et fonde la profession. Il a d'ailleurs plus récemment replacé ces luttes dans une approche plus globale de leurs rapports au monde social, conceptualisé comme un ensemble complexe d'« écologie liées ». ABBOTT A., *The System of Professions. An Essay of the Division of Expert Labor*, Chicago : University of Chicago Press, 1988 ; « Ecologies liées : à propos d'un système des professions », in MENGER P.-M., *Les professions et leurs sociologies. Modèles théoriques, catégorisations, évolutions*, Paris : Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2003, pp. 29-50.

³ HUGHES E. C., *Le regard sociologique*, Paris : Editions de l'EHESS, 1996, p. 73.

⁴ En ce sens, les représentations professionnelles sont également définies comme des représentations des rôles professionnels ; GILLY M., *Maître-élève, rôles institutionnels et représentations* ; Paris : PUF, 1980.

En premier lieu, la féminisation, au sens de la présence des femmes dans les unités, a particulièrement été abordée par les commandos de l'air, mais l'ambiguïté domine les discours. Ainsi, le rôle « positif » des femmes militaires est reconnu. Elles possèderaient des qualités essentielles, sauraient faire face aux situations délicates, analyseraient plus finement les problèmes rencontrés... Elles peuvent alors devenir des « *confidentes* » voire, parfois, être considérées comme des « *masscottes* ». La féminisation aurait également permis d'« adoucir » davantage les modes de vie au sein des unités, en créant une atmosphère moins empreinte d'un « *esprit de caserne* ».

« Physiquement, les filles, c'est pas ça, elle essayent de se mettre les sous-officiers dans la poche et elles y arrivent, elles ont les atouts pour, mais après elles sont pas du tout à la hauteur. Enfin, X [prénom d'une jeune femme de son escadron], je ne la considère pas comme une fille, on faisait des marches de 20 km avec des sacs de 11kg, on ne la voyait plus derrière le sac, mais jamais de la vie elle a voulu qu'on porte son sac, elle arrive en haut, elle fait son boulot, rien que pour ça on la respecte et puis c'est notre chouchou, faut pas la toucher, elle, il faut pas la toucher. » (MDR 14, AA).

Il ressort néanmoins des entretiens que certaines spécialités, certaines unités, ne sont probablement « *pas faites pour les femmes* », car elles demandent des capacités physiologiques particulières. Par souci d'équité on tient à ce point, d'autant plus peut-être que, d'après certains, elles jouissent déjà de privilèges. En effet, la présence des femmes serait aussi une source de déstabilisation voire de perturbation dans la mesure où les « *chefs* » se comporteraient différemment à leur égard, entraînant des jalousies et donc des ressentiments. L'acceptation des femmes au sein de certaines unités est donc conditionnée à l'égalité de traitement, souvent jugée peu réaliste par les hommes en raison de moindres capacités physiques :

« Après c'est vrai que c'est compréhensible aussi, une fille ne va pas pouvoir faire forcément les mêmes choses que les garçons, en général... parce qu'il y a des exceptions, j'en ai connues. Il y a des filles qui sont capables de faire le même boulot que les garçons, même en tant que fusilier commando, qui peuvent vivre les mêmes choses que nous. Il y en a qui peuvent le faire, moi je l'ai vu, je l'ai vécu, donc je sais que ça existe mais disons qu'en grande partie elles ont du mal. Et il y a aussi le fait, qu'automatiquement, une fille elle ne va pas être perçue de la même façon. On ne va pas regarder de la même façon une fille qu'un homme, malgré tout ce qu'on dit, qu'il n'y a pas de sexe à l'armée... Mais c'est pas vrai, on ne va pas demander la même chose à une fille qu'à un garçon et ça, forcément, la gars après il va dire : « Comment ? Moi je fais ça et elle, elle fait pas les mêmes choses que moi ». Automatiquement, ça fait des problèmes. (...) Moi, ça me dérange pas qu'il y ait des femmes dans l'armée. Ça me dérange pas si la fille fait exactement la même chose que moi, si la personne fait exactement la même chose que tout le monde, si elle donne pour le groupe. Il n'y a pas de problème, fille ou garçon c'est pas gênant. » (MDR 8, AA).

Les opinions sont donc relativement ambivalentes, notamment quand les « exceptions », les « filles qui pouvaient le faire », empêchent de se positionner contre la féminisation. Le contexte opérationnel apparaît alors souvent comme un argument pour expliquer les difficultés liés à l'intégration des femmes, perturbatrices du fait des « jalousies » sentimentales qu'elles génèrent :

« Disons que la féminisation, c'est spécial ! Avec les jeunes, les histoires de sexe, en outre mer, c'est une catastrophe, pour moi, c'est une catastrophe ! C'est sûr que 3 filles au milieu de 80 mecs, ils ont tous 20 ans, en gros il faut qu'elles choisissent le bon, parce qu'elles ont 80 paires d'yeux sur elles, surtout si elles sont mignonnes, des fois ça finit... Le dernier Tchad j'en avais une qui avait un petit copain, mais il y avait un sous-off qui voulait sortir avec elle, on fait psychologue des fois ! Il faut régler tous ces problèmes-là et c'est la misère ! Et puis il y a eu baston... ! Tout le monde tente sa chance en fait. Et puis dans notre spé, c'est particulier quand même, il faut prendre la garde, tout ça... Mais il y en a qui sont bien, il faut pas généraliser. Il y en a qui assurent bien. » (SO 12, AA).

Dans ce dernier extrait d'entretien, sont pointées les « deux figures archétypales du féminin et du masculin au travail » décrites par Sabine Fortino, celles de « l'homme agent et facteur de régulation sociale » et celle de la femme « agent de déstructuration du collectif de travail masculin »¹. De manière plus générale, les représentations du féminin s'établissent donc sur la différence socialement construite entre les sexes, où la femme est appréhendée « comme une entité négative, définie seulement par défaut »². Les critères physiques sont majoritairement utilisés pour exclure les femmes. Ceux-ci mettent en jeu l'association de la force à l'homme, cette force étant centrale dans certaines spécialités et inscrite tant dans les pratiques que dans les représentations.

En second lieu, dans le cadre de la professionnalisation, les appelés du contingent ont été remplacés par des Militaires Techniciens de l'Air (MTA) et par les Engagés Volontaires de l'Armée de Terre (EVAT). Ce changement semble avoir demandé des efforts d'adaptation de la part des cadres, sous-officiers et caporaux-chefs anciens, car la façon de commander, la façon de gérer les hommes serait moins enrichissante pour certains, plus problématique pour d'autres et, dans tous les cas, plus « professionnelle » avec tous les inconvénients que cela comporterait : à travers le développement d'une conception des nouveaux engagés attirés par la « gamelle », les primes, moins disponibles et plus porteurs de revendications. Les cadres se réfèrent ainsi à l'« âge d'or » de la conscription :

¹ FORTINO S., « De la ségrégation sexuelle des postes à la mixité au travail : étude d'un processus », *Sociologie du travail*, 1999, 41, p. 376.

² BOURDIEU P., *La domination masculine*, Paris : Seuil, 1998, p. 32-33.

« Depuis la professionnalisation je pense que nous faisons, entre guillemets, trop de social. Je ne dis pas qu'il ne faut pas porter de l'attention aux gens mais je pense que quand la professionnalisation a été décidée, les deux ou trois premières années, le but recherché a été quantitatif et depuis un an ou deux nous recherchons du qualitatif, c'est-à-dire que depuis un an ou deux l'avantage de la professionnalisation... c'est qu'au bout de plusieurs années de professionnalisation, les gens qui se sont engagés pour trois ou cinq ans sont arrivés au terme de leur premier contrat, ou vont arriver au terme, donc les gens qui n'ont pas l'esprit militaire commencent à partir. De là nous recherchons le côté qualitatif au lieu du côté quantitatif. Mais je crois que, de nos jours, nous faisons plus de social. Beaucoup de jeunes se sont engagés parce qu'ils n'avaient rien dans le civil et l'armée a voulu recruter avec les salaires. » (SO 23, AT).

Sont également mises en cause les compétences des militaires du rang, de manière accentuée quand il s'agit de partir en opération. La capacité à accomplir la mission souffrirait ainsi d'un faible niveau de formation de ces derniers, couplé à des motivations moindres. Cette conception va donc à l'encontre de la préparation, notamment à travers l'instruction permanente, présentée comme une garantie, une assurance qui permet aux militaires de gérer les situations auxquelles ils peuvent être confrontés.

« Enfin moi, personnellement, les jeunes, je ne leur fais pas confiance... Ils n'ont pas les mêmes bases que nous on a eues lorsqu'on est rentré, ils ne connaissent pas les 3/4 de ce que nous on a appris. Moi, les gars, quand ils arrivent sur base, on leur refait une formation sur les radios, sur l'armement et on s'aperçoit bien qu'ils connaissent rien. » (MDR 12, AA).

« L'EVAT, ce qu'il va faire là-bas, ce qu'il va vivre là-bas, il s'en fout. Lui, l'essentiel, c'est qu'il ait son shit, ses putes, son alcool et c'est tout. Donc, pour moi, si on ne les sensibilise pas plus, si on n'essaie pas de leur inculquer qu'on y va pour quelque chose, qu'il y a quand même du danger, surtout que deux mandats avant nous il y avait eu des morts là-bas [Côte d'Ivoire], que ça bouge en permanence parce que l'Afrique c'est une poudrière en permanence, si on n'arrive pas à leur inculquer ça, les mecs, ils partiront toujours pour les tunes et les putes ! (...) Une fois qu'on a une sélection correcte, on attaque des vraies périodes de formation, autant opérationnelle que culturelle, à tous les niveaux, et on peut avoir une certaine exigence qu'on n'a plus depuis cinq ans. Parce qu'avec des personnels qui sont prêts à craquer à n'importe quel moment... En Côte d'Ivoire, on était détachés avec un régiment d'Infanterie, il y a eu deux tentatives de suicides et un mec qui a pété les plombs et qui a rafalé sur deux potes à lui, et ça faisait à peine quinze jours qu'ils étaient sur le territoire » (SO 24, AT).

En ce sens, les conceptions morales développées sur les militaires du rang, « nouveaux professionnels », contribuent à leur exclusion du groupe professionnel. Elles renforcent en effet leur faible considération professionnelle

et tendent à construire leur absence de légitimité professionnelle. Cette représentation de la « jeunesse » permettait ainsi de préserver la distinction des rôles qui prévalait lors de la conscription, distinguant les jeunes gens qu'il convient de former, voire d'éduquer, de ceux auxquels incombe cette tâche.

Les clivages qui sont susceptibles d'apparaître en raison des processus de différenciation envers ces deux catégories de professionnels, les femmes et les militaires du rang, peuvent donc se révéler incompatibles avec la construction de la cohésion dans le groupe.

IV.3. L'importance du commandement et la demande de responsabilisation

Un commandement jugé « mal adapté » laisse souvent un sentiment très négatif de l'opération et est perçu comme directement responsable de l'état des relations dans le groupe. On perçoit ici l'importance du style de commandement, mais aussi du style d'encadrement, si l'on veut différencier officiers et sous-officiers, sur le déroulement de la mission et sur le ressenti de celle-ci. La relation d'autorité est donc un paramètre d'importance. Du fait de leur position, de leurs obligations, de leur rôle et de leurs fonctions, toutes les attentes convergent vers le « chef » et les « cadres ». La première des qualités demandées à ces derniers est l'intérêt porté à ses hommes, l'intelligence sociale, mais aussi et surtout la présence. La hiérarchie est néanmoins acceptée, même lorsqu'elle n'est pas considérée comme « capable » ou « compétente ».

La demande de responsabilisation (délégation, autonomie,...), et le refus d'infantilisation qui va avec (chef trop contrôlant), sont souvent évoquées, respectivement par les sous-officiers et les militaires du rang. Elles tiennent en partie aux formats de projection, le départ en unité *ad hoc* ne favorisant pas un style de commandement ou d'encadrement fondé sur la confiance mutuelle et l'adhésion, quand les groupes restreints l'exigent :

« Ce qui se passe, c'est qu'on est six. Généralement il ne faut pas qu'il y en ait un ou deux qui commencent par faire de l'autorité plus qu'il n'en faut. On sait le boulot qu'on a à faire. S'il y en a un qui commence à parler plus haut que les autres, en fait ça va pas aller. Il faut quasiment rester au même grade, même si on ne l'a pas. » (SO 2, AT).

« C'est vraiment un faisceau que moi je vous donne sur l'ambiance qu'il y avait dans mon groupe. C'était pas le top franchement. Mais une fois de plus, il y a celui qui est désigné comme chef de section qui doit gérer le personnel, qui doit faire avec tous les caractères qu'il y a, il doit les découvrir dans un moment de tension et c'est pas bon parce que là les gens commencent un peu à puer comme on dit, et on se découvre, on se montre réellement comme on est, c'est pas évident. » (SO 18, AA).

Les attentes envers l'encadrement et le commandement varient également selon le contexte opérationnel, selon que le rythme de travail est plus ou moins soutenu, que les missions sont plus ou moins intéressantes. L'exemplarité est parfois mise en avant pour caractériser les « bons chefs », avec l'idée que la relation d'autorité ne peut être justifiée que par une certaine forme de réciprocité :

« Donc pour vous, c'est surtout sur l'aspect relationnel que les détachements ont pu être insatisfaisant ? *Oui, et puis ajouté au fait que le boulot est routinier. Moi, ce que j'aimais pas trop, c'est les problèmes permanents des uns et des autres parce qu'en détachement longue durée, les caractères se voient un peu mieux... que ce soit les pleurnicheries, des comportements pénibles des uns ou des autres... Le chef du détachement, lui, hérite de tout ça, et s'il n'a pas la carrure, alors on ne s'improvise pas... même si sur le papier l'officier qui commande tel escadron de protection en métropole est capable de commander ailleurs, dans la pratique certains savent faire et d'autres non, ils ne sauront jamais faire. C'est pour ça que je préfère partir en unité constituée.* Et vous pensez qu'en Opex il faut adopter un commandement particulier ? *Oui, en OPEX, si on est très exigeant vis-à-vis des militaires du rang ou des sous-officiers, parce qu'on leur tire dessus en permanence, on doit être exigeant envers soi-même, plutôt que de passer ses journées à la piscine ou dans les quartiers pourris de Djamena, parce que c'est ce que j'observais. Et ça, je ne supporte pas. Dans les détachements comme le Tchad, selon le patron, mais même son adjoint ou les sous-officiers supérieurs, selon les gens, selon l'équipe, ça peut être tout bien ou tout mauvais.* » (SO 13, AA).

« *Celui que... on va dire que le plus dur, c'était Skopje, c'était vachement strict. Déjà, c'est pas un détachement, c'est une Opex... (...) Le boulot était plus dur, plus fatiguant, c'était pas le même régime de travail. Et puis on était mélangé avec l'armée de terre, c'est spécial quand même, il y avait des moments où j'en avais marre... Vous en aviez marre de quoi ? D'être là-bas, j'avais envie de rentrer ! Qu'est-ce qui vous pesait le plus ? J'avais l'impression qu'ils étaient tout le temps sur nous, c'était fatiguant des fois. J'avais l'impression que oui... certains moments ils étaient exigeants quand même. Et puis on travaillait, le lendemain il fallait retravailler quand on était d'alerte, on faisait souvent des travaux d'infrastructure, du bricolage sur la base. Des fois on est un peu fatigué, on en a marre de toutes ces conneries, on aimerait bien se reposer ou faire autre chose de plus intéressant.* » (MDR 22, AA).

De ce point de vue, on peut regretter l'absence de recours à l'observation. En effet, au cours d'une recherche antérieure, la participation à une opération extérieure avait permis de mettre en évidence l'importance de la dimension relationnelle dans la formation des rôles professionnels. Ainsi, le contexte opérationnel, caractérisé par un confinement accru (le camp de Mostar, en

Bosnie, en 2001 et 2002, était emblématique des implications du phénomène de prolongement des mandats : repli sur les implantations militaires, faible variété des missions, rythme de travail proche de celui en France, etc.), avait engendré une division « morale » du travail, c'est-à-dire qui s'établit en fonction des caractères moraux prêtés aux individus, la moralité étant ici définie comme la capacité des individus à se conformer aux normes, règles et conduites du groupe. Dépassant le seul cadre professionnel, celle-ci est apparue dans la relation de surveillance instaurée par ceux qui se définissent comme « cadres » sur les « EVAT ». Rejoignant la question de la professionnalisation et de l'arrivée de ces « nouveaux professionnels », le statut d'adulte était déterminant dans cette structuration des rôles, dont le point de départ est la fonction : on est « adulte » car on est cadre, on est « jeune » car on est EVAT, « adulte » et « jeune » apparaissant respectivement comme des synonymes de « responsable » et d'« irresponsable »¹.

Néanmoins, la question de la responsabilisation semble être l'un des enjeux de la professionnalisation dans la mesure où la reconnaissance du statut de professionnel est en cause, d'autant que les personnels, y compris les plus récemment engagés, développent une expérience opérationnelle de plus en plus importante.

IV.4. Le retour et la reconnaissance de l'expérience opérationnelle

Le retour en France ne pose pas de problème dans la majorité des entretiens. Cependant la récurrence du sentiment d'une absence de reconnaissance parmi les sous-officiers des commandos de l'air mérite d'être soulignée.

Ainsi, la réintégration de l'unité professionnelle d'appartenance est parfois difficile. Il est nécessaire de reprendre sa place et il s'agit parfois de faire face à la jalousie de certains. Mais l'indifférence est la plus souvent en cause et met en question l'utilité, la reconnaissance de la mission remplie. Un « *mot d'accueil* » du commandant d'unité, l'intérêt porté par les « collègues », iraient en ce sens, « *psychologiquement seraient un plus* ». Les incompréhensions les plus vives se font jour quant à l'insuffisance des récompenses, notamment à travers les médailles. Bien que la plupart des militaires disent ne pas partir pour cela, à leurs yeux, en tant que marques de reconnaissance, elles valorisent et parfois justifient l'action accomplie, lui confèrent sa crédibilité. Elles finalisent également une opération et correspondent à un aboutissement. Sur cette question, les comparaisons avec l'armée de terre sont nombreuses. Sont alors incriminés « *les chefs qui ne savent pas écrire alors que c'est si simple de faire la demande* » pour les obtenir. Par ailleurs, certains sous-officiers mentionnent que ces

¹ PREVOT, *op. cit.*, pp. 389-398.

récompenses peuvent dépasser leur fonction symbolique, jouant sur l'avancement en grade. On comprend mieux alors l'attitude de certains de ces militaires qui disent mettre « *un point d'honneur* » à l'obtention de médailles ou de lettres de félicitation pour leurs subordonnés, et à leur remise dans des « *conditions solennelles* ».

Dans le même sens, l'absence de débriefing crée parfois un vide préjudiciable. En effet, revenir sur la mission effectuée, son déroulement, ses résultats, mais surtout ses enseignements apparaît comme un « juste retour ». Les attentes sont nombreuses en ce qui concerne l'analyse de la situation et ses conclusions et s'inscrivent dans le registre de la reconnaissance :

« Le pire c'est qu'il n'y a même pas eu, comment dire, un compte rendu opérationnel... Enfin si, de notre chef, puisque nos chefs quand ils finissent un détachement ils vont voir, vont rendre compte à l'Etat-major, mais au niveau des cadres... Enfin il n'y a pas eu un truc du genre : « Comment ça s'est passé, comment vous auriez vu la chose, qu'est-ce qui manquait ? », et ainsi de suite, rien, rien, donc résultat des courses, on se retrouve une fois de plus à repartir en opération où on n'a pas tiré les enseignements de ce qui s'est passé avant. » (SO 16, AA).

Ce problème est donc une source d'incompréhension, pouvant engendrer une certaine amertume, voire une démotivation. L'impression reste celle d'un manque de considération du travail accompli et, parfois aussi, l'absence de reconnaissance de la dangerosité des missions.

V. La vie familiale

La gestion de l'éloignement familial est apparue comme un problème récurrent et particulièrement sensible aux yeux des militaires rencontrés, tout du moins pour ceux vivant en couple et surtout pour ceux ayant des enfants. Les dispositifs visant le soutien des familles de militaires en opération n'ont cessé de se renforcer, plus ou moins selon les armées, et notamment en raison des formats de projection (les détachements individuels limitant les mesures incitatives prises par l'institution). Ils prennent essentiellement en considération la préparation et le déroulement de l'opération extérieure mais, comme nous le verrons, ils semblent ne pas permettre de faire face aux ruptures induites par l'absence de l'un des parents. La confrontation à des difficultés familiales importantes au retour d'opération, ou par l'effet cumulé de plusieurs missions, peut entraîner, de la part des militaires, une réévaluation de la place accordée à la sphère professionnelle, à travers un arbitrage entre « vie militaire » et « vie personnelle » qui tend à s'affirmer en faveur de cette dernière, conditionnant l'acceptation des Opex.

V.1. Les familles des militaires en opération : un élément prioritaire des dispositifs de soutien

La place de la sphère familiale est l'un des pans qui différencie le plus l'armée de terre et l'armée de l'air quant à sa prise en compte par l'institution. Pour les deux armées, l'accroissement de l'importance de cette question au cours des dix dernières années est néanmoins significative, en raison de la multiplication des Opex, mais aussi de la professionnalisation qui entraîne des modifications du statut familial du personnel. Ces pratiques sont, dans leur majorité, appréciées par les militaires, aussi, plutôt que d'insister sur les lacunes ou manques en la matière, nous a-t-il semblé intéressant d'aborder les initiatives locales.

L'objectif de ce soutien est de favoriser la stabilité émotionnelle des militaires en opération. On ne saurait en effet minorer l'importance du ou de la conjointe, qui doit pouvoir être considéré(e) comme un « support », quelqu'un qui « sait gérer », une aide au départ. Par son acceptation et sa compréhension des sujétions militaires, il ou elle est présenté(e) comme un élément rassurant, même si l'éloignement demeure toujours une épreuve. Ce facteur est parmi les plus importants en ce qu'il apparaît comme un élément déstabilisant si le militaire, par exemple, laisse derrière lui des problèmes familiaux, ou encore s'il n'arrive pas à « se plonger » dans la mission. Sur ce point, les militaires disent affronter un « *conflit intérieur* » entre leur devoir (opération qui les attend) et leur famille (qu'ils abandonnent). Il s'agit donc de pourvoir à la préparation psychologique et matérielle de ces derniers comme de leur famille afin que l'absence puisse être vécue le mieux possible. Ainsi, pour permettre aux militaires d'être opérationnels, il est admis que la famille doit être « solide et solidaire », solide au sens où elle saura faire face aux contraintes générées par l'éloignement, solidaire dans la mesure où elle acceptera et comprendra les exigences de la mission extérieure¹. Toutefois, les actions réalisées en faveur des familles ont, jusqu'à présent, principalement concerné la préparation au départ et le séjour.

Dans l'armée de terre, si le soutien des familles fait l'objet de directives officielles, instaurant des cellules de soutien aux familles (permanentes), il prend des formes variées selon les régiments, dépendant du commandement et de sa définition des priorités. Dans l'armée de l'air, la récente *Note d'orientation relative à la politique de soutien des familles des militaires détachés en Opex*² s'inspire largement des pratiques de l'armée de terre. Cependant, à la différence de celle-ci, les

¹ Appartenant aux facteurs psychologiques, la famille participerait en effet à la légitimation de l'action. Le militaire engagé doit avoir l'impression que ceux de « l'arrière », ses proches, mais aussi l'opinion publique, approuvent le sens de sa mission. Ce soutien justifierait également les efforts consentis en raison de l'éloignement ; CRH, *op. cit.*, 1986.

² EMAA, *Note d'orientation relative à la politique de soutien des familles de militaires en opération*, décembre 2005.

prescriptions en la matière, notamment la mise en place de cellules d'aide aux familles, ont un caractère circonstanciel, dans la mesure où les personnels ne partent pas en unité constituée. Le projet *Air 2010* prévoit également la création des secrétariats de la condition du personnel dont l'une des missions consiste en l'aide aux familles des militaires en Opex. Il est préconisé que ces cellules informent et conseillent les conjoints lors d'évènements familiaux particuliers durant l'absence du militaire ; facilitent les démarches administratives sur la base aérienne ; proposent au commandement des activités de cohésion, rencontres, en complément de celles organisées par l'action sociale des armées (comité social) ou de tout autre organisme.

La préparation matérielle et psychologique de la famille constitue la première phase du soutien institutionnel. Elle s'effectue notamment par le biais de *Guides* ou *Livrets de soutien aux familles*¹, personnalisés par les régiments et les bases aériennes, détaillant les différentes mesures à prendre en cas de départ du conjoint en Opex et informant sur les possibilités d'assistance. On remarque à cet égard que cette préparation semble suffire. En général, les militaires estiment en effet qu'il n'y a pas de raison particulière de s'adresser à l'assistante sociale pour gérer des problèmes matériels ou familiaux. Cette dernière n'est, en effet, pas toujours considérée comme appartenant au milieu militaire, notamment parmi les commandos de l'air. On note, de la part des sous-officiers, une certaine réticence à cette relation d'assistance, et il apparaît parfois que ces démarches ne sont pas effectuées pour ne pas s'individualiser ou risquer de « *passer pour le cas social* ». Cependant, le fait de pouvoir être appelé à tout moment, la rapidité et la mise en place des préparatifs de départ sont des éléments perturbants même s'ils sont attendus. Dans cette configuration le point le plus important reste la famille, c'est-à-dire le fait de pouvoir prendre toutes ses dispositions dans le but de gérer l'éloignement familial. Du même ordre, un autre facteur stressant réside dans l'incertitude du départ. En effet la date de départ peut être repoussée ou tout simplement incertaine. Ainsi, bien que ces variations (immédiateté, incertitude) « *fassent partie du métier* » et que les proches connaissent les contraintes professionnelles, il n'en demeure pas moins que ce critère est l'un des premiers avancés dans les entretiens.

Pendant l'opération, les cellules de soutien ont également vocation à éviter de laisser les familles démunies en cas de problème (avec, par exemple, l'activation d'un numéro vert) et, ainsi, à rassurer les militaires sur les possibilités qu'ont leurs proches d'être secondés. Toutefois, comme nous l'avons signalé, ces cellules n'existent pas encore dans l'armée de l'air, de nombreuses unités de commandos de l'air – en raison de l'ancienneté de leur

¹ Il contient les numéros de téléphone « indispensables », des informations sur les différents organismes disponibles, des conseils sur les démarches à effectuer (assurances, solde, testament, impôts...) et sur les comportements à avoir pendant l'absence et au retour. Dans ce dernier cas, les conseils concernent autant les militaires que leurs familles.

expérience opérationnelle –, ont mis en place, depuis plusieurs années, un système de parrainage. Celui-ci consiste en un soutien par un personnel de l'unité, désigné ou volontaire, de la famille du militaire parti en opération. Dans les deux armées, les relations amicales entre militaires viennent renforcer ces dispositifs plus ou moins formels, les « *copains restés en base arrière veill[ant] sur les familles* ». Néanmoins cette aide n'est pas seulement matérielle, mais aussi « morale », puisqu'il s'agit d'empêcher l'isolement des conjoints (notamment en cas de mutation récente). Par exemple, dans l'un des régiments où l'étude a été conduite, l'accent est surtout mis sur le budget consacré aux familles à travers diverses initiatives comme l'arbre de Noël, le Carnaval, la Saint Nicolas....

Un autre volet concerne l'association des familles à la sphère militaire et concourt à l'acceptation de la mission. Elle consiste en l'information donnée sur le déroulement de l'opération extérieure. Plusieurs canaux sont utilisés dans l'armée de terre, comme la rédaction d'un « journal » par les unités sur le terrain envoyé à chaque famille, la réalisation de films et d'« *amphi* » sur les missions remplies par les militaires, ou encore la mise en place d'une boîte vocale où « l'actualité » des différentes unités est diffusée. Ici, il s'agit également de remédier à un problème évoqué maintes fois dans les entretiens : celui de l'information dispensée par les médias. En opération, les militaires développent en effet une certaine méfiance à l'égard des journalistes car ils peuvent « *casser* » l'image créée pour la famille. On leur reproche de faire part de « *trop de vérité* » ou, au contraire, de distordre la réalité. Pendant le déploiement, les familles recherchent en effet les informations relatives au théâtre d'opération. A partir des images qu'elles reçoivent, elles se construisent leur propre représentation de la situation et de la mission. Ainsi, ces images, qui parfois sont très éloignées de la réalité vécue, influencent le militaire par l'intermédiaire des informations reçues dans sa famille. Le sensationnel, les événements forts, les « mélanges explosifs » (bruits, visions, textes, ...) sont perçus comme autant d'éléments polluants privilégiés par les journalistes, qui peuvent être dévastateurs et déstabiliser les familles et les militaires eux-mêmes. Après ce type d'expériences, certaines familles s'interdisent d'ailleurs de suivre l'actualité pendant la durée de l'opération. Néanmoins, la couverture médiatique peut être favorablement ressentie quand elle permet de valoriser le travail effectué.

Le maintien des liens affectifs avec la famille semble indispensable, besoin reconnu par l'institution qui développe de plus en plus rapidement les moyens de communication sur les théâtres mais aussi, parfois, en France (avec, par exemple, l'accès à une salle Internet pour les familles). Si auparavant le courrier était le plus sûr moyen d'entretenir la communication avec ses proches, actuellement le téléphone portable et surtout Internet sont très utilisés. Les délais sont rapides, le « contact » pouvant devenir un rituel journalier, d'autant plus que le personnel sait que les messages resteront confidentiels et non contrôlés, l'intimité est donc préservée. En outre, la fréquence des

communications avec la France permet de « *ne pas être coupé de la famille et des amis* » et d'empêcher les éventuelles surprises ou le sentiment de décalage au retour. Mais si ces moyens comblent les attentes de la plupart des militaires, ils peuvent également déstabiliser l'individu lorsque les nouvelles sont mauvaises. De plus, le sujet divise. Certains cadres y voient en effet comme un facteur nuisible à la cohésion en raison du repli sur soi généré par ces pratiques.

Enfin, citées de manière récurrente, pour soi ou pour autrui, les possibilités de rapatriement en cas d'événements graves, suscitent une approbation unanime. Les aviateurs et les terriens soulignent ainsi avoir conscience des efforts consentis par les unités et de la compréhension du commandement dans des situations particulières, comme un décès ou un problème de santé d'un membre de la famille, qui confèrent à l'institution une dimension humaine particulièrement appréciée.

Néanmoins, la légitimité de l'interpénétration des sphères professionnelle et familiale est parfois questionnée parmi les conjoints. Est posée ici la question du degré d'ingérence acceptable de l'institution dans la vie personnelle. Cependant, on peut se demander s'il ne s'agit pas, là aussi, de l'avis des militaires eux-mêmes¹, puisque seuls leurs propos ont été recueillis, bien qu'ils approuvent les différents dispositifs. Globalement, les opinions sont en effet plutôt positives, sans pour autant que les structures disponibles soient utilisées. Il demeure qu'une partie des réticences, au moins, peut s'expliquer par le rapport différent au soutien selon les catégories hiérarchiques. Ainsi, il semble qu'à l'exception des familles d'officiers, la fréquentation des activités de « cohésion » soit relativement faible. D'une part, les épouses d'officiers formeraient déjà un groupe, difficile à intégrer, les autres conjointes trouvant donc difficilement leur place². D'autre part, l'activité professionnelle limiterait la participation, pour des raisons matérielles (déplacement, horaires, garde des enfants, etc.) mais aussi parce qu'elle accroît l'indépendance à l'égard du milieu militaire en général, et de la vie régimentaire en particulier. Toutefois, il faut signaler ici que le type d'opération est une variable importante dans l'intérêt et la sollicitation des dispositifs de soutien. Ainsi, plus le théâtre est instable, plus le recours est important, et concerne principalement la quête d'informations sur la situation. L'inquiétude se faisant jour, la participation augmente.

¹ Comme tend à le montrer une étude du Centre de Relations Humaines de l'armée de terre : CRH, *L'aide aux familles de militaires en opération extérieure*, janvier 2006.

² Ce qu'avait mis en avant Marie-Hélène Léon dans son étude des activités extra-régimentaires, avec l'instauration de « distinctions hiérarchiques » parmi les femmes de militaires : LEON M.-H., *Uniformes et formations. Socialisations et rites d'interaction dans un poste de commandement régimentaire*, Paris : L'Harmattan, 1999.

V.2. Des lacunes du soutien au retour d'opération à la « suractivité opérationnelle »

« Revenir chez soi » est à l'évidence une satisfaction pour les militaires. Toutefois, ce moment peut être entaché de difficultés à se réadapter à la vie familiale, que ces difficultés soient liées à l'expérience opérationnelle vécue par le militaire, ou qu'elles proviennent de la famille, celles-ci pouvant se nourrir réciproquement. Mais, si ces problèmes sont connus par les armées, peu de moyens semblent avoir été mis en place, jusqu'à présent tout du moins, pour y remédier. En effet, cette période est prise en compte sous la forme de prévention. Ainsi les divers *Guides* ou *Livrets de soutien aux familles* informent le conjoint comme le militaire sur l'apparition d'un sentiment de « décalage », de « déphasage » de ce dernier au retour d'Opex. Les parents sont également avertis de la nécessité de préparer et de rassurer les enfants, plus rarement sont mentionnés la manifestation de troubles psychologiques en raison de l'absence du père ou de la mère.

Dans le premier cas, même s'il a moins souvent été évoqué par les militaires rencontrés, le problème provient de la rapidité de la rupture avec le contexte opérationnel. Le retour consiste à se replonger immédiatement dans le giron familial, à y reprendre sa place et à se défaire du groupe militaire. Lorsque l'Opex était « tranquille », c'est-à-dire avec une situation plutôt stable, le fait de retrouver directement sa famille ne pose pas problème. En revanche, dans le cas d'une opération de crise ou d'une intervention, la réadaptation est moins aisée. D'une part, la séparation avec le groupe militaire est plus difficile :

« Après il faut se réadapter, ça c'est clair, et puis comme vous conduisez plus, il faut prendre la voiture, se retrouver sur les routes. Et puis, vous vous retrouvez chez vous, plus un bruit, plus de collègues, plus de mission, plus de réveil, plus de treillis. » (MDR 25, AT).

D'autre part, le décalage entre les événements vécus et la vie en France et, ce faisant, avec la cellule familiale peut être problématique, induisant le sentiment d'une expérience peu partageable, et un certain isolement. L'incommunicabilité de l'expérience peut renforcer des effets différés abordés précédemment (sentiment d'abandon et de résignation). L'échange avec l'entourage immédiat est parfois difficile puisque celui-ci a déjà reçu des informations via les médias. Dans ces conditions, les militaires ont l'impression de ne pas pouvoir s'exprimer sur leur « réalité », c'est-à-dire transmettre en totalité le message qu'ils aimeraient faire passer :

« Disons qu'on rentre, et puis bon, pendant 3-4 jours, la famille pose des questions, c'est normal, ils veulent savoir comment ça s'est passé, mais après... il faut repartir, la famille a son rythme... c'est plus vraiment ce qui les intéresse... » (SO 17, AA).

Néanmoins cette difficulté peut également provenir d'une volonté de préserver la famille comme l'ont constaté certaines recherches sur les opérations extérieures¹. Sur ce point, il est intéressant de noter que certains aviateurs préfèrent, individuellement, ne pas prendre de permissions immédiatement au retour d'opération, pour arriver « *plus détendu* », pour « *avoir le temps de décompresser* ». Cette pratique semble également à l'œuvre dans certaines unités de l'armée de terre, permettant une « *réadaptation progressive* ».

Dans le second cas, en dehors même du type d'opération, le départ pendant quatre mois est susceptible d'avoir créé un déséquilibre. La famille apprend à vivre sans celui qui est parti. La perte de sa place peut être brutale et impliquer de jouer un autre rôle :

« En gros vous partez quand même cinq mois, vous vous retrouvez chez vous, votre femme s'est occupée des enfants, elle a pris une habitude de vie elle aussi, vous n'étiez plus dans son espace, et vous, vous n'étiez plus habitué à ça, il n'y a plus d'horaires, on n'est plus structuré comme avant. » (MDR 29, AT).

« Les enfants, déjà, il leur faut un temps d'adaptation, ils restent dans les jambes de leur mère, ils vous regardent comme un étranger, selon l'âge bien sûr. Bon après ils nous quittent plus, ils nous quittent plus. Après il faut réapprendre à vivre avec sa famille, quand vous avez vécu 4 mois dans un hangar, il faut réapprendre à vivre avec sa famille, il faut qu'elle réapprenne à vivre avec le papa ! Donc il y a un temps d'adaptation puisque les premiers jours c'est la grosse joie tout ça, après il faut se réadapter, reprendre ses repères, la famille c'est pareil. » (SO 18, AA).

En général, les militaires font preuve de discrétion sur leurs problèmes personnels et familiaux. Les difficultés rencontrées pendant l'opération et lors de retour sont tues, surtout dans l'armée de terre. Mais une préoccupation récurrente concerne les jeunes enfants. Ainsi, plusieurs militaires ont fait part d'importantes difficultés provoquées par leur absence :

« C'est toujours difficile, le plus difficile, c'est pour les enfants. Ils n'ont pas la même notion du temps que nous, pour nous ça fait 24 heures, pour eux ça fait 48 heures. J'ai toujours eu des problèmes avec mes enfants. On a été obligé de voir un pédopsychiatre parce qu'ils craquaient, ils ne s'alimentaient plus, ils faisaient des cauchemars. L'année dernière je suis parti... et la petite elle a fini par faire ses bagages pour partir chez papa, elle n'en pouvait plus... » (SO 18, AA).

¹ PREVOT, *op. cit.*

Va dans le même sens l'accumulation des missions, la « suractivité opérationnelle », la « surchauffe », s'étendant aux familles et aboutissant parfois à leur incompréhension. Néanmoins, la paternité ou la maternité semblent avoir une influence plus forte que la seule pression d'un conjoint. Pointe aussi l'idée de la « mission de trop », celle que l'on « n'assume pas » pour l'une, l'autre, ou l'ensemble de ces raisons. Un repositionnement des militaires quant à leur disponibilité professionnelle peut alors se produire.

V.3. Les formes d'arbitrage entre vie privée et vie professionnelle

Il est apparu dans les entretiens que l'arrivée d'un enfant modifie fortement la manière dont les militaires conçoivent les départs en opération extérieure. Ils affirment tous souhaiter être présents pour les « *grands événements* » (accouchement, premières années de la vie d'un enfant...), sans que cela soit toujours possible, notamment parmi les terriens pour lesquels les possibilités d'« arrangement » avec le commandement sont plus restreintes, ou que la conception du métier ne l'emporte :

« Le problème c'est que toujours pareil, un petit peu dans cette mentalité pro militaire, on me dit de partir j'y vais. En fait, c'est un peu ça, donc j'y suis allé. Quand je suis revenu, ma fille marchait. Elle m'avait pas vu depuis presque 5 mois, elle a mis du temps à me reconnaître, donc c'était pas terrible, mais bon, je l'ai accepté. » (SO 17, AA).

Même si des contacts réguliers sont permis par les moyens de communication et importent pour le « *moral* », il n'en demeure pas moins qu'ils génèrent un sentiment de frustration :

« Quand mon enfant est né, au fond de moi je ne voulais pas partir, c'est sûr, enfin... pas partir... si j'aime bien, c'est ambigu. (...). Quand on a un petit enfant on part avec un autre état d'esprit ? Ouais, ça n'a rien à voir. C'est quoi ? On est moins libre dans l'esprit. Quand on est célibataire on fait la différence entre pendant le mandat et après le mandat, et là vous avez toujours une partie qui est en France. Pour la motivation, pour le moral, pour le travail, c'est... forcément ça joue. » (SO3, AT).

Toujours lié à la paternité, un autre changement concerne le rapport au risque. Des questions se font alors jour sur la mort, sur la légitimité d'être en opération, comme sur ce qui peut justifier l'absence. Celles-ci peuvent notamment se formaliser au moment d'établir un testament ou une assurance-vie, donnant une plausibilité au risque encouru :

« Avant je n'avais pas peur de la mort, il n'y a que depuis que j'ai ma fille que j'ai peur de la mort. En Côte d'Ivoire j'avais peur de la mort même si c'était serein et tout. » (MDR 25, AT).

Les motifs familiaux sont ainsi les plus évoqués quant à un éventuel refus de partir en opération. Toutefois, on note une différence entre, d'une part, les hommes terriens et aviateurs et dans une moindre mesure les femmes terriens, et, d'autre part, les femmes aviateurs. Pour les premiers, ce n'est qu'en cas de maladie ou de problèmes importants que l'on estime possible de refuser un départ en Opex. Pour les secondes, en revanche, comme nous l'avons souligné, la projection, et plus généralement la carrière militaire, est mise de côté au profit de la vie familiale pendant une période plus ou moins longue, le système du volontariat l'autorisant. Ainsi, un arbitrage personnel est réalisé entre l'équilibre familial et professionnel, les départs en Opex, comme les responsabilités d'ailleurs, sont plutôt envisagés en début et en fin de carrière, c'est-à-dire lorsqu'on est célibataire ou sans enfant, ou quand les enfants auront atteint un âge suffisamment élevé.

« Et il y a des raisons pour lesquelles vous pourriez refuser une mission ? Maintenant oui, parce que maintenant je suis marié avec un enfant, ça commence à être un peu plus dur. Depuis quand ? Marié depuis l'année dernière, et papa depuis 2 mois, donc c'est tout récent, donc là si je peux éviter pendant deux ans de partir, ça m'arrangerait... pour voir au moins grandir le fils, après je repartirais sans problème. » (MDR 14, AA).

« Par contre je trouve... quand je suis parti, j'étais célibataire, c'était beaucoup plus facile, quand on est sans attache entre guillemets. Maintenant que je suis en concubinage avec un enfant, si je peux ne pas partir, je préférerais. Tant qu'il y a des volontaires qui peuvent partir, je leur laisse la place. Mais s'il faut partir, je partirai, c'est mon travail. Mais c'est vrai que si j'ai le choix je ne préférerais pas. » (SO 14, AA).

Pour certains militaires dont la conjointe a une activité professionnelle, le choix de quitter l'armée fait partie des perspectives pour résoudre le problème de l'absence, et ce d'autant plus que les possibilités de reconversion semblent favorables, comme c'est le cas pour les aviateurs appartenant à des spécialités techniques. Cette reconversion est jugée plus difficile au sein de l'armée de terre, certains tentent de changer de fonction pour être dans des unités « qui tournent moins » :

« Je veux le voir grandir en fait mon enfant... A un moment, j'avais mis de côté on va dire ma vie professionnelle, même à un moment donné je voulais quitter l'armée, j'avais fait toutes les démarches pour quitter l'armée et je voulais rentrer au niveau de la SNCF. (...) Après j'ai mis mes conditions pour rester. Quand on dit qu'on veut partir et qu'on n'est pas trop mauvais dans le boulot, les gens le remarquent... Vous vous êtes fait « désirer » avant, pour après... Voilà pour mieux resauter... et j'ai changé... c'est comme ça que je me suis retrouvé satellitaire en fait. » (MDR 6, AT).

Enfin, quelques militaires ont exprimé leur incapacité à surmonter le sentiment d'abandon et de culpabilité éprouvé à l'égard de leur famille, celui-ci étant renforcé quand le conjoint supporte mal l'absence. La saturation atteint progressivement un seuil, jusqu'à une « rupture » où le recours à un soutien psychologique – à l'extérieur de l'institution –, devient nécessaire, mais aussi, parfois, une « *inaptitude Opex* » pour éviter toute projection. Ici, on peut souligner que ces « processus » serait également dû à la difficulté à trouver une aide au sein du milieu professionnel, assez peu enclin, semble-t-il, à l'empathie face à ce genre de problème.

« Je me suis plus ou moins enfermé on va dire, je me suis culpabilisé énormément, même si la mission en elle-même était très intéressante professionnellement. Mais je savais aussi que personnellement il y avait un risque que mon fils soit hospitalisé. A ce moment-là vous auriez pu demander à revenir ? ... On m'avait déjà demandé si je voulais partir donc étant professionnel : « Oui je vais accomplir la mission qu'on me donne », mais je n'avais pas pesé le pour et le contre. Ma décision a été trop hâtive. (...) [Pendant l'opération, ce sous-officier a été sujet à des « malaises inexplicables » jusqu'à sa prise en charge psychologique après son retour en France]. Avec mes collègues, ce ne serait pas une discussion, eux ils le prendraient plus comme un jugement, eux me jugeraient, ils n'interpréteraient pas, ils ne comprendraient pas, il n'y aurait pas de discussion possible, ce serait plus un jugement qu'ils apporteraient que des conseils en fait. (...) Peut-être est-ce que j'ai peur d'être mal jugé, mal vu ensuite, je sais pas, peut-être que indirectement ça joue. Mais je sais que je garde beaucoup de choses pour moi aussi c'est certain. (...) Quelque part au sein de l'institution il y a une chose qui se fait, je pense comme dans toute grande entreprise, ce sont les « on dit », les « on dit » ça va très vite, ça fait énormément mal et donc beaucoup de gens gardent pour soi ce qu'ils ressentent ou ce qu'ils ont senti. ».

La difficile équation entre vie familiale et vie professionnelle et, plus largement, l'ensemble des problèmes psychologiques induits par les opérations extérieures, sont au cœur d'une réflexion interarmées menée actuellement. En effet, le groupe thématique « Contraintes psychogènes et vulnérabilité du militaire en opération », piloté par le Service de Santé des Armées traite notamment, depuis mai 2006, du « Rôle et de la coordination des cellules de soutien psychologique au sein de la Défense ». Dans ce cadre, le lancement d'une recherche sur « Les répercussions psychologiques et sociales des Opex sur les enfants de militaires » et un « Bilan d'intérêt et d'opportunité pour le Etats majors de réaliser une étude sur les facteurs d'attrition des effectifs en relation avec les contraintes psychogènes et la vulnérabilité psychologique des militaires » ont également été décidés¹.

¹ Ministère de la Défense, Service de Santé des Armées, « Compte rendu de la première réunion du groupe thématique « contraintes psychogènes et vulnérabilité du militaire », 22 mai 2006.

Les représentations de la professionnalité et du professionnalisme dans l'adaptation aux conditions opérationnelles

A partir de cette approche des difficultés en opération extérieure, qu'elles soient influencées par les conditions environnementales, le contexte opérationnel, les relations professionnelles ou la vie familiale, il semble intéressant de prolonger la réflexion entamée sur le rôle des représentations professionnelles des militaires dans l'intégration des missions par la question de leur fonction dans l'ajustement aux conditions opérationnelles. En effet, en tant que filtres à travers lesquels on appréhende la réalité, on observe qu'elles peuvent permettre de réduire la dissonance cognitive¹ induite par les situations inhabituelles ou contraintes particulières auxquelles les militaires sont confrontés. Dans ce cadre, l'hypothèse, qui s'est confirmée tout au long du développement, était que l'adaptation se réalise à travers deux référentiels distincts que nous avons respectivement nommés professionnalité (référence à la profession) et professionnalisme (référence à la spécialité).

Professionnalité et « militarité »²

La professionnalité est définie ici par la conception de ce que signifie « être militaire ». Cette « militarité » est essentiellement appréhendée à l'aune du rôle de l'armée, qui donne ses contours à la profession militaire : le service de la nation. L'idée qui prévaut est qu'on est militaire avant d'être spécialiste. Ainsi, puisqu'être militaire revient à servir son pays, une partie des contraintes opérationnelles est perçue, et ce faisant comprise, comme une concrétisation de l'engagement. Trois registres apparaissent dans cette caractérisation : l'acceptation de la mission, le sens de la collectivité et le sens du devoir (que l'on peut considérer comme la jonction des deux précédents). Ces trois registres sont étroitement imbriqués les uns aux autres. Dans un souci de clarté, et parce qu'ils s'appliquent de manière différenciée aux difficultés, nous les avons isolés.

La mission doit dans un premier temps être acceptée. Aussi, un objectif mal défini, des buts flous, une utilité discutable sont-ils considérés comme

¹ FESTINGER L., *A Theory of Cognitive Dissonance*, Stanford: Stanford University Press, 1957.

² En référence à la définition de Marie-Anne Paveau, la militarité désigne l'ensemble des marqueurs (professionnels, juridiques, sociaux, idéologiques, culturels, corporels) attachés au statut militaire ; PAVEAU M.-A., *Le langage des militaires, éléments pour une ethnolinguistique de l'Armée de terre française*, Thèse de linguistique, Paris : Université Paris IV, 1994.

problématiques. Néanmoins, la représentation que les militaires ont de leur profession concourt à l'acceptation de la mission : « *aller là où on est envoyé* ». Et, dans cette expression, apparaissent les deux aspects principaux de ce qu'elle est : service et action.

En premier lieu, le service correspond à l'idée d'une subordination politique, les choix effectués visant à défendre, protéger ou représenter le pays ou ses intérêts. Il apparaît donc comme impératif, supérieur à l'individualité. Cette représentation ressort particulièrement lorsque sont questionnés la légitimité des opérations et leur sens. Face à l'évolution des missions, à leur variété - maintien de la paix, assistance humanitaire, intervention de crise -, la notion de service apparaît comme une forme de rationalité ultime qui justifie à elle seule la présence à l'étranger : « *on n'a pas à se poser de questions* ». Les convictions personnelles n'ont donc pas de place et, si elles en avaient une, alors l'individu n'aurait plus sa place dans l'institution : « *si on n'est pas d'accord, on n'a qu'à quitter l'armée* ». Le militaire est celui qui « *doit faire ce boulot* », que ce soit « *du sale boulot ou de l'humanitaire* », c'est, en quelque sorte, sa raison d'être.

En second lieu, tout en y étant directement lié, vient l'action. Finalité du service, il s'agit d'être employé, seule forme d'utilité du militaire. Très fortement recherchée au regard des attentes et des motivations à être projeté, l'action se décline principalement dans deux directions : la capacité d'adaptation et le risque. Toutes deux s'inscrivent, là encore, dans une certaine conception du militaire, son opérationnalité, et du métier militaire, sa diversité. Si l'urgence, la nouveauté, l'inconnu peuvent être considérés comme difficiles à gérer, ils ne sont pas pour autant décriés. Ils sont, au contraire, valorisés dans la mesure où ils relèvent d'une caractéristique du militaire, sa capacité d'adaptation. En d'autres termes, son efficacité se mesure à l'aune de cette capacité. L'idée, à l'instar de l'expression admise dans les unités combattantes de l'armée de terre, est que : « *c'est le terrain qui commande* »¹. A l'inverse, les missions « installées », l'oisiveté, la routine, sont fortement controversées, notamment parmi les militaires servant en unité de combat ou d'intervention, en ce qu'elles s'éloignent du modèle professionnel prédominant. On retrouve cette sublimation dans les discours sur le risque et le danger. Loin d'être craint, voire refusé, ce risque est non seulement accepté, car considéré comme une partie centrale du métier : « *on le savait en signant* », mais aussi recherché. En effet, connaître l'action, le danger, le « *coup de feu* », est une attente récurrente. La légitimité du risque opérationnel est donc largement partagée en référence aux fondements de la profession militaire².

¹ EFROS D. et FOUILLEUL N., *Les unités de combat en intervention humanitaire : une activité de travail particulière*, Paris : Les Documents du C2SD, 24, 1999.

² Nous y reviendrons dans la partie traitant du professionnalisme car les savoir-faire, l'entraînement, attachés à la spécialité sont prépondérants pour renforcer cette acceptation du risque.

Le deuxième registre de la professionnalité concerne le sens de la collectivité. Par cette expression il s'agit de caractériser la nature des relations dans le groupe professionnel. Celui-ci, réuni par et autour de la mission à exécuter, doit en effet fonctionner sur un mode particulier. La cohésion est ainsi très fortement investie puisque son absence entraînerait une mise en péril du groupe et, partant, de son efficacité. Néanmoins, il ne s'agit pas forcément d'une forme communautaire de groupe, mais parfois d'une forme sociétaire¹ dont la mission enjoint de donner une teinte communautaire aux relations tout au long de l'opération. On pourrait alors parler d'une communauté de circonstance liée à la mission. La professionnalité induit ainsi une conception de ce que doivent être les relations : cohésives, solidaires, dont il revient à chacun d'être l'instigateur. Que l'on parte en unité constituée ou *ad hoc*, il apparaît nécessaire de veiller à la création, la consolidation ou la préservation de cette cohésion. Ce sens de la collectivité transite par l'attention toute particulière que chacun – pair, subordonné ou supérieur –, doit porter aux membres de son groupe et le soutien nécessaire à fournir, si besoin, à celui ou ceux qui rencontreraient des difficultés, personnelles ou professionnelles. Ce soutien ne s'adresse donc pas à l'individu en tant que tel mais est d'abord justifié par la stabilité du groupe en tentant d'éviter toute défaillance isolée. Dans le même sens, la hiérarchie est acceptée dans tous les cas. Quand on parle d'acceptation on se réfère à l'adhésion extérieure, affichée, puisqu'il s'agit de préserver un statut. Le commandement est donc entendu au sens collectif et non au sens individuel.

Enfin, « être prêt à partir », c'est-à-dire être disponible, est considéré comme partie intégrante de la professionnalité militaire, pas tant du point de vue du statut général, que de celui des relations professionnelles et familiales. Ainsi, s'appuyant sur une représentation du métier militaire vouée au service, l'abnégation, le sacrifice, nourrissent cette forme d'engagement qu'est le sens du devoir. L'individu se met en quelque sorte entre parenthèses, la militarité l'invitant à servir des intérêts supérieurs et la collectivité. Ce registre de la professionnalité est le support principal de l'acceptation des contraintes personnelles, familiales le plus souvent, auxquelles sont soumis les militaires et qui ressortent de façon significative dans les entretiens. D'une part, il apparaît au sein du groupe professionnel avec la valorisation des projections extérieures. L'idée récurrente est qu'on ne peut pas refuser un départ, notamment parce que c'est une « chance », une forme de « récompense », l'occasion d'acquérir une expérience enrichissante et surtout la possibilité de « faire son métier de militaire ». Un éventuel refus serait donc « mal vu », incompris, par l'entourage professionnel, les pairs ou le commandement. L'engagement doit donc être sans faille et s'affirme dans cette conception du service. D'autre part, les

¹ « Communautaire » et « sociétaire » étant entendus au sens weberien ; WEBER M., *Economie et société. Les catégories de la sociologie*, Paris : Plon, 1995 (1918).

contraintes associées à l'urgence d'un départ, à l'éloignement familial sont acceptées dans la mesure où la professionnalité est considérée comme englobante. Ainsi, l'engagement personnel du militaire semble déborder sur sa famille. Celle-ci est en quelque sorte enjointe à la même disponibilité du service. Si partir relève du contrat professionnel, il fait en quelque sorte également partie du « contrat conjugal ». Le conjoint doit parfois comprendre que le « *métier passe avant tout* ». Néanmoins, comme nous l'avons, la vie familiale, tend de plus en plus à être prise en compte, et l'arbitrage entre vie professionnelle et vie privée semble évoluer.

Professionnalisme et spécialité

L'étude de l'influence de la spécialité sur l'approche des contraintes en opération fait apparaître un professionnalisme distinct dans les spécialités « opérationnelles » et celles du soutien. Celui-ci s'appuie essentiellement sur deux volets : le culte de la mission et la différenciation. Le professionnalisme apparaît alors comme le moyen d'affirmer une identité singulière et les difficultés rencontrées sur le terrain, passées au « filtre » du métier, deviennent des dispositions, voire des qualités propres, qu'il s'agit de mettre en avant pour se distinguer des autres spécialités.

On peut tout d'abord s'intéresser à ce que nous avons appelé le culte de la mission. L'accomplissement de la mission est l'objectif principal de l'ensemble des militaires, bien que cette dernière soit différente. Elle devient centrale pour définir le professionnalisme et accepter les tensions susceptibles de se produire en opération.

Dans les unités de combat ou d'intervention, ce culte s'exprime à travers la capacité de réaction. L'urgence, l'immédiateté, l'hyperactivité sont mises en avant même si on reconnaît qu'elles peuvent complexifier la conduite des activités. La « *mentalité particulière* », la « *volonté d'imprévu* », pour reprendre les termes des commandos en CPA permet de les gérer. Le contexte opérationnel n'est donc pas appréhendé comme déstabilisant. On parle de « *stress positif* » en cas de risque, avec le sentiment d'être « *galvanisé* », source d'« *adrénaline* ». Cette représentation explique d'ailleurs le problème qu'ils éprouvent à partir en individuel. En effet, dans le fonctionnement des unités constituées, l'efficacité dépend de la confiance et de l'interconnaissance des membres du groupe, qui permet de palier en partie les incertitudes de l'opération. C'est ici que l'entraînement trouve sa place : habitude de travailler d'une certaine façon et avec certaines personnes – entraînement qui n'est justifié que par la projection à venir.

Du point de vue de la mission, pour caractériser le professionnalisme des « techniciens », des « administratifs » ou des commandos de l'air des

Escadrons de Protection, on pourrait parler d'une capacité de conformation. Ainsi, l'absence de préparation spécifique pour partir en opération (renseignement d'ambiance par exemple) n'est pas perçue comme problématique car il s'agit d'exercer le même métier qu'en France. Pas de stress donc, mais l'occasion de se montrer « professionnel », au sens de « spécialiste ». Toutefois, malgré la confiance en cette capacité d'adaptation ou de conformation, la préparation demeure un enjeu important pour les militaires rencontrés.

De la mission et de son culte, qui créent l'unité du groupe, découlent des stratégies de distinction vis-à-vis des autres spécialités. Leurs éléments sont autant de signes à partir desquels le groupe se construit et donne à voir son professionnalisme, du moins tel qu'il le définit.

Dans les unités « opérationnelles », la « culture d'intervention »¹ et l'opérationnalité permettent de créer la différence. L'expérience opérationnelle occupe une large place dans les discours. La connaissance du terrain, bien qu'elle n'ait pas les mêmes contours, est perçue comme une caractéristique de la spécialité. « *Partir* » est en effet considéré comme un trait propre qui influe sur la gestion des difficultés, notamment en ce qui concerne le contexte opérationnel. Dans ce domaine, l'expérience est parfois communalisée et devient une ressource collective. Ainsi la transmission des connaissances nécessaires sur le terrain se réalise au sein de la spécialité avec des pratiques se situant à la marge des dispositifs institutionnels. Néanmoins, dans le prolongement de la notion de culture d'intervention, la capacité d'adaptation est mise en avant par une majorité de militaires, rejoignant la professionnalité.

Cependant, une scission apparaît entre spécialités lorsqu'est abordée la question de l'opérationnalité. D'une part, les opérations extérieures sont pour tous les militaires l'occasion de mettre en œuvre leurs compétences. Mais, pour les militaires du soutien et les commandos de l'air servant en escadron de protection, leur utilité serait mieux reconnue. Les « combattants », quant à eux, s'appuient sur leur expérience pour faire valoir leur opérationnalité et se distinguer dans leurs attentes. D'autre part, les missions respectives de ces spécialités, justifient une démarcation concernant la féminisation. La masculinité devient alors un critère distinctif, voire exclusif, pour servir au sein des unités « opérationnelles » qui, en raison de leur vocation au combat ou à l'intervention, ne pourraient admettre la présence de femmes. En revanche, elle poserait moins de problème dans les autres spécialités de l'armée de l'air et de l'armée de terre.

Pour conclure, il convient de rappeler que, au regard des difficultés mises en évidence, malgré leur influence, les représentations de la professionnalité et du professionnalisme dans l'adaptation au contexte

¹ FOUILLEUL N., *Entre professionnalité traditionnelle et professionnalisation : la cohésion dans les troupes de marine*, Paris : Les Documents du C2SD, 44, 2001.

ARMEE DE TERRE ET ARMEE DE L'AIR EN OPERATIONS : L'ADAPTATION DES MILITAIRES
AUX MISSIONS

opérationnel, connaissent des limites. De plus, il s'agirait de mieux saisir en quoi le caractère normatif de ces représentations peut engendrer des écueils dans l'acceptabilité des conditions opérationnelle et constituer une entrave à l'ajustement recherché.

Vincent PORTERET, Emmanuelle PREVOT, Katia SORIN

CONCLUSION

Face à la diversification et à la systématisation des missions, extérieures et intérieures, confiées aux armées depuis le début des années 1990, force a été de constater la diminution de l'attrait suscité par la nature des engagements opérationnels actuels. Les principales polémiques soulevées quant aux règles d'engagement, à la clarification des mandats et plus généralement à la légitimité de l'emploi des forces armées dans ce cadre, ont en effet plus ou moins résolues, à travers par exemple la délégation du volet militaire à des organisations régionales ou des coalitions d'Etats, l'institutionnalisation politique ou encore la conceptualisation doctrinale. Le sujet n'était-il donc plus problématique ou alors les questions étaient-elles autres ? La recherche a donc eu pour objectif d'établir un bilan sur cette quinzaine d'années d'expériences opérationnelles. Nous avons tenté de saisir comment les militaires les appréhendaient à travers la question de leur adaptation à ces missions en adoptant une approche sociologique centrée sur la perception qu'ont les acteurs des changements auxquels ils sont confrontés. Cette étude constitue également une réflexion d'étape puisqu'il s'agissait de cerner les principales tendances de cette adaptation en faisant le lien aux transformations structurelles ayant affecté l'institution militaire, et parmi elles, tout particulièrement la professionnalisation.

L'attention s'est portée sur les représentations professionnelles des militaires pour mettre en évidence les processus d'ajustement aux situations de travail et la manière dont est conféré le sens des activités. Sous-jacente à l'approche des constructions représentationnelles, la notion de socialisation est prégnante.

En effet, la socialisation professionnelle suppose des étapes successives, et nous rejoignons l'hypothèse Peter Berger et Thomas Luckmann selon laquelle « la socialisation n'est jamais complètement réussie » et « n'est jamais totale ni terminée »¹, et peut être définie comme « une intériorisation de « sous-mondes » institutionnels » et « l'acquisition spécifique de rôles, les rôles étant directement ou indirectement enracinés dans la division du travail »². En ce sens, les institutions sociales apparaissent comme des appareils de

¹ BERGER P. et LUCKMANN T., *La construction sociale de la réalité*, Paris : Armand Colin, 1996 (1966), p. 186 sq.

² *Ibid.*, p. 189.

socialisation qui modèlent les conduites de leurs membres grâce au « conditionnement » qu'elles opèrent sur ceux-ci. Cette approche présente l'intérêt d'insister sur les contraintes produites par les structures dans lesquelles évoluent les individus et permet d'aborder les professions, notamment dans leur objectif de professionnalisation, comme des milieux de socialisation qui entendent dispenser des modèles de penser et d'agir, des visions du monde à leurs membres. Il convient néanmoins de modifier l'acception des individus qu'elle suppose, c'est-à-dire celle de supports de la socialisation, et de les réintroduire comme acteurs du processus de socialisation. En ce sens, l'individu n'est pas seulement « socialisé » mais « se socialise » également. L'appartenance professionnelle résulte d'un choix et la socialisation est considérée sous l'angle de l'appropriation cognitive, par les individus, des règles et des représentations du monde professionnel¹. Ainsi, un axe d'analyse touche à l'entrée des individus en socialisation, définie comme un « processus d'identification, de construction d'identité, c'est-à-dire d'appartenance et de relation. Se socialiser c'est assumer son appartenance à des groupes (d'appartenance ou de référence) »². La socialisation professionnelle consiste donc, en partie, en l'acquisition du « savoir » sur la profession et implique la prise en charge au moins partielle de son passé, de son présent et de son projet c'est-à-dire en un processus d'appropriation cognitive par lequel l'individu intériorise les savoirs, les normes, les valeurs, les règles, les représentations de la profession.

De plus, la place de l'individu dans les processus de socialisation nous semble devoir être approfondie à partir de l'approche interactionniste en insistant sur les transactions que les individus réalisent entre le rôle qui leur est imposé et celui qu'ils se conçoivent. Ainsi, comme on l'a soutenu précédemment, la profession peut être abordée comme un système d'interactions qui s'éprouve dans les relations et les pratiques professionnelles quotidiennes lors desquelles l'individu acquiert une position et un rôle. Toutefois l'intériorisation du rôle ne signifie pas son acceptation, mais plutôt l'apprentissage cognitif permettant à l'individu de se positionner, de s'y adapter à partir de l'interprétation qu'il en développe et de ses intérêts propres, c'est-à-dire de son appropriation

¹ La socialisation professionnelle engendre ainsi des représentations définies comme un « processus d'élaboration perceptive et mentale de la réalité qui transforme les objets sociaux (personnes, contextes, situations) en catégories symboliques (valeurs, croyances, idéologies) et leur confère un statut cognitif permettant d'appréhender les aspects de la vie ordinaire par un recadrage de nos propres conduites à l'intérieur des interactions sociales » ; FISCHER G. N., *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*, Paris : Dunod, 1996, p. 19.

² PERCHERON A., *L'univers politique des enfants*, Paris : FNSP/Armand Colin, 1974, p. 32. On rejoint ainsi en partie la définition de Berger et Luckmann pour lesquels le « processus d'intériorisation entraîne une identification subjective au rôle et aux normes appropriées ». Ils s'appuient d'ailleurs sur l'exemple de la socialisation des fantassins et des cavaliers dans l'armée qui diffèrent tant du point de vue de l'instruction militaire que du langage, des symboles, ou des images utilisés par chacun de ces « sous-mondes institutionnels » ; BERGER et LUCKMANN, *op. cit.*, p. 191.

subjective. En ce sens, la socialisation est aussi une « carrière » au cours de laquelle l'individu, après « s'être socialisé », tente d'établir un équilibre entre le rôle qui lui est assigné dans le système d'interactions et la distance à ce rôle qui lui permet de le définir autrement¹. Reliée à une définition des représentations professionnelles comme prises de position individuelles – puisque c'est à partir de celles-ci que se constitue le lien entre l'objet (le métier militaire) et l'individu (le militaire) –, l'étude des transactions effectuées par les individus pour ajuster ce rôle, ou s'ajuster à ce rôle, est circonscrite au monde professionnel dans lequel elles se réalisent et n'entend pas discuter de l'articulation des différentes appartenances dans les constructions identitaires. De ce point de vue, la socialisation résulte de deux types de processus, un processus d'assimilation et un processus d'accommodation². L'intériorisation et l'incorporation de la profession ne sont donc pas seulement subies, mais procèdent de constructions, d'interprétations et d'arrangements individuels³.

La définition de la socialisation professionnelle au métier militaire comme un processus de socialisation secondaire lors duquel les individus donnent du sens au système d'interactions qui caractérise cette appartenance a donc été au fondement de notre analyse. Elle est envisagée comme un processus d'adaptation plutôt que comme un processus d'intégration, qui consiste en la recherche d'un équilibre ou d'un compromis entre d'une part, un engagement minimum vis-à-vis de l'institution et, d'autre part, un détachement ou une distance à son égard. Dans notre approche, le rôle professionnel renvoie à la construction de représentations en ce qu'elles définissent ce qui est considéré comme le centre de la vie professionnelle. De nature identitaire, cette structuration tend ainsi à distinguer les groupes professionnels selon les identifications qu'ils privilégient pour se définir. Comme l'écrit Serge Moscovici, les représentations sont à la fois « générées et acquises, ce ne sont

¹ Selon Everett Hughes, la carrière inclut non seulement l'apprentissage des techniques de l'activité professionnelle mais également la perception du système complet des places possibles en son sein. Ainsi, dans les cas où les professionnels se projettent dans une carrière, notamment en s'identifiant à un groupe de référence auquel ils souhaiteraient appartenir, la conception de soi s'ajuste; HUGHES E. C., « The Making of a Physician », *Men and their Work*, Glencoe : The Free Press, 1967 (1958), pp. 116-131. Toutefois il nous semble pertinent de soutenir la réciproque, c'est-à-dire un ajustement du rôle en fonction de la conception de soi, au moins au travers de la représentation qui en est construite.

² En référence à définition qu'en donne Annick Percheron : « Par l'assimilation, le sujet cherche à modifier son environnement pour le rendre conforme à ses désirs et diminuer ses sentiments d'anxiété et d'intensité ; par l'accommodation, au contraire, le sujet tendrait à se modifier pour répondre aux pressions et aux contraintes de son environnement » ; PERCHERON, *op. cit.*, p. 25

³ C'est d'ailleurs en partie ce que soutient le concept de « socialisation anticipatrice » construit par Robert Merton à partir du constat que « dans un groupe, les membres subordonnés, ou non encore intégrés, ont toujours tendance à partager les sentiments et à se conformer aux valeurs du noyau le plus prestigieux et respecté du groupe » ; MERTON R.K., *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris : Armand Colin, 1997 (1950), p. 223.

pas les substrats mais les interactions qui comptent »¹. La nécessité de « faire de la représentation une passerelle entre le monde individuel et le monde social, de l'associer ensuite à la perspective d'une société qui change »² implique alors d'aborder le concept dans une perspective diachronique. Il s'agit alors de comprendre « non plus la tradition mais l'innovation, non plus une vie sociale déjà faite mais une vie sociale en train de se faire »³. Le postulat est donc que les individus participent de cette construction au même titre que le champ social dans lequel ils s'insèrent.

Ce canevas théorique pour l'étude des mécanismes individuels et collectifs de construction du sens du métier militaire et de ses activités a permis de mettre en évidence les dynamiques qui président à l'acceptation ou au refus des missions en général. Nous nous sommes intéressés aux définitions de ces opérations en nous attachant à distinguer l'influence des éléments sur lesquels elles se fondent : l'expérience vécue, le discours institutionnel, la préparation opérationnelle, le sens conféré au métier militaire, les motivations à l'engagement,.... Les perceptions du changement ont été questionnées parmi les militaires du rang et les sous-officiers de l'armée de terre et de l'armée de l'air. La difficulté résidait dans la comparaison de deux armées aux formats d'engagement très différents. Mais l'approche par spécialité s'est avérée fructueuse pour caractériser les questions transversales qui se posent plutôt que les singularités propres à chacune de ces armées.

D'une manière générale on peut conclure à l'intégration des missions au métier militaire, notamment en raison de la manière dont elles ponctuent aujourd'hui le rythme des activités. De plus, la question de leur nature semble, au regard de l'utilité qui leur est conférée, qu'elle soit sociale ou opérationnelle, ne plus être problématique. Dans le même sens, le départ en opération extérieure n'est pas remis en cause : il est désormais acquis qu'il fait partie des exigences du métier militaire, quelle que soit la spécialité exercée. De ce point de vue, les Opex sont d'ailleurs particulièrement valorisées en tant que concrétisation de l'engagement et apparaissent comme des supports importants de l'identification professionnelle.

Toutefois, cette acceptation des missions ne doit pas occulter un certain nombre de problèmes susceptibles d'avoir une influence sur leur acceptabilité par les militaires. Les diverses pistes ou recommandations que

¹ En s'intéressant à la circulation des représentations, on raisonne donc « sur des mécanismes psychiques et de communication produisant un phénomène spécifique au cours de ces milliers d'actes, raconter, emprunter et reraconter, effectués par tant et tant d'individus. En se représentant une chose ou une notion, on ne se fait pas uniquement ses propres idées ou images. On génère et transmet un produit progressivement élaboré dans d'innombrables lieux selon des règles variées » ; MOSCOVICI S., « Des représentations collectives aux représentations sociales », in JODELET D. (dir.), *op. cit.*, p. 98 sq.

² *Ibid.*, p. 99.

³ *Ibid.*, p. 100.

nous avons pu effectuer tout au long de l'étude convergent en effet sur un point : la question de la reconnaissance. Ainsi, les améliorations réalisables en termes de préparation (contextuelle, culturelle, environnementales, etc.) et de soutien des militaires (matériel et psychologique pendant et au retour d'opération) mais aussi de leurs familles (prévention, accompagnement, etc.), si elles peuvent contribuer à augmenter l'efficacité opérationnelle, s'inscrivent également dans le registre des attentes des hommes et femmes vis-à-vis de l'institution qu'ils servent. En l'absence d'efforts en ce sens, sans donner une orientation « revendicatrice » à cette conclusion, les incompréhensions, voire les insatisfactions, peuvent générer des attitudes de ruptures.

Le terme de reconnaissance, comme on l'a perçu tout au long du développement, revêt plusieurs sens¹ : il peut s'agir de reconnaître que quelque chose a eu lieu, d'admettre la légitimité d'un besoin, de donner une valeur à l'engagement personnel, d'interférer sur l'image positive ou négative qu'autrui ou la société, peut renvoyer aux individus. Suivant Axel Honneth², on peut postuler l'importance, dans le cas du métier militaire, des principes de solidarité et d'égalité, et de leur influence respective sur les sentiments d'estime de soi et de respect de soi.

En effet, sous le premier registre, la reconnaissance est liée à l'utilité à l'égard de la collectivité, selon la contribution qui lui y est apportée et la conviction de la fonction sociale de l'activité exercée. A ce niveau, la légitimation de l'action est apparue comme particulièrement importante aux yeux des militaires et ce d'autant plus que certaines de ses modalités tendent à s'effriter. En premier lieu, les Opint sont moins appréhendées comme un vecteur d'intégration à la société civile et de renforcement du lien armée-nation que par le passé. En second lieu, le phénomène de prolongement des mandats et « l'installation » de certaines missions (présence, souveraineté) rendent difficiles l'ancrage de la finalité de l'action dans le contexte opérationnel et, ce faisant, de la justification de l'éloignement familial. Enfin, tout en y étant liée, s'y ajoute la suractivité de certaines unités, sous la forme d'une usure qui, à terme, pourrait s'avérer préjudiciable. La question du sens de ces missions – de leur utilité via la reconnaissance de cette utilité –, quoique recomposée, reste posée. Cette reconnaissance, on l'a vu, transite par les expériences individuelles des différentes missions, à travers les relations qui se nouent avec les populations que les militaires disent servir et à travers les représentations de l'action militaire. Mais l'institution remplit également un rôle dans l'attestation de cette utilité notamment par l'intérêt qu'elle accorde aux missions (décorations, récompenses, rémunération, ou encore conditions de vie en opération, etc.).

¹ RICCEUR P., *Parcours de la reconnaissance. Trois études*, Paris : Stock, 2004.

² HONNETH A., *La lutte pour la reconnaissance*, Paris : Cerf, 2001.

Sous le second registre, bien que l'on s'éloigne du domaine des relations juridiques abordé par Axel Honneth, la notion d'égalité et le sentiment de respect de soi sont pertinents pour rendre compte de l'attente de reconnaissance de l'individualité au sein de la sphère professionnelle. En effet, la préparation et le soutien des militaires comme de leur famille, quelle qu'en soient les orientations (psychologique, matérielle, opérationnelle, etc.), influent sur le sentiment de considération. L'absence de « retour » de l'institution envers ses membres peut avoir des effets sur leur loyauté, définie ici comme un sentiment d'appartenance et d'engagement à l'égard de l'institution, et entraver les motivations à partir en opération, à certains moments, ou à certains endroits, et parfois à modifier les perspectives de carrière. La professionnalisation a sur ce point entraîné des changements importants de la composition sociale des armées. La stabilisation du personnel contribue à diminuer la part des militaires célibataires, sans « charge familiale ». L'arbitrage entre vie personnelle et vie professionnelle est au cœur des préoccupations actuelles des militaires.

Cependant, la résolution des difficultés liées aux missions ne dépend pas seulement de la propension institutionnelle à instaurer un certain nombre de dispositifs formels. Ainsi, l'armée de l'air comme l'armée de terre ont entrepris des efforts en matière de soutien et de prise en compte des facteurs personnels. Néanmoins, au sein des unités de travail, que celles-ci soient plus ou moins restreintes (sections, escadrons, équipes...), certaines représentations de la professionnalité et du professionnalisme, comme la « nécessaire » réserve quant aux difficultés psychologiques, le sentiment d'obligation face à un potentiel départ en Opex, la pression du groupe en ce sens, si elles sont des « moteurs » pour l'exécution des missions, peuvent connaître des limites et constituer une entrave à leur bon déroulement. Là encore intervient la problématique de la professionnalisation des armées sous l'aspect de l'intégration des « nouveaux professionnels (militaires du rang et femmes), qui semble ne pas être résolue, et dont les enjeux dépassent le seul cadre des structures pour avoir des conséquences sur les engagements opérationnels, notamment en termes de cohésion.

BIBLIOGRAPHIE

I. Le travail et les représentations sociales

- ABBOTT A., *The System of Professions. An Essay of the Division of Expert Labor*, Chicago : University of Chicago Press, 1988
- ABRIC J.-Cl. (dir.), *Pratiques sociales et représentations*, Paris : PUF, 1994
- BERGER P. et LUCKMANN T., *La construction sociale de la réalité*, Paris : Armand Colin, 1986 (1966)
- BLIN J.-F., *Représentations, pratiques et identités professionnelles*, Paris : L'harmattan, 1997
- BOUDON R., *Le sens des valeurs*, Paris : PUF, 1999
- BOURDIEU P., *La domination masculine*, Paris : Seuil, 1998
- CHAZEL F., *Du pouvoir à la contestation*, Paris : LGDJ, 2003
- CLOT Y., *La fonction psychologique du travail*, Paris : PUF, 2004 (1999)
- DOISE W., CLEMENCE A. et LORENZI-CIOLDI F., *Représentations sociales et analyse de données*, Grenoble : PUG, 1992
- DOUGLAS M., *Comment pensent les institutions*, Paris : La Découverte / Bibliothèque du MAUSS, 1999 (1986)
- DUBAR C., *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris : A. Colin, 1991
- DUBAR C., TRIPIER P., *Sociologie des professions*, Paris : A. Colin, 1998
- DUBET F., *Le déclin de l'institution*, Paris : Editions du Seuil, 2002
- DUBET F., *Sociologie de l'expérience*, Paris : Editions du Seuil, 1994
- FESTINGER L., *A Theory of Cognitive Dissonance*, Stanford: Stanford University Press, 1957
- FISCHER G. N., *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*, Paris : Dunod, 1996
- FORTINO S., « De la ségrégation sexuelle des postes à la mixité au travail : étude d'un processus », *Sociologie du travail*, 1999, 41, pp. 363-384
- GAMBA-NASICA C., *Socialisations, expériences et dynamiques identitaires. L'épreuve de l'entrée dans la vie active*, Paris : L'Harmattan, 1999
- GOFFMAN E., *Les cadres de l'expérience* (trad.), Paris : Minit, 1991
- GUIMELLI C. (dir.), *Structures et transformations des représentations sociales*, Neuchâtel-Paris : Delachaux et Niestlé, 1994
- HUGHES E. C., *Le regard sociologique*, Paris : Editions de l'EHESS
- HUGHES E. C., « The Making of a Physician », *Men and their Work*, Glencoe : The Free Press, 1967 (1958)
- HONNETH A., *La lutte pour la reconnaissance*, Paris : Cerf, 2001

- INGLEHART R., *The Silent Revolution*, Princeton: Princeton University Press, 1977
- JODELET D. (dir.), *Les représentations sociales*, Paris : PUF, 1991 (1987)
- LORIOU M. (dir.), *Constructions du stress, psychologisation du social et rapport au public. Les cas des infirmières hospitalières, des conducteurs de bus et des policiers*, Projet de recherche pour l'initiative de recherche, « Travail dans la fonction publique », Rapport Final, Décembre 2004
- LORIOU M., *Le temps de la fatigue. La gestion du mal-être au travail*, Paris : Anthropos, 2000
- MANNONI P., *Les représentations sociales*, Paris : PUF, 1998
- MENGER P.-M., *Les professions et leurs sociologies. Modèles théoriques, catégorisations, évolutions*, Paris : Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2003
- MERCURE D., *Les temporalités sociales*, Paris : L'Harmattan, 1995
- MERTON R.K., *Eléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris : Armand Colin, 1997 (1950)
- MOSCOVICI S., *La psychologie sociale*, Paris : PUF, 2003 (1984)
- ORFALI B., « Les représentations sociales : un concept essentiel et une théorie fondamentale en sciences humaines et sociales », *L'Année sociologique*, vol. 50, n°1, 2000, pp. 235-254
- PERCHERON A., *L'univers politique des enfants*, Paris : FNSP/Armand Colin, 1974
- QUIVY R. et VAN CAMPENHOUDT L., *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris : Dalloz, 1988
- RICÉUR P., *Parcours de la reconnaissance. Trois études*, Paris : Stock, 2004
- SCHNAPPER D., *La compréhension sociologique. Démarche de l'analyse typologique*, Paris : PUF, 1999
- SENNETT R., *Respect. De la dignité de l'homme dans un monde d'inégalité* (trad.), Paris : Hachette (pluriel), 2005 (2003)

II. Armées et métier militaire

- BATTISTELLI F., « Peacekeeping and the Postmodern Soldier », *Armed Forces and society*, Vol. 23, n°3, Spring 1997, pp. 467-484
- BOËNE B. (dir.), *La spécificité militaire*, Paris : Armand Colin, 1990
- BOËNE B., « Banalisation des armées : le cas français », *Futuribles*, juin 1987, pp. 39-54
- BOËNE B., « La professionnalisation des armées : contexte et raisons, impact fonctionnel et sociopolitique », *Revue française de sociologie*, 44-4, 2003, pp. 647-693
- BUROT-BESSON I. et CHELLIG N., *Les enjeux de la féminisation du corps des médecins des armées*, Paris : Les Documents du C2SD, 2001

- CAFORIO G. (ed.), *Handbook of the Sociology of the Military*, New York : Kluwer Academic – Plenum Publishers, 2003
- CAFORIO G., « The Military Profession : Theories of Change », *Armed Forces and Society*, vol. 15, n° 1, 1988, pp. 55-69
- CAPLOW T. et VENNESSON P., *Sociologie militaire*, Paris : Armand Colin, 2000
- DABEZIES P., « La spécificité militaire : esquisse d'une approche globale de l'Armée », *Arès*, III, 1980, pp. 77-105
- DANDEKER C., « New Times for the Military. Some Sociological Remarks on the Changing Role and Structure of the Armed Forces of the Advanced Societies », *British Journal of sociology*, 45 (4), pp. 637-654
- FOUILLEUL N., *Entre professionnalité traditionnelle et professionnalisation en cours : la cohésion dans les Troupes de Marine*, Paris : Les Documents du C2SD, 2001
- GIRARDET R., *La société militaire de 1815 à nos jours*, Paris : Perrin, 1998 (1953)
- GRESLE F. (dir.), *Sociologie du milieu militaire*, Paris : L'Harmattan, 2005
- HUNTINGTON S., *The Soldier and the State*, Cambridge : The Belnap Press of Harvard University Press, 1957
- JANOWITZ M. , « Civic Conscience and Military Performance », *in* JANOWITZ M. et WESBROOK S., *The Political Education of Soldiers*, Beverly Hills : Sage, 1983, pp. 55-80.
- JANOWITZ M., *The Professional Soldier. A Social and Political Portrait*, New York, The Free Press, 1971 (1960)
- JEAY A.-M., SCHEHR S., « Le processus d'individualisation du travail dans l'armée de l'Air », *Les Champs de Mars*, 2003, n°14, pp. 41-58
- KOUDJIL C., PIOTET F., PORTERET V., SORIN K., *Les conditions de vie des militaires en Europe : convergences et divergences*, Paris : Les Documents du C2SD, 2003
- Laboratoire Georges Friedmann, *L'exercice de l'activité dans les armées*, Paris : OSD, 1997
- LEGER J.-F., « Pourquoi les jeunes s'engagent-ils aujourd'hui dans les armées ? », *Revue Française de Sociologie*, 44-4, 2003, pp. 713-734
- LEGER J.-F., *Les jeunes et l'armée*, Paris : L'Harmattan, 2004
- LEON M.-H., *Uniformes et formations. Socialisations et rites d'interaction dans un poste de commandement régimentaire*, Paris : L'Harmattan, 1999
- LORiot D., FRIEDMANN G., BENKARA L., *Métiers de la Défense, le choix des femmes. Identité et mixité des emplois dans l'armée de terre*, Paris : Les Documents du C2SD, 2001
- MARTIN M.-L., « Le déclin de l'armée de masse en France. Note sur quelques paramètres organisationnels », *Revue française de sociologie*, XXII, 1, 1981, pp. 87-116
- MARTIN M.-L., *Warriors to Managers. The French Military Establishment from 1945*, Chapel Hill : University of North Carolina Press, 1981

- MOSKOS C. et WOOD F. R., *The Military. More than just a job?*, Washington : Pergamon-Brassey's, 1988.
- MOSKOS C., « From Institution to Occupation : Trends in Military Organization », *Armed Forces and Society*, vol. 4, n° 1, 1977, pp. 44-50
- MOSKOS C., WILLIAMS J., SEGAL D. (dir.), *The Postmodern Military, Armed Forces after the Cold War*, New York : Oxford University Press, 2000.
- MILLET A., MURRAY W. (ed.), *Military Effectiveness*, 1988, Boston : Allen & Unwin
- PAQUETEAU B., « Mots et stratégies: le débat sur la réforme des armées », *Mots*, n°51, juin 1997, pp. 85-100
- PASCALLON P. (dir.), *L'Armée de l'air. Les armées françaises à l'aube du XXI^{ème} siècle*, Paris : L'Harmattan, 2003
- PAVEAU M.-A., *Le langage des militaires, éléments pour une ethno-linguistique de l'Armée de terre française*, Thèse de linguistique, Paris, Université Paris IV, 1994
- PAVEAU M.-A., *Signes et rhétoriques militaires*, Paris : Presses de la FNSP, 1997
- PORTERET V., « A la recherche du nouveau visage des armées et des militaires français : les études sociologiques du Centre d'Etudes en Sciences Sociales de la Défense », *Revue française de sociologie*, 44-4, 2003, pp. 799-822
- PORTERET V., *Etat-nation et professionnalisation des armées. Les députés français face au déclin de l'armée de masse de 1962 à nos jours*, Paris : L'Harmattan, 2005
- SCHWEISGUTH E., SINEAU M., SUBILEAU F., *Techniciens en uniforme*, Paris : Presses de la FNSP, 1979
- SEGAL D., « Measurement of the Institutional/Occupational Change Thesis », *Armed Forces and Society*, vol. 12, n°3, Spring 1986, pp. 352-375
- SIEBOLD G. L., « Core Issues and Theory in Military Sociology », *Journal of Political and Military Sociology*, vol. 29, n°1, Summer 2001, pp. 140-159
- SORIN K. (dir.), *La féminisation des armées occidentales. Quels enseignements pour la France ?*, Paris : Les Documents du C2SD, 2005
- SORIN K., *Femmes en armes, une place introuvable ? Le cas de la féminisation des armées françaises*, Paris : L'Harmattan, 2003.
- THOMAS H.-J.-P. (dir.), *Officiers et sous-officiers. La dialectique des légitimités*, Paris : Addim, 1994
- VENNESSON P., *Les chevaliers de l'air. Aviation et conflits au XX^e siècle*, Paris : Presses de Sciences Po et Fondation pour les Etudes de Défense, 1997

III. Guerres et missions des armées

- BADIE B., *L'impuissance de la puissance*, Paris : Fayard, 2005
- BATTISTELLI F., « Peacekeeping and the Postmodern Soldier », *Armed Forces and Society*, Vol. 23, n°3, Spring 1997, pp. 467-484

- BECKER J.-J. et AUDOIN-ROUZEAU S., *La France, la nation, la guerre : 1850-1920*, Paris : SEDES, 1995
- BOËNE B., NOGUES T. et HADDAD S., *A missions nouvelles des armées, formation nouvelle des officiers des armes ?*, Paris : Les Documents du C2SD, 2001
- BOUTROS-GHALI B., « L'ONU et les opérations de maintien de la paix à la croisée des chemins », *Relations internationales et stratégiques*, n°11, automne 1993, pp. 7-16
- BOUTROS-GHALI B., *Supplément à l'Agenda pour la paix : rapport de situation présenté par le Secrétaire général à l'occasion du cinquantième des Nations Unies*, A/50/60, S/1995/1, 3 janvier 1995
- BRAEM Y., *Les relations armées-ONG, des relations de pouvoir ? Caractéristiques et enjeux de la coopération civilo-militaire française : le cas du Kosovo*, Paris : Les Documents du C2SD, 2004
- BROUILLET P., « Les « nouvelles missions » au regard de l'histoire », *Les Champs de Mars*, Premier semestre 2002, pp. 89-98
- BRUNETEAUX P., *Maintenir l'ordre*, Paris : Presses de Science Po, 1996
- BRUN C., PREVOT E., *Spécificité de l'expérience opérationnelle et gestion des difficultés sur le terrain : quels enseignements pour les Opex ? L'exemple des commandos de l'air*, CReA, Working Paper, septembre 2006
- BURK James, « Why Peacekeeping ? », *Armed Forces and Society*, vol.23, n° 3, 1997, pp. 323-326
- CHANTEBOUT B., *La défense nationale*, Paris : PUF, 1972
- COHEN S. (dir.), *L'opinion, l'humanitaire et la guerre. Une perspective comparative*, Paris : Economica, 1996
- Comité consultatif de santé des armées, *Rapport technique : le soutien psychologique des forces engagées dans les missions extérieures* », Ministère de la défense, novembre 1995
- FRANCHET Commandant, *Casque bleu pour rien : ce que j'ai vraiment vu en Bosnie*, Paris : Lattès, 1995
- CORVISIER A. (dir.), *Histoire militaire de la France IV. De 1940 à nos jours*, Paris : PUF, 1997 (1994)
- CORVISIER A., *La guerre. Essais historiques*, Paris : PUF, 1995
- COT J. (général d'armée (cr)), *Opérations des Nations Unies. Leçons de terrain*, Paris : Fondation pour les Etudes de Défense / La Documentation Française, 1995
- CREPIN A., *Défendre la France. Les Français, la guerre et le service militaire, de la guerre de Sept Ans à Verdun*, Rennes : PUR, 2005
- CRESWELL M. J., « Legitimizing Force : A Lockean Account », *Armed Forces and Society*, 30, 4, 2004, pp. 629-648
- DELMAS P., *Le bel avenir de la guerre*, Paris : Gallimard, 1995
- DERRIENNIC J.-P., *Les guerres civiles*, Paris : Presses de Sciences Po, 2001
- DESMONS Eric, *Mourir pour la patrie ?*, Paris : PUF, 2001

- DIAMOND L., MAC DONALD J., *Multi-Track Diplomacy. A System Approach to Peace*, West Hartford : Kumarian Press, 1996
- DOISE J. et VAISSE M., *Politique étrangère de la France - Diplomatie et outil militaire 1871-1991*, Paris : Seuil, 1992 (1987)
- EFROS D. et FOUILLEUL N., « Entre programme et contingence : l'activité du combattant dans les opérations de maintien de la paix », *Les champs de Mars*, deuxième semestre 1998, pp. 113-129
- EFROS D., FOUILLEUL N., *Les unités de combat en intervention humanitaire : une activité de travail particulière*, Paris : Les Documents du C2SD, 1999
- EHRENBERG A., *Le corps militaire. Politique et pédagogie en démocratie*, Paris : Aubier, 1983
- ESQUIVIE D., ARVERS P., LEIFFLEN D., « Soutien médico-psychologique des personnels en opération », *Médecine et armées*, 2006, 34, 1, pp. 51-56
- FALK R., *On Humane Governance: Toward New Global Politics*, Cambridge : Policy Press, 1995
- FORCADE O. et GUELTON F., « L'expédition française en Syrie en août 1860-juin 1861 », *Revue internationale d'histoire militaire*, n°75, 1995, pp. 49-62
- FORCADE O., « Les missions humanitaires et d'interposition devant l'histoire », *La revue Tocqueville*, vol. XVII, n°1, 1996, pp. 39-52
- GAL R., « Peace Soldier's Stress, is there such a Thing? », Paris : Centre de sociologie de la défense nationale, juin 1994, 11 pages
- GENIN A. (Colonel), « Le centre de relations humaines, aide à la décision du commandement », *Défense nationale*, 1997, pp. 55-69
- GRANET Marie-Béatrice (dir.), « L'environnement juridique des forces terrestres dans les opérations extérieures », *Cahier de recherches et d'enseignements doctrinaux*, n° 1, 2004
- GRESLE F., *Le service national*, Paris : PUF, 1997
- HASSNER P., *La terre et l'empire. La violence et la paix II*, Paris : Seuil, 2003
- HASSNER P., *La violence et la paix. De la bombe atomique au nettoyage ethnique*, Paris : Seuil, 2000 (1995)
- HELIE J., « Les armes », in NORA P. (dir.), *Les lieux de mémoire, Les France - vol. 2. Traditions*, Paris : Gallimard, 1997 (1992), pp. 3235-3275
- HOLSTI K. J., *The State, War, and the State of war*, Cambridge : Cambridge University Press, 1996
- HOWARD M., *La guerre dans l'histoire de l'Occident* (trad.), Paris : Hachette, 1990 (1976)
- JOHANSSON E., « The Role of Peacekeepers in the 1990's: Swedish Experience in UNPROFOR », *Armed Forces and Society*, 1997, vol.23, n°3, pp. 451-466
- KEEGAN J., *Histoire de la guerre du néolithique à nos jours* (trad.), Paris : Dagorno, 1996 (1989)

- LA BALME N., *Partir en guerre. Décideurs et politiques face à l'opinion publique*, Paris : Gallimard, 2002
- LEBIGOT F., LAFONT B., PLOUZNIKOFF M., « Psychiatrie et armée », *Encyclopédie médico-chirurgicale*, Paris : Editions Techniques, 1994
- LUTTWAK E., « A Post-heroic Military Policy », *Foreign Affairs*, juillet-août 1996, pp. 33-45
- MILLER L. L., « Do Soldiers Hate Peacekeeping ? The Case of Preventive Diplomacy Operations in Macedonia », *Armed Forces and society*, 1997, vol. 23, n°3, pp. 415-450
- MILLER L. L., MOSKOS C., « Humanitarian or Warriors ? Race, Gender, and Combat Status in Operation Restore Hope », *Armed Forces and Society*, 1995, vol. 21, n°4, 1995, pp. 615-637
- MOSKOS C., *Peace Soldiers : The Sociology of a United Nations Military Force*, Chicago : University of Chicago Press, 1976
- MUNKLER Herfried, *Les guerres nouvelles* (trad.), Paris : Alvik, 2003 (2002)
- MURAWIEC L., *La guerre au XXI^e siècle*, Paris : Editions Odile Jacob, 2000
- NOGUES T., *Les dynamiques identitaires et conflictuelles de l'échange interprofessionnel. Le cas de la coopération entre soldats et gendarmes français au Kosovo*, Thèse de sociologie: Rennes 2, 2002
- PASCALLON P. (dir.), *Les interventions extérieures de l'armée française*, Bruxelles : Bruylant, 1997
- PAULMIER T., « Les opérations de maintien de la paix : l'incertitude sur les nouvelles missions de l'armée française », *Les Champs de Mars*, premier semestre 1998, pp. 90-106
- PAULMIER T., *L'armée française et les opérations de maintien de la paix*, Paris : LGDJ, 1997
- PORTERET V., PREVOT E., *Le patriotisme en France aujourd'hui*, Paris : Les Documents du C2SD, 2005
- PREVOT E., « Warriors. L'impossible mission. Pacificateurs ou spectateurs: quel rôle pour les soldats ? », in VENNESSON P. (dir.), *Guerres et soldats au cinéma*, Paris : L'Harmattan, 2005, pp. 119-149
- PREVOT E., *L'influence des « nouvelles missions » sur le sens du métier militaire. La fonction identitaire des représentations professionnelles dans une armée en cours de professionnalisation*, Thèse de sociologie, Université Paris 1-Panthéon Sorbonne, Paris, 2006
- PREVOT-FORNI E., *L'identité militaire à l'épreuve des opérations extérieures à finalité pacificatrice : l'exemple d'un régiment d'infanterie*, Paris : Les Documents du C2SD, 2001
- RAPHEL C. (médecin chef), « Blessures mentales et blessures corporelles : similitudes fonctionnelles et divergences institutionnelles », *Les Champs de Mars*, Premier semestre 2000, pp. 37-40

- RAPHEL C. (médecin chef) (dir.), *Soutien des personnels militaires féminins engagés sur des théâtres d'opérations extérieures et de leurs familles*, Paris : Les Documents du C2SD, 2000
- REED B. et SEGAL D., « The Impact of Multiple Deployments on Soldiers' Peacekeeping Attitudes, Morale, and Retention », *Armed Forces and Society*, vol. 27, n° 1, 2000, pp. 57-78
- RICHOUFFITZ E. de (colonel), *Pour qui meurt-on ?*, Paris : Addim, 1999
- SAINT GERMAIN P.-Y. de, « Le maintien de la paix : des opérations d'un type nouveau », *Défense nationale*, janvier 1997, pp. 25-36
- SAUVAGE A., NOGUES T., CHEVRIER S., *Armées et sécurité intérieure: perception des acteurs institutionnels civils et militaires*, Paris : Les Documents du C2SD, 2001
- SEGAL D., REED B. et ROHALL D., « Constabulary Attitudes of national Guard and Regular Soldiers in the US Army », *Armed forces and Society*, vol. 24, n°4, 1998, pp. 535-548
- SEGAL D., *The Meaning of « New Missions » to Soldiers*, Paris : Centre de sociologie de la défense nationale, juin 1994
- SEGAL D., WALDMAN R. J., « Multinational Peacekeeping Operations : Background and Effectiveness », in BURK J. (ed.), *The Adaptive Military. Armed Forces in a Turbulent World*, New Brunswick (USA) and London (UK) : Transaction Publisher, 1998 (1994), pp. 183-201
- SEGAL D., WECHSLER SEGAL M., *Peacekeepers and their Wives*, Westport : Greenwood Press, 1993
- SION L., « *Changing from Green to Blue Beret* »: *A Tale of Two. Dutch Peacekeeping Units*, Th.: sociologie, Vrije Universiteit, Amsterdam, 2004
- SMOUTS M.-Cl. (dir.), *Les nouvelles relations internationales. Pratiques et théories*, Paris : Presses de la FNSP, 1998
- SMOUTS M.-Cl., *L'ONU et la guerre. La diplomatie en kaki*, Paris : Editions Complexe, 1994
- SOREL J.-M., « L'ONU et le règlement des crises », *Problèmes politiques et sociaux*, Paris : La Documentation française, n°725, 1994
- TARDY T., « L'opération de maintien de la paix : un concept éclaté », *Les Champs de Mars*, n°3, Premier semestre 1998, pp. 69-88
- THIEBLEMONT A., *Expériences opérationnelles dans l'armée de terre. Unités de combat en Bosnie (1992-1995)*, Paris : Les Documents du C2SD, 3 tomes, 2001
- THOMAS H.-J.-P. (dir.), *Métamorphoses des missions ? Le soldat et les armées dans les nouveaux contextes d'intervention* (actes du colloque de 1994), Paris : Les Documents du C2SD, 2000
- TORRELI M., « Les missions humanitaires de l'armée française », *Défense nationale*, mars 1993, pp. 65-78
- VAÏSSE M., *La grandeur : politique étrangère du général de Gaulle 1958-1969*, Paris : Fayard, 1998

VAN CREVELD M., *La transformation de la guerre* (trad.), Monaco : Editions du Rocher, 1998 (1991)

VENNESSON P. (dir.), *Politiques de défense: institutions, innovations, européanisation*, Paris : L'Harmattan , 2000

VENNESSON P., « Force armée et politique étrangère : soldats et diplomates aujourd'hui », in CHARILLON F. (dir.), *Politique étrangère. Nouveaux regards*, Paris : Presses de Science Po, 2002, pp.

WIEVIORKA M., *La violence*, Paris : Balland, 2004

WINSLOW D., *Le régiment aéroporté du Canada en Somalie. Une enquête socio-culturelle. Etude préparée pour la commission d'enquête sur le déploiement des forces canadiennes en Somalie*, Editions du Gouvernement du Canada, 1997

IV. Directives, circulaires, allocutions militaires et politiques de défense

Commandement de la Formation de l'Armée de Terre (CoFAT), *Recueil de savoir-faire crises*, juillet 1993

CoFAT, *Circulaire n°7400 relative à la formation initiale des engagés volontaires de l'armée de terre*, mai 1997

Centre de Relations Humaines (CRH), *Les facteurs psychosociologiques au combat*, 1982

CRH, *Les facteurs psychosociologiques au combat*, 1986

CRH, *Les effets différés des interventions extérieures*, avril 1995

CRH, *Le moral et la capacité opérationnelle des unités de combat*, octobre 1996

CRH, *L'aide aux familles de militaires en opération extérieure*, janvier 2006

Direction des Affaires Juridiques du ministère de la Défense, *Manuel de droit des conflits armés*, Paris : 1997

Centre de la Doctrine et de l'Enseignement Supérieur, *L'action des forces terrestres au contact des réalités. Une nouvelle approche doctrinale*, 2000

Commission de la Défense Nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale, *Compte-rendu n°4*, 15 octobre 2003

Etat-Major des Armées (EMA), *Doctrine interarmées d'emploi des forces*, juin 1999

EMA, *Concept d'emploi des forces*, juillet 1997

EMA, *Directive relative aux orientations pour la conception, la préparation, la planification, le commandement et l'emploi de l'armée française dans les opérations mises en place par une résolution du Conseil*, 6 mars 1995

EMA, *Directive relative au soutien psychologique d'une force en opération extérieure*, juillet 1997

Etat-Major de l'Armée de l'Air (EMAA), *Note d'orientation relative à la politique de soutien des familles de militaires en opération*, décembre 2005

Vincent PORTERET, Emmanuelle PREVOT, Katia SORIN

Etat-Major de l'Armée de Terre (EMAT), *Directive relative aux comportements en milieu international*, 1999

EMAT, *Directive relative au soutien psychologique dans l'armée de terre*, juillet 2002

EMAT, *Directive relative au soutien psychologique de l'armée de terre*, juillet 2004

Livre Blanc sur la Défense nationale, Paris : Imprimerie du Cedocar, 1972

Livre Blanc sur la Défense, Paris : La Documentation Française, 1994

Loi 72-662 du 13 juillet 1972 portant Statut général des militaires

Loi 2005-270 du 24 mars 2005 portant Statut général des militaires

Ministère de la Défense, Service de Santé des Armées, « Compte rendu de la première réunion du groupe thématique « contraintes psychogènes et vulnérabilité du militaire », 22 mai 2006

Ordonnance n°59-147 du 7 janvier 1959 portant sur l'organisation générale de la défense nationale

RAIMOND Jean-Bernard, *La politique d'intervention dans les conflits : éléments de doctrine pour la France*, Assemblée Nationale, Commission des affaires étrangères, Rapport d'information n°1950, 1995

TRUCY François, *Rapport au Premier ministre. Participation de la France aux opérations de maintien de la paix*, Paris : La Documentation française, 1994

ANNEXES

Annexe 1 – Approche qualitative et grille d'entretien

L'approche est, rappelons-le, qualitative. A ce titre, elle visait une expression libre des individus rencontrés, dont la progression est guidée par les questions posées. La réalisation d'entretiens semi-directifs permet en ce sens « d'amener la personne interrogée à s'exprimer avec un grand degré de liberté sur les thèmes suggérés par un nombre de questions relativement restreint, afin de laisser le champ ouvert à d'autres réponses que celles que le chercheur aurait pu explicitement prévoir dans son travail de construction »¹.

La consigne présidant aux entretiens était également assez large : « Nous aimerions parler avec vous des missions qui sont celles des militaires aujourd'hui et de ce que vous en pensez ». Il s'agissait en effet de lancer les militaires dans l'acte de parole sur soi, avec leurs propres manières de penser, de parler, d'appréhender leur situation de travail et de se représenter le sens de leur engagement au quartier comme en mission

Au regard de la problématique, des études existantes et de nos propres recherches, nous avons construit la grille d'entretien autour de trois thèmes principaux : la trajectoire professionnelle, l'expérience opérationnelle et l'articulation des missions au métier militaire. Dans ce cadre, il paraissait intéressant de différencier les satisfactions et les difficultés qui s'appliquent de manière générale au fait d'être désigné pour un départ et d'avoir l'expérience d'une opération extérieure (ou intérieure), de celles liées à la nature du mandat rempli afin de faire apparaître la mobilisation de registres d'interprétation et de construction du sens éventuellement distincts. Il s'agissait également d'être attentif aux propos qui sont à rattacher aux traits spécifiques de certaines opérations (interventions et opérations pacificatrices notamment). Enfin, l'expérience des missions a été abordée de manière dynamique afin de mettre en évidence leur préparation et les attentes des militaires, leur déroulement et les

¹ QUIVY R. et VAN CAMPENHOUDT L., *Manuel de recherche en sciences sociales*, 1988, p. 184.

perceptions qui en découlent mais aussi de s'interroger sur le retour d'opération et l'apparition éventuelle d'« effets différés ».

Les entretiens ont été enregistrés et retranscrits dans leur intégralité afin de palier les biais contextuels dans l'interprétation, notamment en raison de la relation d'enquête telle qu'elle a pu s'instaurer, mais aussi pour éviter une « sélection subjective des informations par le chercheur.

La grille d'entretien s'est donc articulée de la manière suivante :

Thème 1 - Trajectoire professionnelle

- **Motivations à l'engagement et expérience professionnelle**
 - Quand vous êtes-vous engagé et pourquoi ?
 - Est-ce que vous aviez déjà travaillé avant ?
 - Pourquoi avez-vous choisi l'armée de terre / l'armée de l'air ?
- **Carrière militaire**
 - Est-ce que vous pourriez me retracer votre parcours dans l'institution (formation, initiale, formations, fonctions, affectations) ?
 - Quels ont été vos choix de carrière (fonctions et changements de fonction, etc.) et pourquoi ?
 - Actuellement, quelle est votre fonction, depuis quand (et pour combien de temps) ?
 - Quelles sont aujourd'hui vos perspectives de carrière (avancement, reconversion, changement de spécialité) ? Pourquoi ?
- **Situation personnelle**
 - Quelle est votre situation familiale ?

Thème 2 - L'expérience opérationnelle

- **Caractérisation de l'expérience individuelle des missions**
 - Avez-vous participé à des opérations extérieures, lesquelles ? (où, quand, combien de temps ?) / idem pour les opérations intérieures.
 - Était-ce une désignation ou vous étiez-vous porté volontaire ? Pourquoi ?
- **La préparation à la mission**
 - Quelle a été votre réaction à l'annonce de votre départ ?

- Comment l'avez-vous annoncé à vos proches ?
- Quelle a (ou ont) été leur(s) réaction(s) ?
- Comment s'est déroulée la préparation de la mission ? A-t-elle été conduite par l'unité ou la formation ?
- Est-ce qu'il y a eu une forme de préparation « communautaire » réalisée dans le groupe professionnel (grâce aux « anciens ») ?
- Comment vous y êtes-vous préparé individuellement ? (Se renseigne-t-on auprès de collègues sur place, qui, quand, comment, pourquoi ? Réputation des théâtres, échange de documents, etc.)
- Aviez-vous le sentiment d'être « bien préparé » en partant ? Pourquoi ?
- La préparation est-elle aussi importante pour chaque opération ou bien une forme « d'habitude » s'installe-t-elle avec la fréquence de la participation ?

▪ **Le déroulement des missions**

- Comment s'est déroulée la mission ? Quelles étaient les conditions de travail et de vie ? (confinement sur un camp, contact fréquent avec l'extérieur, possibilité de communication avec la France, cohésion professionnelle, etc.)
- Quelles ont été vos premières impressions ?
- Avez-vous mis longtemps à vous adapter au contexte opérationnel ? Pourquoi ?
- Qu'est-ce qui n'avait pas été abordé pendant la préparation et qui s'est révélé problématique une fois sur place ?
- Aviez-vous la même fonction qu'en France ? Qu'est-ce qui était différent ?
- Quels ont été les apports de cette mission ?
- Quels sont les points négatifs ?

▪ **Le retour de mission**

- Avec du recul, est-ce que cette mission correspondait à vos attentes ?
- Comment évaluez-vous la préparation opérationnelle a posteriori ? Qu'est-ce qu'il faudrait changer, ajouter ?
- Avez-vous eu des difficultés à « reprendre pied » au retour de certaines opérations ? A quel niveau : professionnel, familial ?
- Avez-vous cherché et/ou trouvé une aide dans le milieu militaire ou dans le milieu privé ? Pourquoi ?
- Est-ce que certaines missions ont changé votre conception du métier militaire ? Pourquoi ?

▪ **Perspectives de départ en opération**

- Un départ en opération extérieure ou intérieure est-il actuellement prévu ?
- Qu'en attendez-vous ?
- Etes-vous satisfait de partir à nouveau ? Pourquoi ?
- Y-a-t-il un théâtre particulier sur lequel vous aimeriez être projeté ? Pourquoi ?

▪ **Bilan**

- A-t-il été plus difficile de partir en mission à certains moments ? Pourquoi ? (raisons familiales, manque de motivation personnelle, stade particulier de la carrière)
- Certaines missions vous ont-elle semblé plus difficiles que d'autres ? Pourquoi ?

Dans ce deuxième thème consacré à l'approfondissement des perceptions des militaires sur les différentes missions auxquelles ils ont participé, la grille de questions proposée ci-dessus a été appliquée pour chacune des missions. Toutefois, en cas de participation à un nombre particulièrement élevé d'opérations, elles ont été regroupées selon leur nature (« tournante », maintien de la paix, intervention opérationnelle, Vigipirate, etc.) et un bilan synthétique a été demandé :

Quel bilan dressez-vous pour chacune des missions auxquelles vous avez participé ? Quels en ont été les apports ? Pourquoi ? Quelles ont été vos déceptions, difficultés ou insatisfactions ? Pourquoi ?

Thème 3 - Les missions et le métier militaire

▪ **La place des missions dans le métier militaire**

- Quelle place ces missions occupent-elles dans votre métier ?
- Comment jugez-vous leur rythme ?

▪ **La « classification » des missions et leur influence sur la perception du métier militaire**

- Quels termes emploieriez-vous pour définir les différentes missions auxquelles vous avez participées ?
- Avez-vous le sentiment que les missions ont changé (notamment au regard du phénomène de prolongement des mandats : répétitivité de certaines missions) ?

ARMÉE DE TERRE ET ARMÉE DE L'AIR EN OPÉRATIONS : L'ADAPTATION DES MILITAIRES
AUX MISSIONS

- Est-ce qu'il y a des missions qui, selon vous, font « plus » partie du métier militaire, et d'autres qui en font « moins » partie ? Pourquoi ?
 - Y-a-t-il des raisons pour lesquelles vous seriez susceptible de refuser de partir en mission ? (situation familiale, ne correspond pas à valeurs, etc. : exemple de l'Irak pour les opérations extérieures, exemple des émeutes de l'hiver 2005 pour les opérations intérieures)
 - Y-a-t-il des missions qui sont plus légitimes que d'autres à vos yeux ? Pourquoi ?
 - Avez-vous déjà eu le sentiment de risquer votre vie en opex, qu'en avez-vous pensé ? Est-ce légitime de risquer sa vie dans ces missions ?
- **Bilan sur la carrière militaire**
- Quel bilan faites-vous sur votre carrière militaire ? Quels en sont les points positifs ? Quels sont les points négatifs ?
 - Comment est-ce que vous définiriez le métier militaire aujourd'hui ?

Vincent PORTERET, Emmanuelle PREVOT, Katia SORIN

Annexe 2 – Les formations militaires

1. L'armée de terre

- 28^{ème} Régiment de Transmissions (28^eRT), Issoire

Longtemps basé à Orléans, le 28^eRT s'est installé à Issoire le 1^{er} septembre 1998 dans les bâtiments d'anciennes écoles : l'école d'enseignement technique de l'armée de terre (EETAT) et l'école nationale technique des sous-officiers d'active (ENTSOA)¹. Ce régiment bénéficie ainsi de locaux spacieux dont une partie a été rénovée, en particulier les bâtiments des engagés volontaires (plan VIVIEN) et ceux des cadres célibataires. Quelques infrastructures sont neuves (station carburant...). Par ailleurs, le régiment jouit d'infrastructures sportives importantes (piscine, piste d'athlétisme, salle de musculation...) et accueille de nombreux clubs sportifs et de loisirs. Le personnel militaire paraît relativement satisfait des conditions de service au sein du régiment. Enfin, Il faut préciser qu'Issoire, située à 35 kilomètres de Clermont Ferrand en Auvergne, est une petite ville de 15 000 habitants. Il apparaît que les conditions de vie dans la ville et la région environnante sont agréables et que les militaires s'y plaisent.

Les missions du régiment telles que les présentent ses brochures sont, entre autres, le maintien de la paix, l'aide humanitaire, l'évacuation des ressortissants, principalement dans les Balkans (Bosnie, Kosovo...), en Afrique (Côte d'Ivoire, République centrafricaine, Tchad, Djibouti...), et en Outre-mer (Réunion, Martinique, Guyane...). En 2005, il y a essentiellement eu des départs individuels ou en petites unités. De plus, environ 150 personnes ont été d'alerte Guépard. En janvier 2006 (soit un mois après l'enquête), une partie du régiment est amenée à être projetée au Kosovo. A l'instar des années précédentes des départs en petits détachements et en individuels sont également prévus (Côte d'Ivoire, Kosovo...).

Le régiment emploie un peu plus de 1300 personnes dont 1080 militaires. Parmi ces derniers, on comptabilise 7 % d'officiers, 48 % de sous-officiers et 45 % des militaires du rang. Les femmes représentent 14 % des effectifs militaires.

La moyenne d'âge est de 32,5 ans et près des deux tiers des personnels militaires ont moins de 10 ans de service. Les deux tiers sont employés dans une spécialité directement liée aux transmissions : télécoms (62 %), administration (15 %), autres (22 %)².

¹ Deux autres compagnies du régiment sont installées à Lyon et à Marseille.

² Mécaniciens, plombiers, cuisiniers, etc.

- 1^e/11^{ème} régiment de Cuirassiers, Carpiagne

Créé en 1999, le 1^e/11^{ème} régiment de Cuirassiers regroupe deux anciens régiments de blindés (1^{er} cuirassiers et 11^{ème} cuirassiers). Basé sur trois communes (Marseille, Aubagne et Cassis), ce régiment s'est professionnalisé au moment de sa création. Il se situe sur le site de Carpiagne, sur un terrain de 1500 hectares. Contrairement au régiment de transmissions, le 1^e/11^e bénéficie de locaux vieillissant et d'installations sportives peu adaptées. Par ailleurs, le souci principal du régiment concerne le déficit des logements des militaires : déficit au sein du régiment pour les cadres célibataires, déficit à l'extérieur pour les autres, en particuliers les familles, d'autant que les loyers sont très élevés dans la région. La conséquence en est que les militaires et leur famille sont dispersés dans les alentours.

Les principaux théâtres d'interventions extérieurs sont la Côte d'Ivoire, le Kosovo, le Tchad, le Sénégal, l'Afghanistan, les Dom Tom. Concernant les opérations intérieures, le régiment intervient principalement dans le cadre de Vigipirate et Héphaïstos.

Le régiment emploie 1420 personnes dont 1340 militaires. Parmi ceux-ci, on comptabilise 5 % d'officiers, 27 % de sous-officiers et 68 % des militaires du rang. Les femmes représentent 8 % des effectifs militaires. Près de la moitié des militaires sont affectés dans l'un des deux groupes d'escadron (1^{er} et 11^{ème}).

2. L'armée de l'air

- Base aérienne 125 (BA 125), Istres

En 1917, la base aérienne d'Istres est créée et accueille l'école d'aviation. La Deuxième Guerre mondiale bouleverse son organisation et elle ne connaît une véritable réactivation qu'en 1963.

Considérée comme une base majeure de l'armée de l'air (elle dispose de la plus longue piste d'Europe), elle est également la base la plus importante en termes d'effectifs.

Ses missions sont présentées autour de 5 axes : la dissuasion nucléaire (avec un escadron de chasse, soutenu notamment par un escadron de ravitaillement en vol) ; la protection (escadron de défense sol-air) ; la projection (elle assure le départ de la majorité des opérations extérieures et est la plus grande escale

aérienne militaire de France, avec le transit de 60 000 passagers par an) ; le service public (l'escadron d'hélicoptères effectue des missions de recherche et de secours et participe largement à la lutte contre les incendies de forêt et lors du déclenchement des plans ORSEC) et la préparation de l'avenir (grâce au centre d'essai en vol). Ses matériels (Mirage 200N, Boeing C135 FR, Super PUMA...) sont largement mis en avant dans les plaquettes de présentation.

Les unités les plus projetées sont essentiellement les unités opérationnelles de la base (les différents escadrons mentionnés ci-dessus) ainsi que l'escadron de soutien technique spécialisé. Leur personnel part régulièrement en détachement individuel ou en unités restreintes pour effectuer différents types de missions extérieures ou des exercices multinationaux. Les théâtres récurrents sont le Tchad, le Sénégal, La Réunion, Tahiti, Djibouti, l'ex-Yougoslavie, le Kirghizstan, la Guyane.

En revanche, dans les autres unités, notamment dans le soutien du personnel et le soutien technique, les militaires sont projetés sur la base du volontariat. Une fiche est remplie annuellement dans ce but et les départs beaucoup plus rares. En janvier 2006, on compte 240 volontaires (21 officiers, 166 officiers, 56 militaires du rang).

Concernant les opérations intérieures, seuls les militaires du soutien technique et du soutien du personnel sont mobilisés. Les expériences opérationnelles, à l'étranger ou en France, sont donc très contrastées.

Au total, la base emploie plus de 5000 personnes dont 3300 militaires. Parmi ceux de l'armée de l'air relevant directement de la base (soit 2400 personnes en tout), on comptabilise 12 % d'officiers, 58 % de sous-officiers et 29 % de militaires du rang. Les femmes représentent 16 % des effectifs militaires. En termes de spécialités, on dénombre 10 % de personnels naviguant, un peu plus de 33 % de « basiers » (soutien de l'homme, protection, etc.), et 52 % de mécaniciens. Les autres militaires se répartissent entre le commissariat, la gendarmerie, le service de santé et l'aumônerie.

- Base aérienne 107 (BA 107), Villacoublay

Située en région parisienne, l'histoire de la base de Villacoublay est liée à celle de l'aéronautique puisqu'elle était le lieu des essais en vol. Accueillant des unités diverses à partir de 1921 (Division d'Entraînement de l'aviation militaire par exemple), elle devient une base aérienne « classique » après la Deuxième Guerre mondiale.

Ses missions sont présentées autour de trois axes majeurs. Tout d'abord, elle met à disposition sa plateforme aéronautique pour les autorités gouvernementales, mais aussi militaires, puisqu'elle abrite des unités équipées de nombreux avions et hélicoptères de transport qui assurent des missions de liaison. Elle a également en charge la mission de défense aérienne à l'encontre d'aéronefs lents évoluant à basse altitude et d'anti-intrusion grâce à ses hélicoptères où sont embarqués des tireurs d'élite des commandos parachutistes de l'air (CPA 20) dans le cadre des Mesures Actives de Sécurité Aérienne (MASA). Enfin, elle réalise des évacuations sanitaires, notamment grâce aux « convoyeuses de l'air ».

La base emploie environ 2600 personnes dont 2400 militaires dont, pour ceux-ci, 18 % d'officiers, 52 % de sous-officiers et 30 % de MTA. Les femmes représentent 22 % des effectifs militaires.

Les unités les plus projetées sont le CPA 20 et le soutien opérationnel, avec comme opérations extérieures récurrentes le Tchad, le Kirghizstan, le Togo et la Côte d'Ivoire. On note aussi une mobilisation régulière des personnels pour Vigipirate.

En avril 2006, 191 officiers, 507 sous-officiers et 200 MTA se sont portés volontaires pour un départ en opération extérieure.

Annexe 3 – Présentation de l'échantillon

1. Constitution de l'échantillon

L'objectif de l'enquête de terrain était d'interviewer des militaires ayant participé à plusieurs opérations, extérieures et intérieures, afin d'évaluer la stabilisation et l'unification éventuelles du discours sur les nouvelles missions ou au contraire sa différenciation accrue.

Les entretiens ont donc été menés auprès de militaires du rang et de sous-officiers ayant 5, 10 et 15 (ou plus) ans d'ancienneté de service, à l'expérience opérationnelle diversifiée. Il s'agissait également de s'intéresser à leur positionnement au regard de l'évolution de leurs situations professionnelle et familiale.

Comme nous l'avons expliqué en introduction, la comparaison entre les deux armées nécessitait de tenir compte des spécificités de leurs missions respectives et des divers formats de déploiement ainsi que des spécialités de leurs membres. Le critère principal a ainsi porté sur la fonction occupée, c'est-à-dire en interrogeant les militaires du soutien, les « opérationnels » et les « administratifs » dans chacune d'elles.

En outre, des hommes et des femmes composent cet échantillon. S'agissant de ces dernières, nous n'avons pas cherché à respecter leur taux de représentation dans leur armée d'appartenance, mais avons choisi d'effectuer une quinzaine d'entretiens (soit un quart de notre échantillon) afin de saisir les tendances de leurs discours.

En termes de spécialités, nous avons cherché à comparer les commandos de l'air et les personnels combattants de l'armée de terre ou les personnels administratifs des deux armées. De la même façon, les personnels du soutien technique de l'armée de terre font partie de notre échantillon afin de confronter leurs discours sur la technicité et leurs expériences opérationnelles à ceux des membres de la composante aérienne.

2. Présentation des militaires interviewés

Au sein du 28^{ème} régiment de transmissions, l'enquête s'est déroulée du 27 novembre au 3 décembre 2005. Une partie du régiment était absente car en manœuvre. 14 entretiens ont été effectués auprès de 10 hommes et 4 femmes,

de 8 sous-officiers et 6 militaires du rang. Des entretiens informels ont été menés auprès du président des engagés volontaires, du président des sous-officiers, du chef du bureau Recrutement Reconversion Condition du personnel, du médecin et du chef de corps. Malgré des demandes précises en termes d'expérience opérationnelle, un militaire n'avait jamais effectué de missions extérieures, et plusieurs autres n'avaient pas l'expérience des missions intérieures. La très grande majorité a (ou avait) une spécialité de transmissions (mais les deux personnels administratifs sont des femmes). Cet état de fait, auquel nous n'avions pas pensé au départ, est dû au fait que ce sont les spécialistes transmetteurs qui partent le plus en missions extérieures dans la mesure où ils ont beaucoup plus d'opportunités, d'une part, dans le cadre de petits détachements, d'autre part, en individuels. Les militaires appartenant aux autres spécialités ne peuvent souvent partir qu'en unités constituées, par exemple quand le régiment est projeté. Ces occasions sont par conséquent très limitées. Globalement, un peu plus de la moitié des militaires rencontrés au 28^eRT a participé à moins de 5 missions extérieures et un peu plus d'un quart a participé à plus de 10 missions. Par ailleurs, un peu plus d'un quart de l'échantillon s'apprêtait à partir au Kosovo en janvier 2006.

Au sein du 1^e/11^e régiment de Cuirassiers, l'enquête s'est déroulée du 13 au 17 février 2006. Une grande partie du régiment était absente pour cause de manœuvres et exercices. Comme pour le régiment précédent, des entretiens informels ont été réalisés auprès de responsables militaires (chef de corps, président des sous-officiers, président des militaires, etc.). 16 entretiens ont été effectués auprès de 7 sous-officiers et 9 militaires du rang, 5 femmes et 11 hommes. 7 d'entre eux préparaient un départ en opération extérieure. Tous ont accompli au minimum une opération extérieure. La moyenne d'âge est d'environ 33 ans et 13 années de service. Les spécialités représentées sont celles relatives aux techniciens, pilotes de chars, mécaniciens et administratifs.

Au sein de la base aérienne 125, l'enquête s'est déroulée du 5 au 10 février 2006. 18 entretiens formels ont été conduits auprès de 6 sous-officiers, 11 MTA et 1 officier subalterne. Sur ces 18 entretiens, seuls 9 sont réellement exploitables pour l'enquête dans la mesure où les autres ont été réalisés avec des militaires interviewés n'ayant pas effectué d'OPEX. 3 entretiens informels avec 2 sous-officiers (fusilier commando et mécanicien) et 1 MTA (fusilier commando) ayant été projetés ont également été menés et sont exploitables. Nous ne les avons pas fait apparaître dans la grille de présentation dans la mesure où ils viennent compléter les données recueillies de manière formelle. En outre, les entretiens réalisés souffrent d'une surreprésentation des femmes (la moitié de l'échantillon). Les militaires rencontrés ont rarement participé à plus de 5 opérations extérieures (OPEX, tournante, séjour) et au maximum à 3

opérations intérieures. L'ancienneté en service de l'échantillon est d'environ 10 ans et l'âge moyen de 30 ans pour les entretiens exploitables.

Au sein de la base aérienne 107, l'enquête s'est déroulée du 10 au 14 avril 2006, 16 entretiens ont été conduits auprès de 11 militaires du rang (dont une femme) et 5 sous-officiers. On note une surreprésentation des commandos de l'air, du CPA ou de l'Escadron de Protection, dans cette population (12 des 16 personnes rencontrées).

La BA 701 ne devait pas, *a priori*, entrer dans l'enquête de terrain. Mais, en raison des difficultés d'accès à la population demandée, notamment en termes d'expérience opérationnelle, le CReA a autorisé l'utilisation de 6 entretiens réalisés par Stéphanie Fauvarque, stagiaire en master professionnel au Laboratoire d'Histoire et de Sociologie militaires, afin de compléter notre population d'étude. Ceux-ci ont été conduits auprès de 3 sous-officiers et de 3 militaires du rang commandos de l'air, appartenant de la Section d'Instruction Militaire et de l'Escadron de Protection. Ils ont été retenus en raison de l'importance de la participation de ces militaires à des opérations extérieures et du fait de l'expérience de certains d'entre eux en CPA.

Légende des tableaux suivants :

AT : Armée de terre

AA : Armée de l'air

Grades: **sup** / supérieur, **sub** / subalterne, CCH/ caporal-chef, **autres** / militaires du rang du grade de caporal à celui de 2ème classe

Spécialités: **ADM** / administratif, **Soutien**/ soutien technique, **OPS** / "opérationnel" selon l'unité (fusilier commando pour l'armée de l'air, transmetteur pour l'armée de terre, etc.)

Sexe : **M**/Masculin, **F** / féminin

SOUS-OFFICIERS

	SO 12	SO 11	SO 10	SO 9	SO 8	SO 7	SO 6	SO 5	SO 4	SO 3	SO 2	SO 1	Code
	AA	AA	AA	AA	AT	AT	AT	AT	AT	AT	AT	AT	Armée
	sup	sub	sub	sub	sup	sub	sub	sub	sub	sup	sub	sup	Grade
	OPS	soutien	OPS	ADM	OPS	OPS	OPS	OPS	OPS	OPS	OPS	ADM	Spécialité
	M	M	M	F	M	M	F	M	M	M	M	F	Sexe
	44	26	40	34	41	32	30	27	25	35	37	35	Age
	25	10	20	14	22	14	9	7	6	12	18	15	Années de service
	marié	célibataire	marié	en couple	divorcé	en couple	en couple	marié	célibataire	marié	marié	marié	Situation matrimoniale
	2	-	1	-	2	1	-	-	-	2	-	1	Nbre enfants
	-	Asie	-	-	-	Balkans	Balkans	-	Afrique	Afrique	-	-	Départ prévu en 2006
	7	4	7	2	10	7	3	5	2	6	4	2	Nbre Opex
	-	-	2	1	3	1	2	4	2	3	2	-	Balkans
	6	2	4	-	7	3	-	1	-	1	1	2	Afrique
	-	-	1	-	-	2	1	-	-	1	-	-	Outre-mer
	1	2	1	1	-	1	-	-	-	1	1	-	Autres
	-	-	-	1	-	1	-	1	1	-	3	1	Nbre Opint
	-	-	-	1	-	-	-	1	1	-	2	1	Dont Vigipirate

ARMEE DE TERRE ET ARMEE DE L'AIR EN OPERATIONS : L'ADAPTATION DES MILITAIRES AUX MISSIONS

SO 25	SO 24	SO 23	SO 22	SO 21	SO 20	SO 19	SO 18	SO 17	SO 16	SO 15	SO 14	SO 13	Code
AT	AT	AT	AT	AT	AT	AT	AA	AA	AA	AA	AA	AA	Armée
sub	sup	sup	sub	sub	sup	sup	sup	sup	sup	sup	sub	sup	Grade
OPS	OPS	soutien	OPS	soutien	ADM	ADM	OPS	OPS	OPS	soutien	soutien	OPS	Spécialité
M	M	M	M	F	F	M	M	M	M	M	M	M	Sexe
25	33	54	30	27	39	40	38	40	40	50	33	46	Age
7	15	30	10	8	20	20	19	21	21	33	15	25	Années de service
en couple	marié	marié	marié	marié	en couple	marié	en couple	marié	marié	marié	marié	marié	Situation matrimoniale
1	2	1	2	1	1	1	3	2	1	1	1	1	Nbre enfants
-	Afrique	-	Afrique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Départ prévu en 2006
3	5	1	3	3	1	7	5	9	6	4	6	7	Nbre Opex
2	1	-	1	-	-	3	2	2	2	4	5	-	Balkans
1	2	-	-	2	1	3	3	6	3	-	1	4	Afrique
-	2	-	2	-	-	-	-	8	-	-	-	-	Outre-mer
-	-	1	-	1	-	1	-	1	1	-	-	3	Autres
1	3	-	2	4	-	5	-	-	-	-	-	-	Nbre Opint
1	1	-	-	1	-	5	-	-	-	-	-	-	Dont Vigipirate

SO 27	SO 26	Code
AA	AA	Armée
sup	sub	Grade
ADM	OPS	Spécialité
F	M	Sexe
40	26	Age
19	10	Années de service
marité	Célibataire	Situation matrimoniale
2	-	Nbre enfants
-	-	Départ prévu en 2006
-	2 ¹	Nbre Opex
-	-	Balkans
-	-	Afrique
-	-	Outre-mer
-	-	Autres
1	-	Nbre Opint
1	-	Dont Vigipirate

¹ Deux exercices extérieurs.

MILITAIRES DU RANG

	MDR 12	MDR 11	MDR 10	MDR 9	MDR 8	MDR 7	MDR 6	MDR 5	MDR 4	MDR 3	MDR 2	MDR 1	Code
	AA	AA	AA	AA	AA	AA	AT	AT	AT	AT	AT	AT	Armée
	Caporal- -chef	autre	Caporal- -chef	Caporal- -chef	Grade								
	OPS	OPS	Soutien	Soutien	OPS	ADM	OPS	ADM	Soutien	ADM	ADM	Soutien	Spécialité
	M	M	M	F	M	F	M	M	M	F	F	M	Sexe
	31	33	29	34	27	26	29	33	35	26	34	29	Age
	10	13	10	13	7	6	7	16	13	6	12	10	Année de service
	marié	en couple	marié	en couple	marié	célibataire	marié	marié	en couple	marié	marié	célibataire	Situation matrimoniale
	3	2	1	-	1	1	1	1	1	1	1	-	Nbre enfants
	-	-	-	-	-	-	Balkans	-	-	-	Balkans	-	Départ prévu en 2006
	6	8	1	1	3	-	3	11	7	2	-	4	Nbre Opex
	2	5	-	1	1	-	1	2	5	2	-	4	Balkans
	3	3	1	-	1	-	1	6	-	-	-	-	Afrique
	1	-	-	-	1	-	1	1	2	-	-	-	Outre- -mer
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Autres
	-	-	1	3	-	3	2	3	-	1	1	3	Nbre Opint
	-	-	1	2	-	1	2	2	-	-	1	3	Dont Vigipirate

MDR 24	MDR 23	MDR 22	MDR 21	MDR 20	MDR 19	MDR 18	MDR 17	MDR 16	MDR 15	MDR 14	MDR 13	Code
AA	AA	AA	AA	AA	AA	AA	AA	AA	AA	AA	AA	Armée
Caporal- chef	Caporal- chef	Caporal- chef	Caporal- chef	Caporal- chef	Caporal- chef	autre	Caporal- chef	Caporal- chef	Caporal- chef	Caporal- chef	Caporal- chef	Grade
OPS	OPS	OPS	Soutien	OPS	OPS	OPS	OPS	OPS	OPS	OPS	OPS	Spécialité
M	M	M	M	M	M	F	M	M	M	M	M	Sexe
29	32	25	30	27	25	25	26	26	26	26	26	Age
7	10	8	8	7	6	5	6	7	7	8	8	Année de service
célibataire	célibataire	célibataire	célibataire	en couple	célibataire	en couple	en couple	en couple	marié	marié	en couple	Situation matrimoniale
-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	1	-	Nbre enfants
-	-	-	-	-	-	-	Afrique	-	-	-	-	Départ prévu en 2006
8	8	4	6	3	3	2	3	5	2	4	4	Nbre Opex
1	-	1	2	1	-	-	-	1	-	2	-	Balkans
5	5	3	2	1	1	1	1	2	1	-	2	Afrique
-	2	-	-	-	-	-	2	2	1	1	1	Outre- mer
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Autres
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Nbre Opint
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Dont Vigipirate

ARMEE DE TERRE ET ARMEE DE L'AIR EN OPERATIONS : L'ADAPTATION DES MILITAIRES AUX MISSIONS

Code	MDR 25	MDR 26	MDR 27	MDR 28	MDR 29	MDR 30	MDR 31	MDR 32	MDR 33	Code
Armée	AT	AT	AT	AT	AT	AT	AT	AT	AT	Armée
Grade	Caporal-chef	autre	Caporal-chef	Caporal-chef	Caporal-chef	Caporal-chef	Caporal-chef	autre	Caporal-chef	Grade
Spécialité	soutien	ADM	OPS	soutien	soutien	ADM	OPS	soutien	soutien	Spécialité
Sexe	M	M	M	F	M	F	M	M	M	Sexe
Age	31	31	35	36	34	30	32	24	36	Age
Année de service	11	5	12	14	12	12	9	4	15	Année de service
Situation matrimoniale	maré	en couple	maré	en couple	maré	séparé	célibataire	célibataire	maré	Situation matrimoniale
Nbre enfants	1	-	-	-	2	1	-	-	-	Nbre enfants
Départ prévu en 2006	oui	oui		Orient Asie	-	-	Afrique	-	-	Départ prévu en 2006
Nbre Opex	3	2	4	3	5	2	4	2	7	Nbre Opex
Balkans	-	-	1	-	2	1	2	-	5	Balkans
Afrique	1	-	2	2	3	1	2	1	2	Afrique
Outre-mer	-	2	1	1	-	-	-	1	-	Outre-mer
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Autres
Nbre Opint	2	3	1	2	-	-	7	-	4	Nbre Opint
Dont Vigipirate	2	2	1	1	-	-	3	-	4	Dont Vigipirate

Vincent PORTERET, Emmanuelle PREVOT, Katia SORIN